

FRANCE
TERRE
D'ASILE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010



Le rapport d'activité 2010 montre une évidente continuité dans les actions menées par France terre d'asile par rapport aux exercices précédents : plus d'un million de journées d'hébergement réalisées dans l'année ; 5 000 personnes prises en charge chaque jour ; un plaidoyer constant et déterminé auprès des instances politiques nationales et européennes.

Ces activités sont le résultat de l'implication des 470 salariés qui composent l'association, des centaines de bénévoles qui viennent y contribuer de manière organisée, du conseil d'administration et du bureau.

Qu'ils en soient tous ici très chaleureusement remerciés !

Cependant, les coupes budgétaires imposées à l'ensemble du secteur social viennent assombrir l'avenir. Nous nous efforcerons d'y faire face avec responsabilité et le souci de préserver la qualité de l'accompagnement que nous devons aux personnes qui nous sollicitent.

L'asile et l'immigration sont des sujets complexes, aussi médiatisés qu'instrumentalisés. Ce qui impose, en ces temps troublés, vigilance dans la défense des droits et pédagogie dans l'explication vers l'opinion publique. Un exercice rendu de plus en plus difficile en ces temps de crise mais absolument indispensable si notre société veut conserver un sens aux valeurs du vivre ensemble et au respect du droit.

Pierre HENRY
Directeur général

Editorial 3

I. Présentation générale de France terre d'asile 9

• L'association	10
- Historique de France terre d'asile	10
- Les missions de France terre d'asile	13
- Le bilan de l'asile en France et en Europe	14
- Activités des instances	19
• La Direction générale et le Secrétariat administratif général (DG/SAG)	23
- Bilan politique 2010 - actions de plaidoyer, colloques	23
- France terre d'asile dans les médias en 2010	24
- Les activités du service Europe / Etudes et l'Observatoire de l'intégration des réfugiés	27
• La Direction des ressources humaines et de la formation (DRH-F)	29
- Ressources humaines	29
- Formation	30
• La Direction de l'accompagnement et de l'hébergement des demandeurs d'asile (DAHA)	35
- Activités de la direction en 2010	35
• La Direction de l'intégration emploi-logement (DIEL)	37
- Activités de la direction en 2010	37
- Projets nationaux	38
• La Direction de la protection des mineurs isolés étrangers (DPMIE)	41
- Activités de la direction en 2010	41

II. L'action de France terre d'asile sur le terrain 43

AQUITAINE	44
• 24 Dordogne	44
Cada de Périgueux	44
Activité d'insertion	44
Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	45
• 33 Gironde	45
Cada de Bègles	45
Activité d'insertion	46
AUVERGNE	47
• 15 Cantal	47
Cada d'Aurillac	47
Activité d'insertion	47
Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	48

BASSE-NORMANDIE		49
• 14 Calvados	Cada de Caen	49
	Activité d'insertion	49
	Plate-forme d'accueil pour demandeurs d'asile primo-arrivants	50
	Service d'accueil des mineurs isolés étrangers de Caen – SAMIE	50
• 50 Manche	Cada de Saint-Lô	51
	Activité d'insertion	51
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	52
	Activité d'intégration hors Cada : Relais-insertion	52
	Service de domiciliation	53
CENTRE		54
• 41 Loir-et-Cher	Cada de Blois	54
	Activité d'insertion	54
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	55
	Accompagnement en milieu ouvert : prestations d'accompagnement à l'insertion professionnelle	55
	Service de domiciliation	55
	Cada de Romorantin	56
	Activité d'insertion	56
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	57
	Cada de Vendôme	57
	Activité d'insertion	57
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	58
CHAMPAGNE-ARDENNES		59
• 52 Haute-Marne	Cada de Chaumont	59
	Activité d'insertion	59
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	60
	Service d'accueil et d'orientation - SAO	60
HAUTE-NORMANDIE		61
• 27 Eure	Cada d'Evreux	61
	Activité insertion	61
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	62
	Activité d'intégration hors Cada : CERF Evreux	62
	Plate-forme régionale	63
• 76 Seine-Maritime	Cada de Rouen	63
	Activité d'insertion	64
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	64
	Activités d'intégration hors Cada :	64
	- CERF Rouen	64
	- PARA Rouen	65
	Plate-forme d'accueil pour demandeurs d'asile primo-arrivants	66
	Dispositif HUDA	66
	Service d'aide aux étrangers retenus du Centre de rétention administrative de Oissel	66
ILE-DE-FRANCE		68
• 75 Paris	Cada de Paris	68
	Activité d'insertion	68
	Service d'assistance sociale et administrative – SASA	69
	Kiosque Emmaüs / France terre d'asile	69
	Hébergement pour adultes isolés – HAI	70
	Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires – DPHRS	70
	Programme d'autonomisation des régularisés de l'asile - PARA	71
	Pôle d'appui aux réfugiés pour l'intégration - PARI	72
	Résidence sociale	73
	Insertion Cachan	74
	Cible emploi	74
	Maison du jeune réfugié – MJR	75

SOMMAIRE

• 77 Seine-et-Marne	Cada de Melun	76
	Activité d'insertion	77
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	77
	Service d'aide au récit	78
	Dispositif HUDA	78
• 78 Yvelines	Service d'aide aux étrangers retenus du Centre de rétention administrative de Plaisir	78
• 91 Essonne	Cada de Massy	79
	Activité d'insertion	79
	Cada de l'Orge	80
	Activité d'insertion	80
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	80
	Service d'aide aux étrangers retenus du Centre de rétention administrative de Palaiseau	81
• 92 Hauts-de-Seine	Cada de Châtillon	81
	Activité d'insertion	82
• 93 Seine-Saint-Denis	Cada de Saint-Denis	83
	Activité d'insertion	83
	Dispositif HUDA	84
	Cada de Stains	84
	Activité insertion	85
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	85
• 94 Val-de-Marne	Cada de Créteil - Centre de transit de Créteil	86
	Activité d'insertion	86
	Pôle d'insertion de Créteil :	87
	- Centre provisoire d'hébergement (CPH)	87
	- Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés et dispositif Cachan	87
	- Réseau réinstallés	87
	Plate-forme d'accueil pour demandeurs d'asile primo-arrivants	87
	Dispositif HUDA	88
	Centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés demandeurs d'asile de Boissy-Saint-Léger - CAOMIDA	88
• 95 Val-d'Oise	Cada de Sarcelles	89
	Activité d'insertion	89
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	89
	Protocole Gonesse	90
	Protocole Gonesse volet intégration	90
LANGUEDOC-ROUSSILLON		91
• 48 Lozère	Cada de Chambon-le-Château	91
	Activité d'insertion	91
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	91
MIDI-PYRENEES		93
• 32 Gers	Cada d'Auch	93
	Activité d'insertion	93
NORD PAS-DE-CALAIS		94
• 62 Pas-de-Calais	Bureau d'information France terre d'asile/UNHCR à Calais	94
	Service d'aide aux étrangers retenus du Centre de rétention administrative de Coquelles	94
PAYS DE LA LOIRE		95
• 49 Maine-et-Loire	Cada d'Angers	95
	Activité d'insertion	95
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	95
	Cap intégration	96
	Activité d'intégration hors Cada : CERF Angers	96
	Dispositif HUDA	97

• 53 Mayenne	Cada de Mayenne	97
	Activité d'insertion	98
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	98
	Projet « APRES »	98
	Service de domiciliation	99
	Dispositif HUDA	99
PICARDIE		100
• 60 Oise	Cada de Creil	100
	Activité d'insertion	100
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	101
POITOU-CHARENTES		102
• 79 Deux Sèvres	Cada de Niort	102
	Activité d'insertion	102
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	103
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR		104
• 05 Hautes-Alpes	Cada de Gap	104
	Activité d'insertion	104
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	104
	Dispositif HUDA	105
	Dispositif APPUR	105
	Aide administrative et juridique auprès étrangers (AAJE)	105
• 83 Var	Cada de Toulon	106
	Activité d'insertion	106
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	107
	Service de domiciliation	107

III. Bilan financier de l'exercice 2010

• Bilan financier	110
• Annexes au bilan financier	115

Annexes

• Liste des Acronymes	126
• Publicité Publications	127
• Bulletin d'adhésion	128
• Bulletin de soutien	129
• Bulletin d'abonnement	130

109

126



I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE FRANCE TERRE D'ASILE

HISTORIQUE de France terre d'asile

« DE LA DEFENSE DU DROIT D'ASILE ET DU DROIT DES ETRANGERS »

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, France terre d'asile a été créée en 1971 afin de promouvoir et de défendre le droit d'asile, une spécialisation jusqu'alors inédite dans le paysage des structures militantes pour les droits de l'Homme.

Issus de milieux intellectuels provenant de la Résistance, mais aussi du réseau Curjel, d'associations chrétiennes et laïques, ses fondateurs s'engagent dans un rôle de médiation avec les pouvoirs publics. Ils insufflent également à l'association une forte volonté d'agir sur le terrain en faveur des nombreux demandeurs d'asile qui affluent au gré de l'actualité. En 2007, l'association modifie son objet social pour l'étendre à l'ensemble des migrations de droit.

1971-1980 :

La mise en place de l'action de France terre d'asile et du dispositif national d'accueil :

Lors du coup d'Etat au Chili de septembre 1973, France terre d'asile se mobilise et propose à des associations de se regrouper au sein d'un « comité de coordination pour l'accueil des réfugiés du Chili » qui permettra de rassembler plus de 25 associations et groupements pendant plus de deux ans. Dans ce même temps, elle participe à la mise en place administrative d'un dispositif d'accueil au titre de l'aide sociale permettant d'accueillir les personnes qui arrivent en France munies d'une autorisation préalable d'entrée et de séjour dans des centres provisoires d'hébergement (CPH). De nombreuses nationalités sont dénombrées parmi ces « arrivées officielles » entre 1973 et fin 1974, vagues successives de réfugiés « accueillis » dans le Chili d'Allende, Argentins, Péruviens, Brésiliens, mais aussi Uruguayens, Haïtiens, Boliviens, Dominicains, Nicaraguayens, puis quelques unités originaires du Honduras, du Guatemala, San Salvador, Paraguay, et bien sûr de très nombreux Chiliens. A tous ces réfugiés d'Amérique latine, s'ajoutent ceux venus le plus souvent en isolés des pays de l'Est, d'Afrique noire, du Moyen-Orient, de l'Extrême-Orient et qui demandent l'asile aux frontières. D'autres sont des groupes bénéficiant d'autorisations préalables tels que des Ethiopiens de Djibouti lors de l'accession de ce pays à l'indépendance, plus tard des Comoriens suite au coup d'Etat survenu dans leur pays.

Fin 1974, ce sont près de 30 CPH qui ont été mobilisés ou créés pour l'accueil de ces populations, France terre d'asile gérant ce dispositif jusqu'à mi 1975, la Cimade et le Secours catholique participant activement à ses côtés à l'animation de ces établissements. Elle effectue dans cette même période des démarches parallèles afin que ces réfugiés (terme

englobant à l'époque « demandeurs d'asile » et « réfugiés statutaires ») puissent bénéficier d'un apprentissage accéléré du français et que les budgets alloués à cet effet soient augmentés.

Force de proposition, France terre d'asile travaille à une décentralisation de ce dispositif en province bien qu'il s'agisse dans ses débuts d'une entreprise complexe. France terre d'asile ouvre un premier CPH, dit « éclaté », qui sert de référence aux nombreux CPH éclatés créés par la suite pour l'accueil des populations du sud-est asiatique. Les principales missions de l'association sont lancées : promouvoir une véritable « politique d'accueil des réfugiés », organiser un premier accueil de ces populations, préparer et faciliter l'insertion de ces personnes en réunissant les premiers éléments (langue parlée, travail, logement)...

Ayant prouvé ses compétences dans le domaine de l'accueil d'urgence, France terre d'asile est missionnée, en 1975, pour organiser aux côtés d'autres structures partenaires, l'accueil des nombreux réfugiés provenant de l'Asie du Sud-Est. Six d'entre elles, la Cimade, le Comité national d'entraide, la Croix-rouge française, France terre d'asile, le Secours catholique et le SSAE se réunissent régulièrement en un comité de liaison qui traite de tous les aspects de l'accueil et de la répartition des tâches. France terre d'asile se voit confier la responsabilité des centres de transit, de la prospection en vue de l'ouverture des centres d'hébergement et du contrôle du processus de première insertion. Deux centres de transit gérés par l'association voient donc le jour, à Créteil et à Puteaux. Ces centres sont destinés à recevoir les réfugiés pour un premier accueil sanitaire et social nécessaire à leur orientation vers un CPH. De mai 1975 à la fin février 1980, 63 056 réfugiés originaires pour la presque totalité des trois pays de l'ancienne Indochine sont accueillis officiellement en France.

Ces deux missions ont permis de renforcer le rôle de coordinateur et la position de médiateur privilégié de France terre

d'asile avec le gouvernement durant cette période de mise en place du dispositif national d'accueil (DNA) dont la gestion lui est confiée.

1980-1997 :

France terre d'asile au cœur de la réorganisation du dispositif national d'accueil

En 1990, France terre d'asile gère depuis plus de 10 ans le dispositif national d'accueil et tient toujours le secrétariat de la Commission nationale d'admission, présidée par la Direction de la population et des migrations. Cette commission a pour objet de répartir les réfugiés dans les centres de transit vers les CPH.

Impliquée très fortement dans la Commission de sauvegarde du droit d'asile, France terre d'asile milite pour que la France respecte ses obligations au regard de sa propre Constitution (préambule de 1946), de la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés, et plus largement au regard de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme (1950). Cet engagement de l'État nécessite impérativement qu'il se constitue partie prenante dans l'organisation et le financement d'un dispositif d'accueil permettant de pérenniser une action qui ne pourrait l'être si elle dépendait uniquement des dons. Il s'agit également de réduire au maximum toute possibilité de discrimination, de défendre la justice sociale, l'égalité républicaine et de ne pas se placer dans une logique de charité mais plutôt de devoir.

France terre d'asile poursuit donc, en parallèle de son action sur le terrain, sa participation directe à la politique publique de l'accueil des réfugiés. En septembre 1991, l'association se mobilise aux côtés d'autres organisations pour demander au gouvernement de l'époque de procéder à une régularisation des déboutés de l'asile, partiellement réalisée par le biais d'une circulaire de Jean-Louis Bianco régularisant quelques 15 000 personnes sur 50 000 dossiers déposés. C'est à ce moment que le gouvernement scinde le DNA en deux types de dispositif et qu'il retire le droit au travail aux demandeurs d'asile. Jusque-là, le dispositif accueillait sans discrimination les demandeurs d'asile et les réfugiés statutaires. Les structures existantes vont ainsi transformer leur statut en CPH réservés aux réfugiés statutaires ou en centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada).

Les missions des Cada sont alors :

- l'accueil et hébergement des demandeurs d'asile,
- l'accompagnement administratif, social et médical,
- l'animation et scolarisation des enfants,
- la gestion de la sortie du centre.

Le Cada France terre d'asile de Créteil ouvre ses portes en 1991 et conserve en parallèle son activité de transit. En 1993, un CPH d'une capacité de 50 places s'ajoute aux activités de l'établissement. En 1995, France terre d'asile ouvre un Cada dans la commune de Senlis, bien que l'activité de

coordination du DNA reste une priorité pour l'association.

Contrairement à ce que le gouvernement pensait, la demande d'asile, qui avait fortement augmenté en 1990-1991 suite au conflit dans les Balkans, chute spectaculairement entre 1992 et 1996 pour se stabiliser, en 1997, à 17 000 demandes. Dans une moindre mesure, l'application des accords de Schengen (entrés en vigueur le 26 mars 1995 et complétés en 1997 par la convention de Dublin) instaure un mécanisme de détermination de l'État responsable du traitement d'une demande d'asile et installe cette tendance dans la durée. Cet événement va venir à nouveau modifier le paysage de l'asile en Europe. La crise des Balkans et l'intervention de l'Otan vont entraîner le déplacement de centaines de milliers de réfugiés aux portes de l'Europe. La demande d'asile repart à la hausse dans toute l'Europe.

1998-2006 :

La nationalisation du secteur de l'asile

En mars 1999, le dispositif national d'accueil compte 63 Cada dont 2 centres de transits et 28 CPH répartis sur l'ensemble du territoire français, pour une capacité d'environ 4 000 places. Il est insuffisant pour faire face à plus de trente mille demandes d'asile annuelles. La situation s'aggrave et des solutions d'urgence sont fabriquées en hâte comme l'ouverture d'un centre d'urgence à Sangatte. Ce lieu deviendra le symbole de tous les errements de la politique française en matière d'immigration et d'asile.

Pendant ce temps, France terre d'asile se mobilise fortement en faveur des mineurs isolés demandeurs d'asile et de l'intégration des réfugiés statutaires. En effet, jusqu'ici, les mineurs isolés représentent une très faible partie du public réfugié de toutes origines et sont accueillis dans les mêmes structures que leurs aînés. En 1992, ils sont une centaine de mineurs isolés de toutes origines sur la France entière. Les mineurs arrêtés par la police de l'air et des frontières sont envoyés vers la structure de France terre d'asile à Créteil. En 1995, un orphelinat rwandais y est accueilli puis les flux de mineurs en « arrivée spontanée » augmentent en 1996-1997. Le foyer de Créteil accueille à cette période plus de 30 mineurs isolés. Sous la conduite de Pierre Henry, directeur général de l'association, France terre d'asile travaille alors activement sur cette nouvelle problématique et contribue à la rédaction d'un avis auprès de la Commission nationale consultative des droits de l'homme. En 1999, l'association fonde le Caomida, l'unique centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés demandeurs d'asile en France. Ce centre, financé par l'État, a une capacité d'accueil de 33 places.

Donner un contenu social au droit d'asile a toujours été une préoccupation de France terre d'asile. Avec la création du département Intégration, c'est une action concrète en faveur des réfugiés et des migrants de droit qui est entreprise. La mise en place de dispositifs originaux d'accompagnement à l'emploi, au logement, à la formation, à la mobilité géographique et professionnelle des réfugiés mais aussi des régularisés de l'asile font de l'organisation un lieu d'expertise reconnu.

Les équilibres négociés durant les années 1980 et la répartition des missions entre les associations intervenant sur le champ de l'asile sont questionnées dès 2000. La marchandisation du secteur social, le recours de plus en plus fréquent aux financements européens imposent une modification du fonctionnement des organisations. France terre d'asile n'échappe pas à la règle. Elle se professionnalise tout en conservant sa fonction de porte-voix des asilés. Cela ne se fait pas sans soubresauts. Un mouvement social secoue l'organisation au début de l'année 2000. Conscient des modifications qui risquent d'intervenir à très court terme dans le secteur de l'asile, le conseil d'administration donne son aval à une politique d'implantation en province.

Entre 2001 et 2006, France terre d'asile ouvre 26 structures sur l'ensemble du territoire pour représenter environ 15 % de la capacité d'accueil du DNA en 2006.

Fin 2003, la mission d'animation et de coordination du DNA que France terre d'asile assumait depuis trente ans a été transférée à l'Office des migrations internationales (OMI). En 2005, l'Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations (ANAEM) remplace l'OMI et absorbe le Service social d'aide aux émigrants (SSAE). Le ministère des Affaires sociales confie de nouvelles missions à France terre d'asile, portant principalement sur l'intégration des réfugiés statutaires.

2007-2010 : **Le transfert de l'asile** **au ministère de l'Intérieur**

A l'issue des élections présidentielles de 2007, une vaste réorganisation du secteur de l'asile et de l'immigration est entreprise avec la création d'un ministère de l'Immigration dont l'intitulé exact fera couler avec raison beaucoup d'encre. Le secteur de l'asile, de l'accueil à l'intégration en passant par la procédure, est sous la seule autorité de ce ministère. Le remaniement de novembre 2010 parachève un mouvement initié dès 2002 et transfère les questions d'asile au ministère de l'Intérieur. Au niveau local, la régionalisation du premier accueil des demandeurs d'asile est entreprise, entraînant une grande désorganisation. Parallèlement, la réorganisation des services déconcentrés de l'Etat, en particulier la disparition des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, accroît la confusion sur fond de réduction des crédits.

En 2008 et 2009, une réforme de la présence associative dans les centres de rétention est entreprise à l'initiative du ministère de l'Immigration. Après de multiples rebondissements juridiques, le feu vert est finalement donné à l'automne 2009. Cinq associations interviennent en centre de rétention depuis le 1^{er} janvier 2010 : ASSFAM, Ordre de Malte, France terre d'asile, Forum Réfugiés et la Cimade. C'est à l'issue d'un long débat interne et devant l'incapacité des associations à présenter un front commun que France terre d'asile a finalement opté pour une présence effective dans ce secteur avec un seul objectif : aider juridiquement les étrangers retenus.

La France apporte sa part dans une activité de réinstallation de réfugiés à laquelle France terre d'asile, par le biais du centre de transit de Créteil, ses centres d'accueil et ses différentes directions, participe activement.

Ce mouvement de plus grand contrôle des demandeurs d'asile se déroule dans un contexte européen où souffle le vent de la fermeture des frontières et de transfert de responsabilité vers les pays tiers. Par ailleurs, alors que la demande d'asile est peu élevée en Europe, l'échec de l'harmonisation des systèmes d'asile est flagrant notamment illustré par les récits en provenance de Malte et de Grèce. En dépit des déclarations des chefs d'Etats et de gouvernements pour une procédure commune et un statut uniforme, les égoïsmes nationaux resurgissent dès qu'il s'agit de mettre les paroles en actions. Les propositions de 2008 de la Commission européenne visant à refondre la législation sur l'asile n'ont toujours pas été adoptées. La seule avancée est la création du bureau d'appui européen à Malte en matière d'asile dont les activités débiteront en 2011.

LES MISSIONS de France terre d'asile

La promotion du droit d'asile et du droit des étrangers en France et en Europe

France terre d'asile mène un travail juridique et politique, des actions d'information, des démarches ainsi que des interventions auprès des organismes publics et privés concernés. Membre du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (CERE), France terre d'asile intervient régulièrement auprès des plus hautes instances françaises et européennes traitant de la défense du droit d'asile et du droit des étrangers.

L'assistance sociale et administrative aux demandeurs d'asile et aux migrants de droit

France terre d'asile accueille, informe et oriente les demandeurs d'asile en fonction des besoins repérés (hébergement d'urgence, point repas, vestiaire, etc.). Elle leur apporte une aide administrative et sociale, du début de la procédure jusqu'à la détermination ou non de la qualité de réfugié. Elle accompagne les demandeurs d'asile qui sollicitent un hébergement dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) et les assiste dans l'élaboration de leur demande.

Par ailleurs, France terre d'asile soutient les primo-arrivants dans leurs premières démarches administratives par la délivrance d'une domiciliation postale, l'ouverture d'un compte postal en vue de recevoir l'allocation d'insertion, l'ouverture des droits pour l'immatriculation à la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ainsi que l'ouverture des droits à la couverture médicale universelle (CMU) complémentaire (accès aux soins).

L'hébergement et l'accompagnement des demandeurs d'asile et réfugiés dans des structures spécialisées

France terre d'asile gère vingt huit centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) ainsi que quatre plates-formes et plusieurs points d'information à destination des demandeurs d'asile et réfugiés. Les demandeurs d'asile hébergés dans les Cada obtiennent une assistance sociale et administrative ainsi que des animations socio-culturelles et un accompagnement vers la scolarisation pour les enfants.

L'accueil des mineurs isolés demandeurs d'asile

France terre d'asile gère deux centres d'accueil pour mineurs isolés demandeurs d'asile, l'un à Boissy-Saint-Léger (94), l'autre à Caen (14). Ces centres accueillent les mineurs isolés demandeurs d'asile et leur apportent une aide spécifique. A Paris, la Maison du jeune réfugié accueille des mineurs isolés étrangers en errance, dont un nombre important en provenance d'Afghanistan. Cette population nécessite un suivi tout particulier, du fait de la précarité de leur situation.

La formation des professionnels du secteur

France terre d'asile propose aux travailleurs sociaux des formations sur les différents aspects de l'accompagnement juridique, social et psychologique des demandeurs d'asile, ainsi que sur l'insertion socioprofessionnelle des réfugiés.

La conduite de projets d'insertion professionnelle des réfugiés et migrants de droit

France terre d'asile œuvre pour que la question de l'intégration de ceux à qui notre pays a accordé sa protection et qui sont destinés à demeurer durablement en France, soit partie prenante dans le droit d'asile. A ce titre, la direction de l'Intégration Emploi-Logement a mis en place plusieurs dispositifs ayant l'objectif de prévenir l'exclusion sociale et professionnelle des réfugiés et des migrants de droit.

LE BILAN de l'asile en France et en Europe

Hausse continue de la demande d'asile en France depuis 2008

L'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra) a enregistré 52 762 demandes d'asile en 2010. Pour la troisième année consécutive, la demande d'asile est en hausse mais à un rythme moins soutenu que les deux dernières années (+ 10,6 % en 2010 contre +12 % en 2009 et +19,9 % en 2008). Cette augmentation continue depuis 2008 (+49 % en trois ans) ne permet pas pour autant d'atteindre le niveau de la demande observé en milieu des années 2000.

Cette augmentation est d'abord due à une hausse des premières demandes. L'Ofpra a ainsi enregistré 36 931 dossiers (hors mineurs accompagnants). Cependant cela représente une hausse de 11 % par rapport à 2009 contre +23 % observé en 2009. Un second élément est la forte progression de mineurs accompagnants : +25,4 % contre +6,5 % en 2009. Les demandes de réexamen qui avaient diminué de 22,6 % en 2009 poursuivent leur diminution à un rythme moins important avec une baisse de 15,8 %.

Malgré la tendance à la baisse des demandes de réexamen, le nombre de demandes placées en procédure prioritaire, qui représentait 22,2 % de la demande globale en 2009 contre 30,7 % en 2008, a légèrement augmenté en 2010 et représente 24 % de la demande globale. La part des premières demandes dans la procédure prioritaire est supérieure à celle des demandes de réexamen (70 % contre 63 % en 2009). De même, si le nombre de demandes d'asile examinées en rétention poursuit sa tendance à la baisse (1 096 demandes en 2010), il s'agit à 70 % de premières demandes contre 73 % en 2009.

En 2010, l'Ofpra a rendu 2 184 avis sur des demandes d'asile à la frontière contre 2 798 en 2009. La très grande majorité des demandes d'admission en France au titre de l'asile est encore formulée à l'aéroport de Roissy (90,2 %). La part des demandes déposées à Orly continue de croître en 2010 (8,4 % en 2010 contre 5,5 % en 2009 et 4,4 % en 2008). Le taux d'admission au titre de l'asile était de 25,8 % contre 26,8 % en 2009 et 31,1 % en 2008.

La hausse de la demande d'asile concerne la quasi-totalité des régions françaises. L'Île-de-France reste la première région d'accueil des demandeurs d'asile (42,5 % des demandeurs d'asile) suivie de la région Rhône-Alpes (10,7 %), des DOM-COM (5,8 %) et de la région PACA (4,4 %).

La demande d'asile en France et dans l'Union européenne depuis 2002 (Sources : Ofpra, Eurostat)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Demandes d'asile France ⁽¹⁾	60 777	61 993	65 614	59 221	39 332	35 520	42 599	47 686	52 762
Premières demandes France ⁽²⁾	51 087	52 204	50 547	42 578	26 269	23 804	27 063	33 235	36 931
Accords protection France ⁽³⁾	8 495	9 790	11 292 ⁽⁴⁾	13 770 ⁽⁵⁾	7 354 ⁽⁶⁾	8 781 ⁽⁷⁾	11 441 ⁽⁸⁾	10 373 ⁽⁹⁾	10 340 ⁽¹⁰⁾
Demandes d'asile Union européenne ⁽¹¹⁾	421 470	344 800	276 675	234 675	197 410	222 635	238 365	260 730	257 815

[1] Demandes globales comprenant les mineurs accompagnants et les demandes de réexamen.

[2] Hors mineurs accompagnants.

[3] Statuts de réfugiés et protections subsidiaires à partir de 2004.

[4] Dont 84 protections subsidiaires.

[5] Dont 557 protections subsidiaires.

[6] Dont 554 protections subsidiaires.

[7] Dont 706 protections subsidiaires.

[8] Dont 1 793 protections subsidiaires.

[9] Dont 2 449 protections subsidiaires.

[10] Dont 2 035 protections subsidiaires.

[11] UE27 dès 2002.

Les principaux pays de provenance des demandeurs d'asile restent inchangés depuis plusieurs années. Le continent européen demeure la première région d'origine des demandeurs d'asile. Si l'on prend en considération les mineurs accompagnants et les demandes de réexamen, le Kosovo est le premier pays d'origine des demandeurs d'asile (5 281 demandes), suivi de la Russie (4 695 demandes), de la République démocratique du Congo (3 707), du Bangladesh (3 693), du Sri Lanka (3 404), et Haïti (2 298).

La composition sociodémographique de la demande ne connaît pas d'évolution notable. On observe une baisse de la part des femmes (35,4 % en 2009 contre 34,7 % en 2010) pour la deuxième année consécutive après une hausse dans les années 2000. Les mineurs isolés sont en forte progression (+36,5 %) avec 610 demandes contre 447 en 2009.

10 340 personnes ont été admises sous la protection de la France au cours de l'année 2010, nombre très proches des admissions enregistrées en 2009. La Cour nationale du droit d'asile (CNDA) demeure le premier acteur de la pro-

tection internationale en France puisqu'elle a reconnu 5 244 protections contre 5 096 pour l'Ofpra. Le taux d'accord en première instance accuse une légère baisse par rapport à 2009 (14,3 %) avec 13,5 %. Le taux global d'admission passe de 29,4 % en 2009, à 27,5 %.

Après une tendance à la hausse du nombre d'accords de protection subsidiaire (1 793 en 2008 et 2 449 en 2009), on observe en 2010 une diminution légère avec 2 035 accords. Elle représente 19,6 % des décisions d'admission contre 23,6 % en 2009. Cette diminution est probablement liée à une baisse de la demande de protection liée à la problématique de l'excision.

Au 31 décembre 2010, 160 518 personnes se trouvaient sous la protection de la France dont 8 039 au titre de la protection subsidiaire. Les Sri Lankais et les Cambodgiens constituent les deux premières communautés de personnes protégées en France. Bien que les femmes ne représentent que 42 % des personnes protégées, elles restent les principales bénéficiaires de la protection subsidiaire (58 %).

Principales nationalités accédant à une protection internationale en France (Sources : rapports d'activité Ofpra, 2005-2010)

2005		2006		2007	
Russie	1 406	Russie	738	Sri Lanka	1 130
Sri Lanka	1 034	RDC	508	Russie	804
Turquie	984	Turquie	504	Serbie	641
Serbie et Monténégro	877	Haïti	492	Turquie	625
Bosnie	753	Sri Lanka	488	RDC	524

2008		2009		2010	
Sri Lanka	1 707	Sri Lanka	1 843	Sri Lanka	1 587
Russie	1 239	Russie	1 073	Russie	1 180
Mali	989	Mali	677	Mali	612
RDC	798	RDC	621	RDC	608
Turquie	704	Guinée	506	Guinée et Turquie	495

Les demandes d'asile enregistrées et les reconnaissances de protection en 2010 comprennent les personnes ayant bénéficié du programme de réinstallation et des autres opérations d'accueil mises en œuvre par la France. Au total, 329 personnes ont reçu une protection de la France au titre de ces différents programmes (réinstallation de réfugiés relevant de l'accord cadre signé avec le HCR, opérations spéciales d'accueil des Irakiens et relocation intra-européenne de populations bénéficiaires d'une protection à Malte). 54 réfugiés irakiens victimes des attentats qui se sont produits contre les chrétiens d'Irak ont été accueillis par la France en novembre 2010 et 90 personnes ayant bénéficié d'une protection internationale à Malte ont été sélectionnées pour être accueillies en France dans le cadre d'opérations de relocation intra-européenne.

La demande d'asile demeure relativement stable dans l'Union européenne

En 2010, les 27 Etats membres de l'Union européenne ont enregistré 257 815 demandes contre 260 730 en 2009. Cette stabilité apparente dissimule de fortes disparités à l'intérieur de l'Union. La grande majorité des demandes est toujours déposée dans les quinze anciens Etats membres (242 060). Si en 2009, les douze nouveaux Etats membres avaient enregistré une importante hausse de la demande d'asile (+15 %), on observe en 2010 une baisse de 38 % par rapport à l'année précédente. Les pays du Sud ont enregistré moins de demandeurs d'asile (-53 % en Italie, -9 % en Espagne, -36 % en Grèce, -11 % à Chypre, -94 % à Malte) ce qui contredit les déclarations d'afflux importants

de demandeurs d'asile en Méditerranée ou interroge sur l'efficacité des systèmes d'asile. D'autres pays (nouveaux et anciens Etats membres) ont eux connu un phénomène inverse important (+76 % en Lituanie, +56 % au Luxembourg, +49 % en Allemagne, +30 % au Danemark, +21 % en Bulgarie).

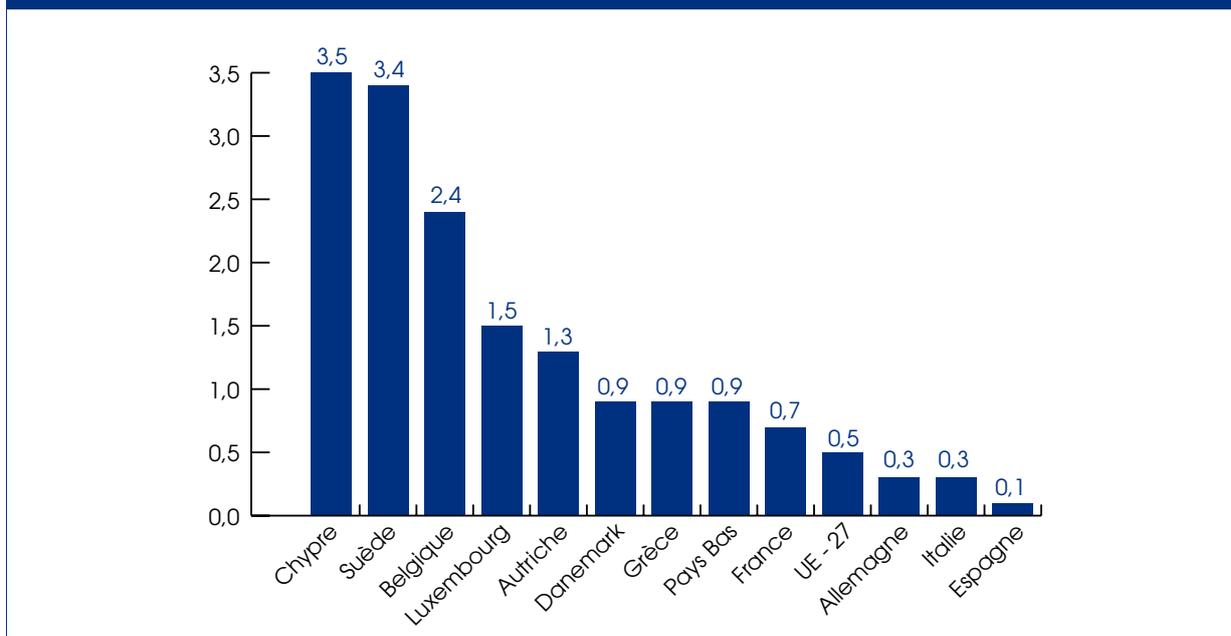
La France reste le premier pays d'accueil dans l'Union et le deuxième dans le monde derrière les Etats-Unis. Suivent l'Allemagne (48 490), la Suède (31 875), la Belgique (26 130), le Royaume-Uni (23 715) et les Pays-Bas (15 100). Par rapport au nombre d'habitants, Chypre (3,5 demandeurs pour mille habitants) la Suède (3,4), et la Belgique (2,4) sont les pays où la charge des demandeurs d'asile est la plus importante¹². La France accueille 0,8 demandeur d'asile pour mille habitants.

20 580 Afghans ont demandé l'asile dans l'Union chiffre qui reste stable par rapport à 2009. La demande afghane se porte principalement sur l'Allemagne (5 905 demandes contre 3 300 en 2009), la Suède (2 397 demandes contre 1 700 en 2009) et le Royaume-Uni (1 835 demandes contre 3 535 demandes en 2009). Les Russes arrivent en deuxième position (18 500, +3 %) puis les Russes (17 887, -2 %) et les Serbes (17 715, -10 %).¹³

La demande d'asile se maintient donc à un niveau relativement bas. Les différences de conditions d'accueil, de procédure et de taux d'accès à une protection internationale sont toujours aussi fortes en Europe dans un contexte où les Etats membres peinent à s'entendre pour offrir des standards de protection plus élevés.

Nombre de demandeurs d'asile pour 1 000 habitants

Source : Eurostat

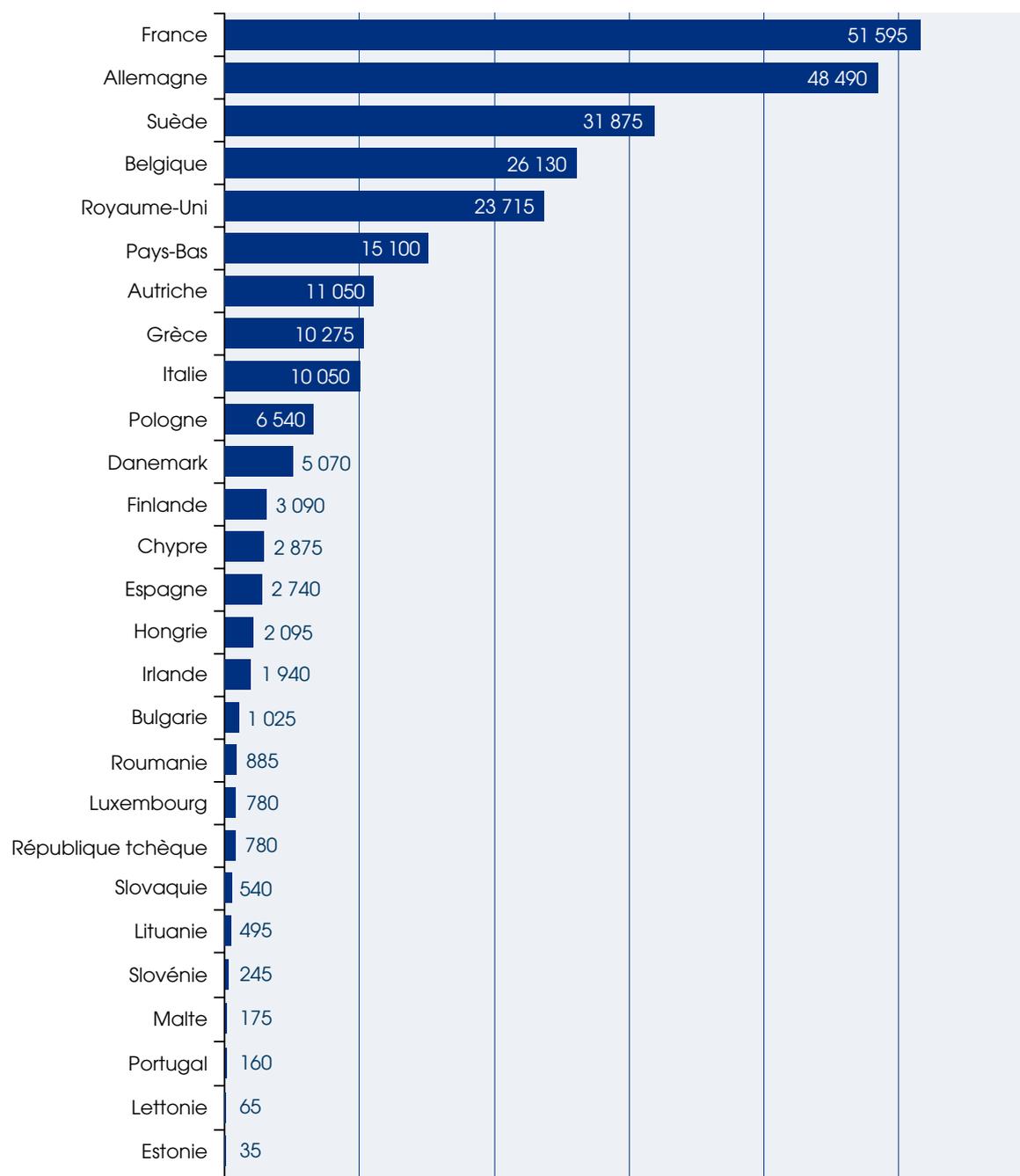


[12] En dehors de l'Union européenne, le Liechtenstein a accueilli 3,1 demandeurs d'asile pour mille habitants et la Norvège, 2,1.

[13] Ressortissants du Kosovo inclus. Cette demande concerne principalement la France.

La demande d'asile dans l'Union européenne en 2009

Source : Eurostat



Le paquet asile : la difficile mise en place de la seconde phase d'harmonisation de l'asile dans l'Union européenne

Le 17 juin 2008, la Commission européenne a annoncé par une communication^[14], le plan d'action à suivre afin d'achever la seconde phase d'harmonisation de l'asile dans l'Union européenne. Initialement prévue pour fin 2009 par le programme de La Haye et repoussée à fin 2012 par le programme de Stockholm, adopté en décembre 2009, la seconde phase d'harmonisation implique l'adoption de nouveaux instruments législatifs et de refonte des instruments existants en matière d'asile. L'établissement d'un régime d'asile européen commun, fondé sur une procédure d'asile commune, un statut uniforme pour les bénéficiaires d'une protection internationale, l'accès au territoire des personnes qui ont besoin d'une protection internationale et le renforcement de la solidarité intra-européenne dans l'accueil des demandeurs d'asile, reste toujours l'objectif de l'Union européenne. Cependant, le processus d'adoption des textes qui visent à le mettre en place révèle un difficile consensus autour de ce projet.

La Commission a lancé une série de propositions législatives sur chacun des instruments depuis septembre 2008 qui doivent être adoptées par le Parlement européen et le Conseil. Cependant, les discussions et les négociations au sein du Parlement, entre les Etats membres et entre le Parlement et le Conseil s'avèrent difficiles. Cela est notamment le cas au niveau du Conseil : les Etats membres voient les propositions de la Commission avec réticence, notamment au regard du risque de prolongement des procédures et de l'augmentation des coûts.

Les refontes de la directive sur l'accueil et des règlements Dublin et Eurodac que le Parlement européen a adoptées en 2009 restent assez proches des propositions faites par la Commission et proposent des garanties renforcées et l'extension du champ d'application des conditions d'accueil. Compte tenu des réserves émises par les Etats membres sur ces deux textes, les négociations ont été arrêtées. La refonte de la directive sur la qualification qui propose d'aligner les droits des bénéficiaires de la protection subsidiaire et des réfugiés, a fait l'objet de quelques compromis au niveau du Parlement, tout comme la refonte de la directive sur les procédures, texte controversé sur bien d'aspects tels que l'interdiction des listes nationales de pays sûrs qui seront difficilement acceptables par le Conseil.

Seuls les aspects liés à la coopération pratique sont adoptés sans difficulté. La mise en place d'un Bureau d'appui européen en matière d'asile ainsi que son règlement fut adopté en mai 2010 par le Parlement et le Conseil. Son conseil d'administration réuni pour la première fois le 26 novembre 2010 a élu son Directeur exécutif. Le Bureau commencera à fonctionner au printemps 2011.

Face à l'absence de perspective de compromis concernant certains textes, la Commission a annoncé pendant la Présidence belge de l'Union, qu'elle lancerait en juin 2011 de nouvelles propositions concernant la refonte des règlements Dublin et Eurodac et les directives accueil et procédures déjà adoptées par le Parlement.

[14] Plan d'action en matière d'asile : une approche intégrée de la protection au niveau de l'Union, Communication de la Commission européenne, COM (2008) 360 final.

ACTIVITÉS des instances

Le 3 juillet 2010, lors de la 40^{ème} Assemblée générale de France terre d'asile, il a été procédé à l'élection pour trois ans des organes dirigeants de l'association, conformément aux statuts et au règlement intérieur.

L'assemblée générale a désigné comme membres du Conseil d'administration

Jean-Pierre Bayoumeu, Jacqueline Benassayag, Jean Blocquaux, Stéphane Bonifassi, Jean-Baptiste Cessac, Jacqueline Costa-Lascoux, Georges Dagher, Paulette Decraene, Patrick Denele, Gilbert Deprugney, François-Xavier Desjardins, Patrice Finel, Jean-Michel Galabert, Dominique Gauthier-Eligoulachvili, Jean-Pierre Lebonhomme, Alain Le Cleac'h, Luc Mainguy, Michèle Pauco, Serge Portelli, Nicole Questiaux, Michel Raimbaud, Jacques Ribs, Patrick Rivière, Frédéric Tiberghien, Philippe Waquet, Catherine Wihtol de Wenden et Iraj Ziai.

Le conseil d'administration ainsi désigné a élu en son sein un Bureau composé de :

Jacqueline Benassayag, Georges Dagher, Paulette Decraene, Nicole Questiaux, Jacques Ribs, Patrick Rivière, Frédéric Tiberghien et Catherine Wihtol de Wenden. Jacqueline Costa-Lascoux et Jean-Michel Galabert sont associés aux travaux du Bureau.

Et a désigné parmi ses membres :

- Monsieur Jacques Ribs comme Président,
- Madame Jacqueline Benassayag comme Secrétaire générale,
- Monsieur Patrick Rivière comme trésorier.

Le conseil d'administration s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2010 et le Bureau a contrôlé avec régularité au cours de nombre de réunions la gestion de l'association, Monsieur Pierre Henry, Directeur général ayant, conformément au règlement intérieur, assisté à chacune de leurs séances.

France terre d'asile est membre de la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) où elle est représentée par son président, Jacques Ribs, Jacqueline Benassayag étant sa suppléante, la présence de France terre d'asile dans les diverses sous-commissions de la CNCDH étant assurée par Mesdames Catherine Wihtol de Wenden, Jacqueline Costa-Lascoux et Monsieur Jean-Michel Galabert et Georges Dagher.

A de nombreuses reprises, les représentants de France terre d'asile ont été auditionnés par les autorités compétentes tant au niveau national qu'europpéen (Parlement, ministère de l'Immigration, Commission européenne).

La privation de liberté doit rester une mesure exceptionnelle (extraits)

Sous la présidence de Madame Nicole Questiaux, un groupe de travail réunissant des salariés et des membres du bureau de France terre d'asile a été mis en place sur les alternatives à la rétention. Le texte suivant constitue le résultat de ce travail. Il a été publié dans le cahier du social n° 26, quelles alternatives à la rétention administrative des étrangers ?, sorti en juin 2010.

En 2008, quelque 75 000 étrangers auront eu de la France l'expérience d'un enfermement administratif¹. Une pratique en progression en France, en Europe et ailleurs qui soulève des inquiétudes au sein de diverses instances internationales.[...]

Rappelons que l'objet unique de la rétention administrative est de faciliter le départ du territoire d'étrangers qui n'ont pas le droit d'y entrer ou d'y séjourner et non de sanctionner la commission d'une infraction pénale. Comme elle implique

une atteinte à la liberté d'aller et venir, elle ne doit être mise en œuvre qu'en cas d'absolue nécessité et compte fait des situations individuelles. Les textes internationaux ratifiés par la France et ses partenaires européens le proclament. Dans les faits, la réalité est différente. La rétention se révèle, en effet, une pratique systématique. Ainsi, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, réuni le 17 septembre 2009, a rappelé que « la liberté de ne pas être détenu arbitrairement est un droit de l'homme fondamental et l'utilisation de la détention est, dans beaucoup de cas, contraire aux normes et principes de la législation internationale ».

[...] il est urgent d'inverser la tendance et de rétablir le rôle du juge judiciaire dans le dispositif de privation de liberté des étrangers en situation irrégulière.

[1] Ce chiffre comprend les personnes placées en zone d'attente, en centres et locaux de rétention administratifs en métropole et en outre-mer.

Individualiser la décision de placement en rétention en renforçant l'intervention du juge judiciaire

Les textes français, en particulier le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda), ne disent jamais que l'administration est obligée de placer en rétention les personnes qui sont désignées par la loi. Si l'atteinte à la liberté doit être réservée aux cas de nécessité évidente, le processus logique voudrait que le placement soit précédé d'un dialogue et notamment que les possibilités de retour volontaire aient été explorées et se soient révélées impossibles.

[...] Ceci pourrait se faire par le biais de simples consignes administratives indiquant que l'objectif de départ du territoire n'implique pas automatiquement rétention préalable et développant davantage les formules et moyens destinés à faciliter le retour volontaire. C'est donc un renversement de l'état d'esprit des autorités mais qui n'impliquerait pas nécessairement une réforme législative. Cette approche revient à individualiser la décision de placement en centre de rétention administrative, conformément aux obligations internationales de la France selon lesquelles le simple séjour irrégulier ne suffit pas à justifier une privation de liberté.

Toutefois, nous pensons que le meilleur moyen de s'assurer du caractère exceptionnel de la rétention serait de dire que le juge judiciaire, garant des libertés, intervienne dès le premier stade et qu'il décide, après confrontation des points de vue, s'il y a lieu de placer l'étranger en centre de rétention. Rappelons que l'intervention du juge deux jours après le début de la privation de liberté constitue une dérogation au principe selon lequel une telle mesure doit être prononcée par l'autorité judiciaire. L'obstacle à cette réforme pourrait être de surcharger l'appareil judiciaire. Mais il est déjà lourdement impliqué par des saisines qui viennent à un stade ultérieur. Si le juge avait dès le départ tous les éléments de fond, il est fort possible que soient évités des contentieux ultérieurs à partir du centre de rétention. L'avantage d'une telle réforme serait de permettre un véritable examen individuel et, sur le plan symbolique, de montrer aux étrangers en difficultés les avantages d'une forme *d'Habeas corpus* au lieu d'utiliser comme dissuasion la perspective d'un emprisonnement.

Développer les alternatives à la rétention

[...] contrairement à bon nombre d'idées reçues, le placement en rétention n'amène pas les personnes concernées à un plus grand respect de la mesure coercitive dont elles font l'objet. Au contraire, un traitement digne et respectueux des personnes concernées et de leurs droits avant l'éloignement entraîne une diminution des taux de fuite et une augmentation des retours volontaires. La dimension coercitive tend à s'effacer au profit d'une position plus volontariste de l'étranger concerné. Les alternatives à la rétention demeurent cependant des mesures de restriction des libertés qu'il convient de manier avec prudence.

Deux types d'alternatives émergent des pratiques observées dans divers pays même si nombre d'entre eux combinent les

deux catégories. Il est possible de distinguer ce qui est un aménagement des conditions de rétention des alternatives qui conduisent à s'en passer complètement. [...]

L'atteinte la plus minimale à la liberté de mouvement et à la routine quotidienne semble donc être la meilleure solution, car c'est l'arrachement à leurs habitudes qui provoque chez les retenus des troubles comportementaux et se révèle le plus pathogène. A ce stade, il semble beaucoup plus intéressant de rechercher si les personnes en cause ne pourraient pas rester chez elles, à tout le moins à un lieu choisi par elles, où elles sont joignables tant que les conditions de leur départ ne sont pas réalisées. Le dispositif de l'assignation à résidence telle que prévue en France répond à cet objectif. Nous ne pouvons cependant nous satisfaire d'un statu quo dans la mesure où l'assignation n'est appliquée qu'à 7,2 % des retenus à l'issue des 48 premières heures de privation de liberté.

[...] Par conséquent, l'intervention du juge dès la première étape de la procédure permettrait de s'assurer que, si le maintien en liberté de l'étranger en situation irrégulière comporte un risque important en vue de l'exécution de la décision d'éloignement, une mesure de restriction de liberté soit envisagée de manière prioritaire sur le placement en rétention.

Toute chose égale par ailleurs, un parallèle avec le système judiciaire peut être effectué. En effet, le Code de procédure pénale affirme que la détention provisoire des personnes mises en examen est une mesure exceptionnelle. Pour des raisons de nécessité de l'instruction ou à titre de mesure de sûreté, le juge peut décider de placer la personne sous contrôle judiciaire, qui n'implique pas l'enfermement mais l'astreinte à une ou plusieurs obligations parmi lesquelles l'assignation à résidence. Une telle mesure peut être décidée à l'issue d'une enquête sociale et s'accompagner d'un travail d'accompagnement et de soutien. Ce type d'enquête permet une individualisation de la réponse judiciaire et crée les conditions de recours aux alternatives à la détention. Ce système constitue une piste d'inspiration pour éviter aux étrangers de passer par la rétention administrative.

Les garanties de représentation : une contractualisation entre l'étranger et la justice

Dans l'hypothèse envisagée plus haut, une garantie de représentation serait exigée du juge afin de s'assurer que l'étranger ne se soustrait pas à la mesure d'éloignement. Derrière cette idée, il y a des problèmes pratiques mais aussi une expérience et un savoir-faire qui existe en France et à l'étranger.

En pratique, il faut d'abord prouver une identité, ensuite une adresse ou une possibilité de joindre l'intéressé normalement. Aujourd'hui, le droit exige la remise de l'original du passeport pour qu'une mesure d'assignation soit prononcée. Il est normal de demander le passeport. Il est vrai que certains étrangers ont volontairement détruit papiers ou entretiennent une confusion sur leur identité. Mais tout n'est pas blanc ou

noir, de nombreuses situations qui suscitent le soupçon ne sont pas le fait de l'intéressé, mais de passeurs, de certains services consulaires des pays d'origine ou de tout autre interlocuteur sans scrupules qu'ils ont pu rencontrer.

Il doit être possible, même dans le cas où il n'y pas de passeport, de passer une sorte de contrat de bonne foi avec le juge. Donner son identité, ce qu'impose d'ailleurs la jurisprudence administrative, être atteignable au lieu indiqué, donner un numéro de téléphone, de témoins de voisinage ou même un récépissé pour ceux dont la demande d'asile ou de titre de séjour a échoué. Bien sûr, il y aurait des déperditions, mais probablement plus rares qu'on ne le pense si l'on en croit des très rares évaluations menées sur les exemples étrangers.[...]

Une présomption favorable pour plusieurs catégories d'étrangers

L'existence de garanties de représentation devrait être présumée pour plusieurs catégories d'étrangers. La première qui vient à l'esprit est celle des enfants et des familles avec enfants. Tout ici concourt à s'en tenir à des mesures qui n'impliquent pas de placement en centre de rétention ou en zone d'attente. En droit, car la Convention internationale des droits de l'enfant comme les critiques faites à la France sur le plan international ne s'accommodent pas de l'enfermement d'enfants. En pratique, car l'organisation du renvoi d'une famille perturbe gravement l'existence des intéressés et est compliquée, ne serait-ce, que pour les modalités d'un voyage imposé et les conditions d'accueil, ce qui risque de prolonger d'autant le temps de rétention. Il est tout à fait inapproprié que s'installe l'idée de centres aménagés pour des familles, d'autant plus qu'il est tout de même rare qu'une famille avec enfants puisse disparaître dans la clandestinité. Dans leur cas, une évasion signifie une rupture avec des services administratifs, sociaux et sanitaires qui leur sont indispensables. Les témoins et garants en revanche sont assez faciles à trouver. Les exemples étrangers vont dans ce sens puisque que les premières cibles des pratiques d'alternatives sont les familles avec enfants.

Il existe tout une variété de situations vulnérables où la simple humanité jointe à la difficulté d'assurer un mode d'existence en établissement devrait condamner la rétention, notamment pour les personnes malades, handicapées, ou victime d'un traumatisme. Dans ce cas aussi, la nécessité de rester en lien avec les services sociaux et sanitaires constitue des garanties effectives que ces personnes ne vont pas s'enfuir. [...]

Revoir la politique d'immigration de la France

Au-delà des nécessaires alternatives à l'enfermement qu'il convient de rechercher, nous ne pouvons nous abstenir d'une réflexion sur les causes du développement de la rétention dans notre pays.

La situation actuelle résulte d'une politique d'immigration obsédée par l'affichage qui met l'accent sur l'expulsion des étrangers. Les objectifs chiffrés d'éloignement mis en place depuis 2006 instaurent une pression sur les services d'application de la loi qui ne leur permet pas d'adopter des mesures équilibrées et individualisées. Cette politique publique a bénéficié, ces dernières années, d'une attention particulière de la part des autorités et de l'allocation de moyens conséquents. Selon la Cour des comptes, l'opération de rétention mobilise 1,25 fonctionnaire par retenu, coûte 5 550 euros par personne et par an et 13 220 euros en cas de reconduite, soit un coût annuel de 190,5 millions d'euros pour le fonctionnement des centres de rétention de métropole. Le Sénateur Pierre Bernard-Reymond évalue à 415,2 millions le coût de l'ensemble de l'opération des reconduites à la frontière soit 20 970 euros par personne reconduite. Notons que ce montant ne prend pas en compte les services des préfectures compétents, l'aide juridictionnelle attribuée aux personnes retenues ainsi que le coût du contentieux devant les tribunaux.

La politique d'éloignement coûte chère mais ses résultats sont limités. Ainsi, en 2008, pour 111 692 interpellations, 34 592 placements dans un centre de rétention de la métropole ont été effectués et 14 411 personnes auront été véritablement éloignées en bout de course à partir de ces centres. L'expérience de l'enfermement n'était donc pas nécessaire pour la majorité des personnes retenues. Le maintien de cette politique, au mépris des principes les plus élémentaires de bonne gestion, souligne que le gouvernement se situe au niveau de l'affichage destiné à une fraction de l'opinion publique qu'il pense, non sans raisons, hostile à l'immigration.

Par ailleurs, si le passage par un centre de rétention n'était pas nécessaire pour la majorité des personnes, nombre d'entre elles n'auraient jamais dû se retrouver confrontées à cette privation de liberté. L'irrégularité du séjour de nombreuses personnes n'est que le reflet d'un droit des étrangers assez restrictif, en constante évolution et d'une lisibilité difficile. Il n'est pas rare qu'un étranger ne soit pas irrégulier lors de son entrée sur le territoire mais le devienne du fait d'une procédure d'asile inéquitable, de règles relatives à l'immigration familiale excessivement encadrées ou de l'absence de canaux d'immigration professionnelle. De même, l'absence d'accès à un titre de séjour de plein droit pour des migrants qui sont de longue date insérées dans la population, qui ont un travail et qui paient des impôts achemine vers les centres de rétention des personnes qui, en d'autres temps, n'auraient rien à y faire.

La généralisation et l'organisation de la précarité des titres de séjour, le durcissement constant de la législation relative au droit des étrangers imposent aujourd'hui un changement de logiciel. Nul ne sera surpris que nous participions à une réflexion approfondie sur la sécurisation des parcours de séjour et la promotion de la migration circulaire et que nous affirmions avec force que la meilleure alternative à la rétention demeure la mise en œuvre d'une politique juste et humaine qui appelle à une révision profonde de notre législation sur l'immigration.



La Direction générale/ le Secrétariat administratif général

→ Le bilan politique 2010

Prix de la promotion d'une culture universelle des droits de l'homme de l'Unesco

France terre d'asile a reçu le 10 décembre 2010 le prix « mention d'honneur » Unesco/Bilbao pour la promotion d'une culture des droits de l'homme. Ce prix, instauré en 1978, vise à récompenser des organisations ou des particuliers ayant apporté une contribution significative à la cause des droits de l'homme par le biais de l'éducation et de la recherche. Cette récompense, obtenue sur recommandation unanime du jury international du prix, constitue une reconnaissance de la lutte menée par France terre d'asile pour le respect, par tous les pays, des obligations internationales visant à garantir la protection des droits de tous les migrants et des membres de leur famille. Au travers de ce prix, c'est également le plaidoyer de notre association pour une vision des migrations plus juste et plus équitable qui a été distingué. Ainsi récompensée, France terre d'asile vient se placer aux côtés d'illustres lauréats : Stéphane Hessel, Václav Havel, etc.

Colloques

Dans le cadre du projet européen « Améliorer la prise en charge et l'accueil des mineurs isolés étrangers sur le territoire de l'Union européenne à travers l'harmonisation des législations des Etats membres », entamé en 2009, France terre d'asile a organisé deux colloques consacrés aux mineurs isolés étrangers. Le 20 octobre 2010, 300 participants se sont réunis au Conseil de l'Europe à Strasbourg pour discuter de la thématique « Mineurs isolés étrangers : vers quelle protection européenne ? ». Lors de cet événement, organisé en partenariat avec le Conseil de l'Europe et l'association Thémis, de prestigieux intervenants ont pris la parole, notamment Maud de Boer-Buquicchio, secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe, et Cecilia Malmström, commissaire européenne en charge des affaires intérieures.

Le 17 décembre 2010, la Province de Rome a accueilli le colloque « Quelles politiques européennes pour les mineurs isolés étrangers ? », organisé en partenariat avec le Conseil de l'Europe et le Conseil italien pour les réfugiés. Plus d'une centaine de personnes étaient présentes pour examiner la situation italienne et clore le cycle de colloques organisés dans le cadre du projet européen.

A l'heure où certains Etats européens hésitaient souvent sur la nature de la prise en charge des populations les plus vulnérables, ces colloques consacrés aux mineurs non accompagnés ont pris une dimension toute particulière et résonné

comme un nouvel appel au respect de la dignité de chacun et de nos engagements internationaux.

Plaidoyer

La mobilisation autour de l'appel européen pour une protection des mineurs isolés étrangers s'est amplifiée. Lancé en décembre 2009 à l'initiative de France terre d'asile et des départements du Nord et du Pas-de-Calais, cet appel a rencontré une très forte mobilisation associative et politique. Près de 250 organisations issues de 18 pays de l'Union européenne et plus d'une centaine de parlementaires, de présidents de conseils généraux, de députés européens d'horizons divers et de personnalités ont en effet exprimé leur soutien à cette action de plaidoyer pour une protection effective des mineurs isolés étrangers à tous les stades de leur parcours.

France terre d'asile est intervenue à de nombreuses reprises sur le projet de loi sur l'immigration, l'intégration et la nationalité adopté en conseil des ministres en mars 2010. Ce projet de loi a été justifié par la transposition de trois directives européennes et par l'arrivée sur les côtes corses en janvier 2010 de 123 migrants. France terre d'asile a notamment été auditionnée à l'Assemblée nationale et au Sénat avant l'examen de ce texte par les deux chambres.

Par ailleurs, une étude sur les alternatives à la rétention des étrangers, publiée en juin, a permis de souligner les abus de la politique de rétention en Europe, de relancer le débat sur la nécessaire recherche de solutions alternatives et de réaffirmer notre conviction que la privation de liberté doit rester, en toutes circonstances, exceptionnelle. FRANCE TERRE D'ASILE, Quelles alternatives à la rétention administrative des réfugiés ? *Les cahiers du social*, juin 2010, 113 p.

Enfin, fidèle à sa tradition, France terre d'asile a poursuivi son dialogue avec les autorités, au niveau national et local, sur les questions relatives à l'asile, l'intégration et la protection des mineurs isolés étrangers.

Bénévoles

Toujours aussi nombreux et engagés dans la défense des demandeurs d'asile et des réfugiés, les bénévoles constituent une aide précieuse sur le terrain et contribuent à tisser le lien social entre nos usagers, nouveaux arrivants sur notre territoire, et le reste de la société française. Encore une fois, nous les remercions de leur travail, de leur générosité et de leur engagement responsable.

France terre d'asile dans les médias en 2010

- Dans les agences, la presse écrite et sur internet : Le 18e du mois, 20 minutes, Administration, AFP, Alternatives économiques, Algérie News, AP, Avenir, ASH, Corse Matin, Le Courrier de l'Atlas, La Croix, Delo, La Dépêche, L'Echo Dordogne, Les Echos, L'Express, Fenêtre sur l'Europe, Le Figaro, Folha da São Paulo, la Gazette Santé Social, Golias, Grazia, L'Humanité, Les Inrocks, Le Journal du Dimanche, Libération, Lien social, Mediapart, Métro, Midi libre, Le Monde, Nord Eclair, Nord Littoral, Le Nouvel Observateur, La Nouvelle République, Ouest France, Le Parisien, Paris Match, Paris Normandie, Pèlerin magazine, Le Point, Réforme, Le Républicain lorrain, Reuters, Romania Libera, Rue 89, Rzeczpospolita, Sipa Press, Sud Ouest, Trouw, Var Matin, La Voix du Nord, Youphil...
- Dans les radios nationales et régionales : Africa n°1, ARD (Radio publique allemande), Beur FM, Europe 1, France bleu, France culture, France info, France inter, Radio Classique, Radio Notre-Dame, Radio Orient, RFI, RMC, RTL...
- Dans les télévisions régionales, nationales et internationales : Al Jazeera, Arte, BFM TV, Canal +, France 2, France 24, France 3, France 5, I-télé, KTO TV, M6, Public Sénat, Reuters TV, TF1...

Extraits choisis...

Métro, le 11/01/2010

L'attente sans fin des Afghans

Cette nuit, pour la première fois depuis son arrivée il y a moins de trois mois, Hafiz a dormi au chaud. Il fait partie de la soixantaine de jeunes Afghans hébergés jusqu'à dimanche au Comptoir général, près du canal, grâce à l'initiative d'une entreprise privée, Commerce développement, et de plusieurs associations. « Il y avait de la musique. Cela faisait longtemps qu'on n'avait pas fait la fête », précise Hafiz, qui regrette juste de ne pas avoir pu prendre une douche. Où veut-il aller ? « London », répond-il sans hésiter, l'endroit « où l'on obtient tout de suite des papiers ».

D'autres espèrent obtenir l'asile en France. Quitte à retourner dormir sous les ponts lundi prochain, si l'Etat n'apporte d'ici là aucune solution de logement. Parmi eux, Ahmadi, 22 ans, est devenu titulaire de la précieuse autorisation de séjour. Arrivé en France il y a deux ans après un périple européen qui lui a coûté 3 000 euros depuis son départ de Kaboul, il vit désormais à l'hôtel grâce à France terre d'asile. « J'ai dormi durant quinze mois à la gare de l'Est », témoigne le jeune homme, qui peut prendre le métro sans crainte d'être contrôlé et se rendre à sa « visite médicale ». « C'est à Paris que les gens sont les plus accueillants », conclut-il.

Le Monde, le 23/01/2010

Inquiétudes après le placement en rétention des migrants arrivés en Corse

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a appelé Paris à « s'assurer que toutes les personnes » arrivées clandestinement en Corse puissent demander l'asile et bénéficier d'un « examen complet et équitable » de leur situation. Selon le HCR, les 124 personnes découvertes

vendredi sur une plage corse ont été dirigées samedi vers des centres de rétention à Rennes, Marseille, Toulouse, Lyon et Nîmes. Lorsqu'une personne est placée en centre de rétention administrative (CRA), sa demande d'asile fait l'objet d'une procédure accélérée, dite prioritaire, non susceptible de recours suspensif. Le directeur général de France terre d'asile, Pierre Henry, s'est lui aussi inquiété de la rapidité avec laquelle les clandestins ont été placés sous le régime de la rétention administrative. Lorsqu'un clandestin est placé en CRA, il fait l'objet d'un avis de reconduite à la frontière qu'il a 48 heures pour contester. Il peut déposer une demande d'asile dans les cinq jours à laquelle l'Ofpra doit répondre en 96 heures. Si sa réponse est négative, il n'y a pas de recours suspensif. « Il aurait suffi que [les autorités les placent en] zone d'attente, je n'arrive pas à comprendre la précipitation du gouvernement dans cette affaire », a confié M. Henry.

Alternatives économiques, le 08/03/2010

Les murs de l'échec Tribune de Pierre Henry, directeur général

Obnubilée par la question sécuritaire, l'Europe tend à oublier qu'à sa création, l'accueil et la protection des personnes persécutées figuraient en bonne place dans la corbeille commune. La Grèce aligne les condamnations de la Cour européenne des droits de l'homme pour les mauvais traitements infligés aux étrangers. L'Italie amalgame avec dextérité immigration et criminalité. Les effets les plus visibles de ces discours nous parviennent de Calabre, sous forme de chasse à l'homme. (...) De Pologne, d'Espagne ou de Malte, nous arrivent ces images de migrants bloqués sur terre ou sur mer par des murs technologiques ou physiques. Il faut voir là non la conséquence d'un déferlement sur l'Europe, mais plutôt celle d'un repli communautaire de l'Union. Le monde entier ne migre pas et l'Europe n'accueille pas toute la misère du

monde. Le nombre de demandes d'asile a été pratiquement divisé par deux en dix ans en Europe pour s'établir à 250 000 en 2009. Mais les dépenses pour la surveillance des frontières explosent. Là où une stratégie d'intérêt partagé serait nécessaire, l'Europe conservatrice nous mène à l'échec avec un modèle de repli sur les égoïsmes nationaux.

Les Inrocks, le 25/05/2010

« Si je reste, soit je fais la guerre, soit je me fais tuer »

Le Centre Stéphane Hessel ou Centre d'accueil et d'orientation pour les mineurs isolés demandeurs d'asile (Caomida) est situé juste à côté de la gare de Boissy Saint-Léger, en banlieue parisienne. Terminus du voyage pour les 33 pensionnaires. Pas question de se faire la malle en Grande-Bretagne. Ceux-là veulent s'installer en France. Un juriste est là pour les aider dans leur démarche. Ici, à la différence des foyers classiques, les travailleurs sociaux sont formés pour les demandes d'asile. (...) On estime entre 6 000 et 8 000 le nombre de mineurs isolés étrangers (MIE) vivant en France. La plupart se concentre en Ile-de-France. Une population difficile à comptabiliser, en constante augmentation. En France, on ne peut pas expulser un mineur. (...)

Pour être admis au centre, il faut être mineur, isolé, étranger, et réellement demandeur d'asile. (...) Mohammed a 17 ans. Il est somalien, élané, souriant. Quatre mois qu'il est en France, deux mois au centre, un mois qu'il y apprend le français. Quand il aura un niveau suffisant, il intégrera une classe de FLE (Français langue étrangère) dans un établissement du département. Il se débrouille assez bien pour raconter son histoire : « Là-bas, c'est trop dangereux pour moi. C'est la guerre. Si je reste, soit je fais la guerre, soit je me fais tuer. » Il mime un pistolet avec les doigts.

France 24, le 23/07/2010

« En Ile-de-France, la situation des demandeurs d'asile est dramatique »

Deux lits superposés, une table, deux chaises et un lavabo. Sa petite chambre du centre de Créteil est sommaire, mais cela lui suffit. Depuis des mois, Jalal, 23 ans, dormait sur un trottoir. Il fait partie des quelques 200 Afghans à avoir été évacués mardi du campement situé au bord du canal Saint-Martin, dans le nord de Paris. « J'ai une chambre et une douche, c'est très bien, explique Jalal en français. Si c'était possible, j'aimerais rester ici ». (...) Aujourd'hui, Jalal fait partie des « chanceux ». Selon l'association France terre d'asile, financée par le ministère de l'Immigration et qui gère une trentaine de centres d'accueil, près de 8 000 demandeurs d'asile attendent une solution d'hébergement, dont plus de la moitié à Paris. « Cela fait des mois que je répète que la situation en Ile-de-France est dramatique, assène Pierre Henry, le directeur général. Seules 10 places en centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) se libèrent chaque semaine en France. » Après l'évacuation du camp du canal Saint-Martin, une centaine de demandeurs d'asile ont été placés dans des centres d'accueil. Selon France terre d'asile, ils sont 8 000 en France, dont la moitié à Paris, à attendre une solution d'hébergement.

La Croix, le 22/09/2010

Calais, un an après

Depuis le démantèlement de la « jungle » de Calais, décidé par le ministre de l'Immigration Éric Besson voilà tout juste un an, le problème des migrants reste entier. Certes leur nombre a baissé, en raison des arrestations répétées et des reconduites à la frontière : ils sont aujourd'hui un peu moins de 500, essentiellement originaires d'Afghanistan et du Soudan, au lieu d'un millier avant septembre 2009. Mais leur situation est plus précaire que jamais. Indésirables à Calais, ils se sont rendus « invisibles » pour échapper aux rafles et se sont éparpillés tout le long du littoral et même à l'intérieur des terres, à Steenvoorde ou Norrent-Fontes. (...) Livrés à eux-mêmes, les migrants survivent grâce à la solidarité de la population et des bénévoles qui se relaient jour après jour pour assurer la distribution de repas (250 repas chauds servis quotidiennement), les douches, le vestiaire et les soins médicaux. Depuis sept ans, les associations sont fidèles au poste mais les héros sont fatigués et l'usure guette. Seule éclaircie dans ce tableau très sombre : l'arrivée à Calais d'un représentant du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) en juin 2009. « Alors que beaucoup de migrants ont fui leur pays pour violation des droits de l'homme, très peu d'entre eux déposaient une demande d'asile politique, faute d'être informés sur la procédure, explique Mathilde Tiberghien, administratrice de l'antenne calaisienne du HCR. Par notre présence sur place, nous pouvons les aider et les accompagner dans leurs démarches, en lien avec France terre d'asile. »

La Croix, le 27/09/2010

Comment on les a aidés à s'intégrer

« Menacé de mort dans mon pays pour des raisons politiques, j'ai obtenu un visa de longue durée pour la France en 2006. J'ai tout de suite pris contact avec l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). Cela a été assez rapide : en deux mois et demi, l'agent qui s'est chargé de mon dossier avait fait sa contre-enquête pour vérifier mon histoire et m'a accordé le statut de réfugié. On m'a ensuite proposé de signer un contrat d'accueil et d'intégration (CAI). Dans ce cadre, j'ai donc reçu une formation sur la France, ses lois, ses régions, les valeurs qu'elle défend... Je me suis ensuite appuyé sur l'association France terre d'asile pour trouver un emploi. J'ai fini par trouver un poste en intérim comme agent de tri dans la zone aéroportuaire de Roissy, puis j'ai signé un CDI en tant que magasinier. La France m'a donné sa confiance. Je participe à son développement. Avec une licence de transporteur en poche, j'ai monté une entreprise de livraison en achetant à crédit mon propre camion. »

Youphil, le 20/11/2010

La fin de l'aide médicale d'Etat ?

Au Parlement, mardi 2 novembre, l'aide médicale d'Etat (AME) sera discutée dans le cadre de la loi de finance. Le gouvernement étudierait la piste d'une participation financière de 30 euros par an, au lieu de la gratuité en vigueur actuellement, selon Rémi Delatte, député UMP. L'AME pourrait également être limitée à certains soins. Le député UMP, Dominique Tian a déposé fin octobre un amendement pour « limiter le champ de l'AME » à trois mois au lieu d'un an pour la durée d'admission et à un « panier de soins » réduit aux soins urgents

et vitaux. (...) Quelles conséquences? L'une des premières conséquences serait que les bénéficiaires accèdent aux soins à des stades encore plus avancés de la maladie. Pierre Henry, de France terre d'asile, juge cette mesure « contre-productive pour les finances de l'Etat ». Mais au-delà du coût financier, ce débat remet en cause un système de protection de santé, qui existe depuis 1893 pour aider les personnes en situation de grande précarité. Cette discussion « représente un véritable saccage de la politique de santé publique qui repose autant sur la prévention que le soin », regrette Pierre Henry.

Le Figaro, le 12/11/2010

Les chrétiens d'Irak entre espoir et tragédie

Nour ne s'est pas rendu à Saint-Antoine cet après-midi. Il n'a pas voulu sentir à nouveau l'odeur de l'hôpital, ni voir son épouse, blessée aux deux jambes dans l'attentat meurtrier du 31 octobre de la cathédrale syrienne catholique de Bagdad, entourée de perfusions - « pour son fils », dit-il. Dans le hall du centre d'hébergement de France terre d'asile à Créteil, le jeune ingénieur irakien longiligne, arrivé lundi soir avec une cinquantaine de rescapés dans un avion médicalisé spécialement affrété par la France, tente de tuer le temps. Un petit garçon aux grands yeux noirs s'accroche à ses jambes, grimpe dans ses bras, descend jouer avec une boîte de bonbons, puis escalade à nouveau la haute silhouette paternelle. L'homme raconte: « La messe n'avait pas commencé depuis 20 minutes quand les bruits des tirs ont commencé. Plus tard, la porte a explosé. Un prêtre a tenté de nous rassembler au fond de l'église. Ils l'ont abattu. » (...) Il ne retournera plus à Bagdad et compte demander l'asile en France. Blessé dans le bas du dos, il a pu sortir de son lit d'hôpital et est immédiatement parti en quête d'un moyen de retrouver sa fiancée, hospitalisée à Villeneuve-Saint-Georges (94). Tous les jours, depuis le début de la semaine, des volontaires de l'association d'entraide aux minorités d'Orient (AEMO), le plus souvent d'origine irakienne, se retrouvent au centre d'hébergement de Créteil pour accompagner les rescapés rendant visite à leurs proches dans les différents hôpitaux - ils les véhiculent et jouent les interprètes. À travers ces anciens arrivants, les déracinés d'aujourd'hui tentent d'imaginer leur nouvel avenir.

AFP, le 21/12/2010

La neige, le froid, la police : l'angoisse des demandeurs d'asile à la rue

Pour Saïd, Massoud, Jawed et Daoud, quatre jeunes Afghans parmi les dizaines de demandeurs d'asile qui arpentent Paris, le retour de la neige et du froid rime avec l'angoisse de nouvelles nuits dehors, soumis à la violence de la rue et à des policiers qu'ils accusent de brutalités. « En Afghanistan, avec toutes les difficultés, vous ne verrez jamais personne à la rue. Même pour les fous, vous avez un endroit chaud », assure Daoud, 22 ans, entre indignation et incompréhension. (...) « Nous sommes dans une situation d'implosion totale », résume Pierre Henry de France terre d'asile. La France compte 21.000 places en centres d'accueil pour demandeurs d'asile, dont 17% en Ile-de-France, région qui concentre 45% de la demande d'asile, selon M. Henry. Et la « durée moyenne de procédure de 19 à 20 mois complique singulièrement les choses » ne permettant pas une rotation des places, ajoute-t-il. Le 115 du Samu Social? « Oui, on connaît », dit Daoud. « On a déjà essayé d'appeler, de 8h à 20h. On nous dit « attends » et ensuite, au bout de dix minutes d'attente ça raccroche ».

Les activités du service Europe-Etudes

Au sein du Secrétariat administratif général, le service Europe-Etudes a participé au développement de l'expertise de France terre d'asile sur les questions d'asile et d'intégration en France et en Europe. Le service a poursuivi sa mission de veille et de rédaction de notes pour la direction générale et le bureau de l'association.

Le plaidoyer européen de France terre d'asile

Cette activité s'inscrit dans des tendances à première vue contradictoires d'influence croissante du droit de l'Union européenne sur les conditions d'exercice de l'asile en France et d'enlèvement des discussions européennes sur la réforme du paquet asile. En lien avec nos partenaires européens, France terre d'asile a poursuivi son plaidoyer pour l'amélioration des textes européens en matière d'asile. En avril 2010, elle a été auditionnée par le Sénat sur les directives qualification et procédures. Elle est en contact régulier avec les parlementaires européens qui doivent se prononcer sur les propositions de refonte de la Commission européenne. Enfin, France terre d'asile a participé à la conférence ministérielle sur l'asile organisée par la présidence belge de l'Union européenne en septembre 2010 et qui a réuni des représentants des institutions européennes, des Etats membres et de la société civile.

Le Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE)

La coopération avec ECRE, un réseau de 70 organisations d'aide aux réfugiés dans 30 pays, est au cœur de l'activité européenne de France terre d'asile. France terre d'asile a pris part au groupe de travail d'ECRE sur les systèmes d'asile qui est un lieu d'échange et qui conseille le secrétariat sur ses stratégies de plaidoyer. Par ailleurs, France terre d'asile a participé à la réunion des directeurs et des présidents d'ECRE le 24 juin à Bruxelles et à l'assemblée générale qui s'est tenue à Budapest du 13 au 15 octobre. Enfin, Pierre Henry a assisté aux réunions du bureau d'ECRE en tant que représentant de la région Méditerranée.

La plate-forme des droits fondamentaux de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne

France terre d'asile est membre de la plate-forme d'échanges avec la société civile de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne depuis septembre 2008. Dans le cadre de ses activités, France terre d'asile rencontre les organisations de la Plate-forme et l'équipe de l'Agence afin de contribuer, depuis la perspective des organisations de la société civile, dans les domaines de l'asile et de la migration. En 2010, France terre d'asile a été invitée par la Commis-

sion nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), point focal national de l'Agence en France, à travailler dans la réalisation des volets français de deux études : l'une sur la perception des demandeurs d'asile sur l'accès à l'information dans la procédure d'asile et à un recours effectif, l'autre sur les crimes de haine racistes, antisémites et homophobes dans l'Union européenne.

La coopération avec les associations européennes

France terre d'asile entretient des relations étroites avec ses homologues européens par le biais d'échanges réguliers d'information et d'actions conjointes. Les directions thématiques de France terre d'asile participent ou pilotent plusieurs projets transnationaux qui permettent de renforcer l'expertise de l'association et de renforcer les liens avec nos homologues européens. Au niveau international, France terre d'asile a adhéré à la coalition internationale contre la détention (ICD) qui est un réseau d'ONG œuvrant contre le recours croissant à la rétention administrative des étrangers.

Les projets transnationaux d'amélioration de la prise en compte du genre dans les systèmes d'asile en Europe.

Le 27 avril 2010, France terre d'asile a organisé le séminaire national final du projet Exchange for Change. Ce projet, coordonné par la Commission espagnole d'aide au réfugié (CEAR) et réalisé en partenariat avec le Conseil italien pour les réfugiés (CIR) a reçu le soutien du Fonds européen pour les réfugiés (actions transnationales) et visait à améliorer la prise en compte des persécutions liées au genre dans le cadre de l'asile. Un guide pour l'amélioration de la prise en compte des persécutions liées au genre dans la demande d'asile en Europe, publié en français, italien, espagnol et anglais a été présenté à l'occasion du séminaire final en présence des partenaires.

Les actions de plaidoyer dans ce domaine seront prolongées et approfondies par le projet Gensen commencé en 2010. Ce projet vise à définir une stratégie claire pour intégrer le genre dans le régime d'asile européen commun. Le projet, toujours sous la coordination du CEAR, compte parmi ses partenaires les organisations suivantes: France terre d'asile, le CIR, Asylum Aid et le Comité Helsinki hongrois pour les droits de l'homme (HHH). Un rapport européen sur l'état de la prise en compte du genre par les législations et les pratiques nationales des systèmes d'asile en Espagne, Portugal, France, Belgique, Royaume-Uni, Suède, Italie, Malte, Hongrie et Roumanie sera publié début 2012 ainsi que des actions de formation et de sensibilisation auprès des professionnels de l'asile aux niveaux nationaux et européen.

La réinstallation

En lien avec le centre de Créteil et la direction intégration-emploi/logement, le service Europe-Etudes a activement participé au suivi de la mise en œuvre du programme de réinstallation et des opérations d'accueil de réfugiés irakiens. L'association a pris part à la réunion du groupe de travail sur la réinstallation organisée par le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et le service de l'asile du ministère de l'Immigration. Par ailleurs, France terre d'asile a participé au projet transnational sur la promotion de la coopération pratique en matière de réinstallation en Europe mis en œuvre dans dix Etats sous la coordination du HCR, de l'Organisation internationale des migrations (OIM) et la Commission catholique des migrations internationales (ICMC). Dans ce cadre, une salariée de France terre d'asile a bénéficié d'une formation sur l'accueil et l'intégration des réfugiés réinstallés. De même, une visite a été organisée à Manchester pour étudier le système d'accueil britannique. Enfin, France terre d'asile a présenté le programme français lors d'une journée d'étude sur la réinstallation organisée à Barcelone par le Commission catalane d'aide aux réfugiés.

L'Observatoire de l'intégration des réfugiés

Le service Europe-Etudes a mis en œuvre l'Observatoire de l'intégration des réfugiés financé par le Fonds européen pour les réfugiés et le ministère de l'intégration. Dans la continuité des travaux réalisés en 2009, l'Observatoire s'est attaché à analyser les différentes dimensions du processus et des politiques d'intégration au niveau local, national et européen.

Les études thématiques de l'Observatoire

Deux études ont été réalisées au cours de l'année 2010.

- La réinstallation des réfugiés : bonnes pratiques pour favoriser l'intégration

Dans la mesure où la réinstallation des réfugiés dans les pays d'accueil est permanente, la question de leur intégration s'avère fondamentale. Cependant, pour certains gouvernements, un programme de réinstallation se résume souvent au transfert et à l'accueil des personnes. Or, le succès d'un programme de réinstallation ne se mesure que si le nouvel Etat d'accueil offre des perspectives d'intégration. Chaque étape du programme de réinstallation est donc conçue pour jouer un rôle dans le processus d'intégration : sélection, orientation culturelle et préparation au voyage, accueil et accompagnement des personnes durant un certain laps de temps. Les programmes d'intégration mis en œuvre dans la société d'accueil, pour aider les personnes à accéder à l'autonomie, constituent en réalité l'étape ultime d'un processus en plusieurs phases. Alors que la France a rejoint le club des pays de réinstallation en 2008, cette étude de l'Observatoire de l'intégration des réfugiés entend identifier les facteurs favorisant l'intégration des réfugiés réinstallés ainsi que les bonnes pratiques mises en œuvre par une dizaine d'Etats tout au long de la procédure. Cette étude a été publiée en janvier 2011 dans la collection « Les cahiers du social ».

- Quelle intégration pour les mineurs isolés étrangers ?

Les mineurs isolés étrangers accueillis en France peuvent aussi être des exilés qui ont quitté leur pays par crainte de persécutions. A ce titre, ils peuvent formuler une demande d'asile et se voir reconnaître le statut de réfugié ou le béné-

ficié de la protection subsidiaire. Ce statut leur ouvre un droit au séjour et des droits sociaux ; il atteste également de la « reconnaissance » de leur histoire et de leur vulnérabilité. Il constitue donc un jalon important dans la construction d'un projet de vie en France. Cette étude de l'Observatoire se penche sur les parcours d'intégration des mineurs isolés étrangers reconnus réfugiés : quelles ont été leurs trajectoires en France, pendant et après leur prise en charge par les services de l'Aide sociale à l'enfance ? Leurs parcours se différencient-ils de ceux des mineurs isolés étrangers qui n'ont pas demandé l'asile ou n'ont pas été reconnus réfugiés ? L'étude interroge, de manière transversale, toutes les thématiques liées à l'intégration des mineurs ou anciens mineurs isolés étrangers. Cette étude a été publiée en février 2011 dans la collection « Les cahiers du social ».

Les petits déjeuners de France terre d'asile

Le service Europe-Etudes a organisé quatre rencontres publiques qui touchent à l'intégration des réfugiés.

- L'intégration des femmes réfugiées : enjeux et perspectives. Cette rencontre, organisée le 17 mars 2010, a réuni Michel Aubouin, Directeur de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté au ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, Chahla Beski-Chafiq, Directrice de l'Agence de développement des relations interculturelles pour la citoyenneté et Anne-Marie Vaillé, Vice-présidente de l'association Génération femmes d'Evry.

- La relocalisation des réfugiés : un instrument au service de la solidarité en Europe ? Cette rencontre, organisée le 22 septembre 2010, a réuni Solène Guérinot, Sociologue et chef de projet au réseau européen sur les migrations et le développement, Nathalie Martin Ndiaye, Adjointe au chef du département des réfugiés et de l'accueil des demandeurs d'asile du ministère de l'Immigration et Jordi Garcia Martinez, Administrateur à la Direction générale des affaires intérieures de la Commission européenne.

- Les réfugiés victimes de traumatisme. Cette rencontre, organisée le 27 octobre 2010, a réuni Yassaman Montazami, docteur en psychopathologie fondamentale et psychologue et Marc Vignal, psychosociologue, chargé d'études pour le réseau Samdarra.

- L'accès à l'éducation des mineurs isolés étrangers. Cette rencontre, organisée le 9 décembre 2010, a réuni Dominique Levet, conseiller pédagogique auprès de l'inspecteur d'académie de Seine-Saint-Denis, Jean-Jacques Delaunay, responsable du Service d'accueil des mineurs isolés étrangers de France terre d'asile à Caen, Pierre Sattler, directeur adjoint des Apprentis d'Auteuil et Jean-Marie Rossi, responsable du centre de formation et d'insertion professionnelle des Apprentis d'Auteuil.

La lettre de l'Observatoire de l'intégration des réfugiés

La lettre d'information bimestrielle de France terre d'asile sur l'intégration constitue un outil de sensibilisation, d'information et d'expertise. Six numéros ont été publiés au cours de l'année 2010.

La Direction des ressources humaines et de la formation (DRH-F)

→ Les événements marquants de l'année 2010

Dans un contexte de restriction budgétaire, notre association a été confrontée à des situations inédites en 2010.

Le maintien des emplois permanents

Le gouvernement a décidé en 2010 d'une baisse moyenne d'environ 10 % du financement de nos activités sur trois ans, ce qui a conduit la direction à anticiper cette mesure au niveau des ressources humaines. Cette mesure financière de crise n'est pas sans conséquence sur l'emploi à France terre d'asile, sachant que cette diminution budgétaire annoncée pourra se poursuivre dans les années à venir. Le taux d'accompagnement social et administratif actuel d'un salarié pour dix résidents est ainsi clairement remis en question.

L'orientation donnée par la Direction générale pour faire face à cette situation a été claire : sauvegarder l'emploi des salariés permanents sans envisager de plan social. Pour ce faire, nous avons été obligés dès 2010 de changer notre politique de recrutement. Nous avons choisi de recourir aux contrats à durée déterminée pour couvrir les besoins en recrutement du personnel permanent qui ne seront plus financés en 2011.

La stagnation de la valeur du point

Le second événement s'inscrit dans la même logique de rigueur budgétaire. La Direction générale de la cohésion sociale a refusé d'augmenter la valeur du point suite à l'avis négatif de la Commission nationale d'agrément des conventions collectives. Le motif invoqué est le taux d'évolution défini pour le secteur social et médico-social pour 2010 et l'impossibilité de financement par l'Etat. En effet, seule a été prise en compte l'augmentation liée à l'ancienneté.

L'élaboration d'une nouvelle grille d'évaluation du personnel

Initié en 2009, l'un des objectifs majeurs du plan formation 2010 a été de travailler avec l'encadrement à l'amélioration des perceptions et des relations de travail entre eux et les

membres de leur équipe, par une meilleure exploitation de l'entretien annuel de parcours professionnel et par l'élaboration d'une nouvelle grille d'évaluation.

Répartis en trois groupes, 28 directeurs d'établissement et chefs de service ont bénéficié d'un séminaire de trois jours, au cours desquels ils ont pu aborder avec deux consultants-formateurs, spécialistes de la question des aspects conceptuels et méthodologiques de l'entretien d'évaluation, confronter et mutualiser leurs expériences et participer à la construction du nouvel outil d'évaluation.

L'équipe de la Direction des ressources humaines et formation a été entièrement impliquée dans cette démarche, de la phase d'élaboration du cahier de charges de la formation, à l'organisation et au suivi de la formation jusqu'à la mise en place du nouvel outil. Celui-ci tient compte de la spécificité de France terre d'asile et du besoin d'exploitation des données de la nouvelle grille par la Direction des ressources humaines et de la formation. La diffusion de la nouvelle grille est prévue pour l'année 2011.

L'emploi des seniors

France terre d'asile a tenu ses engagements conformément au plan d'action relatif à l'emploi des seniors signé en 2009. Le maintien dans l'emploi des plus de 55 ans a progressé en 2010. 43 salariés étaient concernés en 2009 et 50 salariés en 2010. Au-delà de l'effet mécanique du vieillissement sur la pyramide des âges, il est à noter qu'en 2010, France terre d'asile a recruté cinq salariés âgés de 55 ans et plus.

Le logement

Notre organisme collecteur et gestionnaire de notre participation à l'effort de construction, Cilgere Action Logement, a attribué trois logements avec Locapass et un prêt d'accession à la propriété en Ile-de-France pour une dizaine de dossiers en cours pour l'année 2010.

Les élections des instances représentatives du personnel

L'enjeu portait tant sur l'élection de nouvelles équipes que sur la mise en œuvre de la réforme de la représentativité syndicale issue de la loi d'août 2008, dans le respect de l'accord 2009. Le maintien d'un Comité d'entreprise unique France terre d'asile a simplifié l'organisation des instances représentatives du personnel et a permis la mise en place d'un scrutin au siège.

Les organisations syndicales suivantes ont présenté des candidats pour élire les représentants au Comité d'entreprise et les délégués du personnel pour les collèges Cadre et Employé au scrutin du 4 novembre : la CGC-FE, la CFDT, la CGT, FO et SUD. Au premier tour, deux sièges titulaires et deux sièges suppléants du collège Cadre pour le Comité d'entreprise ont été pourvus et quatre sièges, titulaires et suppléants, du collège Cadre pour la délégation du personnel.

Un deuxième tour a dû être organisé le 26 novembre pour le collège Employé, malgré une bonne participation de ces électeurs au premier tour. Lors de ce deuxième tour, quatre titulaires et quatre suppléants au Comité d'entreprise et cinq délégués du personnel titulaires et cinq suppléants ont été élus. A l'issue des deux tours, tous les sièges ont été attribués, soit pour le Comité d'entreprise, six titulaires et six suppléants, et pour la délégation du personnel, sept titulaires et sept suppléants.

Les réunions des instances représentatives du personnel

En 2010, compte tenu des élections des institutions représentatives du personnel, les délégués du personnel et le Comité d'entreprise se sont réunis comme suit :

- Dix réunions du comité d'entreprise : 21 janvier, 19 février, 26 mars, 12 et 30 avril, 04 juin, 23 juillet, 08 septembre et 22 octobre. Pour la nouvelle équipe du Comité d'entreprise, le 17 décembre.
- Cinq réunions des délégués du personnel : le 29 avril, 11 mai, le 03 juin, le 10 septembre le 22 octobre.

Les accords d'entreprise

La direction, après négociation, a signé avec les délégués syndicaux deux avenants touchant à la rémunération des salariés. L'avenant 2010-03 porte sur la modification des intitulés de groupes du tableau de barèmes relatifs aux appointements et indemnités du personnel et l'avenant 2010-05 sur la revalorisation du point au 01 juillet 2010, non agréé par le ministère.

Par ailleurs, cette année, ont été signés les derniers avenants à la convention collective concernant la nouvelle classification des emplois :

L'avenant 2010-01 qui porte sur la classification des gestionnaires de résidence sociale ; des chargé(e) de gestion locative ; des chefs de service Niveau 1 ; des chefs de service Niveau 2 ; du chef du service paie ; du responsable du Secrétariat administratif général ; du contrôleur de gestion ; du directeur général.

L'avenant 2010-02 relatif à la classification des adjoints au directeur d'établissement ; des directeurs d'établissement* Niveau 1 ; des directeurs d'établissement* Niveau 2 ; des directeurs de département* Niveau 1 (suivi du titre du Dépar-

tement concerné) ; des directeurs de département* Niveau 2 (suivi du titre du Département concerné) ; du directeur des ressources humaines et de la formation - niveau 2.

L'avenant 2010-04 qui concerne la classification des chargés de mission (niveau 2) ; du directeur des ressources humaines et de la formation niveau 1.

La Formation

Au sein de la Direction des ressources humaines et formation, l'activité du centre de formation s'articule autour de deux axes : d'une part, la mise en œuvre du plan de formation interne, dont les actions sont définies dans le cadre de la politique de gestion des ressources humaines et qui est élaboré après diagnostic des besoins, identification des formations correspondantes et consultation du comité d'entreprise. D'autre part, la mise en œuvre, en tant que prestataire de formation, d'actions inter et intra organismes. Celles-ci s'adressent aux professionnels du secteur social, tant en interne qu'à l'extérieur de l'association, et ce, depuis treize ans.

Plan de formation interne 2010

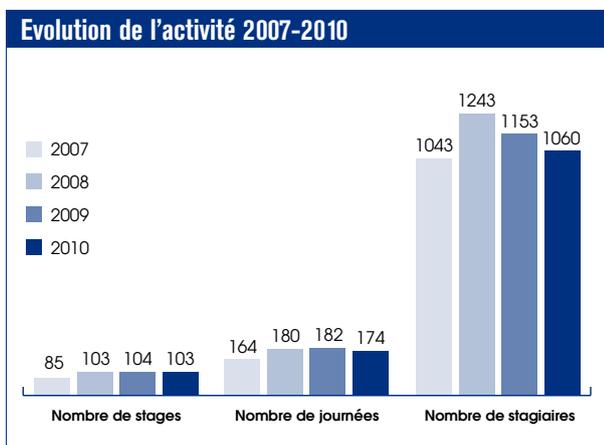
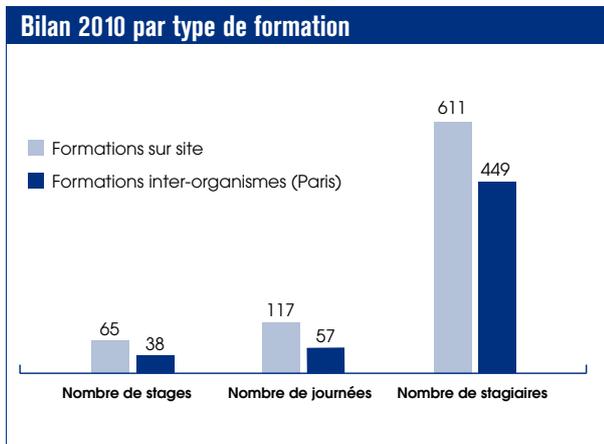
Le budget dont disposait l'association au titre du plan de formation 2010 a permis de mettre en œuvre 20 actions de formation collectives, réparties sur 29 sessions, ainsi que 24 formations individuelles. Parmi celles-ci, une dizaine de salariés (7 employés, 4 cadres) ont pu bénéficier d'un accompagnement dans le cadre d'un parcours de qualification, par le biais d'un diplôme ou d'une démarche de validation des acquis de l'expérience. Ils ont obtenu leur diplôme avec succès. Cette action de développement des compétences contribue à l'amélioration de la qualité du service rendu à l'utilisateur. Au total, 287 personnes ont pris part à des formations collectives aussi variées que l'accueil des salariés nouveaux entrants, les écrits professionnels pour les travailleurs sociaux, la conduite de réunion, l'analyse financière, la comptabilité ou encore les premiers secours.

L'action phare de 2010 a été une formation sur les entretiens annuels d'évaluation, dont ont pu bénéficier 28 cadres. Elle a permis aux stagiaires d'appréhender l'entretien annuel comme un outil de management, mais a également été l'occasion d'effectuer un travail de refonte de la grille d'évaluation.

Le centre de formation a, dans le cadre du plan de formation, dispensé six sessions de la formation pour les nouveaux entrants, ainsi que deux sessions d'un module de comptabilité destiné aux secrétaires-comptables de l'association.

Formations inter et intra-organismes

Huit nouvelles actions sont venues enrichir le catalogue de formation du centre en 2010, afin notamment, de répondre aux besoins des professionnels de l'accompagnement des migrants et des réfugiés en matière d'autonomisation des usagers, que ce soit dans le domaine de l'apprentissage linguistique que de la santé. A cela se sont ajoutées des journées d'actualité juridique portant les enjeux et l'impact du projet de



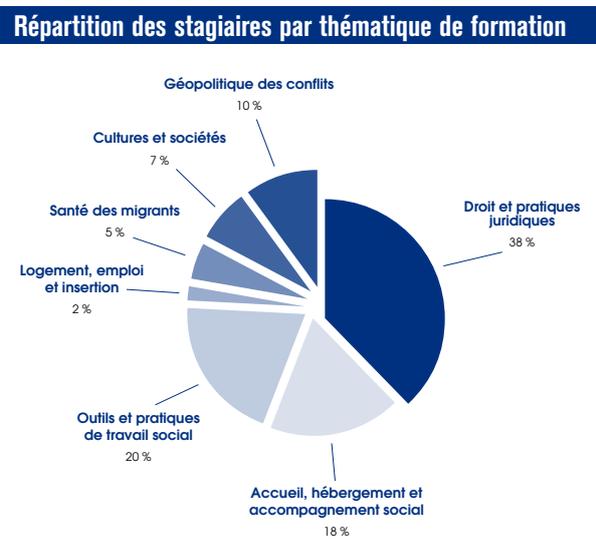
loi relatif à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité. Ces journées ont permis de former plus de 85 personnes, dont 47 extérieures à France terre d'asile.

En 2010, 103 stages ont été mis en œuvre sur un total de 174 journées, dans les locaux du centre de formation à Paris (formations inter-organismes), ainsi que sur site (formations intra-organismes). 1 060 personnes ont bénéficié des formations proposées par le centre de formation, contre 1 153 en 2009.

Que ce soit en inter-organismes ou sur site, les formations juridiques demeurent en tête dans les choix des stagiaires : au total, 402 personnes formées en 2010, dont 228 dans le cadre des formations inter-organismes. L'équipe du centre a ainsi retravaillé l'ensemble des contenus en cours d'année pour améliorer la qualité des programmes proposés : ceci a par exemple donné lieu à l'élaboration d'une formation spécifique sur le mécanisme du Règlement Dublin II et sa mise en œuvre ou encore sur l'accès à la nationalité française.

Dans le cadre des formations mises en œuvre en inter-organismes, les thématiques de l'accueil, de l'hébergement et de l'accompagnement social et des outils et pratiques du travail social ont rassemblé plus de 200 stagiaires, avec des actions portant sur le travail social en situation d'interculturalité, la médiation et la gestion des conflits, les droits des usagers et les responsabilités des professionnels du secteur social.

Sur site, le centre a dispensé des formations liées à la problématique de la prise en charge et de l'accompagnement



des mineurs isolés étrangers pour près de 60 personnes (qui viennent s'ajouter aux 38 personnes formées à Paris). L'année 2010 a également vu se développer l'action de formation à l'égard des agents de La Poste, dans le cadre de la convention qui la lie à France terre d'asile : 7 sessions ont été réalisées en Ile-de-France ainsi qu'à Bordeaux et Marseille pour près de 50 agents au total.

Que ce soit dans les formations dispensées à Paris ou sur site, 176 personnes ont été formées pour développer leurs connaissances et compétences sur les aspects socioculturels des populations accompagnées et sur la géopolitique des pays et régions dont elles sont originaires. La dernière action proposée portant sur le peuple afghan a réuni 20 participants sur deux sessions.

Journées régionales sur l'amélioration de la qualité au sein de France terre d'asile

En complément de l'activité habituelle du centre de formation, l'année 2010 a été marquée par l'organisation de trois journées régionales, destinées aux Cada ainsi qu'aux services du siège (17 février à Paris, 22 avril à Bordeaux et 21 septembre à Rouen). Au total, plus de 200 salariés ont participé à ces journées de réflexion et d'échange sur l'amélioration de la qualité à l'égard des usagers, des salariés et des bailleurs de fonds. Au-delà de représenter une opportunité de rencontre entre salariés de différents établissements, ces journées, tout comme le questionnaire qui a été diffusé en amont de chaque journée, ont permis aux salariés de faire part de leurs observations, de mutualiser un certain nombre de pratiques et de faire émerger des pistes de progrès.

L'accueil de stagiaires au sein des structures de l'association

En accueillant 25 stagiaires dans ses différentes structures, France terre d'asile peut se prévaloir d'un ancrage dans le milieu de l'enseignement supérieur pour parfaire la formation des étudiants et faire connaître ses projets en matière d'asile. La transmission des compétences et l'implication citoyenne d'aide aux réfugiés s'inscrivent dans nos missions. France terre d'asile se félicite de l'intérêt croissant des étudiants pour les valeurs, objectifs et actions portés par notre association.

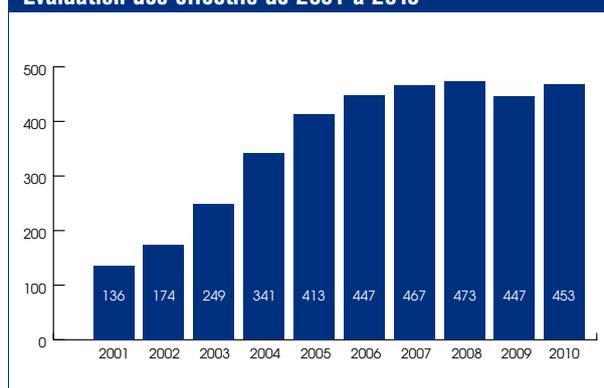
Le Personnel

Les salariés (*Effectif en ETP)

*les CDD de remplacement des salariés absents sont exclus des effectifs au 31/12/10

De nouvelles activités qui ont vu le jour en 2010 expliquent la légère augmentation des effectifs en 2010 par rapport aux effectifs de 2009.

Évaluation des effectifs de 2001 à 2010



Effectifs par tranche d'âge et par sexe

	Cadre	Employé	Ensemble
Moins de 30 ans			
Femmes	7	121	128
Hommes	0	25	25
Total	7	146	153
De 30 à 50 ans			
Femmes	18	136	154
Hommes	14	69	83
Total	32	205	237
Plus de 50 ans			
Femmes	9	18	27
Hommes	18	18	36
Total	27	36	63
Total global	66	387	453

Effectifs par type de contrat

Employé :	Cadre :
• CDI : 307	• CDI : 66
• CDD : 80	

Effectifs par catégorie

	Cadre	Employé	Ensemble
Femmes	33	276	309
Hommes	31	113	144
Total	64	389	453
% femmes	51,56 %	70,95 %	68,22 %
% hommes	48,44 %	29,05 %	31,78 %

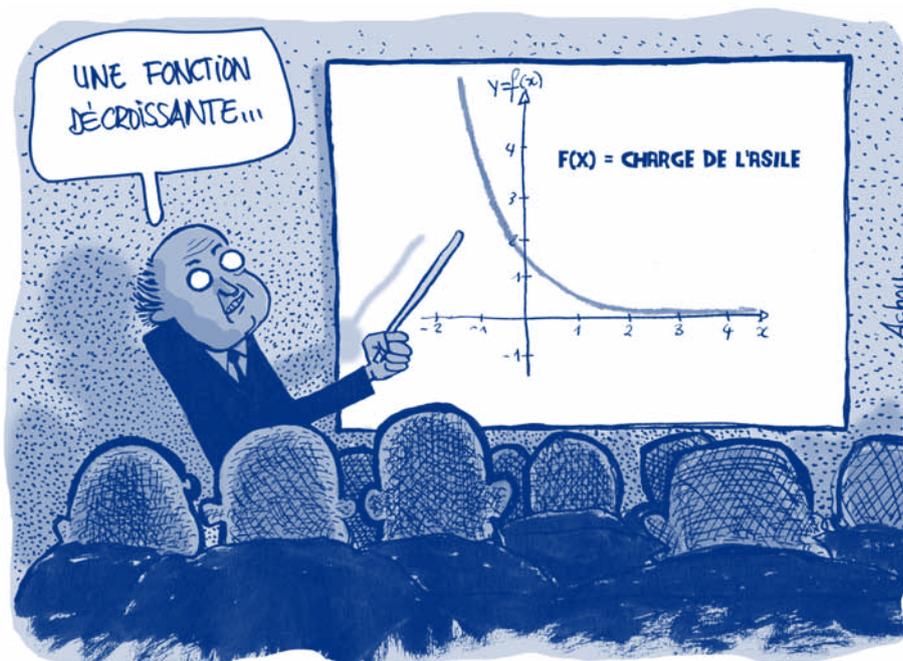
Accidents de travail

Durée	Nombre
Plus de 6 mois	1
Entre 1 mois et 6 mois	2
Moins d'1 mois	9
Total	12

Effectifs entrée et sortie						
	Cadre		Employé		Ensemble	
	entrée	sortie	entrée	sortie	entrée	sortie
Femmes	10	6	139	114	149	120
Hommes	5	11	48	37	53	48
Total	15	17	187	151	202	168

Répartition par région	
Structures Ile-de-France	Nombre salariés
75 Paris (Siège-DIEL-SASA-PLF Mineurs-Cada Paris)	153
77 Melun	10
91 Massy-Orge	21
92 Châtillon	5
93 Saint Denis - Stains	25
94 Boissy - Créteil	61
95 Sarcelles	5
Total	280
Structures Régions	Nombre salariés
PICARDIE	8
HAUTE NORMANDIE	34
BASSE NORMANDIE	29
CHAMPAGNE-ARDENNES	8
PAYS DE LA LOIRE	38
CENTRE	21
AUVERGNE	8
POITOU-CHARENTES	12
AQUITAINE	14
PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR	14
MIDI-PYRENEES	4
Total	190

(* En nombres de salariés temps plein et temps partiel)



La Direction de l'accompagnement et de l'hébergement des demandeurs d'asile (DAHA)

→ Activités de la direction en 2010

La Direction de l'accompagnement et de l'hébergement des demandeurs d'asile (Daha) pilote l'activité d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement des demandeurs d'asile. Elle a pour objectif le développement de l'expertise et des partenariats au profit des demandeurs d'asile. Elle constitue un lieu de référence pour les 28 Cda, les quatre plates-formes d'accueil et les services rattachés ainsi que pour les actions spéciales qui ont pu être menées par France terre d'asile en 2010. Elle est force de proposition en matière d'accueil des demandeurs d'asile et de procédure d'asile, et reste aussi l'interlocuteur privilégié des professionnels du secteur, associatifs ou institutionnels. En 2010, la Daha a notamment piloté le démarrage de l'activité en centre de rétention administrative à travers la création du service d'aide aux étrangers retenus (Saer) et a suivi l'activité du bureau commun d'information de France terre d'asile et du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à Calais. L'action de la direction se décline en trois pôles d'activités.

Le pôle ressource

Le pôle ressource en droit d'asile, droit des étrangers et en matière d'action sociale, est ouvert aux professionnels du secteur de l'asile. Dans ce cadre, la direction a notamment traité plus de 650 questions dont 70 % en provenance des centres France terre d'asile. Les questions portaient principalement sur la procédure d'asile, le droit des étrangers, l'accès aux droits sociaux, les missions des Cda et des plates-formes. La Daha a également piloté plus d'une vingtaine d'interventions portant sur des cas individuels devant les préfetures, l'Ofpra et l'Ofii. Elle a également alerté les institutions plus d'une quinzaine de fois concernant les pratiques locales auprès de différentes préfetures. Au

niveau national, la direction a saisi à plusieurs reprises le ministère de l'Immigration, la Banque de France ou le Pôle emploi afin d'améliorer l'accès aux droits pour les demandeurs d'asile.

Au cours de l'année 2010, six numéros du Courrier de l'asile ont été publiés avec 36 brèves juridiques. Neuf notes de veille réglementaire ont été transmises aux Cda, aux plates-formes et services de France terre d'asile.

Le pôle contrôle de la loi

Les actions de ce pôle sont principalement mises en œuvre en relation avec les activités des établissements France terre d'asile.

En 2010, la direction a finalisé une importante mise à jour de guides internes de procédures (répertoire de règles, de procédures internes et de bonnes pratiques ainsi que la mise à disposition de modèles-types et de traductions) pour les Cda et les plates-formes. En parallèle, de nouveaux outils comme le document de suivi individuel « parcours asile » ou le support unifié pour l'information collective sur l'asile à l'usage des plates-formes ont vu le jour. Outre l'édition mensuelle des indicateurs pour les Cda et le pilotage de la convention entre France terre d'asile et l'Ofii sur les plates-formes, une quinzaine d'appuis à la constitution et à la conduite de projet ont été réalisés au cours de l'année.

La direction gère également une importante base de données pour les Cda : Asylweb. En 2010, elle a piloté directement plusieurs procédures de sortie compliquée des Cda de France terre d'asile.

Le pôle capitalisation, valorisation et partenariat

Dans ce cadre, les activités de la direction s'adressent plus largement aux personnes extérieures à France terre d'asile. En 2010, trois partenariats ont été approfondis. La convention avec la Poste a été appliquée plus largement et a mené à la formation de plusieurs dizaines d'agents. Le nombre de bénéficiaires du partenariat avec le centre de santé mentale et de réadaptation de Paris de la Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN) a très sensiblement augmenté. Enfin, France terre d'asile a poursuivi la diffusion de l'outil pédagogique du HCR et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à destination des établissements scolaires. De même, le partenariat avec le HCR s'est manifesté également dans la poursuite de l'action du bureau commun à Calais.

Un nouveau partenariat a été mis en place avec la Bibliothèque publique d'information - Centre Pompidou à Paris (BPI) autour de l'orientation des étrangers – constitués majoritairement de demandeurs d'asile – fréquentant cet établissement. Ce partenariat est approfondi et reconduit en 2011. En 2010, la Doha a participé à la mise en œuvre de deux importants projets européens soutenus par le Fonds européen pour les réfugiés : le projet transnational « Dublin » sur les outils d'information mis à disposition des demandeurs d'asile réadmissibles vers un autre État membre de l'UE et prévoyant la constitution d'un système pour assurer la continuité du suivi des demandeurs d'asile ; le projet « Protect » portant sur la création de standards et d'outils européens pour la détection des victimes de tortures dans le but d'adapter la procédure d'asile à leurs traumatismes.

Au cours de cette année, la direction a initié et mené un travail de recherche sur les dysfonctionnements structurels dans la prise en charge des demandeurs d'asile en France. Elle a également travaillé en partenariat avec Forum réfugiés sur un modèle de premier accueil des demandeurs d'asile que nous souhaitons promouvoir.

→ Le service d'aide aux étrangers retenus

Le service d'aide aux étrangers retenus (Saer) est un service créé le 1^{er} janvier 2010 et placé au sein de la Doha. Constitué de huit conseillers juridiques et administratifs et de deux postes d'encadrement, il met en œuvre la mission d'aide à l'exercice effectif des droits des personnes placées en centre de rétention administrative, en application du marché passé avec le ministère de l'Immigration en décembre 2009.

Le Saer intervient dans les centres de rétention administrative de Palaiseau, Plaisir, Oissel et Coquelles. A Coquelles et à Oissel, deux conseillers sont présents six jours sur sept. A Palaiseau et à Plaisir, un conseiller intervient cinq jours sur sept. L'équipe assure ainsi une permanence physique indispensable et reçoit en entretien chaque retenu qui le souhaite. Elle délivre une information sur les droits en rétention et apporte une aide juridique aux personnes voulant contester devant les tribunaux les différentes mesures à l'origine de leur placement en rétention.

En 2010, le Saer a accompagné plus de 3 700 personnes. Il a réalisé des recours contentieux pour plus de 26 % d'entre elles et a aidé 135 personnes à déposer une demande d'asile. Dans les centres où France terre d'asile intervient, plus de 30 % des personnes retenues ont été libérées par les tribunaux et moins de 40 % ont été éloignées du territoire.

La Direction de l'intégration emploi-logement (DIEL)

→ Activités de la direction en 2010

D'un événement marquant...

2010, année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

France terre d'asile a participé aux divers événements organisés dans le cadre de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. En France, trois séminaires thématiques ont eu lieu (parcours d'insertion, accès aux droits et la citoyenneté active et gouvernance territoriale). A ceux-ci s'ajoutait le colloque européen intitulé « Réponses locales et régionales à la pauvreté et à l'exclusion sociale ». Ces événements nous ont permis d'approfondir la réflexion sur la notion de l'exclusion, la nécessaire personnalisation des contrats d'insertion et les difficultés des associations de s'adapter à la logique d'appel d'offres qui prévaut désormais dans le secteur social. Au niveau européen, nous avons eu l'occasion d'attirer l'attention sur les difficultés d'insertion au marché du travail des étrangers et plus particulièrement des bénéficiaires de la protection internationale.

... à des avancées réglementaires importantes

L'arrêté du 25 mars 1988 relatif aux conditions de séjour des personnes physiques visées à l'article R.441-1 du code de la construction et de l'habitation n'était plus d'actualité. Suite à une longue concertation, les quatre types de récépissés pouvant être attribués aux bénéficiaires d'une protection internationale figurent dans le nouvel arrêté. Ces préconisations ont été prises en compte dans le cadre de la publication d'un arrêté du 15 mars 2010.

Concernant les modalités d'accès au logement social, la réglementation en vigueur relative aux plafonds de ressources des bénéficiaires de logements HLM, issue de l'arrêté du 29 juillet 1987, impose la production d'un avis d'imposition N-2. Or, pour des raisons évidentes liées à leur arrivée récente

sur le territoire, les primo-arrivants sont souvent dans l'incapacité de produire un tel document. La direction de l'Habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP), saisie de cette problématique, a intégré un alinéa visant à mettre en place des modalités particulières de justification des ressources pour les bénéficiaires d'une protection internationale, dans l'arrêté du 14 juin 2010 relatif au formulaire de demande de logement locatif social et aux pièces justificatives fournies.

Fin 2009, nous avons sollicité la Direction de la législation fiscale afin que les propriétaires des logements loués par France terre d'asile et destinés à l'hébergement temporaire de demandeurs d'asile ou de réfugiés statutaires, puissent bénéficier des avantages fiscaux prévus par le dispositif « Scellier ». La même Direction nous avait répondu favorablement le 30 mars 2007 quant aux dispositifs fiscaux, dits « Robien-recentré » et « Borloo populaire ». Par un courrier du 8 février 2010, l'institution nous confirme que France terre d'asile peut, « *en tant qu'organisme locataire, mettre à disposition, gratuitement ou dans le cadre d'un contrat d'hébergement temporaire, les logements à des demandeurs d'asile ou à des personnes reconnues comme réfugiées par l'Opra, y compris lorsque ces logements sont meublés, sans faire perdre aux propriétaires le bénéfice de l'avantage fiscal Scellier.* »

Suite à un courrier alertant le ministre de la Jeunesse et des Solidarités actives du vide juridique existant autour de l'accès au RSA des réfugiés bénéficiaires des programmes de réinstallation, la circulaire CNAF n°2010-130 émise le 21 juillet 2010 apporte une réponse positive quant à l'ouverture rapide des droits au RSA pour ces personnes. Elle précise que les étrangers admis au titre de l'asile titulaires d'un récépissé de demande de titre de séjour portant la mention « étranger admis au séjour au titre de l'asile » d'une durée égale ou supérieure à 3 mois renouvelable ont accès au RSA.

Les projets nationaux au service de l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale

Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés - RELOREF

Avec le soutien du Fonds européen pour les réfugiés

Le projet Reloref, lancé en janvier 2004, a été soutenu en 2010 par le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration, et le Fonds européen pour les réfugiés. De 2004 à 2009, le projet a été axé principalement sur la thématique du logement. En 2010, le projet a souhaité consolider son action en matière d'accès au logement mais aussi développer des actions plus larges et notamment sur les problématiques liées à l'accès à l'emploi. Ne souhaitant pas abandonner le sigle du projet aujourd'hui connu par différents acteurs, et souhaitant mettre sur la même échelle de valeur les deux volets de l'insertion, c'est-à-dire l'emploi et le logement, le projet se décline désormais en Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés - Reloref.

Le projet Reloref s'articule autour de trois axes :

- 1) Mobiliser et gérer un parc de logement-relais afin de contribuer à la fluidité du DNA et de mettre en œuvre la logique du logement d'abord à la sortie des centres en offrant un délai supplémentaire aux ménages bénéficiaires pour renforcer et sécuriser leur parcours d'autonomisation commencé en Cada dans le cadre du programme globale d'animation et d'autonomisation (PGAA) ;
- 2) Favoriser l'accès à l'emploi et au logement par la sensibilisation des acteurs du logement et de l'emploi sur la spécificité du public bénéficiaire d'une protection internationale, par la participation à l'élaboration des dispositifs et politiques publiques et par le développement de partenariats avec des acteurs de l'emploi et du logement notamment ceux dans le parc privé ;
- 3) Capitaliser et diffuser une expertise auprès des acteurs de l'asile et de l'intégration afin de leur fournir une information sur toutes les questions relatives au logement et à l'emploi des publics-cibles et d'élaborer des outils pédagogiques et techniques sur les thématiques de l'emploi et du logement.

Principaux résultats 2010 :

- En 2010, 1 195 personnes soit 365 ménages ont bénéficié du projet. Près des trois-quarts ont été hébergés en logements-relais.
- En 2010, 233 ménages soit 783 personnes ont accédé à un logement pérenne (bail direct, bail glissant, accession à la propriété).
- L'objectif consistant en la mobilisation de 140 logements a été dépassé de 76 % : 246 logements mobilisés en 2010 dont 225 logements pérennes soit 92 %, 13 nouveaux logements-relais soit 5 % et 8 logements en bail glissant soit 3 %.
 - Au 31 décembre 2010, le parc de logement-relais est composé de 118 logements (soit 577 places).
 - En 2010, 248 ménages, hébergés en logement-relais, ont bénéficié d'un accompagnement global dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur parcours d'intégration.
 - 53 % des ménages hébergés en logement-relais sont sortis en 2010 avec un emploi.

- 13 FAQ /fiches expériences/notes de veille réglementaire (SIAO/AVDL) ont été mises en ligne.
- Appui juridique et technique (DALO, rapports locatifs, expulsion locatives...) et élaboration du Guide de l'accompagnement vers l'autonomie et réalisation de diagnostics territoriaux sur l'ensemble de la France métropolitaine qui seront diffusés en 2011.
- Animation de 4 journées d'échanges des pratiques qui ont réuni 71 chargés d'insertion.
- Organisation de 3 rencontres sous la forme de petits-déjeuners sur le DALO, les discriminations à l'emploi et au logement ou encore les métiers sous tension et accès à l'emploi des primo-arrivants.

Quelques événements à retenir :

- Signature d'une convention avec Interassurances afin de prendre en charge la 1^{ère} année de cotisation de la garantie des risques locatifs (GRL) pour tout bail signé par un ménage réfugié ;
- Renouvellement des conventions nationales avec l'Unpi, la Fnaim et la Fapil axées principalement sur des actions de communication et de formations et renouvellement de la convention avec la fédération des Pact avec, pour nouveauté, un objectif de prospection de 35 logements avec rémunération pour tout bail signé par un ménage réfugié ;
- Signature d'une nouvelle convention avec Habitat et Développement avec un objectif de 10 à 15 logements avec rémunération pour tout bail signé par un ménage réfugié ;
- Signature en cours de conventions nationales et régionales avec des acteurs de l'insertion par l'Activité Economique (Les Jardins de Cocagne, l'Union régionale des entreprises d'insertion d'Ile-de-France, le Coorace Ile-de-France) ;

Réseau pour l'intégration des réinstallés

Avec le soutien du Fonds européen pour les réfugiés

Créé en janvier 2010, deux ans après la signature des accords de réinstallation entre la France et le HCR, le Réseau pour l'intégration des réinstallés bénéficie du soutien du Fonds européen pour les réfugiés, du ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration, de la Direction régionale pour l'hébergement et le logement Ile-de-France (Unités territoriales de Paris et du Val-de-Marne) et de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations des Deux-Sèvres. Le Réseau pour l'intégration des réinstallés a pour finalité de permettre à toutes les personnes accueillies d'élaborer et de réaliser un projet d'autonomie personnalisé par l'accès au logement et à l'emploi associé à une meilleure appréhension de leur environnement social, de leurs droits, de leurs devoirs et des codes culturels du pays d'accueil.

Pour y parvenir, le Réseau pour l'intégration des réinstallés s'est défini plusieurs objectifs :

- Proposer aux bénéficiaires une offre d'hébergement temporaire adaptée, à travers notamment la mobilisation de mesures ALT, sur 3 territoires d'intervention et selon une procédure d'orientation prédéfinie avec l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii).
- Mettre en place un parcours global d'autonomisation à travers un accompagnement spécifique du public réfugié statutaire issu des programmes de réinstallation.
- Contribuer à l'intégration du public, à travers le développe-

ment de partenariats spécifiques, et rendre visible la portée du projet en participant aux diverses instances institutionnelles et associatives.

Principaux résultats 2010 :

- 17 logements ont été mobilisés en 2010 à destination des réfugiés bénéficiaires des programmes de réinstallation, sur 3 territoires d'intervention (Paris, Val-de-Marne et Deux-Sèvres).
- En 2010, 82 personnes soit 19 ménages ont été accompagnées.
- Au 31 décembre 2010, la durée moyenne d'occupation est de 7,7 mois soit un total de 19 169 nuitées.
- 25 % des familles sorties au 31 décembre, soit 5 ménages (16 personnes), dont 80 % ont accédé à un logement pérenne.
- 1 sortie dans le parc privé réalisée à l'aide de la GRL (convention de partenariat avec InterAssurances) ; 2 sorties dans le parc public en bail glissant ; 1 sortie dans le parc public (HLM classique) en bail direct ; 1 famille a bénéficié d'un hébergement adapté.
- 1 personne a réalisé un parcours mobilité géographique.
 - 3 personnes ont signé un contrat de travail au 31 décembre 2010 : 1 CDI à temps complet (électricité) et 2 CDI à temps partiel (restauration rapide/pharmacie) et 1 CDD de moins de 6 mois (dans la restauration).
 - 68 % des adultes suivent une formation linguistique ou qualifiante ou pré-qualifiante avec FLE ou préparent un diplôme : 29 personnes suivent ou ont suivi des cours de FLE, 3 personnes sont en formation pré-qualifiante ou qualifiante et 6 personnes sont inscrites à des diplômes universitaires.
 - Une progression de 16 % des bénéficiaires dans leur niveau de langue (passage du niveau A à B ou C).
 - 96 % des usagers ont signé leurs CAI.
 - 11 ateliers collectifs portant sur l'accès au logement et à l'emploi, pour un total de 28h, à destination de 84 personnes bénéficiaires ont été organisés en 2010.
 - Signature de 2 conventions de partenariat avec le Pact 93 (mobilisation de logements en bail direct à France terre d'asile et captation de logements loués en bail direct aux réfugiés réinstallés).
 - Elaboration d'un support pédagogique bilingue, sous forme d'un carnet de bord, portant sur l'accès au logement, traduit en 3 langues (arabe, russe et anglais).

Quelques évènements à retenir :

- Le Réseau a participé au groupe de travail sur la réinstallation sous le pilotage du ministère de l'Immigration, de l'identité nationale et du développement solidaire et le HCR en date du 28 mai 2010, avec le service de l'asile, le ministère des Affaires étrangères, l'Ofii, l'Ofpra, l'OIM et Forum réfugiés. De nombreux échanges ont porté notamment sur la nécessité de renforcer l'information préalable des bénéficiaires sur les conditions d'accueil, et le suivi dans le cadre de l'enquête Elipa commandité par le ministère, à laquelle le Réseau des réinstallés sera associé en fournissant les contacts nécessaires afin que des bénéficiaires du projet puissent faire partie du panel.
- Le Réseau pour l'intégration des réinstallés s'est inscrit

dans la démarche initiée par l'Organisation internationale des migrations (OIM), le HCR et la Commission internationale catholique sur les migrations (ICMC), relative à la promotion de la coopération pratique entre les Etats membres dans le domaine de la réinstallation. Ce projet, soutenu par le Fonds européen pour les réfugiés, vise à accroître les capacités de réinstallation des dix pays européens par l'amélioration des échanges et de la coopération opérationnelle. France terre d'asile est le partenaire français du projet avec Forum réfugiés et le ministère de l'Immigration.

Plate-forme francilienne de promotion de l'insertion par la mobilité - PRIM

Programme Clef de France « un emploi, un logement par la mobilité géographique »

Avec le soutien du Fonds européen pour les réfugiés

Créée en 2007 grâce au soutien du Fonds européen pour les réfugiés, de la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale du Val-de-Marne et du Conseil régional Île-de-France, la Plate-forme francilienne de promotion de l'insertion par la mobilité géographique (Prim) mène le programme clef de France qui vise à construire, pour un public d'étrangers, primo-arrivants, réfugiés statutaires, des parcours d'insertion sociale et professionnelle en recourant à la mobilité géographique. Il vise également à accompagner la professionnalisation des chargés d'insertion dans ce domaine et notamment ceux du CPH de Créteil.

Principaux résultats :

- 42 ateliers de sensibilisation à la mobilité géographique à destination de 293 personnes réfugiées statutaires ou bénéficiaires de la protection subsidiaire ont été organisés en 2010.
- 625 personnes (soit 218 ménages) ont été accompagnées dans leur projet mobilité.
- 291 personnes (soit 104 ménages) se sont installées dans une autre région française et ont ainsi accédé à la stabilité à travers une entrée emploi, formation ou logement.
- Les régions d'installation sont variées mais l'on note une très forte représentation des régions Pays-de-la-Loire et Rhône-Alpes.
- Un répertoire des diagnostics territoriaux en matière d'emploi et de logement sur l'ensemble des régions de la France métropolitaine a été réalisé dans le cadre d'un travail de mise en commun avec le projet national Reloref. Ce répertoire sera diffusé en 2011 sous la forme d'un CD-Rom.
- Deux supports pédagogiques ont été réalisés en 2010 : le carnet de bord et le mémo de l'atelier mobilité. Le carnet de bord permet à l'utilisateur de connaître précisément les démarches qu'il doit entreprendre entre chaque rendez-vous avec son conseiller référent et suivre l'évolution de son projet. Il peut également répertorier les contacts établis lors de son accompagnement. Les données figurant dans le mémo de l'atelier mobilité ont été réactualisées et complétées.
- En 2010, quatre réunions d'échanges des pratiques rassemblant le réseau insertion de France terre d'asile ont été organisées conjointement par la plate-forme Prim et

le projet Reloref. Ces rencontres entre professionnels de l'insertion ont permis d'échanger sur des thèmes variés liés à l'insertion mais également de travailler sur les diagnostics territoriaux. Sur le 2nd semestre, des partenaires externes (comité d'aide aux intellectuels réfugiés (CAIR), ENIC-NARIC et le Comité national de coordination et d'évaluation des GEIQ) ont été invités à venir échanger avec le réseau.

Quelques évènements à retenir :

- Participation à la 3^{ème} Université européenne de l'accueil de nouvelles populations à Clermont-Ferrand les 16, 17 et 18 juin 2010. Le thème principal de cette édition 2010 était le suivant : « Changement de société, nouvelles mobilités : construire les nouveaux territoires ».
- Intervention lors de la conférence *Cities of Migration* les 03 et 04 octobre 2010 à La Haye (Pays-Bas). Cette conférence avait pour but de rassembler les représentants des villes, des employeurs locaux, les experts et le secteur associatif afin de discuter, échanger et partager sur leurs expériences liées à l'accueil des nouvelles populations.

Programme mixité & équilibre des territoires par l'intégration socioprofessionnelle - METIS

La mise en place de ce programme est née d'un partenariat entre la Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté (DAIC) - ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) et de France terre d'asile.

Le programme Metis est une expérimentation qui a démarré en septembre 2009. Cette expérimentation est une déclinaison du programme Clef de France : un emploi, un logement par la mobilité menée par la plate-forme francilienne de promotion de l'insertion par la mobilité géographique (Prim). Le programme Metis est dédié exclusivement aux primo-arrivants titulaires d'un titre de séjour (hors réfugiés statutaires), signataires du contrat d'accueil et d'intégration et résidant en Ile-de-France. Il vise à la mise en œuvre de parcours individuels d'intégration par le recours à la mobilité géographique à destination des primo-arrivants en développant une prestation d'accueil, d'information, de diagnostic et d'accompagnement à l'insertion par le logement et par l'emploi principalement dans quatre secteurs d'activité : propreté, sécurité, aide à la personne et restauration. L'expérimentation a été clôturée le 31 décembre 2010 avec un taux de réalisation de l'objectif initial de 95 %.

Nombre de personnes accompagnées :

89 personnes, soit 36 ménages, ont été accompagnées dans leur projet de mobilité géographique. 34 personnes, soit 16 ménages, sont effectivement installées sur un nouveau territoire.

Type d'entrées des parcours aboutis :

Pour mener à bien un projet mobilité, nous adaptons l'accompagnement aux besoins du ménage en prenant en compte différents éléments tels que la situation face au logement, à l'emploi, aux ressources avec les opportunités des territoires potentiels d'accueil. Pour cela, nous distinguons trois types d'entrées sur le ter-

ritoire :

- entrée emploi,
- entrée logement/hébergement,
- entrée formation.

Entrées logement/hébergement :

88 % dont 31 % dans le parc privé

Entrées emploi :

6 %

Entrées formation :

6 %

Secteurs d'activité :

Secteurs dits sous tensions, à savoir la propreté, les services à la personne, la sécurité ou encore l'hôtellerie-restauration.

Evènements majeurs de l'année liés au projet :

Animation d'une session de formation au programme Métis le 20 mai 2010 à destination des auditeurs et assistants sociaux et du Responsable du bureau d'accueil de la plate-forme Ofii de Créteil (ouverte depuis janvier 2010).

Principaux partenariats liés au projet :

Des rencontres ont été organisées dans plusieurs régions avec des partenaires : Ain (Dynacité, association AIRE, Prestige Service, association Tremplin), Châteauroux (Scalis), Paris (PSA Chemin Vert).

Des réunions transversales d'échange des pratiques ont été mises en place où sont intervenus notamment le Comité d'aide aux intellectuels réfugiés (CAIR), le centre ENIC-NARIC et le Comité national de coordination et d'évaluation des GEIQ.

La Direction de la protection des mineurs isolés étrangers (DPMIE)

→ Activités de la direction en 2010

L'appui aux structures d'accueil des mineurs isolés étrangers

La Direction de la protection des mineurs isolés étrangers (DPMIE) coordonne les activités de trois structures d'accueil des mineurs isolés étrangers : la Maison du jeune réfugié et le dispositif parisien d'accueil (75), le Centre d'accueil des mineurs isolés demandeurs d'asile (Caomida) Stéphane Hessel de Boissy-Saint-Léger (94), et le Service d'accueil pour mineurs isolés étrangers (Samie) de Caen (14). Ce soutien se concrétise par différents contacts au quotidien, auxquels s'ajoutent les réunions bimensuelles avec chaque équipe de direction, et les réunions mensuelles rassemblant l'ensemble de la Direction pour favoriser l'information, l'échange, la réflexion et l'analyse de l'activité, au travers des tableaux d'activités et des notes d'actualités.

La DPMIE participe aux rencontres avec les autorités de tutelles de l'Etat, les départements, et le secteur associatif. A ce titre, elle est représentée au sein de plusieurs groupes de travail, et sollicitée pour intervenir dans différentes formations.

Echanges et plaidoyer à l'échelle nationale

Outre ses activités de coordination, la DPMIE s'implique dans l'approfondissement de la connaissance de la problématique des mineurs isolés étrangers en France et dans la sensibilisation des différents acteurs. La Direction a ainsi été auditionnée, en 2010, par la sénatrice Isabelle Debré, dans le cadre de son rapport parlementaire sur les mineurs isolés étrangers. France terre d'asile a ensuite organisé, après la remise de ce rapport au Premier ministre, un petit-déjeuner-débat en présence d'Isabelle Debré pour échanger sur les conclusions de ce travail. Un second petit-déjeuner a été organisé en décembre 2010 sur la question de l'accès à l'éducation des mineurs isolés étrangers. Au cours de l'année 2010, la DPMIE a poursuivi son implication dans le réseau InfoMIE, a créé un lien avec le Réseau euro-méditerranéen pour la protection des mineurs isolés (Remi), et a poursuivi le développement de ses relations avec les Conseils généraux, en particulier le Pas-de-Calais et la Somme.

Le développement d'une expertise à l'échelle européenne

Dans le cadre d'un projet soutenu par l'Union européenne, la DPMIE a coordonné une étude comparative sur l'accueil et la prise en charge des mineurs isolés étrangers dans huit pays européens, en partenariat avec le Conseil italien pour les réfugiés et l'ONG grecque I-RED. Le rapport final de cette étude, qui met en avant d'importants besoins d'harmonisation entre les Etats, a été rendu public en décembre 2010. La synthèse de cette recherche a été traduite et publiée en quatre langues. Les conclusions de l'étude européenne ont été largement diffusées lors de deux colloques européens. Le premier, organisé à Strasbourg le 20 octobre 2010, en partenariat avec le Conseil de l'Europe, a réuni plus de 300 participants. Le second a eu lieu à Rome le 17 décembre 2010. Ces deux événements ont permis de réunir un grand nombre d'experts européens sur le sujet, d'approfondir la connaissance de la situation dans les différents Etats et de diffuser les propositions de France terre d'asile pour une meilleure protection des mineurs isolés étrangers au sein de l'Union européenne.

Les activités européennes de la DPMIE se sont également élargies avec la participation à plusieurs séminaires et ateliers, notamment aux travaux du Conseil de l'Europe sur les projets de vie des mineurs isolés étrangers, et avec la rencontre des cabinets de la Commissaire européenne aux Affaires intérieures et de la Commissaire européenne responsable de la Justice, des affaires intérieures et de la citoyenneté. En 2011, l'expertise européenne de la DPMIE sera encore enrichie, avec la coordination d'un projet transnational sur le droit d'asile des mineurs isolés.

→ La DPMIE coordonne les activités de trois structures d'accueil des mineurs isolés étrangers :

- La Maison du jeune réfugié (page 75)
- Le Centre d'accueil et d'orientation des mineurs isolés demandeurs d'asile (page 88)
- Le Service d'accueil pour mineurs isolés étrangers (page 50)



II. L'ACTION DE FRANCE TERRE D'ASILE SUR LE TERRAIN

24 DORDOGNE

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Périgueux

Cada de Périgueux

27, rue Font Claude - 24000 PERIGUEUX

- Nombre total de places Cada dans le département : **99**
- Date d'ouverture du Cada : **23 septembre 2002**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée et répartie sur 2 sites : agglomération de Périgueux et ville de Bergerac**
- Extension au cours de l'année : **10 places**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **99 places**
- Nombre de personnes accueillies durant l'année 2010 : **161**
- Nombre de personnes entrées : **61 dont 6 naissances**
- Nombre de personnes sorties : **51**
- Taux d'occupation du Cada : **99,12 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,62**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **6 statuts de réfugié et 2 protections subsidiaires**
- Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : **11,76 %**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **42 %**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Russie :	3 familles soit 15 personnes et 1 isolé
Géorgie :	2 familles soit 8 personnes
Albanie :	1 famille soit 6 personnes
Palestine :	1 famille soit 6 personnes
Azerbaïdjan :	1 famille soit 4 personnes

Evénements majeurs de l'année

La réunion annuelle, en février, de l'équipe « aide au dossier » du Cada avec le personnel du service des étrangers de la Préfecture a permis de faire un point de la situation quant aux échanges entre les deux organismes (réglementation, contraintes, modalités etc.) et d'avoir un aperçu de la mise en place localement de la réforme générale des services (ex: budget du Cada).

A l'occasion de l'extension accordée de dix places, les échanges avec les bailleurs publics de l'agglomération de Périgueux ont permis de la part de ceux-ci une précieuse réactivité pour l'attribution de deux logements favorisant ainsi leur rapide aménagement et l'accueil de deux familles au début du mois de juillet.

Participation émue de familles arméniennes en particulier le 5 mai à Saint-Chamassy aux cérémonies et concert (par le groupe Naregatsi de Tbilissi) organisés à la mémoire du vice-amiral Louis Dartige du Fournet qui, à la tête de son escadre de la Marine nationale en Méditerranée, effectua le sauvetage de plus de quatre mille arméniens lors du génocide du début du 20^e siècle.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

L'incitation à la participation à plusieurs ateliers proposés aux adultes soutenus pour acquérir, à travers l'enseignement du FLE, la clé n° 1 de l'intégration est toujours active : au sein d'associations locales (à Chamiers, à Périgueux, à Boulazac, à Bergerac), avec l'appui de bénévoles au Cada ou à domicile et au cours d'ateliers animés par l'équipe FLE du Cada. Cette année encore, les nombreux succès pour l'obtention du DILF ont récompensé les usagers qui se sont investis auprès de ces acteurs variés de l'enseignement de notre langue : deux diplômés du niveau au dessus, le DELF, ont même été accordés à un père de famille albanais et à un isolé d'Angola.

Présence toujours active et généreuse des familles du Cada dans le cadre de divers bénévoles individuels (pour les Restos du cœur, la Croix rouge, Emmaüs, le Secours catholique, le Secours populaire, la Banque alimentaire, Saint Vincent de Paul, les centres de loisirs et cantines de l'Aol, etc.) et lors de rendez-vous où ils œuvrent, par la tenue de stands, à une meilleure connaissance du réfugié et de l'association : fêtes de quartier, forums d'associations, téléthon, marchés de Noël, carnaval.

La rencontre avec l'équipe de l'institut socio-éducatif Tourny de Périgueux, qui héberge des mineurs isolés demandeurs d'asile, illustre l'intérêt que des partenaires témoignent à France terre d'asile, en particulier dans ce secteur très sensible : constat confirmé par l'invitation à rejoindre le groupe de travail sur « les états généraux pour l'enfance » qui rassemble un collectif national au sein duquel est présente la DPMIE.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **8 ménages soit 29 réfugiés**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés : **1 ménage soit 5 bénéficiaires**
- Nombre de réfugiés sortis : **7 ménages soit 24 personnes dont 11 mineurs**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : **0**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **4,8 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **7 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **3 ménages vers le logement public (HLM) et 1 ménage vers le logement privé (libre)**
- Temporaire : **1 ménage vers CHRS, 1 ménage vers CPH et 1 ménage en hébergement chez un tiers**

Vers l'emploi

- **4 personnes ont accédé à un emploi**
- Type de contrat : **2 contrats d'accompagnement vers l'emploi (CAE) et 2 CCD de moins de 6 mois**
- Secteurs d'activité : **entretien et viticulture**

Vers une formation

- 3 personnes ont accédé à une formation
- Formation qualifiante : 1 en BTP et 1 en attente de BTP
- Formation linguistique : 1 en attente de formation FLE

- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : 3
- Accès aux droits sociaux : 3

Événements majeurs de l'année

Rencontre en septembre à Bergerac avec la DDCSPP et la direction de l'office public « Périgord Habitat » afin d'améliorer l'accès aux logements de cet organisme pour les réfugiés et titulaires de la protection subsidiaire de l'antenne du Cada : les délais pour l'admission en appartement de cet office se situant alors de 6 à 8 mois, le bailleur public a convenu d'améliorer ce handicap par des rencontres périodiques pour faire des points de situation et des projections réciproques.

Principales activités réalisées liées à l'insertion

Participation nombreuse et intéressée des usagers du Cada au Forum Emploi des 14 et 15 avril organisé par la Maison de l'emploi. Les familles ont pu évaluer les difficultés d'emploi en Dordogne et s'informer sur les secteurs les plus favorables à l'embauche. Cette expérience les a convaincus de l'importance de l'assiduité aux cours FLE et leur a permis de réfléchir sur les opportunités de la mobilité, pour lesquelles PRIM constitue un conseiller averti.

Principaux partenariats liés à l'insertion

En matière d'insertion professionnelle, la Maison de l'emploi organise des soirées thématiques sur l'emploi en Aquitaine, alors que les CHRS et les structures d'insertion peuvent accueillir quelques candidats. Le dialogue fructueux avec les bailleurs publics de l'agglomération de Périgueux favorise l'accès parfois difficile, mais dans les délais, à un logement.

RELOREF

- Nombre de logements-relais : 1 logement dans le parc public
- Nombre de ménages ayant bénéficié des logements-relais : 2 ménages, soit 2 familles de 3 personnes
- Nombre de ménages sortis des logements-relais : 1 ménage, soit 3 personnes
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : 7,5 mois
- En logement-relais, sont accueillis les ménages : les ménages du Cada de Périgueux et d'autres Cada de France terre d'asile (Bègles, Angers, Vendôme).

Type de sortie

Vers le logement

- 1 ménage
- Pérenne : 0
- Temporaire : hébergement chez un tiers

- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : 3 personnes (1 famille)
- Accès aux droits sociaux : au moment de la sortie, l'accès aux droits était assuré

Événements majeurs de l'année

Une fois encore, il n'y avait pas de famille de réfugiés ou avec protection subsidiaire au moment où s'est libéré le logement ALT : cette année après Bègles en 2008 et Angers en 2009, c'est le Cada de Vendôme qui a mis en route pour la Dordogne une famille acquise à la mobilité pour son insertion.

Principales activités réalisées liées au dispositif

Début du cycle de visites de sites d'emploi, de rencontres avec des secteurs variés : l'entreprise « La Tresse » spécialisée dans le tri et le recyclage de vêtements, a fait visiter aux usagers son installation et est venue au Cada informer les familles sur les modalités d'embauche dans sa structure et les règles de base régissant le travail en France.

Principaux partenariats liés au dispositif

Les bailleurs publics locaux et les diverses entreprises et associations d'insertion constituent, en particulier en cette période de crise affectant aussi la Dordogne, des partenaires importants pour l'insertion des usagers titulaires d'une protection internationale.

33 GIRONDE

→ ACCUEIL ET HÉBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Bègles

Cada de Bègles

157, cours Victor Hugo - 33130 BÈGLES

- Nombre total de places Cada dans le département : 327
- Date d'ouverture du Cada : 1er novembre 2006
- Modalité d'hébergement : structure éclatée
- Capacité agréée au 31/12/2010 : 50 places
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2010 : 79 personnes
- Nombre de personnes entrées : 30
- Nombre de personnes sorties : 30
- Taux d'occupation du Cada : 97,56 %
- Taux de rotation sur l'année : 1,58
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : 3 statuts de réfugiés soit 1 dossier
- Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : 0 %
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : 6,25 %

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Kosovo :	2 familles
Azerbaïdjan :	1 famille et 2 isolés
Russie :	1 famille
Biélorussie :	1 famille
Arménie :	1 famille

Événements majeurs de l'année

Le Cada a participé à plusieurs événements qui se sont déroulés dans la région. Le Cada a ainsi participé au colloque de l'Institut de défense des étrangers, à la journée mondiale des réfugiés et au Téléthon. Ces occasions ont permis au Cada de se rapprocher des différents partenaires locaux et d'informer ces acteurs sur la demande d'asile, les contraintes et les difficultés que peuvent rencontrer les demandeurs d'asile et de faire connaître les activités du Cada.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

Le programme global d'animation et d'autonomisation du Cada de la Gironde s'articule autour de trois axes. Le conseil de vie Sociale et il concerne particulièrement les femmes et s'oriente généralement sur des sujets de la vie quotidienne en Cada et hors Cada. Le Cada propose également des ateliers thématiques portant sur différents sujets tels que l'organisation administrative de la France, l'information sur l'alimentation, la santé, la sécurité, l'informatique. Le Cada propose enfin des cours de français langue étrangère pour les adultes et des cours de soutien scolaire pour les enfants.

Principaux partenariats liés à l'insertion

Le projet « Color » a été mené en partenariat avec les autres Cada du département. Le projet « Color » (Coopération logement réfugiés) est une action expérimentale dont l'objectif est de favoriser l'accès au logement des réfugiés sortant des trois Cada implantés en Gironde (Adoma, Cos, FTDA).

La finalité recherchée est d'améliorer localement la fluidité du dispositif d'accueil en Cada et de renforcer le partenariat existant entre les trois structures par une mutualisation des moyens et un *modus operandi* commun.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **2 ménages soit 6 personnes (4 adultes et 2 enfants)**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés : **0**
- Nombre de réfugiés sortis : **2 ménages soit 6 personnes (4 adultes et 2 enfants)**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : **0**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **10,9 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **2 sorties vers un logement**
- Pérenne : **1 logement HLM (contingent préfectoral) et un logement chez un tiers**
- Temporaire : **0**
- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **0**
- Accès aux droits sociaux : **2 ménages soit 6 personnes (4 adultes et 2 enfants)**

Principales activités réalisées liées à l'insertion

Divers ateliers comme la recherche d'emploi, la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation ont été organisés au Cada durant l'année 2010.

15 CANTAL

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada d'Aurillac

Cada d'Aurillac

15bis, avenue des Volontaires - 15000 AURILLAC

- Nombre total de places Cada dans le département : **50**
- Date d'ouverture du Cada : **1er novembre 2002**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **50 places**
- Nombre de personnes accueillies durant l'année 2010 : **98**
- Nombre de personnes entrées : **46**
- Nombre de personnes sorties : **51**
- Taux d'occupation du Cada : **97,81 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,96**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **18 décisions positives dont 6 protections subsidiaires soit 9 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : **0**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **42,86 %**
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Arménie :	1 famille
Russie :	2 familles
Albanie :	1 famille
Azerbaïdjan :	1 famille et 1 isolé
Kosovo :	6 familles

Evénements majeurs de l'année

1. Semaine Interculturelle : « Tombez les masques » pour mieux se connaître, se comprendre et accepter ses différences, tel est l'objectif de l'animation qui a été réalisée par l'Espace culture multimédia de la médiathèque en partenariat avec l'un des principaux centre social de la ville d'Aurillac et le Cada. Plusieurs ateliers ont rassemblé une dizaine d'enfants de 7 à 12 ans de plusieurs origines ou nationalités. Le but était de réaliser un DVD traitant de la différence culturelle, intitulé « Tombez les masques ». Un melting-pot culturel à retrouver dans le film réalisé à cette occasion sur le site de la communauté d'agglomération du bassin aurillacois.

2. Le 3^{ème} Forum de la vie associative et de la fête du sport a permis de mieux faire connaître le travail du Cada, d'informer et de sensibiliser le public sur les actions menées par France terre d'asile au niveau départemental et national grâce notamment aux diverses publications et aux nouveaux supports d'information très appréciés du public.

3. Le Cada a participé au Noël de partage avec l'aide de l'Amicale laïque d'Arpajon/Cère, entre les enfants d'un groupe scolaire d'une commune proche d'Aurillac et les 25 enfants des familles résidentes du Cada. Au programme, une mise en bouche musicale, un échange de cadeaux per-

sonnalisés entre les enfants et une dégustation de la traditionnelle bûche et quelques friandises. L'adjoint au maire de cette commune s'est dit heureux de ce partenariat de plus de 6 ans qui démontre à tous ceux et à toutes celles qui en doutaient encore, que l'on peut échanger, mieux se connaître et s'apprécier.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

1. Le Cada a mis en place des ateliers « vie quotidienne et familiale » qui abordent les sujets tels que l'alimentation, l'activité physique, la nutrition, le sommeil et l'hygiène, les accidents domestiques, la vaccination. Ces ateliers permettent d'insister sur l'importance de la prévention pour la santé.

2. Les cours de FLE permettent aux résidents d'apprendre à communiquer dans les situations courantes de la vie quotidienne, par exemple être en mesure de compléter des documents administratifs.

3. Le Cada a organisé des ateliers « bien-être et danse » pour les femmes du centre. Cette activité permet aux femmes de se réserver du temps pour elles, ce qui leur permet de sortir de leurs préoccupations quotidiennes.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **30 personnes soit 11 ménages**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés : **1 ménage soit 6 personnes (2 adultes et 4 enfant)**
- Nombre de réfugiés sortis : **3 ménages soit 12 personnes (6 adultes et 6 enfants)**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : **1 ménage soit 6 personnes (2 adultes et 4 enfants)**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **49 jours**

Type de sortie

Vers le logement

- **4 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **1 logement dans le parc public (contingent préfectoral) et 2 logements dans le parc privé (conventionnés)**
- Temporaire : **1 logement temporaire ALT**

Vers l'emploi

- **1 personne**
- Type de contrat : **CDI contrat de chantier**
- Secteurs d'activité : **BTP**

Vers une formation

- **7 personnes**
- Formation linguistique : **7 personnes ont obtenu une formation FLE**
- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **16 personnes**
- Accès aux droits sociaux : **4 ménages**

Événements majeurs de l'année

1. La journée portes ouvertes de l'AFPA a permis aux résidents du Cada de découvrir l'ensemble des formations qualifiantes proposées dans le département et au niveau national. Elle a donné aux résidents la possibilité de pouvoir réaliser une première ébauche dans le cadre de leur projet professionnel futur.

2. La participation des résidents au forum de l'emploi organisé par le Pôle emploi a permis de découvrir les secteurs d'emploi porteurs sur le département. Lors des entretiens, les différents professionnels «recruteurs» ont insisté sur la nécessité de maîtriser parfaitement la langue française afin d'accéder plus facilement à un emploi et/ou une formation qualifiante. L'objectif de cet accompagnement des résidents à ce forum était de leur faire prendre conscience de l'importance de la maîtrise de la langue française pour l'accès à un emploi.

3. La journée d'information à destination des familles monoparentales sur le thème de l'accès à l'emploi, organisée par le CIDFF a permis aux résidentes de connaître les différents modes de garde et ainsi lever un des freins de leur insertion socio-professionnelle.

Principales activités réalisées liées à l'insertion

1. Un « groupe de parole autour de l'emploi en France » a été organisé dans le but de démontrer que l'accessibilité à un emploi en France est semée d'embûches : savoir définir ses compétences, avoir un bon niveau de français, savoir se présenter, savoir «se vendre»...

2. Le Cada mis en place des cours de français langue étrangère sur le thème de l'emploi : découverte des métiers, réalisation des CV et lettre de motivation, dans le but est de faciliter l'accès à l'emploi des résidents.

Principaux partenariats liés à l'insertion

L'AFPA, l'IFFPP, l'ACART et Oxygène sont les principaux partenaires liés à l'insertion qui sont mobilisés dans le cadre d'une recherche d'emploi.

RELOREF

- Nombre de logements-relais : **1 dans le parc public**
- Nombre de ménages ayant bénéficié des logements-relais : **3 ménages soit 5 adultes et 8 enfants**
- Nombre de ménages sortis des logements-relais : **2 ménages soit 8 personnes**
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : **3,8 mois**
- En logement-relais, sont accueillis les ménages : **2 ménages du Cada et 1 ménage du Cada France terre d'asile de Caen**

Type de sortie

Vers le logement

- **2 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **1 logement dans le parc privé (conventionné)**
- Temporaire : **1 logement CPH**

Vers l'emploi

- **1 personne a accédé à un emploi**
- Type de contrat : **contrat de mission**
- Secteurs d'activité : **aide à la personne**

Vers une formation

- Formation linguistique : **2 personnes ont obtenu une formation linguistique FLE**

- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **4 personnes**

Événements majeurs de l'année

En raison du faible nombre de réfugiés, ces derniers participent avec les demandeurs d'asile du Cada aux événements et ateliers mis en place dans le cadre du PGAA. A l'issue de la notification du statut, les familles sont reçues en entretiens individuels et suivent des ateliers spécifiques en fonction de leur acquis.

Principales activités réalisées liées au dispositif

Divers ateliers sur des thématiques comme l'accès aux droits, la mobilité et le logement sont présentés en entretien individuel à la famille.

Principaux partenariats liés au dispositif

Les principaux partenariats liés au dispositif sont : pour l'aide à l'installation, le FSL avec le Groupe logement présidé par le Conseil général du Cantal ; en matière de maintien dans les logements, un partenariat avec l'OP du Cantal existe et en matière du dispositif « Mieux vivre ensemble », un partenariat avec la Communauté d'agglomération du bassin aurillacois est mis en place dans le cadre du CUCS.

14 CALVADOS

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Caen

Cada de Caen

57-59, avenue de la Côte de Nacre - 14000 CAEN

- Nombre total de places Cada dans le département : **347**
- Date d'ouverture du Cada : **1er septembre 2006**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Extension au cours de l'année : **10 places**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **60 places**
- Nombre de personnes accueillies durant l'année 2010 : **99**
- Nombre de personnes entrées : **46**
- Nombre de personnes sorties : **39**
- Taux d'occupation du Cada : **101,07 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,8**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **15 statuts de réfugié soit 9 dossiers**
- Taux de reconnaissance Oïpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : **26,09 %**
- Taux de reconnaissance global (Oïpra et CNDA) : **60 %**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Nigéria :	2 familles et 3 isolés
Afghanistan :	1 famille et 2 isolés
Russie :	1 famille et 1 isolé
Erythrée :	5 isolés
Serbie :	1 famille

Événements majeurs de l'année

1. Pour la première fois depuis sa création, le Cada a eu accès au parc locatif public (3 appartements en septembre).
2. Les événements suivants ont rassemblé les résidents et partenaires : la Fête des communautés en mai, la Journée du réfugié en juin, la Foire de Caen en septembre et la soirée du solstice d'hiver en décembre.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

1. Les ateliers « La France pas-à-pas » ont pour objectifs de préparer l'insertion des résidents en répondant à leurs besoins et questions sur la société d'accueil, leur statut administratif et ses conséquences et sur leur vie quotidienne. Exemples : être acteur de sa demande d'asile, détenir un permis de conduire valide, connaître les administrations, éviter les risques domestiques, être informé des problématiques liées à la santé et la prévention, entretenir son appartement, maîtriser l'entrée dans un appartement avec le témoignage d'un réfugié ancien résident.
2. Les sorties et ateliers-loisirs ont pour objectifs d'une part l'accès à la culture et à des activités de plein air, d'autre part l'ouverture vers le monde par la rencontre entre résidents plus difficile à réaliser spontanément dans un Cada avec hé-

bergement diffus. Exemples : ateliers cuisine et préparation de la soirée « solstice d'hiver », ateliers enfants (sortie dans une ferme pédagogique et au zoo, décorations), soirées au Théâtre de Caen (concerts, pièces de théâtre, cirque, danse, opéra), sortie descente de l'Orne en canoë.

3. Profitant de l'organisation préscolaire mise en place pour les jeunes du Samie, les résidents peuvent participer à six cours de FLE par semaine du niveau alphabétisation à débutant confirmé dispensés par six bénévoles.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **17 personnes soit 9 ménages**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés : **0**
- Nombre de réfugiés sortis : **7 ménages (9 adultes et 6 enfants)**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : **0**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **81 jours**

Type de sortie

Vers le logement

- **15 personnes réparties en 7 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **8 personnes, soit 3 ménages (6 en logement privé, 2 en logement privé conventionné)**
- Temporaire : **7 personnes, soit 4 ménages (4 en ALT (PRIM), 1 en FJT, 1 en foyer, 1 en hôtel)**

Vers l'emploi

- **2 personnes ont accédé à un emploi**
- Type de contrat : **1 en CDI, 1 en intérim**
- Secteurs d'activité : **1 dans l'industrie agro-alimentaire, 1 dans un emploi de sécurité,**

Vers une formation

- **2 personnes ont accédé à une formation**
- Formation qualifiante : **2 en formation qualifiante (1 dans les métiers du bâtiment, 1 dans les métiers de l'hôtellerie)**

- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **1 ménage de 4 personnes est parti à Aurillac**
- Accès aux droits sociaux : **7 ménages et 4 isolés**

Événements majeurs de l'année

Le livret du réfugié est entré en fonction, permettant de suivre le parcours du nouveau réfugié pendant son séjour au Cada (liste des ateliers suivis, évaluation selon neuf axes tous les deux mois) et de l'adapter au niveau de chacun. Il a également vocation à être emmené par le réfugié au moment où il quitte le Cada pour poursuivre seul ou avec d'autres structures son parcours d'insertion.

Principales activités réalisées liées au dispositif

1. Des ateliers « insertion par le logement » et « insertion par l'emploi » sont proposés aux nouveaux réfugiés. Quand la situation le permet, ces ateliers sont organisés de manière collective permettant l'échange des idées et la confrontation du groupe aux difficultés rencontrées par chacun. Des travaux pratiques sont organisés : gestion d'un budget, sélection d'offres d'emploi, sélection d'offres de logement, visite de logements, etc.

2. Des bénévoles interviennent dans le cadre des ateliers de technique de recherche d'emploi permettant notamment d'organiser des simulations d'entretien d'embauche dans des conditions plus réalistes qu'avec les habituels intervenants.

Principaux partenariats liés au dispositif

L'antenne locale d'Adecco est destinataire des CV des réfugiés qui le souhaitent de manière à leur proposer des missions d'intérim.

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Plate-forme d'accueil pour demandeurs d'asile primo-arrivants

Plate-forme d'accueil et de domiciliation de Caen

7, rue du docteur Roux - 14000 CAEN

- Date d'ouverture du dispositif et/ou de la gestion par France terre d'asile : **1^{er} août 2005**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2010 : **355**

• Nombre et profil des personnes domiciliées :

Russie :	50 personnes dont 6 femmes seules et 10 hommes seuls
Erythrée :	41 personnes dont 4 femmes seules et 35 hommes seuls
Nigéria :	29 personnes dont 9 femmes seules et 12 hommes seuls
Chine :	29 personnes dont 7 femmes seules et 10 hommes seuls

Les isolés représentent **67 %** des nouveaux arrivants

- Nombre et profil des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada : **119 isolés, 15 ménages en famille de 2 personnes, 4 ménages en famille de 3 personnes, 2 ménages en famille de 4 personnes, 3 ménages en famille de 5 personnes et 3 ménages en famille de 7 personnes,**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile admis en Cada : **30 hommes seuls, 23 femmes seules**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches CPAM : **252 demandes de CMU et 19 demandes d'AME déposées**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA : **194 dossiers ATA remplis**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA : **227 dossiers Ofpra et 62 dossiers CNDA formés**
- Nombre et profil des réfugiés accompagnés ou orientés pour l'ouverture de leurs droits sociaux : **20 personnes orientées**

Événements majeurs de l'année

1. L'Ofii assure la gestion de la plate-forme en tant que coordinateur du premier accueil des demandeurs d'asile.
2. La plate-forme a participé à plusieurs événements locaux : la Fête des communautés en mai, la Journée du réfugié en juin et la Foire de Caen en septembre.
3. Les partenaires suivants ont été rencontrés : l'Ofii, le service immigration et intégration de la Préfecture, la DDCS, la Poste, le foyer Cap Horn.

→ PROTECTION DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

Service d'accueil des mineurs isolés étrangers de Caen - SAMIE

- Date d'ouverture de la structure : **1^{er} septembre 2006**
- Nombre de places : **80**
- Nombres de mineurs suivis sur l'année : **78 jeunes suivis en moyenne en fin de chaque mois**
- Moyenne d'âge d'admission des jeunes : **17, 16 ans**
- Principales nationalités : **Sierra-Leone, Afghanistan, Guinée Conakry, Nigéria, RDC**
- Nombres de demandes d'asile déposées : **17 nouvelles demandes**
- Nombre de demandes d'asile accordées : **7 protections accordées, dont 4 réfugiés et 3 protections subsidiaires**
- Répartition par sexe : **15 % de jeunes filles et 85 % de jeunes garçons**

Événements majeurs de l'année

1. En 2009, nous avons expérimenté les limites de l'hébergement en hôtel (manque de confort des jeunes, coût élevé et densité). Le Samie a assisté à un accroissement du parc locatif de 10 à 19 appartements en 2010. Nous avons amélioré le suivi des logements par les intervenants sociaux référents par des inventaires, les tours de ménage des jeunes, des ateliers d'entretien, un état des lieux intermédiaires.
2. Mise en conformité avec la législation. Rédaction du projet d'établissement et refonte des documents (Loi de 2002-2) : livret d'accueil, contrat de séjour, règlement de fonctionnement. Réunion du premier Conseil de la vie sociale le 15 décembre 2010.
3. Un renforcement des liens avec les acteurs institutionnels a été mis en place avec le Conseil général (Copil), l'Inspection académique (participation aux commissions d'affectation), la Préfecture (rencontre pour exposer des demandes de régularisation) et avec des professionnels (mécénat entreprises, terrains de stage).
4. Dans le cadre du suivi socio-éducatif, quelques activités originales ont été organisées cette année avec des partenaires extérieurs: nettoyage de plage avec Surf Rider Foundation Europe, échanges éducatifs avec la Maison du jeune réfugié, participation d'une équipe de coureurs aux Courants de la liberté, chargement d'un conteneur à destination de la Côte d'Ivoire pour l'association Liaison Nord-Sud, exercice d'extinction de feu avec les Marins Pompiers de Cherbourg,

Université d'été avec l'Institut international des droits de l'homme et de la paix, concours de posters pour le 20ème anniversaire de la CIDE, apprentissage de la natation, formation PSC1 dispensée par la Croix rouge, initiation à la sécurité routière. Au total 80 activités à visée pédagogique ont été organisées en 2010.

Activité de l'établissement

La capacité d'accueil a été fixée à 80 jeunes en 2010. La durée moyenne d'accueil est de 16 mois. Les jeunes accueillis ont entre 16 et 18 ans, puis les prises en charge via les contrats jeunes majeurs ont été maintenues. L'activité de scolarisation est importante au Samie, ainsi que l'orientation personnalisée en fonction du projet personnel du jeune. La clarification de la situation administrative.

L'accompagnement juridique et administratif

L'accompagnement consiste à anticiper le dépôt des demandes d'asile avant la majorité des jeunes. On a observé un nombre croissant de jeunes demandant une régularisation directe.

Le suivi socio-éducatif

Le suivi socio-éducatif a été amélioré par la mise en place de l'apprentissage du français et d'activités pédagogiques. Le recrutement de nouveaux bénévoles enseignants en FLE est intervenue au Samie. Un suivi socio-éducatif s'est traduit également par l'organisation de 80 activités à visée ludique ou pédagogique en 2010.

50 MANCHE

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Saint-Lô

Cada de Saint-Lô

5, rue Houssin Dumanoir - 50000 SAINT-LÔ

- Nombre total de places Cada dans le département : **92**
- Date d'ouverture du Cada : **7 avril 2003**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Extension au cours de l'année : **10 places**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **92 places**
- Nombre de personnes accueillies durant l'année 2010 : **141**
- Nombre de personnes entrées : **52**
- Nombre de personnes sorties : **50**
- Taux d'occupation du Cada : **99,04 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,53**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **26 statuts de réfugié et 3 protections subsidiaires soit 15 dossiers**

- Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : **13,33 %**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **62,50 %**

- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Russie :	4 familles
Soudan :	1 famille et 1 isolé
Kosovo :	1 famille
Congo :	1 famille et 1 isolé
Bangladesh :	1 famille

Evénements majeurs de l'année

En 2010, le Cada de la Manche a développé la prise en charge des personnes isolées à la demande de la Direction de la cohésion sociale. Environ 20 places sur les 92 places agréées sont maintenant occupées par ce public.

Mobilisation de nouveaux partenaires à travers l'organisation de rencontres avec les FJT et CCAS de Granville pour l'accueil des isolés afghans.

La participation aux réunions de travail et d'analyse du dispositif ALT dans la Manche a permis à France terre d'asile d'être repérée par tous les acteurs départementaux et de clarifier ainsi le champ de nos missions. Des projets novateurs comme le travail avec un metteur en scène (court métrage sur les migrations au départ de Cherbourg) ou la participation à un débat « cinéma et frontières » ainsi que la participation au Forum du bénévolat solidaire à Cherbourg ont également accru la notoriété de l'association.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

Toujours aussi suivies, les réunions trimestrielles d'expression des usagers ont mobilisé un grand nombre de demandeurs d'asile en 2010. Ces rencontres permettent de consulter l'ensemble des personnes accueillies sur toutes les questions concernant le fonctionnement du Cada et de préparer les projets futurs en collaboration avec les usagers.

Le Cada de la Manche a organisé un tournoi de foot pour fêter ses 7 ans d'existence. Réunissant les Cada de France terre d'asile de la Manche, du Calvados et de Rouen ainsi que le Samie de Caen, plusieurs équipes se sont rencontrées le 27 mai à Saint-Lô dans une ambiance conviviale.

De nouveaux partenaires (IRSA et le CLAT) ont intégré notre programme d'autonomisation permettant ainsi une meilleure prise en charge des risques santé pour tous les demandeurs d'asile accueillis.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **19 réfugiés soit 9 ménages et 1 isolé**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés : **2 bénéficiaires de la protection subsidiaire**

- Nombre de réfugiés sortis : **8 ménages et 1 isolé, soit 32 personnes (16 adultes et 16 enfants)**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : **1 personne**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **3,10 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- Pérenne : **8 ménages ont obtenu un logement, 1 personne est sortie en FJT, et 1 personne est partie chez un tiers**
- Temporaire : **1 CPH, 1 logement-relais et 2 dans d'autres structures (FJT et chez un tiers)**

Vers l'emploi

- **4 personnes ont accédé à un emploi**
- Type de contrat : **3 CDD et 1 CDI**
- Secteurs d'activité : **agriculture, bâtiment, restauration, services**

Vers une formation

- **8 personnes ont accédé à une formation**
- Formation qualifiante : **1 formation qualifiante dans le domaine du commerce**
- Formation linguistique : **7 personnes en formation FLE**

- Accès aux droits sociaux : **9 ménages**

Principales activités réalisées liées à l'insertion

Grâce aux contacts avec ENIC NARIC, 3 réfugiés se sont vu délivrer des attestations (1 de niveau 1 et 2 de niveau 2) pour des diplômes obtenus à l'étranger. Cet organisme évalue le diplôme soumis par rapport au système français.

Dans le cadre des actions d'autonomisation, de nombreux échanges sur la mobilité géographique ont eu lieu avec les demandeurs d'asile et les réfugiés.

RELOREF

- Nombre de logements-relais : **2 logements dans le parc public**
- Nombre de ménages ayant bénéficié des logements-relais : **4 ménages soit 21 personnes au total**
- Nombre de ménages sortis des logements-relais : **2 ménages soit 11 personnes**
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : **8 mois**
- En logement-relais, sont accueillis les ménages : **du Cada et de l'Essonne**

Type de sortie

Vers le logement

- **2 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **1 dans le parc public (HLM)**
- Temporaire : **1 vers une autre structure d'hébergement (Reloref Créteil)**

Vers l'emploi

- **pas d'accès à l'emploi**

Vers une formation

- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **3 personnes en formation FLE**

Activité d'intégration hors Cada : Relais-insertion

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Réfugiés hébergés : **37 réfugiés statutaires**
- Bénéficiaires de la protection subsidiaire : **2 protections subsidiaires**
- Régularisés ou autres titres : **9 régularisations**
- Nombre de réfugiés sortis : **43 personnes (24 dossiers) sont sorties du dispositif relais en 2010. Il s'agit de 11 ménages et de 3 isolés, dont 18 réfugiés statutaires et 6 personnes en régularisation.**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **9 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **14 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **1 dans le privé et 6 dans le parc public HLM**
- Temporaire : **1 ménage en CPH, 1 en logement-relais, 2 en logement ALT et 3 dans d'autres structures (chez des tiers)**

Vers l'emploi

- **5 personnes ont accédé à un emploi**
- Type de contrat : **1 en CDI et 4 en CDD**
- Secteurs d'activité : **hôtellerie, bâtiment et agriculture**

Vers une formation

- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **1 personne en formation qualifiante (en hôtellerie)**
- Accès aux droits sociaux : **3 en formation linguistique**

- Accès aux droits sociaux : **8 ménages**

Principaux partenariats liés à l'insertion

Partenariat avec IPE Environnement, association qui mène des chantiers d'insertion dans le domaine de l'environnement. Son équipe est spécialisée dans le désherbage alternatif (non chimique). Une place est réservée pour France terre d'asile dans ce chantier.

Initialisation d'un nouveau partenariat avec CPS Formation dans le cadre du dispositif ESPOIR - Espace d'orientation et d'intégration régional (Conseil régional Basse-Normandie) : 2 personnes ont intégré cette formation afin de valider leur projet professionnel.

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Service de domiciliation

- Date d'ouverture du dispositif et/ou de la gestion par France terre d'asile : **1^{er} août 2003**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2010 : **61 adultes et 10 enfants**
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Kirghizistan :	3 ménages et 5 isolés
Afghanistan :	20 isolés
Soudan :	2 isolés
Russie :	2 isolés et 2 enfants
Palestine :	2 isolés
Erythée :	1 isolé
Rwanda :	1 isolé
- Nombre et profil des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada : **43**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile admis en Cada : **8**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches CPAM : **36**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA : **27**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA : **40 dossiers Ofpra et 8 dossiers CNDA**
- Nombre et profil réfugiés accompagnés ou orientés pour l'ouverture de leurs droits sociaux : **4 réfugiés statutaires orientés vers le relais insertion Manche**

Événements majeurs de l'année

Renouvellement du financement de l'activité de domiciliation par la Direction de la cohésion sociale de la Manche.



41 LOIR-ET-CHER

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT
DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Blois

Cada de Blois

2, quai Saint Jean - 41000 BLOIS

- Nombre total de places Cada dans le département : **200**
- Date d'ouverture du Cada : **1er avril 2003**
- Modalité d'hébergement : **structure collective**
- Extension au cours de l'année : **20 places**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **80 places**
- Nombre de personnes accueillies durant l'année 2010 : **95**
- Nombre de personnes entrées : **35**
- Nombre de personnes sorties : **13**
- Taux d'occupation du Cada : **99,26 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,36**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **17 réfugiés et 3 protections subsidiaires soit 10 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : **5,88 %**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **62,50 %**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Russie :	1 isolé et 3 familles
Turquie :	1 famille
Sri Lanka :	1 famille
Angola :	1 famille
Géorgie :	1 famille

Événements majeurs de l'année

1. Animation d'un stand au festival de bande dessinée « BD Boum » à Blois à l'occasion de la sortie de la bande dessinée « Immigrants », à laquelle le Cada a participé. Le Cada a tenu un stand d'information sur la demande d'asile durant l'événement « BD Boum ».

2. Participation au projet de film « Les Berceuses » réalisé par Eric Tellitocci : scènes de berceuses chantées par des familles de demandeurs d'asile hébergées au Cada. Ce film a été projeté lors du festival de Blois intitulé « Tous sur le Pont ».

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

1. Visite du Zoo de Beauval avec les résidents du Cada durant le mois de juin.

2. Mise en place de cours de FLE en partenariat avec le Centre social Mirabeau réservés aux femmes, mamans avec enfants. Ces derniers sont pris en charge en garderie pendant toute la durée des cours. Ce partenariat a fait l'objet d'une convention avec la mairie de Blois.

3. Poursuite du partenariat avec l'association Parcours d'exil sur l'accompagnement psychologique des demandeurs d'asile.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **6 personnes soit 2 ménages**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés : **0**
- Nombre de réfugiés sortis : **6 personnes soit 2 ménages (1 couple avec 3 enfants et un isolé)**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : **0**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **37 jours**

Type de sortie

Vers le logement

- **2 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **0**
- Temporaire : **1 ménage en ALT, une personne chez un tiers**

Vers l'emploi

- Type de contrat : **1 CDD de 6 mois**

Vers une formation

- **1 personne est entrée à l'université de Tours en biologie animale**
- Formation qualifiante : **0**
- Formation linguistique : **0**

- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **1 ménage, soit 1 personne**
- Accès aux droits sociaux : **2 ménages**

Principales activités réalisées liées à l'insertion

1. Accompagnement à l'insertion professionnelle
2. Recherche de solutions de logement
3. Suivi administratif

Principales activités réalisées liées à l'insertion

1. Upas, CAF, Pôle emploi, MDPHe
2. Préfecture, Ofii, Ofpra
3. Banque (Crédit Mutuel)

RELOREF

- Nombre de logements-relais : déconventionnement des 2 logements-relais privés fin septembre 2010, conventionnement pour remplacement de 2 logements relais dans le parc public au 1er octobre 2010.
- Convention ASLL : non
- Nombre de ménages ayant bénéficié des logements-relais : 3 ménages, soit 16 personnes, dont 16 réfugiés
- Nombre de ménages sortis des logements-relais : 3 ménages, soit 16 personnes dont 16 réfugiés
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : 5,6 mois
- En logement-relais, sont accueillis les ménages : de tout le département

Type de sortie

Vers le logement

- 3 ménages ont obtenu un logement
- Pérenne : 3 ménages ont obtenu leur logement dans le parc public par le biais du contingent préfectoral
- Temporaire : 0

Vers l'emploi

- 3 personnes ont accédé à un emploi
- Type de contrat : 3 CDD de 6 mois
- Secteurs d'activité : agriculture, BTP

Vers une formation

- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : 0
- Accès aux droits sociaux : 0

Principales activités réalisées liées au dispositif

1. Insertion professionnelle
2. Recherche d'une solution de logement
3. Suivi administratif

Principaux partenariats liés au dispositif

1. Contingent préfectoral
2. Agence immobilière
3. Société HLM

Accompagnement en milieu ouvert : prestations d'accompagnement à l'insertion professionnelle

Insertion du milieu ouvert de Blois, accueil de jour et prestation d'accompagnement à l'insertion professionnelle pour les Cada de Blois, Romorantin et Vendôme

- Nombre d'accompagnements professionnels : 160 personnes
- Nombre d'accompagnements de bénéficiaires du RSA : 74 ménages

Type de sortie

Vers l'emploi

- 139 personnes ont accédé à un emploi
- Type de contrat : 19 CDI, 44 CDD de plus de six mois, 61 CDD de moins de six mois, 48 contrats aidés de plus de six mois, 6 contrats saisonniers, 23 contrats d'intérim
- Secteurs d'activité : boucherie, bâtiment, couture, restauration, hôtellerie, entretien, agriculture, sécurité, santé, manutention et magasinage, administration, industrie, transport, espace vert, aide à la personne, coiffure et propreté urbaine.

Vers une formation

- 9 personnes ont accédés à une formation
- formation qualifiante : 9 personnes ont accédé à une formation : 2 en préparation de commande, 1 en électricité de bâtiment, 1 en entretien industriel, 1 en sécurité, 4 en hôtellerie restauration

Événements majeurs de l'année liés au dispositif

L'année 2010 a été marquée par l'augmentation du nombre de bénéficiaires du dispositif d'insertion en milieu ouvert.

Principaux partenariats liés au dispositif

Employeurs du Loir-et-Cher, partenaire les Jardins de Cocagne ; Restaurant Marignan, l'Entreprise SNR 41.
Une agence immobilière.
Une société HLM.

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Service de domiciliation

Service de domiciliation

1, rue Jehan de Saveuse - 41000 BLOIS

- Date d'ouverture du dispositif et/ou de la gestion par France terre d'asile : décembre 2003
- Nombre de personnes accueillies durant l'année 2010 : 86
- Nombre et profil des personnes domiciliées : 53 personnes : (7 familles, 25 isolés, 5 couples sans enfants, 1 mineur isolé)

- Nombre et profil des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada :

Guinée :	16 isolés
Géorgie :	4 familles et 6 isolés
Arménie :	6 familles et 3 isolés
Russie :	1 famille et 2 isolés
Soudan :	2 familles et 3 isolés
RDC :	7 isolés

- Nombre et profil des demandeurs d'asile admis en Cada : 11 personnes (4 hommes isolés, 4 familles, 2 femmes isolées, 1 famille monoparentale)

- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches CPAM : **15 hommes isolés et 5 femmes isolées**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA : **43 personnes, familles et isolés**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA : **43 personnes, familles et isolés**
- Nombre et profil réfugiés accompagnés ou orientés pour l'ouverture de leurs droits sociaux : **20 isolés**

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Romorantin

Cada de Romorantin / Salbris

52 bis, avenue de Villefranche
41 200 ROMORANTIN-LANTHENAY

- Nombre total de places Cada dans le département : **200**
- Date d'ouverture du Cada : **29 septembre 2004**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Extension au cours de l'année : **0**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **60 personnes**
- Nombre de personnes accueillies durant l'année 2010 : **9**
- Nombre de personnes entrées : **34**
- Nombre de personnes sorties : **34**
- Taux d'occupation du Cada : **99,61 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,58**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **5 statuts de réfugiés et 4 protections subsidiaires soit 9 personnes (4 dossiers)**
- Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : **0 %**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **36,36 %**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Russie :	2 familles
Géorgie :	2 familles
Kosovo :	1 famille
Arménie :	1 famille
Soudan :	1 famille
Iran :	1 famille

Événements majeurs de l'année

1. Une réunion partenariale au Cada de Romorantin : En ce début d'année 2010, le Cada a organisé une réunion d'échange avec les partenaires sur les différentes actions communes en faveur des demandeurs d'asile pris en charge au Cada. Cette réunion a rassemblé 18 associations, le CCAS de Salbris et de Romorantin, l'UPAS, ainsi que quelques directions d'écoles.

2. La journée des réfugiés : Le Cada de Romorantin a organisé la journée mondiale des réfugiés le mercredi 23 juin 2010, avec pour thème « Connaître le pays d'accueil pour mieux s'intégrer », un questionnaire a été distribué aux familles.

Des récompenses ont été remises par Monsieur Lorgeux Jeanny, Maire de Romorantin.

3. La journée des associations : Le Cada de Romorantin et 80 autres associations ont répondu présentes lors du Forum organisé par la ville le 10 avril. Cette occasion a permis au Cada de présenter nos missions à un large public mais aussi d'échanger et de faire connaître l'association auprès des autres associations romorantines.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

1. Atelier juridique : Une visite à la CNDA a été organisée au cours de l'année 2010. Des ateliers juridiques ont été proposés :
- Préparer les demandeurs d'asile à leur convocation Ofpra/CNDA
- Remplir la déclaration des revenus
- Préparer les demandeurs d'asile à une probable décision de rejet et à la procédure de recours qui s'ensuit

2. Atelier santé : Un partenariat avec le planning familial a été mis en place pour les femmes du Cada en 2010. Celles-ci ont pu bénéficier de 8 séances avec une intervenante du planning familial et la référente santé sur les thèmes tels que la parentalité, la contraception, les violences conjugales, la prévention des IST.

3. Atelier insertion : Durant l'année 2010, un atelier consacré au logement a été organisé. L'atelier consistait à présenter les aides au logement. Un autre atelier a été mis en place concernant la gestion du budget familial.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **19 personnes soit 4 ménages**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés : **4 personnes soit 1 ménage**
- Nombre de réfugiés sortis : **4 ménages, soit 19 personnes (10 adultes et 9 enfants)**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : **1 ménage, soit 4 personnes (2 adultes et 2 enfants)**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **3 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **4 ménages ont obtenu un logement**
- Temporaire : **1 ménage en bail glissant ASLD et 3 ménages en logement relais**

Principales activités réalisées liées à l'insertion

1. Atelier insertion : Durant l'année 2010, un atelier consacré au logement a été organisé. L'atelier consistait à présenter les aides au logement proposées par la CAF.

2. Atelier budget familial : Un atelier a été mis en place concernant la gestion du budget familial.

RELOREF

- Nombre de logements-relais : **2 logements relais dans le parc public**
- Nombre de ménages ayant bénéficié des logements-relais : **23 réfugiés soit 5 ménages et 4 protections subsidiaires soit 1 ménage**
- Nombre de ménages sortis des logements-relais : **5 ménages soit 23 personnes**
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : **6,5 mois**
- En logement-relais, sont accueillis les ménages : **du Cada du département, de la région et de tout le territoire national**

Type de sortie

Vers le logement

- **6 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **2 ménages dans le parc public (HLM), 1 ménage dans le parc privé (non conventionné)**
- Temporaire : **2 ménages en logement relais et un ménage en bail glissant**

Vers l'emploi

- **3 personnes ont accédé à un emploi**
- Type de contrat : **2 CDD de plus de 6 mois et 1 intérim**
- Secteurs d'activité : **1 dans l'hôtellerie, 1 dans le bâtiment et 1 dans l'industrie**

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Vendôme

Cada de Vendôme

1 ter, rue Charles Péguy - 41100 VENDÔME

- Nombre total de places Cada dans le département : **60**
- Date d'ouverture du Cada : **1er janvier 2006**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **60 personnes**
- Nombre de personnes accueillies durant l'année 2010 : **83 personnes**
- Nombre de personnes entrées : **22 personnes**
- Nombre de personnes sorties : **26 personnes**
- Taux d'occupation du Cada : **98,21 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,38**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **12 statuts dont 1 protection subsidiaire**
- Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : **0 %**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **72,22 %**
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Pakistan :	1 famille soit 6 personnes
Russie :	1 famille soit 4 personnes
Kosovo :	1 famille soit 3 personnes
Centrafrique :	1 famille soit 2 personnes
Chine :	1 famille soit 2 personnes

Événements majeurs de l'année

1. Le Cada participe à la grande fête des quartiers du Nord de Vendôme, le Printemps des Rottes. Durant plusieurs semaines, des demandeurs d'asile ont travaillé à la construction d'objets monumentaux et participé avec l'équipe du Cada à cette grande fête populaire sur deux journées.

2. Un autre événement important de l'année est une journée entière passée dans le parc du Château de Chambord. Les usagers ont fait du vélo et de la barque pour naviguer sur le canal et pour terminer, ils ont pu profiter d'une visite libre du château et de ses terrasses.

3. Le Cada est toujours présent à la fête des associations de Vendôme. C'est le moyen de recruter des bénévoles et également d'entrer en contact avec des associations, dans lesquelles les demandeurs d'asile pourront rencontrer d'autres Français en donnant de leur temps et en partageant leur savoir-faire.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

1. Le Cada dispense vingt heures hebdomadaires de cours de français langue étrangère au centre. Sept professeurs bénévoles, souvent des enseignants professionnels, constituent une solide équipe pédagogique.

2. L'accès à la culture et au spectacle vivant fait partie de nos priorités. Le sport pour les enfants et adolescents est proposé en vue de créer une meilleure insertion et bien-être possible de la personne. La boxe, le football et l'athlétisme sont pratiqués avec d'excellents résultats.

3. Chaque année, le planning familial intervient au Cada pour un groupe de parole et d'information.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **7 ménages soit 14 personnes (12 adultes et 2 enfants)**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés : **2 ménages soit 4 personnes (2 adultes et 2 enfants)**
- Nombre de réfugiés sortis : **6 ménages sortis soit 13 personnes (11 adultes et 2 enfants)**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : **2 ménages soit 4 personnes (2 adultes et 2 enfants)**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **77 jours**

Type de sortie

Vers le logement

- **6 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **1 ménage dans le parc public, HLM**
- Temporaire : **3 ménages logements temporaire ALT, 1 personne en FJT, 1 ménage hébergé chez un tiers**

Vers l'emploi

- **1 personne a accédé à un emploi**

- Type de contrat : **1 intérim**
- Secteurs d'activité : **abattoir**

Vers une formation

- **1 personne en formation**
- Formation qualifiante : **1 personne en apprentissage CAP**

Principales activités réalisées liées à l'insertion

En plus des ateliers logement et recherche d'emploi, le Cada dispense 20 heures de cours hebdomadaires de français langue étrangère (FLE) pour favoriser l'insertion et la sortie vers l'emploi des réfugiés.

RELOREF

- Convention ASLL : **Convention pour deux logements en ALT mobilisés dans le parc public**
- Nombre de ménages ayant bénéficié des logements-relais : **4 ménages sont passés en appartement ALT**
- Nombre de ménages sortis des logements-relais : **4 ménages dont 18 personnes**
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : **6 mois**
- En logement-relais, sont accueillis les ménages : **des Cada de France terre d'asile du département du Loir-et-Cher**

Type de sortie

Vers le logement

- **2 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **1 logement dans le parc public HLM**
- Temporaire : **1 ALT**

Vers l'emploi

- **2 personnes ont accédé à un emploi**
- Type de contrat : **2 CDD de plus de 6 mois**
- Secteurs d'activité : **vente et nettoyage**

Vers une formation

- Formation linguistique : **4 personnes ont obtenu une formation FLE**

52 HAUTE-MARNE

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Chaumont

Cada de Chaumont

5, avenue du souvenir français - 52000 CHAUMONT

- Nombre total de places Cada dans le département : 140
- Date d'ouverture du Cada : **15 avril 2002**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Extension au cours de l'année : **10 places au 1er juillet 2010**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **80 places**
- Nombre de personnes présentes : **109**
- Nombre de personnes entrées : **36**
- Nombre de personnes sorties : **30**
- Taux d'occupation du Cada : **97,89 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,45**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **39 personnes soit 16 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : **31,82 %**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **80,00 %**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Kosovo :	3 familles
Chine :	3 familles
Inde :	1 famille
Serbie :	1 famille
Azerbaïdjan :	1 famille

Evénements majeurs de l'année

1. La semaine de la solidarité internationale : comme chaque année, les résidents et salariés du Cada ont activement pris part à cet événement en préparant les desserts pour un repas solidaire. Quelques 200 personnes se sont rassemblées, dont 55 résidents du Cada.

2. La journée mondiale du réfugié, célébrée le 23 juin 2010, a été l'occasion de rassembler les demandeurs d'asile et les réfugiés du Cada, ainsi que les familles suivies par la plateforme du Service accueil et orientation (SAO) sur l'aire de pique-nique de la commune de Viéville pour une journée d'activités familiales et une dégustation d'un barbecue multiculturel. Cette journée d'échange et de convivialité a été marquée par des tours de péniches sur le canal adjacent. La présence du soleil a contribué au succès de la journée et à la bonne humeur des familles.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

1. Le Cada a mis en place un projet pluriannuel, en partenariat avec des associations chaumontaises, afin de créer un jardin à thème et réhabiliter le site des Terrasses des Tanneries situé au cœur de Chaumont. Les usagers du Cada ont ainsi participé à des ateliers de réflexion et de création, animés par le Cada et

le conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement de la Haute-Marne. Ils ont ensuite participé à des stages de découverte de la pierre sèche et à des chantiers de réhabilitation.

2. Les jeudis après-midi sont devenus des rendez-vous réguliers pour les usagers du centre avec un programme varié d'activités de découverte de la société française. Plusieurs thèmes principaux sont abordés régulièrement et développés à travers des visites sur le terrain ou des temps de rencontres au Cada : la santé, la scolarité, la procédure de demande d'asile, l'emploi, le logement, l'organisation administrative de la France, l'environnement et la consommation.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **8 familles, soit 39 personnes (17 adultes et 22 enfants)**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés : **0**
- Nombre de réfugiés sortis : **5 familles soit 26 personnes (10 adultes et 16 enfants)**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : **0**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **76 jours**

Type de sortie

Vers le logement

- **5 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **3 logements en bail direct parc public**
- Temporaire : **1 ALT - 1 CPH**

Vers l'emploi

- **2 personnes ont accédé à l'emploi**
- Type de contrat : **1 contrat CDD 6 mois et 1 intérim**
- Secteurs d'activité : **bâtiment et restauration de bâtiments anciens**

Vers une formation

- Formation qualifiante : **1 personne en formation qualifiante BTP**
- Formation linguistique : **9 personnes ont obtenu une formation en FLE**

- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **1 CPH à Mirabel, 1 en bail direct dans le département 67**
- Accès aux droits sociaux : **8 familles (dont 1 demande d'APA et d'ASPA)**

Principales activités réalisées liées à l'insertion

« Mieux Habiter, mieux vivre, mieux consommer » a permis aux familles de participer à différents ateliers proposés sur le thème du logement. 12 « volets à la carte » : choix du logement, attribution de logement et démarches administratives diverses, simulation d'état des lieux, l'entretien du logement, le savoir vivre, le tri sélectif, la gestion de budget, l'économie d'énergie... pour mieux comprendre l'accès mais aussi le maintien dans le logement.

Principaux partenariats liés à l'insertion

Seul bailleur principal sur la ville et dans le cadre des ateliers mis en place, nous avons pu rencontrer le personnel de Chaumont Habitat. Les participants ont pu rencontrer le personnel qui leur a expliqué leur mission. Il semblait nécessaire d'aller à leur rencontre afin que les familles qui s'installent à Chaumont osent par la suite prendre rendez-vous pour divers questionnements.

RELOREF

- Nombre de logements-relais : **1 dans le parc public**
- Convention ASLL : **non**
- Nombre de ménages ayant bénéficié des logements-relais : **2 ménages réfugiés, soit 10 personnes (4 adultes et 6 enfants dont 2 majeurs)**
- Nombre de ménages sortis des logements-relais : **1 ménage réfugié soit 5 personnes (2 adultes et 3 enfants dont 1 majeur)**
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : **6 mois**
- En logement-relais, sont accueillis les ménages : **seulement les familles issues du Cada de Chaumont ont bénéficié de l'appartement relais en 2010.**

Type de sortie

Vers le logement

- **1 ménage réfugié a obtenu un logement**
- Pérenne : **1 logement HLM dans le parc public à Cholet (département 49)**

Vers l'emploi

- **2 personnes ont accédé à un emploi**
- Type de contrat : **2 intérim**
- Secteurs d'activité : **1 en espaces verts et 1 en entretien de locaux**

Vers une formation

- Formation linguistique : **4 en formation FLE**

Événements majeurs de l'année liés au dispositif

Un suivi plus axé sur la scolarité s'est révélé nécessaire cette année. En effet, deux ont du être fortement accompagnés afin d'éviter leur déscolarisation.

Principales activités réalisées liées au dispositif

Des informations sont dispensées de manière individuelle sur différents thèmes tels que l'accès au logement, avec pour modules principaux : l'aide à la rédaction du dossier de demande de logement, l'accès au logement (ouverture des compteurs, des droits APL) mais surtout des sessions sur le « maintien » dans le logement : gestion du budget, économie d'énergie, comprendre ses factures et les différentes possibilités de règlement, etc.

Des ateliers sur la recherche d'emploi avec différents thèmes sont organisés : élaboration d'un CV, rédaction d'une lettre de motivation, exercice d'entretien à l'embauche, déchiffrage d'une annonce (Pôle emploi, Presse locale), la candidature spontanée avec recherche d'entreprises par domaines professionnels. Des diffusions de petits films sur les fiches métiers permettent d'avoir

une vision moins abstraite de la fiche de poste et permettent d'élargir le vocabulaire lié au métier.

Service d'accueil et d'orientation SAO

- Date d'ouverture du dispositif et/ou de la gestion par France terre d'asile : **17 novembre 2007**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année : **82 personnes**
- Nombre et profil des personnes domiciliées :
 - 6 personnes isolées (Erythrée, Chine, Azerbaïdjan, Bosnie, Russie)**
 - 5 couples sans enfants (Mauritanie, Kosovo, Russie)**
 - 3 couples avec 1 enfant (Kosovo, Russie)**
 - 7 couples avec 2 enfants (Chine, Russie, Kosovo)**
 - 3 couples avec 3 enfants (Kosovo),**
 - 2 couples avec 4 enfants ou plus (Kosovo, Russie)**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada :
 - 29 personnes soit : 1 couple sans enfant**
 - 1 couple avec 2 enfants**
 - 3 couples avec 3 enfants**
 - 1 couple avec 6 enfants**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile admis en Cada :
 - 35 personnes soit 11 unités familiales**

27 EURE

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada d'Evreux

Cada d'Evreux

1, rue Jacquard - 27000 EVREUX

- Nombre total de places Cada dans le département : **220**
 - Date d'ouverture du Cada : **10 juillet 2002**
 - Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
 - Extension au cours de l'année : **0**
 - Capacité agréée au 31/12/2010 : **100 places**
 - Nombre de personnes accueillies durant l'année 2010 : **166**
 - Nombre de personnes entrées : **61**
 - Nombre de personnes sorties : **70**
 - Taux d'occupation du Cada : **106,24 %**
 - Taux de rotation sur l'année : **1,66**
 - Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **7 statuts de réfugié et 2 protections subsidiaires soit 10 personnes (9 dossiers)**
 - Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : **16,00 %**
 - Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **33,33 %**
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :
- | | |
|----------|-------------------------------|
| RDC : | 4 familles et 8 isolés |
| Angola : | 3 familles et 1 isolé |
| Egypte : | 1 famille |
| Tchad : | 1 famille |
| Kosovo : | 1 famille et 1 isolé |

Evénements majeurs de l'année

Partenariat avec la Protection maternelle et infantile (PMI) : l'équipe de France terre d'asile a reconstruit l'équipe de la PMI de secteur pour échanger sur nos missions et attributions respectives et le public accueilli. Nous avons élaboré un plan de collaboration reposant notamment sur l'orientation systématique vers la PMI des ménages avec enfants de moins de 6 ans pour un suivi sur site ou à domicile. Par ailleurs, un travail est en cours pour proposer aux usagers du Cada des ateliers de sensibilisation et d'information animés par des professionnels de la PMI autour de thématiques variées comme l'alimentation, la parentalité, le sommeil, etc. Ces ateliers devraient voir le jour en 2011 à un rythme trimestriel.

Journée de la femme : le 8 mars 2010 a réuni une quinzaine de résidentes du Cada autour d'un atelier maquillage et estime de soi en partenariat avec l'Association Atesa du quartier de la Madeleine.

Journée du réfugié : le 18 juin 2010, une quarantaine de participants se sont réunis pour assister à un après-midi convivial à l'occasion de la journée du réfugié. Cet événement a regroupé les usagers primo-arrivants, suivis dans le cadre du premier accueil, demandeurs d'asile, réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés au Cada ou suivis par le

Pôle insertion, ainsi que des représentants de partenaires et des acteurs locaux.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

Apprentissage du français : Pour un apprentissage de qualité lors de chaque séance, deux groupes selon le niveau débutant ou intermédiaire ont été constitués. Nous dispensons une séance hebdomadaire par groupe. Un atelier cuisine ou des parcours d'orientation dans la ville sont organisés en parallèle de cet enseignement pour compléter un module de formation sur une thématique spécifique. Par exemple un parcours d'insertion est programmé pour permettre aux résidents de situer les principales institutions dans Evreux (Pôle emploi, CAF, CPAM, bailleurs sociaux...). Au cours de l'année 2010, 50 séances ont été réalisées dans le cadre de l'apprentissage de la langue (5 participants par séance en moyenne) et 7 ateliers cuisine (7 participants en moyenne).

Ateliers créatifs : Mis en place depuis plusieurs années et fréquentés principalement par des femmes, ces ateliers dont les objectifs sont le développement et la valorisation des compétences, le développement de son imagination et sa créativité mais aussi la possibilité de sortir de l'isolement pour certaines en rencontrant et créant des liens avec d'autres résidentes, permettent à chacune de réaliser à l'aide du matériel mis à disposition, un objet à la fois fonctionnel et esthétique à destination de la maison. Ainsi, 9 ateliers ont été mis en place en 2010 avec une participation moyenne de 7 personnes dont la présence est régulière, de telle sorte que le projet de l'atelier suivant est pensé par le groupe.

Ateliers informatiques : Lors de ces ateliers, les participants ont réalisé une présentation géographique et culturelle de leurs pays d'origine. Par ailleurs, un calendrier réunissant des recettes marquantes élaborées lors des ateliers cuisine a été distribué à chaque famille. Ces travaux ont été exposés lors d'une soirée réunissant tous les résidents du Cada.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **8 ménages soit 14 personnes (9 adultes et 5 enfants)**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés : **2 ménages soit 8 personnes (3 adultes et 5 enfants)**
- Nombre de réfugiés sortis : **6 ménages soit 10 personnes (7 adultes et 3 enfants, dont 4 isolés)**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : **2 ménages soit 8 personnes (3 adultes et 5 enfants)**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **réfugiés : 3,8 mois et protection subsidiaire : 5,1 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- Pérenne : **2 logement dans le parc social**
- Temporaire : **4 logements ALT, 1 résidence sociale Adoma et une solution individuelle**

Vers l'emploi

- 4 personnes ont accédé à un emploi
- Type de contrat : 3 CDI et 1 intérim
- Secteurs d'activité : services, bâtiment, hôtellerie

Vers une formation

- 4 personnes
- Formation qualifiante : aucune
- Formation linguistique : 4 personnes

RELOREF

- Nombre de logements-relais : 8 logements dans le parc public
- Convention ASLL : Non
- Nombre de ménages ayant bénéficié des logements-relais : 21 ménages, soit 76 personnes au total 13 ménages réfugiés soit 48 personnes, 2 ménages PS soit 8 personnes, et 5 ménages régularisés soit 20 personnes
- Nombre de ménages sortis des logements-relais : 13 ménages soit 42 personnes
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : 6,3 mois
- En logement-relais, sont accueillis les ménages : du Cada France terre d'asile et autres centres d'hébergement du département et du national (Ile-de-France)

Type de sortie

Vers le logement

- 10 ménages ont obtenu un logement
- Pérenne : 10 logements dans le parc public
- Temporaire : 3 logements temporaires (CHRS et 2 résidence sociale)

Vers l'emploi

- 5 personnes ont accédé à un emploi
- Type de contrat : 1 CDI, 1 CDD de plus de 6 mois, 1 CUI, 1 « assistant éducation », 1 intérim
- Secteurs d'activité : bâtiment, grande distribution, éducation nationale

Vers une formation

- 5 personnes ont accédé à une formation
- Formation qualifiante : pas d'entrée en formation qualifiante
- Formation linguistique : 5 personnes ont obtenu une formation linguistique
- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : 4 personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique (1 couple et 2 enfants)

Événements majeurs de l'année liés au dispositif

1. Prémises de la mise en place d'un Service destiné à optimiser les parcours logement, SIAO.

2. La Commission départementale de régularisation du dispositif d'hébergement (CDRDH) remplace la CDCAL mais garde son objectif de fluidifier les dispositifs d'hébergement d'urgence ou hébergement temporaire et continue à étudier les dossiers des personnes hébergées en ALT chez France terre d'asile (pour les demandes de renouvellement ALT et accès au logement autonome, voire réorientation CHRS si nécessaire).

Principales activités réalisées liées au dispositif

1. Un travail sur le projet logement des personnes hébergées et sur les freins à lever pour accéder au logement (ressources, emploi...) a été mené ainsi qu'un travail sur la constitution des demandes logement et explication du système logement en France a été mis en place avec une sensibilisation à la démarche de recherche, d'entrée et de maintien. Un travail a également été mené par le biais de VAD, à travers des entretiens individuels et des ateliers collectifs.

2. La gestion des dossiers a été mise en place à travers des commissions pour examiner les demandes Reloref, les entretiens de pré-admission et admission (état des lieux et préparation contrats) ainsi que les sorties (état des lieux, rendu clefs, caution).

Principaux partenariats liés au dispositif

1. La participation aux CDRDH et des contacts avec la DDCS pour certains dossiers ont également eu lieu.

2. Des contacts avec les bailleurs pour trouver des solutions de sortie rapides et le GILE ont été instaurés.

Activité d'intégration hors Cada : CERF Evreux

- prestation accompagnement RSA
- prestation accompagnement insertion professionnelle

- Nombre d'accompagnements de bénéficiaires du RSA : 108 ménages bénéficiaires du RSA

Type de sortie

Vers l'emploi

- 27 personnes ont accédé à un emploi
- Type de contrat : 1 CDI, 5 CDD de plus de 6 mois, 8 CDD de moins de 6 mois, 12 intérim
- Secteurs d'activité : nettoyage, manutention, production, bâtiment

Vers une formation

- 37 personnes ont accédé à une formation
- Formation qualifiante : 3 personnes sont entrées en formation qualifiante rémunérée (le bâtiment, l'industrie, la sécurité)
- Formation linguistique : 34 personnes ont obtenu une formation linguistique

Événements majeurs de l'année liés au dispositif

1. Mise en place d'une aide personnalisée de retour à l'emploi (APRE) pour les bénéficiaires du RSA avec instruction et validation de la demande d'aide financière au sein de notre service avant transmission au Conseil général pour validation définitive. L'APRE permet de financer des actions liées à l'insertion avec des délais d'instruction assez courts (3 semaines en moyenne).

2. Mise en place des plateformes RSA avec 1^{er} bilan, explication du dispositif et orientation vers un référent.

Principales activités réalisées liées au dispositif

1. Suivi individualisé des bénéficiaires avec diagnostic et réadaptation des objectifs contractualisés dans le cadre du CER dès le premier entretien. Suivi formalisé sous la forme d'entretiens individuels réguliers et renouvellement des CER (Contrat d'engagement réciproque).

2. Animation d'ateliers collectifs accessibles aux bénéficiaires du RSA concernant des thématiques en lien avec le projet des personnes (emploi, logement) ou le dispositif lui-même (atelier RSA).

Principaux partenariats liés au dispositif

1. Un travail de collaboration est en place avec les responsables d'UTAS ainsi que les assistantes de gestion et les travailleurs sociaux. Un bilan est fait régulièrement sur les suivis (convention RSA) et les dossiers. Cela permet de mieux gérer les parcours des bénéficiaires: délais pour la mise en place d'aides, actions et orientations...

2. Des contacts réguliers se font avec des chantiers d'insertion, notamment Cursus pour positionner des bénéficiaires RSA sur des chantiers et faire que la transition du référent actuel au référent du chantier d'insertion se fasse au mieux; sur certains dossiers, il y a un «double suivi» temporaire qui permet de traiter pour France terre d'asile les démarches liées au séjour.

3. Des contacts ont également lieu avec des structures proposant des activités susceptibles de lever les freins à l'emploi ou à l'autonomie : Education et Formation, Centre Pastel, Alfa pour le français, Centre Pastel, Contact Service et Ensemble vers l'insertion pour des actions de socialisation, Alfa, mobilité et Permis pour l'Avenir pour la mobilité.

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Plate-forme régionale

Voir Plate-forme régionale de Haute-Normandie

4, rue de Fontenelle (rez de chaussée) - 76 000 ROUEN

76 SEINE-MARITIME

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Rouen

Cada de ROUEN

4, rue Fontenelle - 76000 ROUEN

- Nombre total de places Cada dans le département : **720**
- Date d'ouverture du Cada : **1er janvier 2002**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **142 places**
- Nombre de personnes présentes : **231**
- Nombre de personnes entrées : **91**
- Nombre de personnes sorties : **87**
- Taux d'occupation du Cada : **97,69 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,63**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **17 personnes, 9 statuts de réfugié et 4 protections subsidiaires (13 dossiers)**
- Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : **14 %**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **50 %**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Russie :	4 familles (20 personnes)
Kosovo :	1 isolé et 4 familles (20 personnes)
Nigéria :	3 isolés et 2 familles (10 personnes)
Arménie :	2 familles (9 personnes)
Kazakhstan :	1 familles (5 personnes)
Algérie :	1 isolé et 1 famille (5 personnes)

Evénements majeurs de l'année

France terre d'asile a pris part à plusieurs événements en partenariat avec la Ville de Rouen : participation au Forum des associations et au festival Macadam & Co (gens de la rue), et organisation de la Journée du réfugié en juin qui s'est déroulée place de la Cathédrale, lieu stratégique pour une action d'information du grand public sur le droit d'asile et les missions de France terre d'asile.

Bénévolat des demandeurs d'asile : Des actions d'informations, menées avec France bénévolat, auprès des demandeurs d'asile et des associations adhérentes et un travail de recherche de nouveaux lieux de bénévolat mené par le Cada ont permis à 28 résidents (dont seulement 4 francophones) de mener des missions bénévoles durables et régulières. Les actions menées ont été : une aide vestimentaire salle des ventes (ADS), de la manutention d'aide alimentaire (resto du cœur, banques alimentaires, épicerie sociale), du commerce (artisans du monde), de l'animation de contes (bibliothèque), de l'animation d'atelier peinture pour adultes (comité de coordination de Rouen), de la couture (solidarité plus), de l'animation sorties scolaires patrimoine régional (Cardere).

L'ensemble de ces activités de bénévolat se font dans le cadre d'une procédure mise en place avec les partenaires : identification des demandes, fiche d'inscription, contact avec le lieu identifié, signature d'une convention d'activité entre le bénévole, France terre d'asile et le responsable de la structure.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

1. Une attention croissante portée à la santé mentale des demandeurs d'asile et réfugiés : le projet art thérapie mis en place en 2009 s'est poursuivi en 2010 toujours en collaboration avec l'art thérapie de l'association ET'C Terra qui anime chaque semaine pour les résidents du Cada, des ateliers créatifs avec l'argile.

Les professionnels du milieu médicosocial et social travaillant avec le Cada sont aussi confrontés quotidiennement à des situations qui nécessitent une approche spécifique, interculturelle, voire ethno psychiatrique. Suite à un constat régional mettant en évidence une absence de dynamique conjointe permettant de proposer des réponses ajustées, France terre d'asile a participé à un groupe de travail avec la Cimade, FIA Normandie, Cada Adoma, Aspici, Ofii, Paps, Umapp et l'unité psychiatrique transculturelle sur un projet de mise en place d'un réseau régional ressources du public migrant en Haute Normandie. Ce projet a été déposé auprès de l'Agence régionale de la santé.

Les salariés ont participé aux journées de formation proposées par FIA sur les thématiques suivantes : l'exil et la santé mentale, santé, soins et cultures, démarche anthropologique, médicale clinique, sensibilisation et approches à l'ethnopsychiatrie.

2. Le projet vacances, renouvelé cette année malgré le retrait de certains partenaires financeurs, a permis à six familles du Cada de partir une semaine en famille de manière autonome sur la côte normande. Cette initiative a permis aux familles de se projeter, de prévoir, de s'organiser autour d'un projet commun alors qu'elles vivent une situation de précarité sociale. Ce projet est rendu possible grâce à un précieux réseau de partenaires : ATD Quart-Monde, Bourse Solidarité Vacances, CCAS, Conseil général, Secours Catholique, Secours Populaire, association Mer & Campagne, centre social Etienne Pernet.

3. Le Cada a poursuivi les actions du programme global d'animation et d'autonomisation avec une recherche d'amélioration du suivi et de la qualité de l'offre. La mise en place du PAI en 2009 appuyé d'une enquête a permis d'enrichir les ateliers hebdomadaires pour répondre aux attentes et difficultés des résidents. Le programme journalier du FLE a été renforcé grâce à une équipe de six enseignants bénévoles.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **42 personnes**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés : **14 personnes**
- Nombre de réfugiés sortis : **34 personnes, soit 10 ménages (16 adultes et 18 enfants)**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : **10 personnes, soit 2 ménages (4 adultes et 6 enfants)**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **8 mois pour les statutaires, 7,5 mois pour les bénéficiaires de la protection subsidiaire**

Type de sortie

Vers le logement (réfugiés et PS)

- **14 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **6 logements dans le parc public, dont 5 contingents préfectoraux**

Vers une formation

- **8 personnes ont accédé à une formation**

- Formation qualifiante : **1 personne est entrée en formation qualifiante rémunérée (informatique)**
- Formation linguistique : **6 personnes ont obtenu une formation en FLE**
- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **0**
- Accès aux droits sociaux : **14**

RELOREF

- Nombre de logements-relais : **10 logements (7 dans le parc public et 3 dans le parc privé)**
- Nombre de ménages ayant bénéficié des logements-relais : **76 personnes soit 19 ménages (73 réfugiés, dont 18 ménages et 3 protections subsidiaires dont 1 ménage)**
- Nombre de ménages sortis des logements-relais : **11 ménages (43 personnes)**
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : **9,5 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **11 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **11 logements dans le parc public, dont 6 contingents préfectoraux**

Vers l'emploi

- **4 personnes**
- Type de contrat : **1 CDI à temps partiel, 2 CDD de plus de 6 mois, 1 intérim**
- Secteurs d'activité : **entretien, BTP, enseignement**

Vers une formation

- **6 personnes**
- Formation qualifiante : **1 formation qualifiante (aide à la personne)**
- Formation linguistique : **5 formations FLE**

- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **9 personnes sont sorties dans la cadre de la mobilité géographique**

- Accès aux droits sociaux : **Au moment de la sortie, l'accès aux droits était assuré**

Activités d'intégration hors Cada

1 - CERF Rouen

Conseil emploi réfugiés formation (CERF de Rouen)

4, rue de Fontenelle - 76000 Rouen

- Nombre d'accompagnements professionnels : **135 personnes adultes**
- Nombre d'accompagnements de bénéficiaires du RSA : **100 personnes adultes**

Type de sortie**Vers l'emploi**

- 13 personnes
- Type de contrat : 2 CDD de plus de 6 mois, 4 contrats aidés, 1 CDD de moins de 6 mois, 5 intérim et 1 création d'entreprise
- Secteurs d'activité : restauration, BTP, entretien, agriculture, santé, commerce

Vers une formation

- 3 personnes
- Formation qualifiante : 1 formation qualifiante (DEAVS), 1 en BTP et 1 en sécurité
- Formation linguistique : aucune car ce n'est pas un mode de sortie du dispositif RSA
- Réorientation vers le Pôle emploi : 12 personnes
- Déménagement : 2 personnes
- Retraités (dispensés de recherche d'emploi) : 3 personnes

Événements majeurs de l'année liés au dispositif

1. Le renforcement de la transversalité du programme d'autonomisation Cada/CERF a été un des objectifs 2010. Les chargés d'insertion proposent chaque semaine des ateliers thématiques comprenant plusieurs modules élaborés avec des moyens pédagogiques adaptés aux difficultés repérées auprès du public accompagné. Le programme global d'autonomisation (PGA) du CERF impulse une dynamique essentiellement basée sur une acquisition de connaissances de l'environnement professionnel, de la valorisation des compétences et de l'optimisation de l'ensemble des démarches effectuées en vue d'une insertion professionnelle durable.

Le programme d'autonomisation du Cada a été travaillé aussi afin de permettre aux personnes du CERF de participer aux ateliers (FLE, bureautique, logement, découverte de la France, écriture, etc.).

2. En 2010, le Conseil général a restructuré le dispositif RSA en répartissant le public en trois catégories : le public nécessitant un accompagnement strictement professionnel, le public proche de l'emploi mais freiné dans la démarche par des problématiques sociales parallèles et un public essentiellement en difficulté sociale. Dans le cadre de cette nouvelle organisation, il a été demandé à France terre d'asile de réorienter vers le Pôle emploi, les personnes dont les problèmes périphériques avaient été réglés et qui pouvaient donc se consacrer à la recherche d'emploi (12 % des suivis). Ainsi, cette année le CERF a travaillé davantage la préparation à la mise en emploi avec une première expérience sans pouvoir consolider l'emploi jusqu'à la sortie du dispositif. Ainsi en plus des treize personnes sorties en emploi, 11 % ont pu accéder à un premier emploi et 6 % à une formation qualifiante.

D'autre part, du fait de cette nouvelle redistribution du public et de l'accueil sur le CERF de personnes issues du dispositif Malte, la problématique linguistique a été cette année le frein principal sur lequel le service a dû trouver des solutions (31 % des usagers sont en formation FLE). Par ailleurs, il faut noter une fragilisation de ces personnes et une augmentation significative de démarches en vue d'une reconnaissance des travailleurs handicapés (5 %) ou d'une prise en charge psychologique (4 %).

Enfin, l'insertion professionnelle a parfois été impossible en raison de grossesses (12 %) ou d'une dispense de recherche d'emploi au bénéfice d'une ASPA (4 %).

Pour 2011, le Conseil général a classé le CERF comme

structure accompagnant un public à visée socio-professionnelle et nous devrions pouvoir retrouver un taux d'insertion par l'emploi plus important.

3. Afin de pouvoir répondre à la problématique linguistique et en raison de la saturation des dispositifs d'apprentissage du français sur le département, le CERF a développé un partenariat avec l'Ofii. Ainsi, lorsqu'un usager a réussi le DILF mais n'est pas encore en mesure de communiquer suffisamment pour prétendre à une insertion professionnelle de qualité, le CERF signale cette personne à l'Ofii qui va prescrire des cours de français supplémentaires.

D'autre part, dans le cadre de l'accueil des personnes issues du dispositif Malte, le CERF travaille en étroite collaboration avec l'Aftam, partenaire chargé de l'hébergement de ces usagers. Ainsi des rencontres sont programmées tous les 2 mois afin de faire le point sur l'avancée de chaque dossier. C'est aussi dans le cadre de cette collaboration qu'une séance d'information collective avec interprète a pu être mise en place dans les locaux du Cada afin d'expliquer la finalité de l'accompagnement et de lever les premiers freins.

2 - PARA ROUEN**Programme d'autonomisation des régularisés de l'asile (PARA)**

4, rue Fontenelle - 76000 Rouen

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Régularisés ou autres titres : 8 ménages, soit 35 personnes
- Nombre de logements : 5 logements (3 dans le parc public et 2 dans le parc privé)
- Nombre de régularisés sortis : 4 ménages soit 18 personnes (8 adultes et 10 enfants)
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : 13,5 mois

Type de sortie**Vers le logement**

- 4 ménages ont obtenu un logement
- Pérenne : 3 dans le parc public, dont 1 contingent préfectoral et 1 dans le parc privé

Vers l'emploi

- 5 personnes ont accédé à un emploi
- Type de contrat : 1 CDI, 2 CDD de plus de 6 mois, 1 CAE, 1 intérim
- Secteurs d'activité : BTP, entretien, aide à la personne, restauration collective, sécurité

Vers une formation

- 2 personnes ont obtenu une formation
- Formation linguistique : 2 formations FLE

- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : 0
- Accès aux droits sociaux : 8 ménages

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Plate-forme d'accueil pour demandeurs d'asile primo-arrivants

Plate-forme régionale de Haute-Normandie

4, rue de Fontenelle - 76 000 ROUEN

- Date d'ouverture du dispositif et/ou de la gestion par France Terre d'Asile : **1^{er} janvier 2004**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2010 : **946 primo-arrivants (307 sur Evreux et 639 sur Rouen)**
- Nombre et profil des personnes domiciliées :
 - Rouen :**
470 nouvelles domiciliations, 41 % d'hommes isolés, 21 % de femmes isolées, 15 % de couples avec enfants, 13 % de familles monoparentales, 6 % de couples sans enfant et 4 % de mineurs isolés.
 - Evreux :**
158 nouvelles domiciliations, 13 % d'hommes isolés, 41 % de femmes isolées, 1 % de mineurs isolés, 2 % couples isolés sans enfants, 20 % couples avec enfants, 23 % de familles monoparentales.
- Nombre et profil des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada : **267 personnes**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile admis en Cada : **404 personnes admises en Cada (98,5 % d'admissions locales), 61 % de familles, 24,5 % d'hommes isolés, 8,5 % de femmes isolées et 6 % de couples sans enfant.**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches CPAM : **365 ouvertures de droits CMU, 205 personnes isolées et 115 adultes en famille**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA : **293 ouvertures de droits ATA, 210 personnes isolées 210 et 83 adultes en famille**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA : **500 personnes accompagnées, 339 personnes isolées et 161 adultes en famille**
- Nombre et profil des réfugiés accompagnés ou orientés pour l'ouverture de leurs droits sociaux : **17 personnes réfugiées orientées, 10 personnes isolées et 7 adultes en famille**

Evénements majeurs de l'année

Les évolutions positives de partenariats ont permis la réduction des délais pour l'accès aux droits sociaux et administratifs tels que :

- l'admission au séjour avec la mise en place par la préfecture d'un guichet asile et la nomination d'une personne pour le suivi des dossiers.
- une plage horaire d'une demi-journée par semaine proposée par le Pôle emploi pour l'ouverture des droits à l'ATA.
- le financement par la préfecture d'un dispositif d'hébergement d'urgence pour les personnes en attente d'une admission en Cada et les familles placées sous procédure Dublin.

Dispositif HUDA

- Date d'ouverture du dispositif : **1er juillet 2010**
- Type d'hébergement : **hébergement en hôtel**
- Nombre d'ETP : **0,6 ETP**
- Nombre de places d'hébergement d'urgence : **62**
- Nombre de personnes hébergées sur l'année : **146**
- Composition familiale : **23 couples avec enfants, 8 hommes isolés, 2 femmes isolées, 23 familles monoparentales**
- Principales nationalités :

Nigéria :	14 familles
Arménie :	11 familles
RDC :	7 familles
Kosovo :	6 familles
Georgie :	5 familles

- Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2010 : **55 demandeurs d'asile sous APS ou récépissé, 98 personnes en attente d'une place en Cada et 24 personnes placées en procédure Dublin**
- Durée moyenne de séjour : **Le délai moyen des sorties est de 43 jours**
- Nombre de sorties : **93 personnes**
- Motifs de sortie :
 - Demandeurs d'asile orientés en Cada : 13 familles et 7 personnes isolées, soit 41 personnes**
 - Déboutés : 1 famille**
 - Réfugiés statutaires : 1 famille**
 - Désistement de la procédure d'asile : 2 familles**
 - Demandeurs de protection en procédure « Dublin » considérés comme étant en fuite par la préfecture : 2 familles**
 - Demandeurs de protection en réadmission vers un Etat membre de l'UE dans le cadre d'une procédure Dublin : 7 familles**

→ AIDE AUX ETRANGERS RETENUS

Service d'aide aux étrangers retenus (SAER) - Centre de rétention administrative de Oissel

Centre de rétention de Oissel

ENP - Route des Essarts, BT 11 - 76350 OISSEL

- Capacité : **72 places**
- Nombre d'intervenants France terre d'asile : **2 intervenants**
- Nombre de personnes retenues en 2010 : **276 personnes dont :**
 - **31 familles**
 - **41 enfants**
 - **1 183 isolés**
 - **130 femmes (sans changement)**
 - **1 146 hommes**

- Taux d'occupation au 30 juin 2010 : **54 %**
- Nationalités les plus représentées : **tunisienne, marocaine, algérienne, turque, roumaine**
- Principales mesures d'éloignement à l'origine de placements : **APRF, OQTF, Dublin, ITF, APE**
- Taux d'éloignement effectif par mesure exécutée et par pays de destination : **28,21 %**
- Nombre de personnes rencontrées par France terre d'asile :
1 216 personnes rencontrées :
1 571 informations individuelles réalisées
39 informations collectives réalisées
1 216 préparations aux audiences JLD
- Nombre de recours effectués : **186 recours contre APRF déposés**
- Nombre de demandes asile préparées par France terre d'asile et nombre de statuts et protections subsidiaires obtenus : **43 demandes d'asile déposées, 1 personne reconnue réfugiée**
- % de libérations par catégorie :

annulation par le juge judiciaire	35,85 %
annulation par le juge administratif	4,86 %
assignation à résidence	5,21 %
expiration délai légal	20,92 %
décision préfectorale	3,30 %
autre	1,65 %

75 PARIS

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Paris

Cada de Paris

24, rue Marc Seguin - 75018 PARIS

- Nombre total de places Cada dans le département : **430**
- Date d'ouverture du Cada : **1er décembre 2004**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Extension au cours de l'année : **20 places**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **130 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2010 : **215**
- Nombre de personnes entrées : **109**
- Nombre de personnes sorties : **90**
- Taux d'occupation du Cada : **95 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,79**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **42 statuts de réfugié et 7 protections subsidiaires (49 dossiers)**
- Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : **33 %**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **63,00 %**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Afghanistan :	18 isolés
Chine :	12 isolés
Guinée :	12 isolés
Ethiopie :	12 isolés
RDC :	9 isolés
Erythrée :	8 isolés

Événements majeurs de l'année

Le Cada de Paris a vu sa capacité d'accueil portée de 110 à 130 personnes adultes isolées au 1er juillet 2010. Ces 20 nouvelles places nécessaires, sont à rapporter aux 5 000 demandeurs d'asiles, toujours en liste d'attente à Paris.

Le parc des logements du Cada de Paris a été en grande partie renouvelé au cours de l'année 2010 (14 nouveaux logements). Le choix s'est porté sur des appartements et maisons de ville plus proches du centre d'accueil, mais aussi mieux adaptés à la cohabitation grâce à des surfaces de vie collective plus importantes. Une convention signée avec Paris Habitat a permis au Cada de bénéficier d'un deuxième logement dans le parc public.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

2010 a vu la création au Cada de Paris de cours de FLE intégrés, réservés en priorité aux primo-arrivants ne maîtrisant pas ou très mal la langue ; 31 résidents ont ainsi pu bénéficier de 84 cours collectifs, assurés par 3 enseignants bénévoles. Cette création a permis aux résidents les moins autonomes d'acquérir les bases indispensables en français, les résidents ayant déjà un certain

niveau étant toujours orientés vers des organismes partenaires extérieurs.

Un partenariat engagé avec Culture du cœur a permis d'effectuer 25 sorties différentes (au théâtre, cinéma, musée, expositions, cirque, événements sportifs) et d'accompagner 120 personnes, en leur faisant ainsi découvrir les richesses culturelles de la capitale.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **45**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés : **7 bénéficiaires de la protection subsidiaire**
- Nombre de réfugiés sortis : **45 personnes**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : **2 personnes**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **4 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- Pérenne : **4 personnes vers un logement privé**
- Temporaire : **15 vers des résidences sociales, 9 CHRS, 6 DPHRS, 1 FJT**

Vers l'emploi

- **15 personnes ont accédé à un contrat de travail**
- Type de contrat : **3 CDI, 12 CDD**
- Secteurs d'activité : **services à la personne, BTP, restauration**

Vers une formation

- **6 personnes ont accédé à une formation, dont 4 rémunérées**
- Formation qualifiante : **2 formations « assistante de vie », 1 formation informatique, 1 formation aide soignante, 2 formations agent d'hôtellerie**
- Formation linguistique : **25 formations FLE**

- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **1**

Événements majeurs de l'année liés à l'insertion

Participation à plusieurs salons de l'emploi, permettant aux résidents de découvrir la réalité des métiers proposés et de la situation de l'emploi : salon des formations pour l'hôtellerie, le tourisme et la restauration, salon apprentissage et alternance, salon Paris pour l'emploi.

Principales activités réalisées liées à l'insertion

Réalisation de 6 ateliers emploi : comment rechercher un emploi en France, techniques et outils de recherche (sites WEB), rédaction CV, lettres de motivation, simulations d'entretien, (35 participants) et 7 ateliers logement : la réalité du logement en IDF (34 participants).

Orientations de 64 résidents vers différents organismes de formation FLE : Pierre Claver, Alliance française, ENS, Mairie de Paris, etc.

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Service d'assistance sociale et administrative - SASA

France terre d'asile - Espace Jacques Ribs Service d'assistance sociale et administrative (SASA)

4, rue Doudeauville - 75018 Paris

- Date d'ouverture du dispositif et/ou de la gestion par France terre d'asile : 1973 : création par France terre d'asile du service Orientation qui prend ensuite la dénomination de Service d'assistance sociale et juridique (SASJ) puis Service d'assistance sociale et administrative (SASA)
- Nombre de personnes accueillies durant l'année 2010 : 9 956 domiciliations actives dont 5 496 nouveaux domiciliés
- Nombre et profil des personnes domiciliées : 5 496 nouveaux domiciliés adultes isolés (dont 4 145 hommes et 1 351 femmes, familles orientées par la CAFDA incluses)
- Nombre et profil des demandeurs d'asile en attente d'une place en Cada : 5 527 (dont 2 980 nouvelles demandes en Cada)
- Nombre et profil des demandeurs d'asile admis en Cada : 336 dont 201 hommes, 106 femmes, 29 couples (dont un groupe familial de 3 adultes)
- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches CPAM : 6 182
- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA : 2 659
- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour l'aide au dossier Ofpra/CNDA : 3 071 dont 2 039 ont reçu une information, 650 personnes reçues en entretien individuel, 382 personnes orientées vers d'autres services de France terre d'asile
- Nombre et profil réfugiés accompagnés ou orientés pour l'ouverture de leurs droits sociaux : 1 258

Événements majeurs de l'année

1. Domiciliation : Le contexte parisien reste toujours marqué par des flux uniques en France par leur importance. En 2010, le Sasa comptait 9 956 domiciliations actives dont 5 496 nouveaux demandeurs primo-arrivants. Très régulièrement, le dispositif d'accueil - avec des moyens constants - est saturé, ne permettant plus d'assurer la sécurité des usagers et du personnel. La domiciliation des familles a été suspendue à compter du mois d'avril 2010 avec une reprise contingentée à 20 familles par semaine à partir de septembre 2010, les familles représentant 26% des domiciliations en décembre 2010. Le 23 juin 2010 et pour la première fois, le Sasa a été contraint de suspendre temporairement la domiciliation des nouveaux demandeurs d'asile isolés durant deux semaines. L'activité a repris le 7 juillet suite à l'octroi du ministère de moyens supplémentaires. Pour garantir la sécurité et le bon fonctionnement du service, la reprise des domiciliations a été limitée à 70 puis à 90, réparties sur 2 demi-journées par semaine.

2. Hébergement et admission dans le DNA : La question du manque de places d'hébergement a été particulièrement marquante au cours de l'année 2010 : 5 527 demandes de Cada (dont 2 980 nouvelles demandes pour l'année 2010) pour 331 départs en Cada en 2010. Le nombre de sorties du dispositif de premier accueil en raison d'une admission en Cada est en baisse constante : 331 demandeurs d'asile ont été admis en Cada en 2010, contre 354 en 2009 et 542 en

2008, soit une baisse de 39 % en deux ans, ce qui a donné lieu à une gestion difficile et tendue de cette pénurie durant les permanences sociales du Sasa.

3. Traitement du courrier : Le courrier lié à la procédure d'asile a augmenté de 35,4 % (23 082 courriers liés à la procédure enregistrés en 2010 contre 17 047 en 2009). Le volume des courriers traités - sans augmentation de moyens - est devenu endémique durant l'année 2010. L'augmentation du nombre de courriers officiels relatifs à la procédure d'asile s'accompagne d'une augmentation tout aussi importante des courriers « non officiels ». Le tri, l'enregistrement, le classement est devenu une activité très importante en termes de temps et d'énergie pour le personnel du service.

Kiosque Emmaüs / France terre d'asile

France terre d'asile en partenariat avec Emmaüs

Direction de l'accompagnement et de l'hébergement des demandeurs d'asile - SAO - Kiosque

218, rue Faubourg Saint Martin - 75010 Paris

Objectif du service

Le Kiosque est un service d'accueil, d'orientation et d'aide administrative et sociale à destination des personnes majeures, migrantes et exilées, ouvert cinq jours de la semaine de 9h00 à 18h00. Il a été créé à l'initiative de la mairie de Paris après la conclusion d'un partenariat entre France terre d'asile et Emmaüs pour répondre aux besoins des migrants en errance dans les rues et les squares du 10^e arrondissement. L'objectif du service reste l'accueil des majeurs exilés dans le 10^e arrondissement de Paris, le point sur leur situation administrative, l'information sur les droits (notamment le droit d'asile), une analyse des besoins administratifs ou sociaux de la personne puis une orientation ou un suivi adapté.

Bénéficiaires

969 nouvelles personnes ont été reçues au Kiosque en 2010. Environ 450 personnes différentes ont bénéficié d'un suivi (au moins deux rencontres) avant une orientation adaptée. Parmi les migrants suivis : 78 % étaient originaires d'Asie (très majoritairement Afghans), 13 % d'Afrique, 4 % d'Europe de l'Est et 3 % de l'espace Schengen.

Type d'accompagnement

Le service offrant un accueil inconditionnel aux migrants présents dans le 10^e arrondissement de Paris accorde plusieurs types d'orientation et d'accompagnement. L'équipe composée de cinq personnes dont deux juristes de France terre d'asile, procède par une évaluation de la situation débouchant sur une information (individuelle ou collective) puis une orientation ou éventuellement sur un suivi, parfois sur plusieurs mois en vue d'une orientation adaptée dès qu'elle est envisageable. Parmi les bénéficiaires du suivi, nous comptons 180 demandeurs d'asile placés en procédure Dublin II, 50 demandeurs d'asile non admis au séjour, 32 déboutés du droit d'asile, 6 demandeurs d'asile en réexamen et

19 autres migrants faisant l'objet d'une mesure d'éloignement du territoire français (APRF, OQTF). Parmi les orientations les plus répandues, 182 personnes ont bénéficié d'un hébergement, dont 38 par le 115, 12 en CHU/CHRS, 114 dans le cadre du plan grand froid, 166 personnes ont été orientées vers un cours de FLE, plusieurs centaines de personnes ont également été orientées vers la CPAM ou vers les différents services médicaux (médecins généralistes, PASS, dentistes, psy, etc.)

Hébergement pour adultes isolés - HAI

4, rue Doudeauville - 75018 Paris

- Date d'ouverture du dispositif : **8 novembre 2003**
- Type d'hébergement : **hébergement en hôtel**
- Nombre d'ETP : **8 ETP**
- Nombre de places d'hébergement d'urgence : **270**
- Nombre de personnes hébergées sur l'année : **le Hai a accueilli 435 personnes durant l'année 2010**
- Composition familiale : **le Hai est un dispositif de prise en charge temporaire de demandeurs d'asile isolés**

Principales nationalités :

Afghanistan :	174
Chine :	33
Guinée (Conakry) :	33
RDC :	30
Congo :	14
Iran :	14
Mauritanie :	14

Ces 7 nationalités représentent 68 % des personnes prises en charge dans notre dispositif.

- Situation administrative des personnes hébergées : **Au 31 décembre 2010, nous avons eu un total de 280 personnes. Sur ses 280 personnes, nous avons recensé 219 demandeurs d'asile avec APS en attente d'une place dans le dispositif national d'accueil (DNA), 24 procédures Dublin, 31 réfugiés statutaires, 6 protections subsidiaires.**
- Durée moyenne de séjour : **115 jours**
- Nombre de sorties : **3 déboutés, 1 décès, 248 départs vers le DNA, 5 orientations CAFDA, 1 orientation vers l'aide sociale à l'enfance (ASE), 1 Samu social, 12 départs en hôtel, 31 procédure Dublin dont 14 orientés vers l'ATA, 3 procédures de réadmission, 17 ont quitté l'hôtel, 3 non présentations aux convocations du Hai, 6 refus de destination, 2 retours volontaires, 52 réfugiés statutaires.**

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires - DPHRS

Pôle hébergement et autonomisation (PHA) Dispositif provisoire d'hébergement pour les réfugiés statutaires - DPHRS

2 rue Jules Cloquet - 75018 Paris

- Soutenu par : **La Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) - unité territoriale de Paris**
- Objectif du dispositif : **Le Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires est un établissement de type CPH (sans inscription budgétaire) qui propose un accompagnement social global associé à un hébergement pour un public d'isolés et de familles, bénéficiaires de la protection internationale en provenance principalement de Centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) parisiens.**
- Nombre total de places : **300**
- Date d'ouverture de l'établissement : **décembre 2003**
- Modalité d'hébergement : **Hébergement en éclaté avec la mobilisation de logement dans le parc privé francilien.**
- Nombre de personnes présentes : **424 personnes soit 140 ménages (210 adultes et 214 enfants)**
- Nombre de personnes entrées : **157 personnes soit 73 adultes et 84 enfants. Les personnes nouvellement admises en 2010 ont bénéficié d'une prestation « Nouveau départ » en liaison avec le projet Pôle d'appui aux réfugiés pour l'intégration (PARI) avec le soutien du Fonds européen pour les réfugiés (FER).**
- Nombre de personnes sorties : **127 personnes soit 68 adultes et 59 enfants**
- Taux d'occupation annuel de l'établissement : **97 %**

Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Russie :	11 ménages (10 familles et 1 isolé)
Tibet :	8 ménages (2 familles et 6 isolés)
Afghanistan :	5 ménages (1 famille et 4 isolés)
Guinée :	5 ménages (3 familles et 2 isolés)
Erythrée :	3 ménages (1 famille et 2 isolés)

Nombre de personnes prises en charge par type de public :

- Réfugiés hébergés : **424 personnes**
- Nombre de réfugiés sortis : **44 ménages sortis soit 127 personnes (68 adultes et 59 enfants)**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **21 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **45 ménages**
- Pérenne :
- **22 ménages sortis en bail public :**
 - 7 candidatures directes auprès des bailleurs sociaux
 - 5 accords collectifs Paris et département 93
 - 4 DALO
 - 4 Action Logement
 - 2 circuits fluidité
- **7 ménages sortis en bail privé :**
 - 1 ménage sorti en accession à la propriété

- Temporaire : **3 ménages sortis en résidence sociale**
- 2 ménages sortis via SOLIBAIL**
- 2 ménages sortis via SNL Paris**
- 1 ménage sorti en foyer**
- Solution personnelle : **5 ménages sortis en colocation, 1 sortie suite à un contentieux**
- Fin de prise en charge : **1 ménage**

Situation à l'emploi à la sortie

- **37 adultes étaient en emploi sur les 68 adultes sortis en 2010**
- Type de contrat : **32 en CDI dont 23 à temps complet et 9 à temps partiel, 1 CDD à temps partiel, 2 contrats aidés et 2 en intérim**
- Secteurs d'activité :

Restauration/hôtellerie :	9
Aide à la personne :	7
Vente :	4
Manutention :	4
Maintenance/entretien :	4
Sécurité :	4
Bâtiment :	3
Autres :	2

Vers une formation

- **1 personne suivait une formation**
- Formation qualifiante : **1 personne suivait une formation qualifiante**
- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **6 ménages sortis dans le cadre de la mobilité géographique soit 16 personnes (8 adultes et 8 enfants)**
- Accès aux droits sociaux : **Tous les ménages accueillis soit 140**

Principaux partenariats liés au projet

La convention avec SNL Paris mobilisant du logement de transition a été renouvelée en 2010.

Programme d'autonomisation des régularisés de l'asile - PARA

Pôle hébergement et autonomisation (PHA) - Programme d'autonomisation des régularisés de l'asile - PARA

2, rue Jules Cloquet - 75018 Paris

- Soutenu par : **Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) - Unité territoriale de Paris**
- Objectif du dispositif : **Le Programme d'autonomisation des régularisés de l'asile (PARA) est un dispositif de type CHRS (sans inscription budgétaire) qui propose un accompagnement social global associé à un hébergement provisoire à des personnes bénéficiaires d'une régularisation de leur séjour au titre de la vie privée et familiale. L'admission concerne essentiellement des personnes prises en charge par le Samu Social de Paris, l'APTM ou la CAFDA.**
- Nombre total de places : **200**
- Date d'ouverture de l'établissement : **1er août 2007**
- Modalité d'hébergement : **hébergement éclaté**
- Nombre de personnes présentes : **300 personnes ont été hébergées en 2010 soit 94 ménages (121 adultes et 179 enfants)**

- Nombre de personnes entrées : **106 personnes sont entrées dans le dispositif en 2010 soit 41 adultes et 65 enfants**
- Nombre de personnes sorties : **108 personnes sont sorties soit 45 adultes et 63 enfants**
- Taux d'occupation annuel de l'établissement : **98 %**

- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Mali :	9 familles soit 33 personnes (13 adultes et 20 enfants)
Côte d'Ivoire :	6 familles soit 20 personnes (7 adultes et 13 enfants)
RDC :	4 familles soit 12 personnes (5 adultes et 7 enfants)
Sénégal :	4 familles soit 16 personnes (7 adultes et 9 enfants)
Cameroon :	4 familles soit 10 personnes (4 adultes et 6 enfants)

Nombre de personnes prises en charge par type de public :

- Régularisés ou autres titres : **Le PARA accueille un public exclusivement bénéficiaire de carte de séjour valable un an au titre de « Vie privée et familiale »**
- Nombre de réfugiés sortis : **36 ménages sortis soit 108 personnes (45 adultes et 63 enfants)**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **18 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **29 ménages sur les 36 sortis en 2010**
- Pérenne :
 - 17 ménages sortis en bail public soit 54 personnes (23 adultes et 31 enfants) :**
 - 9 accords collectifs Paris, le département 92 et 93**
 - 4 circuits 1 %**
 - 3 candidatures directes auprès des bailleurs sociaux**
 - 1 DALO**
 - 3 ménages sortis en bail privé soit 8 personnes (3 adultes et 5 enfants)**
- Temporaire : **7 ménages sortis via SOLIBAIL, soit 20 personnes (9 adultes et 11 enfants)**
- Solution personnelle : **2 ménages**

- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **7 ménages sortis dans le cadre de la mobilité géographique soit 20 personnes (7 adultes et 13 enfants).**

Situation à l'emploi lors de la sortie

- **33 adultes occupaient un emploi sur les 45 adultes sortis en 2010**
- Type de contrat :
 - 8 CDI temps complet**
 - 9 CDI temps partiel**
 - 6 CDD temps complet**
 - 9 CDD temps partiel**
 - 1 Intérim**
- Secteurs d'activité :
 - Aides à domicile, aides ménagères, aide et service à la personne : 21**
 - Ouvrier non qualifié de type industriel : 9**
 - Ouvrier qualifié de type industriel : 3**

Situation à une formation lors de la sortie

- **3 adultes étaient en formation**
- Formation qualifiante : **3**
- Accès aux droits sociaux : **Tous les ménages accueillis soit 94.**

Événements majeurs de l'année liés à l'insertion

L'information et la lutte contre l'excision est un thème central retenu dans le cadre du Plan global d'animation et d'autonomisation (PGAA) en 2010. En effet, depuis juin 2008, l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra) ne reconnaît plus le statut de réfugié aux parents mais accorde le bénéfice de la protection subsidiaire à leurs seules filles. La CNDA rappelle que « dans les pays à forte prévalence de la pratique de l'excision, les personnes qui ont manifesté leur opposition à cette pratique pour elles-mêmes, ou refusé d'y soumettre leurs enfants mineurs, ont ainsi transgressé les normes coutumières de leur pays d'origine et sont exposées de ce fait tant à des violences dirigées contre elles-mêmes qu'au risque de voir leurs filles excisées contre leur volonté ; qu'elles peuvent être regardées comme pouvant craindre avec raison des persécutions du fait de leur appartenance à un certain groupe social » au sens de la Convention de Genève. L'objectif était d'informer et de sensibiliser les populations concernées sur la dangerosité des mutilations sexuelles féminines, les conséquences de cette mutilation sur la santé gynécologique et génésique et notamment sur la vie sexuelle et affective, de rappeler les termes de la loi et d'informer les femmes sur les différentes prises en charge sanitaires existantes en France. Il s'agit également d'alerter et d'ouvrir le débat avec des populations qui n'en auraient jamais entendu parler de pratiques archaïques qui visent à contrôler le corps et la sexualité des femmes.

Ainsi de nombreuses activités ont été menées sur ce thème. Ils se sont conclus par l'organisation le 2 octobre 2010 d'une journée d'information et de sensibilisation sur l'excision à la Bourse du Travail de St Denis (93) en association avec la municipalité. Projection d'un documentaire, débat, exposition ont permis d'informer le public sur le danger des mutilations sexuelles féminines, leurs conséquences sur la santé, sur la vie sexuelle et affective et de rappeler les termes de la loi. La journée s'est clôturée par un buffet de spécialités africaines et un concert.

En 2010, un Kit d'accueil des nouveaux entrants composé d'un livret d'accueil, d'un carnet de bord intégration, du contrat de séjour, du règlement intérieur et de la charte de la personne accueillie a été réalisé. Ce kit a été traduit en 2 langues : anglais et arabe.

Principales activités réalisées liées à l'insertion

Tous les mardis après-midi pendant 2 heures des ateliers de création artistique ont été réalisés en partenariat avec l'association Daikai. Une offre linguistique a l'interne a été également développée avec l'apport d'une stagiaire en langue étrangère (FLE). Participation d'un groupe d'hébergés à un travail de réadaptation d'un jeu dénommé Distinct' GO sur les discriminations développé par l'Assfam. Ce jeu s'appuie sur le processus de construction des phénomènes discriminatoires et a pour objectifs d'ouvrir des espaces d'expression et d'argumentation, d'ouvrir des espaces de construction d'une identité qui n'enferme pas et enfin d'ouvrir des espaces de dialogue autour des questions de société.

Principaux partenariats liés au projet PARA

Signature d'une convention spécifique de partenariat avec le Pact Arim 93 qui s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation d'un objectif de prospection de logements au bénéfice des ménages pris en charge au sein du PARA, dans le cadre de locations d'appartement en bail direct dans le parc privé à loyers modérés voir très social.

Pôle d'appui aux réfugiés pour l'intégration - PARI**Pôle d'appui aux réfugiés pour l'intégration - PARI**

2 rue Jules Cloquet - 75018 Paris

- **Projet soutenu par :** Ce projet est destiné à l'ensemble des primo-arrivants, bénéficiaires de la protection internationale, franciliens, du milieu ouvert et nouvellement entrants au sein du Dispositif provisoire d'hébergement pour les réfugiés statutaires (DPHRS). Le projet bénéficie à ce titre du soutien du Fonds européen pour les réfugiés (FER) et de la Direction régionale de l'hébergement et du logement - Unité territoriale de Paris.
- **Objectif du projet :** L'objectif du projet est d'accompagner les bénéficiaires de la protection internationale dans l'effectivité de leur accès aux droits, dans leur accès à l'emploi et à l'habitat par la résolution concrète, individualisée, des difficultés rencontrées, afin de faciliter les étapes de l'insertion qui mènent à une intégration réussie. Il vise à apporter un appui pédagogique au réseau insertion de France terre d'asile mais également à l'ensemble des acteurs qui sollicitent l'association. Le projet du PARI s'est particulièrement orienté en 2010 vers la construction d'un accompagnement d'autonomisation durant lequel sont abordées non seulement les questions pratiques et techniques de l'insertion (ouverture de droits sociaux, accompagnement à la construction du projet professionnel, à la recherche d'emploi, d'hébergement et de logement) mais aussi sur les questions relatives à l'acquisition de savoirs permettant de rendre efficaces ces acquis techniques et pratiques.
- **Nombre de personnes accompagnées :** 664 personnes accompagnées (contre 468 en 2009 soit une hausse de 8,5 %) dont 507 réfugiés statutaires du milieu ouvert et 157 nouvellement pris en charge au sein du DPHRS.
- **Insertion professionnelle :** 22 personnes ont accédé à un emploi ou à une formation.

Vers le logement

- 14 personnes accompagnées sur le projet PARI ont notamment accédé à l'emploi

Vers une formation

- 18 personnes ont eu accès à une formation professionnelle qualifiante (CUI RATP, SSIAP, CQP, etc.).
- **Insertion par l'hébergement :** 33 personnes accompagnées sur le projet PARI ont notamment accédé à un hébergement stable type CHRS, foyer et résidence sociale en Ile-de-France.
- **Ouverture des droits :** 172 demandes de RSA instruites, 51 recours DAHO/DALO instruits avec une majorité d'avis favorables en retour et 5 intégrations effectives vers un hébergement dans un délai de 3 mois.
- **Actions collectives :** 19 réunions d'information collective, 18 ateliers thématiques réalisés portant sur l'accès à la naturalisation, le logement-hébergement, le monde du travail et l'emploi, le multimédia
- **SVP Insertion :** 183 prestations au titre du « SVP insertion » ont été délivrées portant sur les droits afférents au statut de réfugié, au titre du rapprochement familial, de l'accès aux droits sociaux. Accueil des 26 stagiaires chargés d'insertion du réseau de France terre d'asile dans le cadre de la mise en œuvre de 9 modules d'immersion au sein des services de la Direction intégration.

Événements majeurs de l'année liés au projet

Participation à la rencontre-débat organisée le 24 septembre 2010 par la Cité des métiers de Paris la Villette portant sur la thématique « Comment trouver un emploi avec un diplôme étranger ? »

Un « carnet de bord intégration » a été édité. Celui-ci permet à l'usager de connaître précisément les démarches qu'il doit entreprendre entre chaque rendez-vous avec son conseiller référent et suivre l'évolution de son projet. Il peut également y répertorier les contacts établis lors de son accompagnement.

Principales activités réalisées liées au projet

Renouvellement de l'accès au service télématique sécurisé Caf-pro pour la consultation d'informations de la base allocataire de la Caf.

Principaux partenariats liés au projet

Signature d'une convention de partenariat avec la ville de Paris relative à l'accès aux restaurants solidaires pour le public réfugié du milieu ouvert.

Lancement d'un partenariat avec la Fédération accueil Marianne 18^{ème} relatif à l'accès du public à des ateliers socio-linguistiques. Signature d'une convention de partenariat avec la Maison des journalistes.

Résidence sociale

Pôle hébergement et autonomisation (PHA) - Résidence sociale Port Royal

2, rue Jules Cloquet - 75018 Paris

- Soutenu par : Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) - Unité territoriale de Paris
- Objectif du dispositif : La Résidence sociale « Port Royal » propose à des familles ou isolés, dont des réfugiés statutaires, un logement de transition pour une durée maximale de 2 ans associé à un accompagnement à la recherche d'un logement autonome dans le cadre de mesures ASLL. L'admission s'effectue à partir des candidatures des réservataires à savoir Alliance au titre du 1 % patronal (1 logement), la Préfecture (6 logements) et la ville de Paris (13 logements).
- Nombre total de places : 20 logements d'une capacité de 30 places
- Date d'ouverture de l'établissement : 1 septembre 2008
- Modalité d'hébergement : hébergement collectif
- Nombre de personnes présentes : 51 personnes ont été hébergées en 2010 soit 33 ménages (36 adultes et 15 enfants)
- Nombre de personnes entrées : 22 personnes sont entrées dans le dispositif en 2010 soit 14 ménages
- Nombre de personnes sorties : 25 personnes sont sorties soit 14 ménages (17 adultes et 8 enfants)
- Taux d'occupation annuel de l'établissement : 94 %
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

France :	9 ménages (2 familles et 7 isolés)
Cameroun :	4 ménages (3 familles et 1 isolé)
Chine :	3 ménages dont 3 isolés
Burkina Faso :	1 famille
Guinée :	2 ménages (1 famille et 1 isolé)

Nombre de personnes prises en charge par type de public :

- Réfugiés hébergés : 13 réfugiés sur les 36 adultes
- Régularisés ou autres titres : 14 régularisés et 9 Français
- Nombre de régularisés sortis : 7 régularisés et 6 Français
- Nombre de réfugiés sortis : 4 réfugiés

Type de sortie

Vers le logement

- 14 ménages
- Pérenne : 12 ménages sortis en bail public, 1 ménages sortis en bail privé (convention Reloref/PACT Arim 93)
- Temporaire : 1 ménage a été transféré dans une autre résidence sociale

Situation à l'emploi lors de la sortie

- 15 personnes en emploi sortis en 2010 sur les 17 adultes
- Type de contrat : 10 CDI à temps complet et 1 CDI à temps partiel, 3 CDD à temps complet et 1 CDD à temps partiel
- Secteurs d'activité : Transport/ logistique, vente, aide à la personne et nettoyage

Vers une formation

- 1 personne était en formation
- Formation qualifiante : 1 personne était en formation qualifiante
- Mesure Accompagnement Social Liée au Logement : 12 ménages ont accepté de bénéficier d'un accompagnement social lié au logement (ASLL).
- Ateliers Recherche Logement : 9 ménages ont également bénéficié d'un parcours d'ateliers de recherche logement (ARL) déclinés en 6 modules (mobilité géographique, aides financières, techniques de recherche d'un logement, gestion du budget, droits et devoirs des locataires, entrée et maintien du logement) entre septembre et décembre 2010.
- Post suivi : 9 ménages ont signé un contrat de post suivi d'une durée de 3 mois.

Événements majeurs de l'année liés à l'insertion

Participation des résidents à un travail de réadaptation d'un jeu dénommé « Distinct' GO » sur les discriminations développé par l'Assfam.

Le 18 septembre 2010, une sortie à la mer, à Trouville-sur-Mer (27) a été organisée avec les usagers du DPHRS et du PARA. Les villes de Saint-Denis et de Saint-Ouen ont gracieusement mis à notre disposition deux cars pour la journée. 72 personnes (43 du DPHRS et 29 du PARA) ont ainsi pu bénéficier de cette journée, qui avait pour objectif, hormis le fait d'être à la mer, de leur faire découvrir une autre région de France.

Un repas de fin d'année a été organisé le 22 décembre 2010 à la résidence sociale. Le principe était que chaque résident apportait quelque chose à manger ou un plat qu'il avait cuisiné pour que tout le monde goûte aux spécialités culinaires de chacun. Cette soirée a été l'occasion pour chaque résident d'apprendre à mieux se connaître autour d'un repas convivial. Des jeux ont été organisés pour les enfants des résidents.

Principales activités réalisées liées au projet

Election du Président du Conseil de concertation (représentant des résidents).

Mise en place d'un module de gestion des redevances des résidents, Foyer Firts, complémentaire au logiciel comptable Compta Firts de CEGI.

Principaux partenariats liés au projet

Le SSDP du 13^{ème} arrondissement de Paris, les services de l'ASE, La DLH, la maison de la petite enfance du 13^{ème}, la PMI du 13^{ème}, l'espace insertion du 13^{ème}...

Insertion Cachan

Pôle hébergement et autonomisation (PHA) - Cellule insertion CACHAN

24, rue Marc Séguin - 75018

• Soutenu par : Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) - Unité territoriale du Val-de-Marne

Nombre de personnes prises en charge par type de public

Le 17 août 2006, l'expulsion des occupants de la résidence universitaire de Cachan a donné lieu à deux phases successives de traitement par les pouvoirs publics : une première opération, Protocole Cachan I, a été amorcée en août 2006. Une deuxième opération, Protocole Cachan II, a débuté en octobre 2006. Celle-ci porte sur la prise en charge juridique et sociale des 478 personnes accueillies temporairement dans le gymnase Belle Image de Cachan.

France terre d'asile s'est mobilisée afin de mettre en place un partenariat de prise en charge globale des usagers. Un protocole d'accord est donc signé entre France terre d'asile, Adoma, Aftam et Adef sous l'égide de l'Etat.

Au cours du recensement, a été constaté qu'une majorité de personnes ne présentait pas au moment du relogement une situation administrative en règle face au droit au séjour sur le territoire français.

Avec l'intervention de France terre d'asile, la plupart des personnes faisant partie de ce protocole ont été régularisées. On comptait, fin 2006, 113 régularisés et 230 à la fin du mois de mars 2007.

En décembre 2008, seulement cinq personnes n'avaient pas réussi à obtenir de titre de séjour, malgré de nombreuses démarches, en partenariat avec les différentes structures les hébergeant. En 2009, une personne sur ces cinq dernières a réussi à obtenir un titre de séjour « vie privée et familiale ».

Le 30 avril 2010, la prise en charge des personnes hébergées en hôtel a pris fin. A cette date, seule six personnes n'avaient pas de solution de logement immédiate. Cependant, toutes les démarches nécessaires à leur insertion par le logement ont été effectuées par la cellule de suivi ; des solutions ont été proposées mais les ménages n'ont malheureusement pas souhaité en bénéficier.

- Nombre de bénéficiaires : Au 1^{er} janvier 2010, 32 personnes bénéficiaient encore de l'accompagnement social proposé par la cellule. Au 30 avril 2010, date de fermeture du dispositif, seules 6 personnes n'avaient pas de solution de logement immédiate.
- Nombre de sorties : Au total en 2010, 21 personnes soit 15 ménages sont sorties du dispositif. La plupart des sorties ont été réalisées grâce au dispositif Solibail. Cependant, certaines familles ont vu leur dossier déposé auprès de la commission de médiation DALO aboutir, notamment dans le département de Seine-Saint-Denis, permettant à ces familles d'accéder à un logement social. Enfin, les personnes isolées se sont vues attribuer des places en foyers d'hébergement.

Type de sortie de 2007 à 2010

Vers le logement

- Pérenne : 70 % des personnes sont sorties vers une solution individuelle
10 % en logement social, 6 % en GIP Habitat
- Temporaire : 14 % en foyer Adoma

Vers l'emploi

- 70 % des bénéficiaires ont bénéficié d'une insertion professionnelle
- Type de contrat : 70 % des ménages occupaient un CDI, 18 % un CDD, 7 % étaient en interim, 5 % étaient sans emploi

Principaux partenariats liés au projet

Le travail d'insertion vers le logement s'est effectué principalement avec la mobilisation du dispositif Solibail et le GIP Habitat.

Cible emploi

Prestation Cible Emploi

2 rue Jules Cloquet - 75018 Paris

- Prestation soutenue par : Assofac mandataire du groupement solidaire pour le compte de Pôle emploi Ile-de-France avec le soutien du Fonds social européen (FSE).
- Objectif de la prestation : La prestation Cible emploi s'inscrit dans le parcours de recherche accompagnée qui a pour objectif d'amener le bénéficiaire à retrouver une activité professionnelle correspondant à ses capacités et à la réalité du marché du travail via la construction ou la validation d'un projet professionnel. Cette prestation s'adresse à tout demandeur d'emploi identifié par Pôle emploi comme devant suivre un accompagnement spécifique afin de mener ses démarches personnelles dans un objectif de retour à l'emploi. France terre d'asile intervient dans le groupement dans le cadre de la prise en charge de publics spécifiques notamment en raison de leur difficultés linguistiques.
- Nombre de bénéficiaires : 142 nouveaux demandeurs d'emploi sont entrés sur la prestation Cible emploi en 2010, 25 bénéficiaires étaient en cours de prestation au 1^{er} janvier 2010, soit un total de 167 bénéficiaires Cible emploi accompagnés en 2010.

Type de sortie de 2007 à 2010

Vers l'emploi

- 44 bénéficiaires Cible emploi ont accédé à un emploi
- Type de contrat : 14 bénéficiaires ont obtenu un CDI (65 % à temps partiel et 35 % à temps plein), 8 ont obtenu un CDD de plus de 3 mois (63 % à temps partiel et 37 % à temps plein), 16 bénéficiaires ont accédé à un CDD de 3 mois (75 % à temps partiel et 25 % à temps complet)
L'accès à des missions d'interim concerne 6 bénéficiaires

Vers une formation

- 6 bénéficiaires sont effectivement entrés en formation

Événements majeurs de l'année liés au dispositif

L'accès au logiciel de suivi des prestations et de gestion des agendas des référents (SIROM), commun au groupement, a été renouvelé conformément à la reconduction du Marché Cible. Baisse importante des bons de commande de la prestation Cible de la part du Pôle emploi.

→ PROTECTION DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

Maison du jeune réfugié - MJR

Maison du jeune réfugié (MJR)

18, Villa Saint-Michel - 75018 PARIS

- Date d'ouverture de la structure : 1^{er} avril 2010
- Nombre de places :
25 places d'hôtel de mise à l'abri d'urgence immédiate et inconditionnelle : Espace solidarité insertion (ESI)
50 places dans le cadre du dispositif mise à l'abri financé par l'Etat (Dispositif hôtelier).
25 places foyer ASE, Accueil mineurs isolés étrangers (AMIE),
95 places formation (2 classes de 50 places dispositif Etat pour les jeunes du dispositif hôtelier - 3 classes du dispositif départemental pour 20 jeunes en hôtel ASE et les 25 jeunes de l'AMIE si ils ne sont pas scolarisés)
- Nombres de mineurs suivis sur l'année :
ESI : 3 650
Dispositif hôtelier : 237
AMIE : 76
Formation : 126
- Moyenne d'âge d'admission des jeunes : 16 ans
- Principales nationalités : Afghanistan, Bangladesh, Pakistan, Guinée, RDC, Mali, Tous des garçons
- Nombres de demandes d'asile déposées : 17 demandes d'asile déposées, dont 5 en suivi interne et 12 en suivi externe (hors dispositif)
- Nombre de demandes d'asile accordées : 6 protections internationales accordées
- Répartition par sexe : 99 % de garçons, 1 % de filles en suivi externe

Événements majeurs de l'année

1. La MJR a été inaugurée le 6 avril 2010. Elle accueille 95 jeunes dont 20 places dédiées aux jeunes mis provisoirement à l'abri par les services de l'Aide sociale à l'enfance. A cela s'ajoutent 50 places pour les jeunes mis à l'abri sur le dispositif hôtelier d'Etat par l'équipe de la MJR et 25 places pour les jeunes de l'AMIE. L'équipe axe son travail sur l'observation, le soutien éducatif, l'aide à la reformulation du projet migratoire et vise l'autonomisation des jeunes. Le projet global s'appuie sur des activités permettant l'apprentissage de la langue et la socialisation en facilitant les mécanismes d'intégration, d'insertion et d'acquisition, par des cours de français langue étrangère (FLE), l'initiation aux nouvelles technologies, les activités sportives et culturelles.

2. Le foyer AMIE, (Accueil des mineurs isolés étrangers) a ouvert en janvier 2010 et dispose de 25 places pour les jeunes ayant un projet de vie et situé au 20, Boulevard de Strasbourg dans le 10^e arrondissement. Le foyer est ouvert de 18h30 à 9h00 et accueille 25 jeunes logés en chambres individuelles. Ces jeunes ont un projet de vie d'intégration dans la société française et consolident leur projet professionnel en co-référence avec un intervenant social de la MJR et un intervenant social de l'Aide sociale à l'enfance. Ils bénéficient en journée d'un accueil à la MJR pour une formation et un suivi socio-éducatif. Le week-end est dédié à des activités sportives et culturelles encadrées par un animateur.

3. Les premières domiciliations des mineurs au Service assistance sociale et administrative de France terre d'asile ont eu lieu le 2 décembre 2010, permettant ainsi aux mineurs pouvant prétendre au statut de réfugié, d'accéder à la procédure de demande d'asile.

Activité de l'établissement

ESI : la Maraude, repérage des mineurs isolés étrangers à la rue, la mise à l'abri d'urgence sans conditions, l'information sur les dangers du parcours migratoire et sur les droits des mineurs en France, l'orientation sur la permanence des primo-arrivants de la MJR. 3 650 jeunes ont été suivis pour une durée moyenne de 2,5 jours.

Le dispositif hôtelier : une prise en charge socio-éducative personnalisée a été mise en place avec un contrat de séjour et un référent social. Dans le cadre du suivi administratif, juridique, sociale et sanitaire, 237 jeunes ont été suivis pour une durée moyenne de 104 jours.

AMIE : suivi socio-éducatif conjoint MJR et CAMIE (ASE) avec élaboration d'un projet d'orientation professionnelle. 76 jeunes ont été suivis pour une durée moyenne de 100 jours.

L'accompagnement juridique et administratif

Trois intervenants dont un administrateur *ad hoc* travaillent sur l'accompagnement juridique et administratif. 49 demandes de protection judiciaire, 9 recours CNDA, 30 ordonnances de placement provisoire (OPP) obtenues et 2 appels contre des décisions du juge pour enfants et demande de protection judiciaire ont été déposés. L'accompagnement juridique consiste également à déposer des demandes d'asile et des demandes de régularisation.

Le suivi socio-éducatif et scolaire

Pour assurer un suivi éducatif pertinent et efficace, les jeunes pris en charge sur le dispositif hôtelier et sur l'AMIE signent un contrat de séjour qui précise les modalités de leur prise en charge en terme de droits et de devoirs et qui prévoit un projet personnalisé avec des objectifs précis. Cet outil pédagogique permet d'évaluer la progression du jeune sur des points d'évaluation précis (hygiène, acquisition de la langue, participation aux activités socio-éducatives, sportives et culturelles, scolarité envisagée, projet professionnel...)

Pour le dispositif hôtelier, les jeunes bénéficient d'un accompagnement individualisé avec un référent social atitré (rendez-vous réguliers et visite hebdomadaire de l'hôtel). Hormis le suivi social, la priorité est donnée à l'accès aux soins tant ces jeunes se présentent dans un état physique dégradé par les conditions déplorables du trajet migratoire d'un point de vue sanitaire. Chaque jeune rentrant dans le dispositif effectue un bilan médical complet (check-up de contrôle, vaccinations, etc...) et bénéficie d'un suivi auprès de nos partenaires de santé (MSF, Médecins du monde, Centre médico-social de la ville de Paris...). Une attention toute particulière est portée à l'état psychologique de ces jeunes qui souffrent pour la plupart de maux divers allant du mal-être à un profond traumatisme. Les jeunes repérés comme les plus fragiles et les plus en souffrance sont orientés vers des consultations psychothérapeutiques les plus adaptées possible (médiation culturelle, ethnopsychiatrie, spécialistes des traumatismes). Enfin, ces jeunes ont accès à des actions éducatives collectives autour des thèmes de la santé et du bien-être (séances d'éducation à la sexualité, prévention des violences sexistes, prévention du Sida et des IST, prévention des conduites addictives...).

Les jeunes de l'AMIE sont suivis conjointement par un intervenant social de la MJR et un intervenant social de l'Aide sociale à l'enfance. Ce suivi en doublon permet de travailler avec le jeune son projet professionnel et de préparer sa sortie vers un dispositif de l'Education nationale de droit commun. Des activités socio-éduca-

tives sont organisées chaque week-end et une fois par mois, une soirée « Citoyenne » permet d'aborder les thèmes liés au vivre ensemble (respect, mixité et genre, laïcité, violence et démocratie.). Cette soirée permet aussi aux jeunes de s'exprimer librement sur les difficultés « culturelles » qu'ils rencontrent. Cette parole « libre » est bien souvent l'occasion pour chacun de réfléchir en groupe à la notion d'altérité.

Au sein de la MJR, les jeunes sont sollicités et responsabilisés en participant activement à la vie quotidienne: mise en place des tables au moment du déjeuner, distribution des repas, rangement et nettoyage du réfectoire... Certains sont amenés à jouer les intermédiaires et prennent ce rôle très à cœur dans une volonté d'entraide et de solidarité qui dépasse bien souvent tous les clivages liés aux différences.

Le centre de formation de la Maison du jeune réfugié se compose de cinq classes.

Deux classes du dispositif d'Etat : (E1 et E2).

Ces classes accueillent les jeunes qui ne sont pas encore pris en charge par l'ASE, hébergés dans les hôtels de France terre d'asile.

- La classe du matin (E1), de 9h30 à 12h, est réservée aux primo-arrivants, débutants en français et jamais scolarisés antérieurement.
- La classe de l'après-midi (E2), de 13h à 17h, concerne ceux qui sont en France et qui viennent en classe depuis quelques mois, qui ont un bon niveau en français, qui savent lire et écrire.

Trois classes du dispositif départemental : D1, D2 et D3.

Ces trois classes accueillent des jeunes pris en charge par l'ASE pour une formation en français langue étrangère d'une durée de huit semaines. 20 places sont réservées aux jeunes inscrits par leur référent ASE, ils sont hébergés en hôtel de l'ASE, en famille d'accueil ou en Service d'accueil d'urgence et 25 places pour les jeunes de l'AMIE qui ne sont pas scolarisés à l'extérieur.

Pour les 20 jeunes de l'ASE hébergés en hôtel, les formateurs envoient au référent ASE du jeune une évaluation mi-parcours au bout de 4 semaines de formation et une évaluation de fin de parcours ainsi qu'une attestation de formation au terme de sa formation. Au bout de 6 semaines, avec l'accord du référent de l'ASE, nous faisons passer les tests du CASNAV au jeune si aucune autre orientation n'est prévue pour lui, afin qu'il reçoive une affectation dans un établissement scolaire de l'éducation nationale.

Les cours se déroulent de 9h30 à 17h du lundi au vendredi.

Le mercredi, les jeunes n'ont pas classe mais des activités diverses leur sont proposées (initiation à l'informatique, échecs, mathématiques, sorties culturelles, projection de films, etc.).

Les trois classes sont déterminées par niveaux :

- La classe D1 est une classe d'alphabétisation, ou post-alphabétisation. Elle concerne les jeunes non scolarisés antérieurement, francophones ou pas, qui ne savent ni lire ni écrire, ou très peu.
- La classe D2 est une classe de FLE débutant. Il s'agit de jeunes qui ont déjà des notions de lecture et d'écriture mais qui ne parlent pas français.
- La classe D3 est une classe de FLE avancé. Elle est adaptée à des jeunes qui savent lire et écrire, qui ont été scolarisés dans leur pays et qui ont des notions de français et/ou d'anglais.

Activités récurrentes du centre de formation :

- Tous les jeudis matins, de 9h30 à 13h, un formateur emmène

ses élèves à l'espace autoformation de la BPI du centre Georges Pompidou. L'espace nous est réservé et nous sommes accueillis par des intervenants professionnels de la BPI. Cet espace permet aux jeunes d'apprendre le français de manière autonome et originale, à travers des logiciels d'apprentissage du français.

- Tous les mois, deux professionnels du Pôle santé Goutte d'Or interviennent dans les classes pour parler de la santé, de l'hygiène de vie et de prévention.
- Régulièrement nous emmenons des groupes visiter l'Hôtel de Ville de Paris ou la mairie du 10ème arrondissement.
- Tous les mardis et les vendredis de 15h à 17h les formateurs et des bénévoles organisent des activités. Cela permet aux jeunes de changer de groupe classe, de connaître les autres jeunes de la MJR et de faire une activité qu'ils ont choisie, tout en apprenant le français dans un contexte différent. Exemples d'activités : mathématiques (de débutant à niveau lycée), philosophie (parler de questions diverses), théâtre, jeux de rôles, écoute et analyse de chansons françaises, lecture, écriture, dictée, jeux de société (en français bien sûr, Petit bac, Monopoly, Pendu, 1000 bornes, Scrabble junior, etc.), jeu de piste dans Paris, jeu de conjugaison, grammaire, activités manuelles (bracelets brésiliens, scoubidou, peinture, origami), etc.

77 SEINE-ET-MARNE

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Melun

Cada de Melun

90, avenue du Général Patton - 77000 MELUN

- Nombre total de places Cada dans le département : **465**
- Date d'ouverture du Cada : **21 novembre 2001**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **70 places**
- Nombre de personnes accueillies durant l'année 2010 : **118 personnes**
- Nombre de personnes entrées : **50 personnes**
- Nombre de personnes sorties : **50 personnes**
- Taux d'occupation du Cada : **95,55 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,69**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **32 personnes, dont 32 statuts de réfugié**
- Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : **40 %**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **64 %**

Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Russie :	4 familles
Congo :	8 isolés
Irak :	1 famille et 1 isolé
Tunisie :	1 famille
Iran :	1 famille
Sri Lanka :	1 famille
Erythrée :	1 isolé
Rwanda :	1 isolé

Événements majeurs de l'année

Fête du Cada janvier 2010 : impulsée par l'idée d'échange culturel, l'organisation d'une fête du centre lève les barrières entre intervenants et usagers. Pendant l'espace de quelques heures, les résidents oublient les persécutions qu'ils ont fuiées, la lourdeur de la procédure d'asile, l'attente et les tracasseries de la vie de tous les jours. Chaque famille prépare une spécialité que nous partageons ensemble le soir. Les plats sont présentés sous la forme d'un buffet où chacun se sert conformément à ses convictions religieuses. Nous invitons aussi nos partenaires qui répondent toujours présents. Des jeux sont organisés afin que ceux qui ne se connaissent pas puissent sympathiser. Tout au long de la soirée, ces jeux sont ponctués de spectacles et de chants traditionnels extrêmement émouvants exprimant la tristesse de l'exil. Les résidents ont d'ailleurs une certaine fierté à nous présenter ces chants et danses, ils ont envie de partager, de donner une petite part d'eux même à la communauté que représente le centre. Pour clore la soirée, une remise de cadeaux est faite à l'attention de tous les enfants du centre. C'est un moment très attendu des enfants, dont le visage s'illumine à la réception du présent. Cette action qui s'inscrit dans le cadre du PGAA représente un moment très fort tant pour les résidents que pour l'équipe du Cada.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

Des ateliers « droit à la parole » ont été mis en place au Cada.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **32 personnes soit 10 ménages**
- Nombre de réfugiés sortis : **30 personnes soit 8 ménages**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **61 jours**

Type de sortie

Vers le logement

- **8 ménages soit 30 personnes ont obtenu un logement**
- Temporaire : **6 ménages soit 20 personnes en ALT, 2 ménages soit 10 personnes sorties sans solution suite au refus de places CPH**

Vers l'emploi

- **4 personnes sont sorties en accédant à un emploi**
- Type de contrat : **4 CDD**
- Secteurs d'activité : **bâtiment, commerce, préparation de commandes, palefrenier**

Vers une formation

- **2 personnes ont accédé à une formation (reprise d'études à l'université)**
- Formation linguistique : **4 personnes sont sorties en accédant à une formation FLE**
- Accès aux droits sociaux : **20 personnes soit 6 ménages**

Principales activités réalisées liées à l'insertion

1. Cours de FLE : la structure a la possibilité de dispenser des cours de français tous les lundis et vendredis de 9h30 à 10h30. Nous accueillons une moyenne de 15 personnes. Le but de ces cours est d'apporter quelques notions rudimentaires de la langue française.

2. Les soirées à thèmes « découverte des métiers » : la première soirée a eu pour thème les métiers de la restauration. Celle-ci a eu lieu en partenariat avec ID insertion développement. Les soirées sont programmées de 19h à 23h, réunissant les résidents du Cada ainsi que les personnes prises en charge dans le dispositif Reloref. Nous invitons aussi d'autres partenaires à participer aux ateliers mis en place et nous profitons de cette occasion pour faire découvrir nos locaux.

Principaux partenariats liés à l'insertion

1. Pro-emploi est une entreprise d'insertion. Nous avons établi un partenariat depuis plusieurs années. Pro-emploi nous adresse les offres d'emploi par mail ou directement par téléphone. De nombreux réfugiés ont trouvé un emploi dans le domaine du bâtiment.

2. Védior-Bis : l'intérim est un très bon tremplin pour accéder au monde du travail. Ce partenaire a permis à certains réfugiés de trouver un emploi et d'acquérir des compétences et de l'expérience. Le chargé de mission nous contacte régulièrement dès qu'un poste est vacant. L'agence connaît bien le profil de nos résidents qui sont des personnes volontaires et assidues dans les missions qui leur sont confiées.

3. Travail Entraide est une association d'insertion avec qui nous avons aussi un partenariat de longue date. L'association connaît parfaitement les difficultés rencontrées par nos réfugiés dans le domaine de l'insertion. Travail entraide propose des chantiers d'insertion afin de permettre à nos réfugiés de reprendre une activité et d'acquérir de l'expérience. Un suivi continu entre le référent du chantier et le chargé d'insertion permet de suivre l'évolution du réfugié.

RELOREF

- Nombre de logements-relais : **14 dans le parc public**
- Convention ASLL : **non**
- Nombre de ménages ayant bénéficié des logements-relais : **28 ménages soit 79 personnes**
- Nombre de ménages sortis des logements-relais : **19 ménages soit 22 personnes**
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : **21 mois**
- En logement-relais, sont accueillis les ménages : **des Cada d'Ile-de-France**

Type de sortie

Vers le logement

- 9 ménages
- Pérenne : 7 logements dans le parc public dont 5 dans le contingent préfectoral, 1 proposition directe bailleur HLM, 1 bail glissant avec une autre association, et 2 logements dans le parc privé dont 1 logement par l'employeur et 1 cohabitation

Vers l'emploi

- 4 personnes
- Type de contrat : 1 CDI à temps partiel, 2 CDD de plus de 6 mois, 1 intérim
- Secteurs d'activité : entretien, BTP, enseignement

Principales activités réalisées liées au dispositif

1. Ateliers recherche logement : une fois par semaine les familles sont conviées à cet atelier au cours duquel on explique les différentes procédures pour la recherche d'un logement autonome et les différentes démarches lors de l'obtention d'un logement autonome.

2. Atelier maîtrise budgétaire : une fois par semaine, les familles s'inscrivent à cet atelier afin d'apprendre à gérer un budget mais également à être sensibilisées aux risques du surendettement.

Principaux partenariats liés au dispositif

1. La Préfecture de Seine-et-Marne notamment par le biais des commissions locales de concertation.
2. La CPAM pour l'instruction des dossiers CMU et CMU C, des réunions de concertation inter-Cada ont été programmées afin d'améliorer nos échanges.
3. La CAF : lors de l'instruction des dossiers de demande de RSA, d'allocation familiale, de demande d'APL, nous accompagnons les personnes afin de leur faciliter ces démarches. Cela nous permet également de rencontrer à cette occasion les agents de la CAF qui sont les premiers interlocuteurs de nos résidents.

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Service d'aide au récit

- Date d'ouverture du dispositif et/ou de la gestion par France terre d'asile : **17 décembre 2006**
- Nombre de personnes suivies dans le cadre de l'aide au dossier : **121 personnes au total**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2010 : **83 personnes**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada : **121 personnes**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile admis en Cada : **41 personnes**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches CPAM : **121 personnes**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA : **121 personnes**
- Nombre et profil réfugiés accompagnés ou orientés pour l'ouverture de leurs droits sociaux : **2 personnes**

Dispositif HUDA

- Date d'ouverture du dispositif : **15 mai 2009**
- Type d'hébergement : **hébergement en pavillons et en hôtels**
- Nombre d'ETP : **0,80 ETP**
- Nombre de places d'hébergement d'urgence : **convention initiale de 23 places puis de 27 places**
- Nombre de personnes hébergées sur l'année : **154**
- Composition familiale : **69 isolés et 5 familles**
- Principales nationalités :

RDC :	41 personnes
Russie :	19 personnes
Soudan :	13 personnes
- Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2010 : **Toutes les personnes ont un récépissé de 3 mois de demandeurs d'asile**
- Durée moyenne de séjour : **267 jours**
- Nombre de sorties : **109 personnes**

78 YVELINES

→ AIDE AUX ÉTRANGERS RETENUS

Service d'aide aux étrangers retenus (SAER) Centre de rétention administrative de Plaisir

Centre de rétention de Plaisir

889, avenue François Mitterrand - 78370 PLAISIR

- Capacité : **432 places isolées dont 6 places femmes**
- Nombre d'intervenants France terre d'asile : **1**
- Nombre de personnes retenues en 2010 : **475 personnes dont 391 hommes, 84 femmes**
- Taux d'occupation au 30 juin 2010 : **53 %**
- Nationalités les plus représentées : **algérienne, marocaine, tunisienne, turque, chinoise**
- Principales mesures d'éloignement à l'origine de placements : **APRF, OQTF, ITF**
- Taux d'éloignement effectif par mesure exécutée et par pays de destination : **31,60 %**

- Nombre de personnes rencontrées par France terre d'asile : **475 personnes rencontrées** :
 - **385 informations individuelles réalisées**
 - **6 informations collectives réalisées**
 - **385 préparations aux audiences JLD**
- Nombre de recours effectués : **113 recours contre APRF déposés**
- Nombre de demandes asile préparées par France terre d'asile et nombre de statuts et protections subsidiaires obtenus : **33 demandes d'asile déposées, aucune personne reconnue réfugiée**
- % de libérations par catégorie :

annulation par le juge judiciaire	23,70 %
annulation par le juge administratif	5,87 %
assignation à résidence	6,30 %
expiration délai légal	13,04 %
décision préfectorale	12,17 %

91 ESSONNE

→ ACCUEIL ET HÉBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Massy

Cada de Massy

2ter, avenue de France - 91300 MASSY

- Nombre total de places Cada dans le département : **451**
- Date d'ouverture du Cada : **13 novembre 2003**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **100 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2010 : **158**
- Nombre de personnes entrées : **59**
- Nombre de personnes sorties : **64**
- Taux d'occupation du Cada : **95,77 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,58**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **39 personnes, soit 39 statuts de réfugié (26 dossiers)**
- Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : **50 %**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et Cnda) : **65 %**
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Algérie :	3 familles
Russie :	3 familles
RDC :	4 isolés
Soudan :	3 isolés
RDC :	1 famille et 1 isolé
Erythrée :	1 famille et 1 isolé
Somalie :	1 famille et 1 isolé

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

Nous avons diversifié et renforcé notre travail avec les associations d'apprentissage du français. Ainsi, chaque résident qui le sou-

haite peut suivre en moyenne 6 heures de cours de français par semaine. Nous avons également poursuivi notre partenariat avec le Centre départemental de prévention et de santé et l'association Aides afin de sensibiliser notre public sur la prévention des IST. L'accent a aussi été porté sur des réunions d'information autour de la thématique de l'emploi, du logement et de la mobilité.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **54 personnes soit 16 ménages**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés : **4 personnes soit 1 ménage**
- Nombre de réfugiés sortis : **13 ménages et 37 personnes (25 adultes et 12 enfants)**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **2,97 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **13 ménages ont obtenu un logement**
- Temporaire : **13 hébergements temporaires dont 6 CPH, 3 résidences sociales, 3 ALT et 1 solution individuelle**

Vers l'emploi

- **2 personnes ont accédé à un emploi**
- Type de contrat : **2 CDI à temps plein**
- Secteurs d'activité : **BTP, ménage**

Vers une formation

- **1 personne a accédé à une formation**
- Formation qualifiante : **1 personne a accédé à une formation qualifiante (entretien des espaces verts)**

- Accès aux droits sociaux : **13 ménages**

Événements majeurs de l'année liés à l'insertion

Le Cada de Massy est désormais agréé par le Conseil général de l'Essonne pour instruire et orienter les demandes de RSA des réfugiés hébergés au Cada. La signature de cette convention nous permettra d'améliorer l'insertion des réfugiés. Par ailleurs, nous avons renforcé notre partenariat avec les associations ou les structures d'insertion par le travail.

Nous avons également participé aux réunions de travail relatives à l'élaboration du Plan départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion.

Principales activités réalisées liées à l'insertion

Différentes réunions d'information sur les thématiques du logement et de l'emploi ont été réalisées avec les demandeurs d'asile et les réfugiés.

Principaux partenariats liés à l'insertion

Renforcement du partenariat avec des résidences sociales.

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de l'Orge

Cada de l'Orge

101-103 avenue de fromenteau
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE

- Nombre total de places Cada dans le département : **451**
- Date d'ouverture du Cada : **2 juin 2003**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **110 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2010 : **171**
- Nombre de personnes entrées : **63**
- Nombre de personnes sorties : **63**
- Taux d'occupation du Cada : **98,75 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,55**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **17 statuts accordés, soit 13 statuts de réfugiés, 4 protections subsidiaires**
- Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : **53,57 %**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **80,95 %**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Congo : 3 familles et 5 isolés
Irak : 1 famille et 5 isolés
Russie : 4 familles
Kosovo : 1 famille et 1 isolé
Albanie : 1 famille
Angola : 1 famille
Soudan : 1 famille

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

1. Le projet d'établissement du Cada de l'Orge a mis l'accent sur l'évolution des pratiques professionnelles des intervenants sociaux vers plus d'autonomie des usagers. Ainsi, une coordinatrice du projet global d'animation et d'autonomisation (PGAA) a été embauchée.

Le programme d'autonomisation proposé a articulé la maîtrise de la langue et la connaissance de la société d'accueil. Des sessions d'ateliers socio linguistiques ont été organisées toute l'année pour les adultes et aussi pour un groupe de jeunes âgés de 16 à 19 ans, non francophones et non scolarisés. Les stagiaires ont notamment été sensibilisés sur la question de la mobilité géographique. Une journée découverte a été organisée à Cergy Pontoise en lien avec le pôle animation du territoire de la communauté d'agglomération, à Etampes.

Diverses sorties culturelles ont également eu lieu : les stagiaires ont assisté à la projection de la création audiovisuelle de CRIS/ Mouvements publics et ont pu échanger avec la troupe autour d'un repas qu'ils avaient préparé. Autant d'actions menées qui ont impliqué et accompagné la prise d'initiative et la mise en situation réelle. Il est à noter que les six jeunes qui ont suivi ces ateliers ont tous intégré à la rentrée scolaire une formation linguistique à visée professionnelle sur les métiers souhaités.

2. L'action du Cada sur le quartier du Val à Athis-Mons : les douze familles du Cada résidant sur ce quartier ont fortement contribué à repeupler l'école, maintenir ouverte la bibliothèque et redyna-

miser les associations. Ainsi, le Cada participe au travail interassociatif engagé par la Maison de quartier sur les trois problématiques existantes : le troisième âge, les liens intergénérationnels et l'autonomisation des familles.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **59 personnes soit 18 ménages**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés : **4 personnes soit 1 ménage**
- Nombre de réfugiés sortis : **13 ménages et 41 personnes (23 adultes et 18 enfants)**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : **1 ménage et 4 personnes (4 adultes)**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **5,25 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **14 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **1 logement dans le parc public**
- Temporaire : **13 logements temporaires (6 ALT, 5 résidences sociales, 2 CPH)**

Vers l'emploi

- **4 personnes ont accédé à un emploi**
- Type de contrat : **3 CDI, 1 CDD de plus de six mois**
- Secteurs d'activité : **bâtiment, aide à la personne, hôtesse de caisse**

Vers une formation

- Formation linguistique : **20 personnes ont obtenu une formation FLE**

- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **4 personnes**
- Accès aux droits sociaux : **14 ménages**

Événements majeurs de l'année liés à l'insertion

Le Cada de l'Orge a signé une convention d'agrément avec le Conseil général de l'Essonne pour instruire et accompagner les demandes de revenu de solidarité active (RSA) des personnes accueillies par la structure. L'accès aux droits des réfugiés statutaires et des bénéficiaires de la protection subsidiaire est facilité et ils sont accompagnés dans leur projet d'insertion sur leur nouvelle terre d'accueil. Ainsi, le centre de l'Orge est inscrit au sein du Réseau local d'appui du département et participe au réseau d'échange sur les actions quotidiennes et les stratégies de terrain des divers acteurs du champ de l'insertion.

RELOREF

- Nombre de logements-relais : **12 logements dans le parc privé**

- Convention ASLL : **non**
- Nombre de ménages ayant bénéficié des logements-relais : **28 ménages soit 75 personnes**
- Nombre de ménages sortis des logements-relais : **17 ménages soit 46 personnes**
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : **12,41 mois**
- En logement-relais, sont accueillis les ménages : **des départements de la région**

Type de sortie

Vers le logement

- **17 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **10 logements (12 ménages)** dans le parc public obtenus dans le cadre des accords collectifs et **1 logement (5 ménages)** dans le parc privé

Vers l'emploi

- **11 personnes ont accédé à un emploi**
- Type de contrat : **4 CDD de moins de 6 mois, 6 CDI, 1 stage rémunéré qui a débouché sur un emploi en tant qu'architecte à l'Unesco**

Vers une formation

- **2 personnes**
- Formation qualifiante : **2 étudiants universitaires**
- Formation linguistique : **6 personnes ont obtenu une formation en FLE**

Événements majeurs de l'année liés au dispositif

Les 7 familles irakiennes arrivées depuis l'été 2008, qui ont participé à notre action de formation à visée linguistique et d'intégration, de 450 heures (20 heures hebdomadaires) ont toutes réussi leur insertion par le renforcement des compétences linguistiques et la dynamique de groupe. Ils sont en poste, étudiants ou en formations qualifiantes et ont quitté l'association pour un logement pérenne. Une famille a d'ailleurs témoigné de son parcours auprès du ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire à l'occasion de la Journée mondiale du réfugié.

Principales activités réalisées liées au dispositif

Les bénéficiaires ont participé tout au long de l'année à de nombreux ateliers portant sur les thèmes de l'emploi, du logement, de la mobilité géographique et à des animations diverses en lien avec leurs projets individuels d'autonomisation.

Principaux partenariats liés au dispositif

Pour faciliter l'accès à l'emploi de notre public, une convention locale est signée avec l'association intermédiaire « Lancement ». Une mise en réseau avec les plates-formes de vocation du Pôle emploi permet à nos usagers de passer des tests qualifiants débouchant sur un emploi.

Pour l'accès au logement, nos usagers bénéficient des partenariats nationaux (Fédération des Pact, Fapil, Cilgere, Unpi, Fnaim) et de notre mobilisation pour faire reconnaître comme prioritaire notre public auprès des institutions et des politiques publiques du logement (accords collectifs, PDALPD, FSL, etc.).

→ AIDE AUX ÉTRANGERS RETENUS

Service d'aide aux étrangers retenus (SAER) Centre de rétention administrative de Palaiseau

Centre de rétention de Palaiseau

13 rue Emile Zola - 91120 PALAISEAU

- Capacité : **40 places isolées hommes**
- Nombre d'intervenants France terre d'asile : **1**
- Nombre de personnes retenues en 2010 : **906 hommes**
- Taux d'occupation au 30 juin 2010 : **25 %**
- Nationalités les plus représentées : **algérienne, tunisienne, marocaine, turque, roumaine**
- Principales mesures d'éloignement à l'origine de placements : **APRF, OQTF, ITF**
- Taux d'éloignement effectif par mesure exécutée et par pays de destination : **28,41 %**
- Nombre de personnes rencontrées par France terre d'asile : **807 personnes rencontrées : 782 informations individuelles réalisées 8 informations collectives réalisées 782 préparations aux audiences JLD**
- Nombre de recours effectués : **113 recours contre APRF déposés**
- Nombre de demande d'asile préparées par France terre d'asile et nombre de statuts et protections subsidiaires obtenus : **23 demandes d'asile déposées 1 personne reconnue réfugiée**
- % de libérations par catégorie :

annulation par le juge judiciaire	36,23 %
annulation par le juge administratif	1,99 %
assignation à résidence	4,84 %
expiration délai légal	3,10 %
décision préfectorale	19,60 %

92 HAUTS-DE-SEINE

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Cada de Châtillon

Cada de Châtillon

44 bis Bd Félix Faure - 92320 CHATILLON

- Nombre total de places Cada dans le département : **299**
- Date d'ouverture du Cada : **1er septembre 2004**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Extension au cours de l'année : **55 places**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **125 places**
- Nombre de personnes accueillies durant l'année 2010 : **169**

- Nombre de personnes entrées : **105**
- Nombre de personnes sorties : **44**
- Taux d'occupation du Cada : **102,43 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,94**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **9 statuts de réfugié et 1 protection subsidiaire, soit 17 personnes (10 dossiers)**
- Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : **11,76 %**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **47,62 %**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Russie :	7 familles
Sri Lanka :	1 famille et 8 isolés
RDC :	7 isolés
Nigéria :	1 famille et 6 isolés
Kazakhstan :	1 famille
Afghanistan :	1 famille
Soudan :	4 isolés

Événements majeurs de l'année

1. Dans le cadre de l'appel à projet national 2010 de 1000 places, le Cada des Hauts-de-Seine de l'association France terre d'asile a obtenu l'avis favorable du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire pour la création de 15 places supplémentaires. La capacité d'accueil de notre établissement est donc passée en juillet 2010 de 70 à 85 places.

2. L'unité territoriale de la DRIHL a proposé au Cada des Hauts-de-Seine de reprendre 40 places du Cada du Centre d'accueil et de soins hospitaliers de Nanterre (Cash), qui a fermé ses portes fin décembre 2010. Après un avis favorable du Crosmis, l'arrêté ASLCE n°2010-219 du 24 juin 2010 a formalisé l'autorisation de cette reprise d'activité. Il précise que « le projet de l'association répond aux besoins du département des Hauts-de-Seine constatés par le Schéma départemental de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion (2008-2011) ». Cette reprise se justifie également par « le besoin important [en matière d'hébergement] de demandeurs d'asile dans le département ». Notre capacité d'accueil est donc aujourd'hui portée à 125 places dont 50 places dédiées aux personnes isolées.

3. Dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale, à Clamart, France terre d'asile a organisé un débat animé par Philippe Lemaire sur le thème « Accès des femmes au droit d'asile », avec la participation de l'association Nouvelles voies et d'Asisé Mateo, chargée de mission à France terre d'asile. Bien que la Convention de Genève relative au statut des réfugiés de 1951 ne fasse aucune mention au genre, son application et mise en œuvre par les Etats n'est pas adaptée aux persécutions subies spécifiquement par les femmes. Victimes de nombreuses discriminations et violences pendant le parcours migratoire, les femmes font face à une importante discrimination dans l'accès à la protection internationale en raison de l'absence d'adéquation des textes et des procédures relatifs à l'asile.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

1. Le Cada des Hauts-de-Seine a organisé différents ateliers d'information sur le thème du logement pour informer les demandeurs d'asile et les réfugiés sur la situation du logement en France et notamment en Ile-de-France. Des ateliers « santé » ou « emploi » ont également été mis en place. En 2010, 46 demandeurs d'asile étaient concernés par la recherche d'emploi (en attente de réponse Ofpra depuis plus d'un an ou en situation de recours), sans compter les réfugiés statutaires.

2. Cette année encore, les partenariats avec les associations locales se sont développés, dans le but de garantir à nos résidents un meilleur apprentissage de la langue française. D'autres partenaires ont une nouvelle fois permis aux enfants et aux adultes d'aller au Musée du Louvre, au Château de Versailles, au Cirque de Noël et à Disneyland. Nos résidents continuent également à s'investir dans des activités bénévoles.

3. Bénévoles, Catherine, Françoise et Yves dispensent quatre fois par semaine des cours de français aux résidents de notre structure. Catherine intervient également auprès des enfants inscrits en primaire et en collège chaque mercredi en soutien scolaire. Depuis décembre 2010, deux résidents encadrent des cours d'initiation à l'informatique. Initialement, trois personnes étaient intéressées par ces cours. Quelques semaines plus tard, ils étaient six. Aujourd'hui, deux sessions de trois personnes s'organisent chaque semaine.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **27 personnes soit 9 ménages**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés : **2 personnes soit 1 ménage**
- Nombre de réfugiés sortis : **23 personnes soit 7 ménages**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : **0**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **5,6 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **7 ménages ont obtenu un logement**
- Temporaire : **7 logements temporaires soit 7 Solibail**

Vers l'emploi

- **8 personnes ont accédé à un emploi**
- Type de contrat : **2 personnes en CDD de moins de 3 mois, 1 personne en CDD de plus de 6 mois et 5 personnes en CDI**
- Secteurs d'activité : **BTP, aide à domicile, employé de restauration collective, boulangerie**

Vers une formation

- **7 personnes ont accédé à une formation**
- Formation qualifiante : **1 personne a accédé à une formation qualifiante d'ébeniste**
- Formation linguistique : **6 personnes ont accédé à une formation FLE**

- Accès aux droits sociaux : **10 ménages**

Événements majeurs de l'année liés à l'insertion

1. Nous avons participé à un dîner/débat organisé par le réseau Fnaim du département des Hauts-de-Seine, dans le but de sensibiliser les agences immobilières à la location de logements privés pour les réfugiés. A cette occasion, nous avons plus particulièrement présenté notre travail d'insertion en direction des réfugiés. Des échanges se sont poursuivis autour de différentes théma-

tiques : la sécurité locative, la solidarité citoyenne etc.

2. Le Cada des Hauts-de-Seine a participé au Forum de l'emploi et du logement à la mission locale de Bagneux. Cette journée a été l'occasion de faire connaître nos actions et d'élargir notre réseau. Nous avons eu la possibilité d'échanger avec les responsables de la mission locale et de nombreux acteurs locaux.

Principaux partenariats liés à l'insertion

1. L'association Initiative-emplois de Châtillon a convié, lors d'une réunion/débat, l'ensemble des structures locales œuvrant dans le champ de l'insertion. Nous nous sommes saisis de cette opportunité pour présenter les actions de France terre d'asile et développer notre réseau. En effet, les associations intermédiaires permettent à nombre de nos usagers d'avoir leur première expérience de travail en France.

2. Dans le cadre de la mise en place du RSA, nous avons conclu des accords avec la Circonscription de la vie sociale de Châtillon. Les missions des uns et des autres ont été précisées. Un référent unique a également été nommé, ce qui doit faciliter l'accès à l'emploi et à la formation de nos usagers bénéficiaires du RSA.

3. A l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de la Banque postale, la Convention nationale de partenariat entre France terre d'asile et La Poste a été présentée. Depuis, nous avons deux interlocuteurs privilégiés : un conseiller postal et un conseiller bancaire, ce qui facilite les démarches des demandeurs d'asile et des réfugiés statutaires. Les résidents et l'équipe du Cada des Hauts-de-Seine ont participé activement à l'organisation de cet évènement.

- Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : **12,90 %**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **67,65 %**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Guinée :	1 famille et 15 isolés
Sri Lanka :	3 familles et 12 isolés
Congo :	2 familles et 4 isolés
Irak :	3 isolés
Russie :	5 familles et 3 isolés

Evénements majeurs de l'année

Solidarité associative : 30 places de l'association Hôtel social 93 de Coubron ont été reprises par France terre d'asile.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

Les ateliers « Démocratie et institutions » : En alliant le FLE et la découverte de nos institutions et ce, à travers nos ateliers « citoyennetés », nous avons visité en 2010, l'Assemblée nationale ainsi que le Conseil régional d'Ile-de-France, en expliquant aux participants le rôle et le fonctionnement de ces institutions. L'Assemblée nationale, véritable poumon de notre démocratie a été au centre de nos ateliers. Nous avons notamment assisté au débat parlementaire sur le changement de régime de « La Poste » ce qui nous a permis ensuite d'échanger sur le rôle des services publics en France.

L'autre évènement majeur de cette année fût la Coupe du monde FIFA 2010. En effet, nous avons organisé une série d'ateliers portant sur les valeurs du sport. Le premier thème portait sur la santé et l'importance de la pratique d'un sport et d'une alimentation saine. Le second sur l'esprit sportif et plus largement sur l'esprit d'équipe. Enfin, en rappelant qu'il s'agissait d'une première pour le continent africain, c'est donc sur le symbole de l'Afrique de Sud que nous nous sommes portés. Pour conclure ces ateliers, les participants ont pu assister au match amical France / Espagne au Stade de France. Les cours de FLE se sont poursuivis avec l'appui de nos bénévoles autour de thématiques tels que la santé, la scolarité et la recherche de logement.

93 SEINE-SAINT-DENIS

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Saint-Denis

Cada de Saint-Denis

1, rue Edouard Vaillant - 93200 SAINT-DENIS

- Nombre total de places Cada dans le département : **414**
- Date d'ouverture du Cada : **1er décembre 2003**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Extension au cours de l'année : **30**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **120 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2010 : **197**
- Nombre de personnes entrées : **108**
- Nombre de personnes sorties : **72**
- Taux d'occupation du Cada : **99,04 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,87**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **35 statuts et 1 protection subsidiaire, soit 36 personnes (23 dossiers)**

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **28 ménages soit 63 personnes**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés : **5 ménages soit 9 personnes**
- Nombre de réfugiés sortis : **13 ménages soit 33 personnes**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : **5 ménages soit 9 personnes**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **243 jours pour les réfugiés et 274 jours pour les bénéficiaires de la protection subsidiaire**

Type de sortie

Vers le logement

- **18 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **3 dans le parc public (3 accords collectifs) et 1 colocation dans le privé**
- Temporaire : **14 ménages (1 réseau réinstallé, 5 CPH, 6 ALT Reloref, 1 CHR, 1 hébergement chez un tiers)**

Vers l'emploi

- 7 personnes ont accédé à un emploi
- Type de contrat : 4 en CDI, 2 en CDD de plus de 6 mois, 1 en CDD de moins de 6 mois
- Secteurs d'activité : restauration, sécurité, services (nettoyage), hôtellerie, commerce

Vers une formation

- 6 personnes ont accédé à une formation
- Formation qualifiante : 1 personne a accédé à une formation rémunérée (plate-forme de mobilisation jeune)
- Formation linguistique : 5 personnes ont obtenu une formation en FLE

- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : 5 personnes, soit 1 ménage en Reloref à Rouen
- Accès aux droits sociaux : 16 ménages

Principales activités réalisées liées à l'insertion

1. Mise en place de modules d'ateliers axés sur différentes thématiques, ouverts aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. Les thèmes abordés sont :

- les démarches administratives : présentation des institutions françaises et des services publics avec lesquels ils seront amenés à être en contact comme les branches de la Sécurité sociale, les collectivités territoriales, Pôle emploi, La Poste, les centres des impôts etc.;
- l'initiation à l'informatique, pour une mise en application sur les sites des organismes, l'accès à l'emploi (outils et techniques de recherche d'emploi),
- l'accès au logement (avec le kit outil logement de Reloref, le DALO, l'accession à la propriété),
- la mobilité par le logement et l'emploi (présentation de régions, documentaire de PRIM...).

Deux sessions ont eu lieu sur plusieurs semaines entre décembre 2009 et janvier 2010 et entre octobre et novembre 2010. Nous avons un retour positif des participants sur les différents ateliers et certains demandeurs d'asile se sont montrés motivés par un départ en province en cas d'obtention de statut, alors que la mobilité abordée après l'obtention du statut reçoit généralement peu d'échos.

2. Réunions de réfugiés tous les trimestres en présence du directeur pour revenir sur le contrat de séjour et les démarches de sorties et les participations à l'hébergement. Cela permet aux résidents nouvellement statutaires de réaliser qu'ils doivent être acteurs de leur insertion.

Principaux partenariats liés à l'insertion

Mise en place d'un partenariat avec le Centre communal d'action sociale (CCAS) pour le dépôt et l'instruction des dossiers RSA.

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Dispositif HUDA

- Date d'ouverture du dispositif : 1er janvier 2005
- Type d'hébergement : structure éclatée, appartements en partages
- Nombre d'ETP : 1 ETP

- Nombre de places d'hébergement d'urgence : 20 places
- Nombre de personnes hébergées sur l'année : 29 personnes
- Composition familiale : 7 ménages

• Principales nationalités :

Guinée :	3 isolés
Sri-Lanka :	2 familles
Jordanie :	1 famille
Tunisie :	1 famille

- Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2010 : 6 demandeurs d'asile, 7 réfugiés, 1 protection subsidiaire, 1 régularisé, 5 déboutés en attente d'aide au retour volontaire (ARV)
- Durée moyenne de séjour : 821 jours
- Nombre de sorties : 5 ménages soit 11 personnes
- Motifs de sortie : logement pérenne et solution individuelle

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Stains

Cada de Stains

54-56 rue Victor Renelle - 93240 STAINS

- Nombre total de places Cada dans le département : 414
- Date d'ouverture du Cada : 28 décembre 2001
- Modalité d'hébergement : structure collective et éclatée
- Extension au cours de l'année : 36
- Capacité agréée au 31/12/2010 : 176 places
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2010 : 237
- Nombre de personnes entrées : 108
- Nombre de personnes sorties : 69
- Taux d'occupation du Cada : 96,56 %
- Taux de rotation sur l'année : 1,5
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : 41 statuts et 2 protections subsidiaires (soit 32 dossiers)
- Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : 22,45 %
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : 62,75 %

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Guinée :	2 familles et 15 isolés
Russie :	3 familles et 3 isolés
Irak :	4 familles et 3 isolés
Sri Lanka :	3 familles et 9 isolés
Congo :	1 famille et 5 isolés

Événements majeurs de l'année

L'année 2010 a été marquée par la reprise de 36 places de l'Hôtel social de Coubron. L'équipe du Cada de Stains a été mobilisée pendant plusieurs semaines afin de trouver des logements permettant d'accueillir les personnes dans de bonnes conditions.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

Ateliers FLE : grâce à l'engagement de bénévoles, le Cada de Stains a pu proposer tout au long de l'année des cours de FLE pour chaque niveau.

Culture du Cœur : le partenariat avec l'association Culture du Cœur s'est poursuivi, permettant ainsi aux résidents du Cada de continuer à bénéficier de places de spectacles et autres activités culturelles gratuitement.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT**Activité d'insertion**

- Nombre de réfugiés hébergés : **35 ménages soit 65 personnes**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés : **3 ménages soit 7 personnes**
- Nombre de régularisés hébergés : **1 ménage soit 2 personnes**
- Nombre de réfugiés sortis : **15 ménages soit 31 personnes (19 adultes et 14 enfants)**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : **1 ménage soit 3 personnes (1 adulte et 2 enfants)**
- Nombre de régularisés sortis : **1 ménage soit 2 personnes (2 adultes)**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **150 jours**

Type de sortie**Vers le logement**

- **17 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **2 logements dans le parc public (2 accords collectifs) et 2 logements dans le parc privé (libres)**
- Temporaire : **9 ALT, 4 CPH et 1 FJT**

Vers l'emploi

- **6 personnes ont accédé à un emploi**
- Type de contrat : **4 CDI, 1 intérim, 1 contrat de professionnalisation**
- Secteurs d'activité : **hôtellerie, restauration, vente, grande distribution**

Vers une formation

- **5 personnes ont accédé à une formation**
- Formation qualifiante : **1 personne a obtenu en formation qualifiante non rémunérée (santé)**
- Formation linguistique : **4 personnes ont obtenu une formation en FLE**
- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **aucune**
- Accès aux droits sociaux : **11 ménages**

Principales activités réalisées liées à l'insertion

En 2010, plusieurs ateliers notamment sur l'ouverture de droits (et plus précisément sur les démarches auprès de la CAF) et sur la gestion administrative (comment conserver ses documents administratifs, pendant combien de temps etc.) ont été réalisés afin de donner un maximum d'outils aux résidents avant leur sortie du Cada.

RELOREF

- Nombre de logements-relais : **16, dont 11 dans le parc privé et 5 dans le parc public**
- Convention ASLL : **En 2010, le Cada de Stains a reconduit la convention avec le Conseil général de Seine-Saint-Denis pour l'accompagnement social lié au logement de ménages reconnus réfugiés ou bénéficiant de la protection subsidiaire. Cette convention a pris fin au 31 juillet 2010. Au total, sur 7 mois, ce sont 73 mois-mesures qui ont été réalisés, avec un suivi de 18 ménages dont 7 nouveaux ménages en 2010.**
- Nombre de ménages ayant bénéficié des logements-relais : **38 ménages, représentant 95 personnes au total**
- Nombre de ménages sortis des logements-relais : **15 ménages soit 38 personnes**
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : **12,5 mois**
- En logement-relais, sont accueillis les ménages : **de la région Ile-de-France**

Type de sortie**Vers le logement**

- **15 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **13 logement en bail direct public (3 HLM et 10 accords collectifs) et 2 logements dans le parc privé**

Vers l'emploi

- **10 ménages ont accédé à un emploi**
- Type de contrat : **8 CDI et 2 CDD**
- Secteurs d'activité : **BTP, hôtellerie, restauration, sécurité**

Vers une formation

- **3 personnes ont accédé à une formation**
- Formation qualifiante : **2 personnes ont obtenu une formation qualifiante (santé, informatique)**
- Formation linguistique : **1 personne a obtenu une formation FLE**

Principaux partenariats liés au dispositif

La convention signée avec l'Office public de l'habitat 93 (OPH 93) en 2009 a effectivement été mise en oeuvre en 2010 : grâce à cette convention, le Cada de Stains a ainsi pu capter cette année cinq nouveaux appartements bénéficiant aux personnes ayant obtenu un statut (réfugié ou protection subsidiaire). L'OPH continue donc ainsi à répondre aux besoins toujours plus nombreux des réfugiés dans le département.

94 VAL-DE-MARNE

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Créteil / Centre de transit de Créteil

Centre Miguel Angel Estrella

112, Chemin Vert des Mèches - 94000 CRETEIL

- Date d'ouverture du Cada : **1^{er} octobre 1991**
- Modalité d'hébergement : **structure collective**
- Extension au cours de l'année : **20 places**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **250 places**
- Nombre de personnes présentes : **264**
- Nombre de personnes entrées : **115**
- Nombre de personnes sorties : **100**
- Taux d'occupation du Cada : **97,76 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,65**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **44 décisions positives, soit 25 dossiers dont 2 PS**
- Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : **18 %**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **52,08 %**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Sri Lanka :	8 familles soit 29 personnes
Guinée :	5 familles soit 17 personnes
Russie :	4 familles soit 15 personnes
Arménie :	3 familles et 1 isolé soit 13 personnes
Bangladesh :	3 familles soit 11 personnes

Événements majeurs de l'année

1. Dans le cadre de la création de 1 000 places supplémentaires en Cada décidée par l'Etat en 2010, l'établissement de Créteil a obtenu une extension de 20 places de son dispositif. Le projet d'extension avait reçu l'aval de la DDASS du Val-de-Marne, s'inscrit dans une logique organisationnelle dont le but est à terme d'héberger au sein de l'établissement collectif les demandeurs d'asile du Cada et du transit et d'héberger en logement diffus les réfugiés statutaires du pôle insertion. Cet objectif à long terme figure dans notre projet d'établissement.

2. L'année 2010 a été marquée par la rédaction de notre nouveau projet d'établissement. Aidés par un intervenant extérieur, nous avons placé les résidents au centre de notre réflexion et organisé des groupes de travail avec les salariés. Les actions prioritaires décidées sont une meilleure coordination des différents services en travaillant sur la transversalité des salariés (mise en place d'ateliers pour les demandeurs d'asile co-animés par des salariés du Cada et du pôle insertion). Favoriser les actions d'autonomie par une réorganisation de la réorganisation des cours de FLE et des ateliers et la mise en place de nouveaux projets individualisés. Mettre en place une évaluation systématique de nos actions (réalisation régulière d'enquêtes de satisfaction des usagers).

3. L'effort particulier réalisé cette année sur l'autonomisation des usagers et l'insertion des réfugiés statutaires a eu des impacts positifs. L'établissement de Créteil, qui rencontrait auparavant quelques difficultés dans la gestion des sorties des réfugiés statutaires du Cada, n'a, au cours de l'année 2010, jamais dépassé les délais, hormis une famille en cours d'expulsion locative qui a refusé un logement dans le parc privé. La réorganisation des cours FLE, avec désormais des modules intensifs de 3 mois, poursuit comme objectif l'obtention du Diplôme initial de langue française (DILF), facilitant ainsi son évaluation. Enfin, le travail sur le projet des familles à travers le rapprochement des outils développés au niveau national et local (Reloref, PRIM et les partenariats locaux développés par le pôle insertion) a contribué à ces bons résultats.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **22 familles soit 70 personnes**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés : **3 familles soit 7 personnes**
- Nombre de réfugiés sortis : **21 familles soit 68 personnes (41 adultes et 27 enfants)**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : **3 familles soit 7 personnes (3 adultes et 4 enfants)**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **145 jours**

Type de sortie

Vers le logement

- **19 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **4 logements dans le parc public et 1 logement dans le parc privé**
- Temporaire : **14 familles sont sorties en CPH et 1 famille en logement relais**

Vers l'emploi

- **12 personnes ont accédé à un emploi**
- Type de contrat : **8 CDD et 4 interim**
- Secteurs d'activité : **sécurité, restauration, BTP**

Vers une formation

- **10 formations**
- Formation qualifiante : **4 formations qualifiantes, dont 2 en formation de caissière, 1 formation pour le CACES (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) et 1 en tant qu'aide à la personne.**
- Formation linguistique : **6 formations FLE**

- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **3 ménages**

Pôle insertion de Créteil (CPH / RELOREF/ RESEAU REINSTALLÉS)

1- Centre provisoire d'hébergement (CPH)

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Réfugiés hébergés : 158 réfugiés soit 48 ménages
- Bénéficiaires de la protection subsidiaire : 8 ménages soit 25 bénéficiaires
- Nombre de réfugiés sortis : 24 ménages soit 83 personnes (40 adultes et 43 enfants)
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : 4 ménages soit 12 personnes (4 adultes et 8 enfants)
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : 18 mois

Type de sortie

Vers le logement

- 28 ménages ont obtenu un logement
- Pérenne : 14 logements dans le parc public (5 contingent DALO, 5 contingent bailleur, 3 contingent Préfecture, 1 contingent 1 %) et 3 logements dans le parc privé non conventionnés (agences immobilières)
- Temporaire : 11 logements temporaires (8 logements Relais Insertion, 1 résidence sociale, 2 autres structures d'hébergement temporaire)

Vers l'emploi

- 25 personnes ont accédé à un emploi
- Type de contrat : 7 CDI temps plein, 2 CDI temps partiel, 5 CUI temps plein, 3 CUI temps partiel, 6 CDD temps partiel, 2 CDD temps plein
- Secteurs d'activité : hôtellerie, restauration, BTP, transport, tri sélectif, aide à la personne

Vers une formation

- Au moment de la sortie vers le logement, aucune personne n'était en formation.

- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : 9 personnes
- Accès aux droits sociaux : Au moment de la sortie, l'accès aux droits était assuré

2- Reloref et Dispositif Cachan

- Nombre de logements-relais : 24 logements et 8 déconventionnements en cours d'année, soit 16 aides au logement temporaire (ALT) au 31/12/2010
- Nombre de ménages ayant bénéficié des logements-relais : 28 soit 118 personnes
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : 26,5 mois

Type de sortie

Vers le logement

- 14 ménages ont obtenu un logement
- Pérenne : 12 public, 1 public glissant et 1 privé

Vers l'emploi

- 12 personnes ont accédé à un emploi
- Type de contrat : 9 CDI et 3 CDD

3- Réseau réinstallés

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Réfugiés hébergés : 28 personnes, soit 6 ménages
- Nombre de réfugiés sortis : 1
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : 9 mois

Type de sortie

Vers le logement

- 1
- Temporaire : 1 en Foyer jeune travailleur

Vers l'emploi

- 1
- Type de contrat : CDI temps plein
- Secteurs d'activité : mécanique

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Plate-forme d'accueil pour demandeurs d'asile primo-arrivants

Plate-forme d'accueil de Créteil

24 rue Viet - 94000 CRETEIL

- Date d'ouverture du dispositif et/ou de la gestion par France terre d'asile : 1er janvier 2004
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2010 : 2708 domiciliations

- Nombre et profil des personnes domiciliées :

Guinée :	561
Bangladesh :	388
Pakistan :	383
Soudan :	332
Sri Lanka :	268

- Nombre et profil des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada : 1500
- Nombre et profil des demandeurs d'asile admis en Cada : 273
- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches CPAM : 2290
- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA : 2273
- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Oïpra/CNDA : 442
- Nombre et profil des réfugiés accompagnés ou orientés pour l'ouverture de leurs droits sociaux : 38

Événements majeurs de l'année

Au cours de l'année 2010 et afin d'être en mesure de répondre

à l'augmentation du nombre d'arrivées sur le dispositif, le premier accueil des demandeurs d'asile a fait l'objet d'une réorganisation. En moyenne, la plate-forme accueille dorénavant entre 160 et 200 nouveaux demandeurs d'asile par mois.

Dispositif HUDA

- Type d'hébergement : Hébergement en hôtel
- Nombre d'ETP : 3 ETP
- Nombre de places d'hébergement d'urgence : 252 personnes en moyenne sur 12 mois
- Nombre de personnes hébergées sur l'année : 451 personnes présentes
- Composition familiale : 180 isolés soit 83 ménages
- Principales nationalités :

Russie :	31 %
Guinée :	23 %
Soudan :	9,5 %
Sri Lanka :	10 %
Arménie :	5 %
Bangladesh :	3 %
- Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2010 : 8 déboutés, 9 statutaires, 2 PS, 20 procédures Dublin, 1 en attente d'APS, 45 en attente de décision Ofpra, 144 en attente d'audience et décision de la CNDA
- Durée moyenne de séjour : 322 jours
- Nombre de sorties : 222
- Motifs de sortie : 52 fins de procédure, 168 orientations Cada, 1 réadmission Dublin, 1 retour volontaire.

→ PROTECTION DES MINEURS ISOLES ETRANGERS

Centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés demandeurs d'asile Boissy-Saint-Léger - CAOMIDA

Centre Stéphane HESSEL

23, Boulevard de la Gare - 94470 Boissy-Saint-Léger

- Date d'ouverture de la structure : mars 1999
- Nombre de places : 33
- Nombres de mineurs suivis sur l'année : 67
- Moyenne d'âge d'admission des jeunes : 16 ans et 6 mois
- Principales nationalités : Afghanistan, République démocratique du Congo, Tchad, Guinée, Soudan, Bangladesh
- Nombres de demandes d'asile déposées : 30
- Nombre de demandes d'asile accordées : 113 statuts accordés par l'Ofpra (6 réfugiés et 7 protections subsidiaires) et 8 demandes accordées par la CNDA (7 réfugiés et 1 protection subsidiaire)
- Répartition par sexe : 13,46 % de filles et 86,54 % de garçons

Événements majeurs de l'année

Développement du Partenariat : Le Caomida est un dispositif national. De ce fait, nous devons accueillir les mineurs isolés étrangers de tous les départements français. Pour ce faire, nous avons pris contact avec des conseils généraux accueillant des mineurs isolés étrangers, ainsi que certaines associations de protection des mineurs isolés étrangers.

Mise en conformité avec la loi de 2002 : Le Caomida a formalisé son projet d'établissement, le contrat de séjour et d'accueil ainsi que le livret d'accueil et a procédé à l'élection des délégués représentants les résidents, pour la mise en place du Conseil de la vie sociale conformément aux exigences de la loi de 2002. Ces dispositions permettent d'appuyer les salariés dans leurs missions pour répondre au mieux aux objectifs fixés dans la convention entre France terre d'asile et l'Etat français qui a été reconduite cette année.

Citoyenneté boisienne : nous avons conclu un accord avec la mairie de Boissy-Saint-Léger pour permettre aux jeunes du Caomida de bénéficier de la pleine citoyenneté de la ville. A ce propos une délibération a été votée au conseil municipal pour permettre à nos jeunes, dans le cadre de la participation citoyenne, d'être inscrits comme les jeunes de la ville, au club des jeunes et pouvoir participer gracieusement à toutes les activités de ce club.

Activité de l'établissement

L'établissement compte 33 places pour mineurs et des places pour jeunes majeurs. La prise en charge moyenne est d'un an et sept mois. Le Caomida assure une prise en charge avec un hébergement, un suivi éducatif et juridique des mineurs isolés étrangers demandeurs d'asile. Le projet d'établissement se base sur deux activités principales : le suivi socio-éducatif et le suivi juridique et administratif.

Principales caractéristiques des jeunes pris en charge

Les mineurs isolés étrangers demandeurs d'asile du centre sont principalement d'origine afghane de sexe masculin et d'âge moyen de 16 ans et 2 mois.

L'accompagnement juridique et administratif

L'appui à la demande d'asile est assurée par une chargée de mission. Il consiste à accompagner le jeune dans la rédaction de son récit et à préparer son entretien à l'Ofpra ou son recours.

Le suivi socio-éducatif

Une grande partie du travail se fait sur le projet de vie et l'orientation du jeune. Les principales orientations à la sortie se font vers les foyers des jeunes travailleurs et/ou vers les centres éducatifs de formation professionnelle.

95 VAL-D'OISE

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT
DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Sarcelles

Cada de Sarcelles

Centre commercial n°2 « La Poste »
Boulevard Maurice Ravel - 95200 SARCELLES

- Nombre total de places Cada dans le département : **545**
- Date d'ouverture du Cada : **1er septembre 2006**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **50 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2010 : **80 personnes**
- Nombre de personnes entrées : **31 personnes**
- Nombre de personnes sorties : **30 personnes**
- Taux d'occupation du Cada : **98,02 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,6**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **16 statuts de réfugié, soit 16 personnes (11 dossiers)**
- Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : **24 %**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **92 %**
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Irak :	1 famille et 4 isolés
Sri Lanka :	1 famille et 1 isolé
Bangladesh :	1 famille et 1 isolé
Afghanistan :	1 famille
Iran :	1 famille
Géorgie :	1 famille

Événements majeurs de l'année

1. En juin, le Cada a déménagé ses locaux vers des murs plus accueillants pour l'équipe et les usagers. Chaque intervenant social dispose dorénavant d'un bureau individuel qui favorise la confidentialité des entretiens et la personnalisation de l'accompagnement.

2. Le Cada accueille les intervenantes sociales de la cellule d'accompagnement des demandeurs d'asile et réfugiés évacués du squat de Gonesse en septembre. Les usagers sont hébergés à l'hôtel avant d'être progressivement pris en charge dans un centre d'hébergement d'urgence.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

1. A l'occasion de la journée du réfugié, le Cada de Sarcelles a participé à la compétition de Football inter – Cada organisée par le Cada de Melun. L'équipe des usagers du Cada de Sarcelles, composée de talents d'exception, a brillamment remporté le trophée tant convoité.

2. Quoi de mieux, pour faire ses adieux à l'été, que de griller des merguez en bonne compagnie? D'accord avec l'équipe sur ce

point, la quasi-totalité des usagers s'est retrouvée sur le green sarcellois pour une magnifique partie de campagne : jeux de ballon, fous rires et odorantes nourritures ont laissé à chacun un souvenir que nous souhaitons impérissable!

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **17 ménages soit 24 personnes**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés : **0**
- Nombre de réfugiés sortis : **16 ménages soit 23 personnes**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : **0**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **168**

Type de sortie

Vers le logement

- **13 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **6 logements dans le parc public et 3 logements privés**
- Temporaire : **4 ménages sont sortis en hébergement (2 CPH, 1 ALT, 1 résidence sociale)**

Vers une formation

- **1 personne a accédé à une formation**
- Formation qualifiante : **1 personne en formation en électricité**
- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **0**

Événements majeurs de l'année liés à l'insertion

L'officialisation du partenariat entre le Cada et l'association formation emploi (AFE) : en collaboration avec Reloref, une réunion pluridisciplinaire a été organisée en juin 2010 pour échanger nos pratiques et renforcer la coopération entre cette structure d'insertion et notre établissement.

Principales activités réalisées liées à l'insertion

Le Cada a officialisé un partenariat avec la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de Sarcelles :

- Un référent au sein de la CPAM est en contact régulier avec l'intervenant social chargé des questions de santé ;
- Ce référent maîtrise dorénavant mieux les problématiques et les difficultés quotidiennes rencontrées par le public du Cada ;
- Grâce à un traitement prioritaire des dossiers, les procédures d'ouverture et de renouvellement des droits sont plus simples à gérer et plus rapidement mises en place.

RELOREF

- Nombre de logements-relais : **3, tous dans le parc public**

- Convention ASLL : oui, la convention triennale 2010-2012. Le Conseil général impose au dispositif d'être réservé aux seuls bénéficiaires d'une protection, présents sur le département
- Nombre de ménages ayant bénéficié des logements-relais : **14 ménages, soit 24 personnes, tous réfugiés**
- Nombre de ménages sortis des logements-relais : **9 ménages soit 21 personnes**
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : **9,6 mois**
- En logement-relais, sont accueillis les ménages : **bénéficiaires d'une protection, en provenance de tout le département exclusivement**

Type de sortie

Vers le logement

- **9 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **6 logements dans le parc public, 2 logements dans le parc privé dont un conventionné**
- Temporaire : **1 CHRS**

Vers l'emploi

- **8 ménages ont accédé à un emploi**
- Type de contrat : **3 CDI temps plein, 5 CDI temps partiel, 1 CDD temps partiel**
- Secteurs d'activité : **nettoyage, médical, restauration, sécurité**

Principales activités réalisées liées au dispositif

Dans le cadre du dispositif d'accompagnement social lié au logement (ASLL), les usagers ont participé à un atelier logement organisé sur plusieurs séances sur les thématiques suivantes :

- Le logement en France : état des lieux général ;
- Comment rechercher un logement, quels sont les dispositifs d'aides à l'accès ;
- Comment vivre dans un logement autonome (gérer un budget, faire face aux incidents).

L'objectif général était de donner aux participants les outils nécessaires à la réalisation de leur projet en termes de logement.

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Protocole Gonesse

France terre d'asile - Protocole Gonesse Direction de l'accompagnement et de l'hébergement des demandeurs d'asile - Action de suivi des évacués du squat de Gonesse

- Objectif de l'action : L'action a été organisée à la demande de la préfecture du Val d'Oise puis formalisée par une première convention d'accompagnement et de suivi des demandeurs d'asile évacués d'un squat à Gonesse. Cette convention a été signée entre France terre d'asile et la DDCS du Val d'Oise, sur une période allant du 1er octobre au 31 décembre 2010. L'objectif de l'action consiste à évaluer le profil des migrants (demandeurs d'asile ou réfugiés) et accompagner des occupants du squat avant l'évacuation afin d'éviter les interpellations par la police. Dans un deuxième temps, on procède à l'évaluation des situations sociales et administratives, des besoins particuliers, la plaidoirie pour la prise en charge puis le suivi administratif et social des personnes évacuées prises en charge par

la DDCS du Val d'Oise, dans les différents hôtels du département.

- Nombre de bénéficiaires : **60 personnes demandeuses d'asile dont une dizaine de réfugiés statutaires ont bénéficié de notre suivi dans le cadre de la première convention d'accompagnement des évacués de Gonesse.**
- Type d'accompagnement : Dans la première partie de l'action, nous avons procédé à l'évaluation du profil et des besoins des personnes occupant le squat ainsi qu'à l'information sur leurs droits et le point sur leur situation administrative. Dans un deuxième temps, après la prise en charge par la DDCS du Val d'Oise, nous avons fait le point détaillé sur la situation administrative de chaque personne prise en charge dans le dispositif d'hébergement d'urgence, un point détaillé sur leurs besoins puis nous avons engagé un suivi administratif dans les locaux du Cada de Sarcelles. Le suivi comportait l'aide à la procédure d'asile (aide à l'accès à la procédure de protection internationale, rédaction des récits, préparation des entretiens, rédaction des recours, etc.) orientation et suivi social (alimentation, santé, ouverture des droits AME, orientation aux cours de FLE) aide à l'ouverture des droits CMU, ATA, livret A, Cada pour les demandeurs de protection admis au séjour, orientation des réfugiés statutaires vers le dispositif intégration, etc. Nous avons assuré à de multiples reprises la médiation entre les demandeurs et les bénéficiaires de protection pris en charge dans cette action et les pouvoirs publics.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Protocole Gonesse volet intégration

France terre d'asile - Protocole Gonesse Direction de l'accompagnement et de l'hébergement des demandeurs d'asile - Action de suivi des évacués du squat de Gonesse

2, rue Jules Cloquet - 75018 PARIS

- Nombre de bénéficiaires : **9 personnes bénéficiaires d'une protection internationale ont été accompagnées.**
- Type d'accompagnement : Enonciation des droits et devoirs dans le cadre du parcours d'intégration des réfugiés statutaires :
 - Accès aux droits sociaux et notamment instruction du RSA 75, activation de la gratuité des transports, ouverture de la CMU et CMU-C.
 - Accès à la formation dont 6 entrées effectives en formation linguistique et 2 entrées en formation professionnelle.
 - Accès à l'emploi (projet professionnel, inscription au Pôle emploi, réalisation des CV et lettre de motivation) dont 1 personne effectivement en emploi dans le secteur de la restauration rapide.
 - Accès à l'hébergement et au logement dont 2 sorties effectives en résidence sociale à Saint-Gratien.

48 LOZÈRE

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Chambon-le-Château

Cada de Chambon-le-Château

Route de Chapeauroux
48600 CHAMBON-LE-CHATEAU

- Nombre total de places Cada dans le département : **40**
- Date d'ouverture du Cada : **1er octobre 2003**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **40 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2010 : **73**
- Nombre de personnes entrées : **33**
- Nombre de personnes sorties : **33**
- Taux d'occupation du Cada : **96,51 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,82**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **11 décisions positives obtenues dont 3 protections subsidiaires, soit 4 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : **18,75 %**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **50 %**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Russie :	4 familles
Serbie :	1 famille
Arménie :	1 famille

Événements majeurs de l'année

1. Grâce au travail de l'équipe, les coûts de l'interprétariat sont pris dorénavant en charge par le Centre médico-psychologique lors des consultations et du suivi psychologique des demandeurs d'asile.

2. De nouveaux bénévoles FLE sont arrivés et renforcent l'apprentissage du français pour les demandeurs d'asile.

3. Le partenariat avec les acteurs locaux médico-sociaux a été particulièrement développé durant l'année afin de promouvoir l'autonomie des demandeurs d'asile grâce à la mise en place d'ateliers d'information et de prévention sur les questions de santé, de scolarité etc.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

1. Les cours de FLE ont été mis en œuvre au sein du centre à travers quatre ateliers d'apprentissage de la langue française par quatre bénévoles, en fonction du niveau en français des demandeurs d'asile.

2. Des ateliers de cuisine ont permis aux demandeurs d'asile d'échanger leur savoir-faire et de partager des moments de convivialité.

3. Des ateliers collectifs visant une meilleure connaissance de la vie quotidienne en France (atelier citoyenneté) sont mis en place dans le cadre de l'autonomisation des demandeurs d'asile.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **17**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés : **3**
- Nombre de réfugiés sortis : **3 ménages et 17 personnes (dont 5 adultes et 12 enfants)**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : **1 ménage et 3 personnes (2 adultes et un enfant)**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **3 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **4 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **12 personnes en logements privés**
- Temporaire : **8 personnes en logement ALT**

Vers une formation

- Formation linguistique : **4**

- Accès aux droits sociaux : **4 ménages**

Événements majeurs de l'année liés à l'insertion

2 familles du Cada ont intégré l'ALT de Langogne Reloref.

Principales activités réalisées liées à l'insertion

L'accompagnement individualisé est privilégié pour trouver des solutions d'hébergement et d'emploi notamment pour les personnes insérées dans le dispositif ALT mais également les réfugiés en sortie Cada.

Principaux partenariats liés à l'insertion

Le Conseil général est le partenaire principal dans le domaine de l'insertion.

RELOREF

- Nombre de logements-relais : **1 ALT dans le parc public**
- Convention ASLL : **non**
- Nombre de ménages ayant bénéficié des logements-relais : **2 ménages soit 9 personnes (5 statuts et 3 PS)**
- Nombre de ménages sortis des logements-relais : **2 ménages soit 9 personnes**
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : **3 mois**
- En logement-relais, sont accueillis les ménages : **du Cada de France terre d'asile**

Type de sortie

Vers le logement

- 1 ménage
- Pérenne : 1 ménage en logement public HLM et un ménage en logement privé
- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : 1 ménage

Événements majeurs de l'année liés au dispositif

La mobilité au logement est un axe particulièrement développé pendant l'année 2010 via le dispositif PRIM.

Principaux partenariats liés au dispositif

Le Conseil général et la CAF sont les principaux partenaires liés au dispositif.

32 GERS

→ ACCUEIL ET HÉBERGEMENT
DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada d'Auch

Cada d'Auch

3, quai des Marronniers - 32000 AUCH

- Nombre total de places Cada dans le département : **50**
- Date d'ouverture du Cada : **17 février 2003**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **50**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2010 : **77**
- Nombre de personnes entrées : **26**
- Nombre de personnes sorties : **26**
- Taux d'occupation du Cada : **101,15 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,54**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **6 statuts de réfugié, soit 2 dossiers**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **18,18 %**
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Albanie :	1 famille
Arménie :	2 familles
Kosovo :	2 familles
Russie :	1 famille
Azerbaïdjan :	1 famille

Événements majeurs de l'année

1. Le 17 janvier, lors de la journée du migrant et de la fête des peuples, le Cada a été mis à l'honneur (présence des résidents, stand France terre d'asile) et le responsable du centre a présenté un exposé sur l'asile et l'action du Cada dans le département.

2. Le 13 octobre, un forum rencontre avec les directeurs et les enseignants recevant des élèves demandeurs d'asile a été organisé à l'occasion de la rentrée 2010. Cela a été l'occasion de rappeler et de densifier le rôle d'interface des salariés entre les enseignants et les familles.

3. Le 9 décembre, dans le cadre du partenariat Université du temps libre (UTL) et France terre d'asile, un forum citoyen est intervenu autour d'une conférence du responsable de centre. La place majeure de cette association en fait un partenaire incontournable et un relais d'opinion de grande qualité.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

En partenariat avec le Codes (Comité d'éducation pour la santé), l'accent a été mis sur des interventions pédagogiques particulièrement adaptées à la typologie des résidents. Nous avons pu traiter en 2010 de nombreuses thématiques comme la prévention des maladies, l'hygiène des aliments, la prévention des accidents domestiques, l'hygiène bucco-dentaire, l'alimentation du jeune enfant de 0 à 3 ans.

L'arrivée de nouveaux bénévoles a permis d'optimiser l'enseignement du FLE, par la mise en place de groupes moins nombreux, par la possibilité de donner ponctuellement des cours particuliers, évaluation graduée des thèmes étudiés. Les bénévoles ont également permis de densifier les actions de soutien scolaire. En vue de préparer la sortie du Cada et rendre plus autonomes

les résidents, des activités mixtes Cada/Centre social local permettent aux familles de repérer les lieux et les interlocuteurs sociaux de la période post-Cada.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **3 ménages soit 14 personnes (6 adultes et 8 enfants)**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés : **0**
- Nombre de réfugiés sortis : **2 ménages soit 8 personnes (4 adultes et 4 enfants)**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : **0**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **4 mois et 20 jours**

Type de sortie

Vers le logement

- **2 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **2 logements dans le parc public (Office public d'HLM du Gers)**

Vers l'emploi

- **1 personne a accédé à un emploi**
- Type de contrat : **CDD de plus de 6 mois**
- Secteurs d'activité : **nettoyage et maintenance de proximité, travaux du bâtiment**

Vers une formation

- **4 personnes ont accédé à une formation**
- Formation qualifiante : **aucune personne n'a accédé à une formation rémunérée**
- Formation linguistique : **4 personnes ont obtenu une formation en FLE**

- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **les 2 familles sont restées à Auch**
- Accès aux droits sociaux : **les 3 ménages réfugiés ont eu accès aux droits sociaux**

Événements majeurs de l'année liés à l'insertion

La création d'un réseau insertion local, la participation au forum emploi départemental nous ont permis d'obtenir des CDD pour sept personnes demandeurs d'asile dans une entreprise de production de tabac et dans un abattoir.

Principales activités réalisées liées à l'insertion

Les activités qui ont été mises en place au Cada sont relatives, à la préparation à l'autonomie administrative et financière et également ont trait à l'aide au suivi budgétaire.

L'équipe du Cada a également travaillé sur des activités de découverte des structures administratives présentées aux résidents, comme le Pôle emploi, la CAF, etc.

Une des activités organisée consiste en la construction, dès l'arrivée au Cada et tout au long du séjour, d'un projet professionnel cohérent et réaliste.

Principaux partenariats liés à l'insertion

Le centre a mis en place un partenariat avec deux entreprises gersoises qui privilégient la typologie des résidents dans leur prospection de main d'œuvre.

Un partenariat avec la direction de la solidarité départementale (DSD) permet un passage de relais le plus efficace possible avec l'assistante sociale de secteur. Des réunions et entretiens ont lieu en amont de la sortie du Cada et en aval durant quelques semaines ou quelques mois.

62 PAS-DE-CALAIS

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Bureau d'information France terre d'asile / UNHCR à Calais

Bureau d'information France terre d'asile - UNHCR

5, rue Vic - 62100 CALAIS

- Date d'ouverture du dispositif et/ou de la gestion par France terre d'asile : **2 juin 2009**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2010 : **180 personnes**
- Nombre et profil des personnes domiciliées : **155 hommes isolés majeurs dont 81 Afghans, 35 Eythréens, 26 Soudanais, 4 Pakistanais, 3 Palestiniens, 1 Ethiopien, 1 Togolais, 1 Colombien, 1 Koweïti, 1 Tchadien, 1 Tibétain, 25 mineurs isolés étrangers**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada : **5 hommes isolés par mois**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA : **120**
- Nombre et profil réfugiés accompagnés ou orientés pour l'ouverture de leurs droits sociaux : **15 orientés vers foyers**

→ AIDE AUX ÉTRANGERS RETENUS

Service d'aide aux étrangers retenus (SAER) Centre de rétention administrative

Centre de rétention de Coquelles

Boulevard du Kent - BP 72 - 62903 COQUELLES

- Capacité : **79 places**
- Nombre d'intervenants France terre d'asile : **2**
- Nombre de personnes retenues en 2010 : **1 279 personnes dont 64 femmes et 1 215 hommes**
- Taux d'occupation au 30 juin 2010 : **63 %**
- Nationalités les plus représentées : **Vietnamienne, afghane, irakienne, indienne, iranienne**
- Principales mesures d'éloignement à l'origine de placements : **Dublin, APRF, OQTF**
- Taux d'éloignement effectif par mesure exécutée et par pays de destination : **56,54 %**
- Nombre de personnes rencontrées par France terre d'asile :
1 243 personnes rencontrées :
 - **1 248 informations individuelles réalisées**
 - **40 informations collectives réalisées**
 - **1 248 préparations aux audiences devant le Juge des libertés et de la détention**
- Nombre de recours effectués : **221 recours contre APRF déposés**
- Nombre de demande asile préparées par France terre d'asile et nombre de statuts et protec-

tions subsidiaires obtenus : **36 demandes d'asile déposées**
1 personne a obtenu la protection subsidiaire

• % de libérations par catégorie :	
annulation par le juge judiciaire	15,32 %
annulation par le juge administratif	3,01 %
assignation à résidence	0,77 %
expiration délai légal	8,52 %
décision préfectorale	11,10 %

49 MAINE-ET-LOIRE

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada d'Angers

Cada d'Angers

2 rue Guillaume Lekeu - 49100 ANGERS

Antenne de Saumur

22, place Saint Pierre - 49400 SAUMUR

- Nombre total de places Cada dans le département : **260**
- Date d'ouverture du Cada : **1er décembre 2001**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **140 places agréées**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2010 : **203**
- Nombre de personnes entrées : **54**
- Nombre de personnes sorties : **70**
- Taux d'occupation du Cada : **104,46 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,45**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **33 décisions positives dont 2 protections subsidiaires soit 15 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : **17,39 %**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **46,88 %**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Erythrée :	2 familles
Somalie :	1 famille et 3 isolés
Azerbaïdjan :	2 familles
Kosovo :	1 isolé et 1 famille
Arménie :	1 famille
Serbie :	1 famille

Événements majeurs de l'année

L'association France terre d'asile a participé à la 25^{ème} édition du festival du scoop et du journalisme et elle a, à cette occasion, organisé un colloque intitulé « Informer, témoigner face au pouvoir : Quels dangers ? Quelles armes ? ». Nous avons eu le plaisir d'accueillir le président de la section française de Reporter sans frontières, Dominique Gerbaud, Jamil Dakhia chercheur et maître de conférence en sciences de l'information, Ahmed Mesli, Achou, et René DASSIE, journaliste, caricaturiste et dessinateur de presse et Pierre Henry, Directeur général de France terre d'asile.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

L'apprentissage du français demeure un élément incontournable dans la programmation des activités du centre. Avec l'aide d'une vingtaine de bénévoles, nous avons développé des cours de français individuels et collectifs, au centre et à domicile. La forte demande des usagers a nécessité la mise en place d'un partenariat avec les structures associatives et municipales pour faciliter l'orientation des apprenants.

France terre d'asile a participé à la fête intergénérationnelle orga-

nisée par le service animation du CCAS d'Angers. Nos résidents ont calligraphié les prénoms des visiteurs angevins sur des ardoises provenant du site historique de Trélazé. Une occasion pour nos usagers d'échanger leur savoir avec les autochtones. Trois cents ardoises ont été distribuées à cette occasion.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **33 personnes soit 10 ménages**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés : **2 personnes soit 1 ménage**
- Nombre de réfugiés sortis : **26 personnes soit 9 ménages**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : **2 personnes soit 1 ménage**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **La durée moyenne de sortie pour les réfugiés statutaires est de 196 jours et pour les personnes bénéficiaires de la protection subsidiaire 117 jours.**

Type de sortie

Vers le logement

- **10 ménages ont obtenu un logement autonome**
- Pérenne : **7 logements dans le parc public grâce à l'accord collectif départemental dit « 80 » et 1 logement pour 3 ménages dans le parc privé (logement conventionné), dans le cadre d'un projet mobilité**

Vers l'emploi

- **1 personne a accédé à un emploi**
- Type de contrat : **CDD Insertion pour 6 mois renouvelé pour 6 mois**
- Secteurs d'activité : **le bâtiment**

Vers une formation

- **13 personnes ont bénéficié d'une formation**
- Formation qualifiante : **1 personne en formation qualifiante rémunérée**
- Formation linguistique : **12 personnes ont bénéficié d'une formation linguistique dans le cadre du CAI**
- Accès aux droits sociaux : **Les 10 ménages sortis ont eu accès aux droits sociaux**

RELOREF

- Nombre de ménages ayant bénéficié des logements-relais : **24 ménages, soit 35 personnes**
- Nombre de ménages sortis des logements-relais : **14 ménages**
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : **6,6 mois**
- En logement-relais, sont accueillis les ménages : **les bénéficiaires des logements relais sont tous originaires du département Maine-et-Loire**

Type de sortie

Vers le logement

- 12 ménages ont obtenu un logement
- Pérenne : 9 ménages sont sortis dans le parc public avec l'accord départemental dit « 80 » et 1 bail direct privé
- Temporaire : 2 ménages hébergés dans d'autres structures d'hébergement

Vers l'emploi

- 6 personnes ont accédé à un emploi
- Type de contrat : Un CDD d'insertion de 5 mois renouvelable pendant 2 ans maximum Intérim d'insertion (mission de 12 mois avec perspective de CDI) Intérim mission longue avec intégration d'une formation qualifiante en électricité à l'AFPA en 2011 CUI CAE de 6 mois renouvelable pendant 2 ans maximum Un CDI Une insertion en chantier école
- Secteurs d'activité : l'environnement, l'agro-alimentaire, le bâtiment, la sécurité, les espaces verts

Vers une formation

- 3 personnes ont accédé à une formation
- Formation linguistique : 3 personnes ont bénéficié d'une formation linguistique

Principales activités réalisées liées au dispositif

L'équipe du Cada en charge du dispositif Reloref a mis en place plusieurs ateliers collectifs au cours de l'année 2010, principalement sur l'accès au logement et les premières démarches suite à l'aménagement.

Les salariés du centre chargés du dispositif Reloref propose aux usagers de prendre des cours de français en plus de ceux dispensés dans le cadre du CAI. Ces cours de français sont donnés par des bénévoles à raison de 3 cours par semaine.

Principaux partenariats liés au dispositif

L'équipe du centre travaille en réseau avec le Secours catholique dans le cadre du projet de parrainage des étrangers. Les réfugiés qui souhaitent mieux connaître la culture française sont mis en relation avec des bénévoles du Secours catholique et partagent repas et sorties, une façon enrichissante de vaincre l'isolement.

Cap intégration

CAP' Intégration

2, rue Guillaume Lekeu - 49100 ANGERS

- Descriptif de l'action : Le centre d'accueil et de préparation à l'intégration du Maine et Loire (CAPI 49) gère 4 logements-relais (d'une capacité de 26 places) financés par des mesures ALT (Allocation logement temporaire) afin d'accueillir de manière temporaire les réfugiés statutaires hébergés dans les structures d'urgence pour demandeurs d'asile, afin de leur offrir un délai supplémentaire à l'obtention du statut pour mobiliser un logement pérenne et autonome.

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Réfugiés hébergés : 12

Type de sortie

Vers l'emploi

- Une personne a accédé à un emploi
- Type de contrat : 1 CDD de 1 mois
- Secteurs d'activité : restauration

Vers une formation

- Formation linguistique : 7 ont obtenu une formation FLE
- Accès aux droits sociaux : 9 ménages

Activité d'intégration hors Cada : CERF Angers : - prestations accompagnement RSA - prestations accompagnement insertion professionnelle

CERF d'Angers

2, rue Guillaume Lekeu - 49100 ANGERS

- Nombre d'accompagnements professionnels : 87 personnes suivies
- Nombre d'accompagnements de bénéficiaires du RSA : 87 personnes suivies

Type de sortie

Vers l'emploi

- 21 personnes ont accédé à un emploi
- Type de contrat : 2 CDI, 1 CDD de plus de 6 mois, 3 CDD de moins de 6 mois, 2 contrats d'interim, 1 chèque emploi service, 2 EIE (entreprise d'insertion par l'économie), 3 ETTI (entreprise de travail temporaire par l'insertion), 5 chantiers d'insertion
- Secteurs d'activité : assurance, restauration, agriculture, nettoyage, espaces verts, bâtiment

Vers une formation

- 8 personnes ont accédé à une formation
- Formation qualifiante : 1 formation qualifiante rémunérée (informatique), 3 formations de consolidation du projet professionnel
- Formation linguistique : 4 formations FLE

Événements majeurs de l'année liés au dispositif

1. Dans le cadre de « made in Angers », des activités ont été organisées par l'Office du tourisme d'Angers, ce qui nous a permis de faire visiter à 11 personnes une ou plusieurs entreprises de la région.
2. En partenariat avec la ville d'Angers, nous avons organisé la venue du « bus pour l'emploi » sur le parking de France terre d'asile. Deux thèmes ont pu être abordés avec la venue de professionnels des espaces verts et de l'emploi dans l'agro-alimentaire. Une trentaine de personnes sont venues s'informer.

Principales activités réalisées liées au dispositif

L'équipe du Cada a mis en place un atelier recherche d'emploi en trois étapes : un travail sur le CV (son utilité, sa construction), la recherche d'offres sur internet et la présentation du site de Pôle emploi, ainsi qu'une amorce du travail sur la lettre de motivation.

Principaux partenariats liés au dispositif

1. L'association travaille en réseau avec de nombreux organismes d'insertion professionnelle : chantier école, chantier d'insertion, ETTI, entreprises d'insertion.
2. Le Cada est en lien régulier avec les assistants sociaux de secteur et du CCAS pour aider au mieux l'usager dans ses démarches.

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Dispositif HUDA

- Date d'ouverture du dispositif : **2005**
- Type d'hébergement : **Hébergement en appartements**
- Nombre d'ETP : **Du 1er janvier 2010 au 31 mai : 2 ETP**
Du 1er juin 2010 au 30 novembre 2010 : 5,5 ETP
Du 1er décembre 2010 au 31 décembre 2010 : 4,5 ETP
- Nombre de places d'hébergement d'urgence :
Du 1er janvier 2010 au 31 mai : 50 places
Du 1er juin 2010 au 30 novembre 2010 : 142 places
Du 1er décembre 2010 au 31 décembre 2010 : 120 places
- Nombre de personnes hébergées sur l'année : **194 personnes**
- Composition familiale : **101 personnes isolées et 8 familles**
- Principales nationalités :
Soudan : 53 personnes, dont 49 isolés et 1 famille
Somalie : 34 personnes, dont 29 isolés et 2 familles
Kosovo : 25 personnes, dont 5 familles
Erythrée : 24 personnes, dont 16 isolés et 3 familles
Tchad : 4 personnes, dont 4 isolés
- Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2010 :
110 primo-demandeurs d'asile, 3 personnes en réexamen, 13 réfugiés statutaires, 1 bénéficiaire de la protection subsidiaire et 7 déboutés
- Durée moyenne de séjour : **381 jours**
- Nombre de sorties : **64 personnes**
- Motifs de sortie : **34 personnes ont quitté le centre à la suite d'une mesure d'éloignement. 17 personnes ont obtenu une protection (16 statuts de réfugié et 1 protection subsidiaire) et ont été orientées vers des logements autonomes, 9 en CHRS ou en FJT.**

53 MAYENNE

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Mayenne

Cada de Mayenne

5 quai de la République - 53100 MAYENNE

- Nombre total de places Cada dans le département : **100**
- Date d'ouverture du Cada : **1er janvier 2002**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Extension au cours de l'année : **10 places**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **100 places**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2010 : **171**
- Nombre de personnes entrées : **79**
- Nombre de personnes sorties : **71**
- Taux d'occupation du Cada : **98,92 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,8**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **26 statuts de réfugié et 1 protection subsidiaire**
- Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : **13,79 %**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **48,15 %**
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Ex-Yougoslavie :	9 familles
Guinée :	3 familles et 2 isolés
Russie :	3 familles
Congo :	2 isolés
Tchad :	1 famille

Evénements majeurs de l'année

1. A l'occasion de la journée mondiale du réfugié, nous avons organisé une journée porte ouverte sur nos locaux de Mayenne. Cette journée a été riche d'échanges avec nos partenaires qui se sont déplacés nombreux (Etablissements scolaires, CMP, FJT, CHRS...). Chaque professionnel a pu expliquer son travail et permis de consolider nos relations avec l'ensemble des professionnels du secteur.

2. Un HUDA a vu le jour en Mayenne depuis le mois d'octobre 2010. Cet hébergement d'urgence d'une capacité de 60 places a pour vocation de « désengorger » la ville de Nantes, préfecture de région et totalement saturée sur son hébergement hôtelier de demandeurs d'asile primo-arrivants en attente de places Cada.

3. Un nouveau partenariat a vu le jour en octobre 2010, au travers d'un dispositif nommé « APRES » Accompagnement au parcours résidentiel d'un public migrant de droit, repéré en difficulté d'intégration. Une convention a donc été signée entre France terre d'asile et Laval Agglomération afin que le professionnalisme mis à disposition des réfugiés puisse aussi être proposé à un public migrant sans accompagnement spécifique et repéré dans le parc logement insalubre de Laval ou en grande difficulté d'intégration sur le parc public HLM de l'agglomération lavalloise.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

1. Le PGAA est un outil de travail indispensable au sein du Cada. Il favorise l'apprentissage du français à travers de nombreuses activités et permet de créer du lien entre et avec les familles du centre. Ce programme développe l'autonomie des personnes et facilite ainsi leur insertion et intégration à leur sortie.

2. Une évaluation en français est faite à l'entrée de chaque résident et à sa sortie. Des cours de FLE sont proposés par une formatrice spécialisée et organisés en fonction de différents niveaux d'apprentissage de la langue. Nous proposons également un soutien scolaire aux enfants du centre par l'intermédiaire de bénévoles formés et encadrés par notre formatrice.

3. Parmi les principales actions d'information proposées en 2010, le budget, l'école, le système de protection sociale et l'environnement ont été abordés. Ces ateliers sont construits dans un premier temps sur l'échange des savoirs de chacun et les différentes pratiques opérées dans les pays d'origine. Dans un second temps les intervenants sociaux présentent l'organisation française et finalise l'action lors de visites sur le terrain ou en faisant intervenir un partenaire extérieur (médiateur de la CPAM, chargé de mission environnement de la mairie de Mayenne...).

- Formation qualifiante : **1 personne est entrée en formation qualifiante rémunérée (installateur panneaux photovoltaïques)**

- Formation linguistique : **11 personnes ont obtenu une formation FLE**

- Accès aux droits sociaux : **8 ménages**

Principales activités réalisées liées à l'insertion

Informations collectives de 3 heures chacune sur la géographie et les administrations françaises. Informations sur le logement et l'emploi. Informations sur l'achat d'un véhicule et l'échange du permis de conduire.

Principaux partenariats liés à l'insertion

Entreprises, agences intérimaires, Pôle emploi.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

Cada de Mayenne

5 quai de la République - 53100 MAYENNE

Antenne de Laval

44 rue de la Paix - 53000 LAVAL

- Nombre de réfugiés hébergés : **37 personnes soit 9 ménages**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés : **4 personnes soit 1 ménage**
- Nombre de réfugiés sortis : **7 ménages, soit 25 personnes (12 adultes et 13 enfants)**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : **1 ménage, soit 4 personnes (1 adulte et 3 enfants)**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **2,24 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **8 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **4 logements dans le parc public**
- Temporaire : **1 logement dans une résidence sociale et 3 en logement Relais**

Vers l'emploi

- **1 personne a accédé à un emploi**
- Type de contrat : **1 intérim CDD de moins de 6 mois**
- Secteurs d'activité : **agroalimentaire**

Vers une formation

- **1 personne a accédé à une formation**

RELOREF

- Nombre de logements-relais : **3 logements dans le parc privé (ALT) sur Laval**
- Nombre de ménages ayant bénéficié des logements-relais : **5 ménages soit 22 personnes (8 adultes et 14 enfants)**
- Nombre de ménages sortis des logements-relais : **4 ménages soit 17 personnes (7 adultes et 10 enfants)**
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : **3,5 mois**
- En logement-relais, sont accueillis les ménages : **Seulement du Cada. Exceptionnellement de France terre d'asile national.**

Type de sortie

Vers le logement

- **4 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **3 ménages en logement HLM**
- Temporaire : **hébergement chez un tiers**

Vers l'emploi

- **1 personne a accédé à un emploi**
- Type de contrat : **Intérim**
- Secteurs d'activité : **agroalimentaire**

Vers une formation

- Formation qualifiante : **1 personne est entrée en formation qualifiante rémunérée (auxiliaire de vie)**
- Formation linguistique : **7 personnes ont obtenu une formation FLE**

Projet « APRÈS »

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Régularisés ou autres titres : **13 ménages accompagnés en 2010 pour 3 mois d'activité dont 10 dans le cadre d'un logement à effectuer**

- Nombre de réfugiés sortis : **7 ménages sortis**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **3 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- 7 ménages relogés
- Pérenne : **4 logements dans le parc public et 1 logement dans le parc privé**
- Temporaire : **1 logement thérapeutique et 1 logement du CCAS de Laval**

Autres

- **3 ménages**
- Type d'accompagnement : **Accompagnement au logement de personnes d'origine étrangère nouvellement installées sur Laval.**

Principaux partenariats liés à l'insertion

1. Service Habitat de Laval Agglomération : Identification et orientation des ménages bénéficiaires, repérage des besoins émergents, proposition de solutions de sortie le cas échéant - partenariat en amont, au cours et en aval du projet.
2. Dans le cadre du projet Reloref, des partenariats ont été développés avec les acteurs du logement (Habitat&Développement, Fapil, Fnaim, Fédération des Pact, UNPI, etc).
3. Un travail autour de solutions de logement et d'accès aux droits est mené avec le bailleur Méduane Habitat, le CCAS de Laval, le Conseil général, la Préfecture, la DDCSPP, la CAF et l'ARS.

→ ACCUEIL ET HÉBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Service de domiciliation

Service de domiciliation de France terre d'asile

44, rue de la Paix - 53000 LAVAL

- Date d'ouverture du dispositif et/ou de la gestion par France terre d'asile : **1er septembre 2004**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année : **108**

Nombre et profil des personnes domiciliées :

78 % des personnes domiciliées sont des isolés
17 % sont des couples sans enfants
5 % sont des familles avec enfants

Principaux pays d'origine :

35 % Guinée
17 % Kosovo
12 % Russie
8 % Congo RDC

- Nombre et profil des demandeurs d'asile admis en Cada : **45 personnes, 13 familles et 4 isolés**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches CPAM : **108**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA : **108**

- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA : **108**
- Nombre et profil des réfugiés accompagnés ou orientés pour l'ouverture de leurs droits sociaux : **108**

Événements majeurs de l'année

Une convention de partenariat régional a été signée entre les associations présentes sur chaque département de la région Pays de la Loire, à savoir :

- Département 44 : St Benoit Labre
- Département 72 : L'Horizon
- Département 49 : L'Abri de la Providence
- Département 53 : FTDA
- Département 35 : Passerelle (Ille-et-Vilaine).

Cette convention garantit un service de premier accueil des demandeurs d'asile sur chacun des départements en lien avec la plate-forme de région « Aida » située à Nantes.

Dispositif HUDA

Cada de Mayenne

5, quai de la République - 53100 MAYENNE

Antenne de Laval

44, rue de la Paix - 53000 LAVAL

- Date d'ouverture du dispositif : **1er octobre 2010**
- Type d'hébergement : **Hébergement en logements éclatés sur 3 villes différentes :**
Mayenne : 5 logements - 20 places
Laval : 5 logements - 20 places
Château-Gontier : 5 logements - 20 places
- Nombre d'ETP : **2 ETP**
- Nombre de places d'hébergement d'urgence : **60**
- Nombre de personnes hébergées sur l'année : **58**
- Composition familiale : **13 ménages, 2 familles monoparentales et 2 couples sans enfants**

Principales nationalités :

Russie : 7 familles
Ex-Yougoslavie : 3 familles
Kosovo : 1 famille
Angola : 1 famille
Erythrée : 1 famille

- Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2010 : **58 personnes en attente de places Cada**
- Nombre de sorties : **aucune en 2010**

60 OISE

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Creil

Cada de Creil

7, rue des Usines - 60100 CREIL

- Nombre total de places Cada dans le département : **519**
- Date d'ouverture du Cada : **juillet 1995**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **100 places**
- Nombre de personnes présentes : **176**
- Nombre de personnes entrées : **76, soit 61 ménages**
- Nombre de personnes sorties : **78, soit 60 ménages**
- Taux d'occupation du Cada : **98,34 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,76**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **11 statuts de réfugié et 1 protection subsidiaire, soit 15 personnes (12 dossiers)**
- Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : **7 %**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **27 %**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

RDC :	2 familles et 30 isolés
Congo :	9 isolés
Cameroun :	3 isolés
Nigéria :	3 isolés
Chine :	3 isolés

Evénements majeurs de l'année

1. Le Cada a participé à « la Fête de la soupe » regroupant de nombreuses associations creilloises. Ce fut une soirée riche en échanges et en découvertes gustatives.
2. Le festival du film documentaire de l'Oise, « Festival des yeux ouverts » avait pour thème, cette année « Etats-Unis, histoires d'un peuple ». Une projection a eu lieu au sein du Cada.
3. Grâce à la région Picardie, des résidents du Cada ont assisté à un concert de Youssou N'Dour.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

1. Des cours de français ont été assurés tout au long de l'année à raison de deux cours hebdomadaires pour deux groupes de niveaux.
2. Différents ateliers d'information et d'échange ont été développés autour des thématiques suivantes :
 - accès au droit (procédure de demande d'asile, la protection sociale, droit de la famille ...)
 - vie quotidienne (budget et tris des papiers, entretien du logement, cuisine, les modes de garde...)
 - insertion (présentation de la France, l'accès au logement, les techniques de recherche d'emploi...)

Un atelier a eu lieu chaque semaine en moyenne.

3. Cette année, l'accès à la culture a été axé autour de la découverte du théâtre :

Deux troupes amateurs sont venues au Cada présenter leurs pièces « entretiens d'embauche » et « théâtre contre l'oubli » et huit ateliers théâtre, animés par un comédien, ont été proposés aux résidents.

De plus, notre partenariat avec la Faïencerie, théâtre de Creil, a permis aux usagers d'accéder à des spectacles variés. Ce partenariat se poursuivra en 2011.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **22 personnes soit 16 ménages**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés : **1 personne soit 1 ménage**
- Nombre de réfugiés sortis : **14 ménages, soit 20 personnes (15 adultes et 5 enfants)**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : **0**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **2,9 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **14 ménages**
- Pérenne : **1 logement dans le parc privé (libre)**
- Temporaire : **13 logements temporaires (1 ALT, 1 sous-location en bail glissant, 2 sous-locations sans bail glissant, 2 CPH et 7 résidences sociales)**

Vers l'emploi

- **1 personne a accédé à l'emploi**
- Type de contrat : **1 CDI à temps partiel**
- Secteurs d'activité : **services à la personne**

Vers une formation

- **3 personnes ont accédé à une formation**
- Formation qualifiante : **1 personne est entrée en formation qualifiante rémunérée (tourisme)**
- Formation linguistique : **2 personnes ont obtenu une formation FLE**

- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **1**
- Accès aux droits sociaux : **16 ménages**

Principaux partenariats liés à l'insertion

1. Notre équipe participe activement aux réunions organisées par l'Union régionale de lutte contre l'illétrisme en Picardie. Celles-ci ont pour objectif de lutter contre l'illétrisme et de développer des formations linguistiques dans le bassin creillois.

2. Un partenariat a été mis en place avec Vecteur Emploi, prestataire de Pôle emploi, vers qui sont orientés un grand nombre de nos résidents demandeurs d'emploi.

3. Le dispositif DIR/LUI de l'Aftam (Dispositif insertion réfugiés-logement urgence insertion) propose la sous-location avec ou sans bail glissant à des ménages en démarche d'insertion, notamment à des familles.

2. Des ateliers « présentation de la France » en vue de favoriser une meilleure connaissance du pays d'accueil et de sensibiliser à la mobilité géographique.

3. Des ateliers « logement » présentant le logement en France et initiant à la demande de logement social et au recours DALO.

RELOREF

- Nombre de logements-relais : **3 dans le parc privé**
- Nombre de ménages ayant bénéficié des logements-relais : **7 ménages, soit 18 personnes au total (11 réfugiés soit 5 ménages, 5 protections subsidiaires soit 1 ménage et 1 personne régularisée et son enfant français.**
- Nombre de ménages sortis des logements-relais : **4 ménages soit 10 personnes**
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : **15,2 mois**
- En logement-relais, sont accueillis les ménages : **de tout le département**

Type de sortie

Vers le logement

- **4 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **3 logements dans le parc public**
- Temporaire : **1 résidence sociale**

Vers l'emploi

- Pas de mise à l'emploi : **deux personnes hébergées n'avaient pas un niveau suffisant en français pour accéder à l'emploi (familles monoparentales). Une troisième personne était en emploi à son entrée dans le dispositif mais a dû arrêter de travailler suite à deux grossesses consécutives (famille monoparentale). Une quatrième personne, était enceinte à son entrée dans le dispositif et ne souhaitait pas travailler.**

Vers une formation

- **2 personnes ont accédé à une formation durant leur prise en charge. L'une a bénéficié d'une formation linguistique dans le cadre du CAI et l'autre d'une formation de remise à niveau CLE (Compter, Lire, Ecrire).**
- Formation qualifiante : **aucune du fait d'un faible niveau en français**
- Formation linguistique : **1 personne qui a dû se rendre sur Amiens car aucune formation FLE n'était proposée sur le bassin creillois.**
- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **1 personne est sortie au Centre provisoire d'hébergement (CPH) d'Amiens.**

Événements majeurs de l'année liés au dispositif

1. Le Printemps de l'industrie en Picardie a permis aux résidents de découvrir le bassin d'emploi de notre région et de visiter une entreprise du département (Radiospares) et un organisme de formation professionnelle (Proméo Formation).

2. Le « Forum du 1^{er} emploi », qui s'est tenu à Creil, et où les résidents intéressés ont pu prendre contact avec des employeurs et des agences de travail temporaire.

Principales activités réalisées liées au dispositif

1. Des ateliers de techniques de recherche d'emploi axés sur les thématiques suivantes : « se connaître », le CV et la lettre de motivation, ont été organisés.

Principaux partenariats liés au dispositif

1. Tandem immobilier, agence immobilière à vocation sociale. Les personnes en recherche de logement y sont orientées en vue de leur inscription. Elles participent à une information collective qui a lieu une fois par semaine sur Creil. Puis, elles sont accompagnées dans leurs démarches de recherche de logement et peuvent participer aux différents ateliers proposés par l'AIVS (travailler son budget, comment chercher un logement, organiser ses recherches...).

2. Le service logement de la sous-préfecture : nous travaillons en lien étroit avec ce service de la Sous-Préfecture de Senlis afin de nous tenir mutuellement informés de l'état d'avancement des dossiers DALO et de suivre les propositions faites à nos résidents.

3. La Plate-forme de vocation du Pôle emploi : les recrutements, dans ce cadre, ne se basent pas sur les diplômes du candidat, ni son expérience professionnelle, mais sur son potentiel face à un poste spécifique. Des exercices permettent d'évaluer les habiletés du candidat à s'adapter à des situations professionnelles. Nous affichons les offres au Cada et les personnes contactent directement la plate-forme.

79 DEUX-SÈVRES

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Niort

Cada MAHYAR MONSHIPOUR KERMANI

5, rue Tartifume - 79000 NIORT

- Nombre total de places Cada dans le département : **100**
- Date d'ouverture du Cada : **17 février 2003**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **100**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2010 : **168**
- Nombre de personnes entrées : **69**
- Nombre de personnes sorties : **76**
- Taux d'occupation du Cada : **108,78 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,68**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **50 personnes, 23 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : **78,95 %**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **76,67 %**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Russie :	3 familles, 3 isolés
Azerbaïdjan :	3 familles
Arménie :	2 familles
Irak :	1 famille
Iran :	1 famille

Événements majeurs de l'année

1. La fête du réfugié a été célébrée dans le cadre du festival Teciverdi. Nous avons organisé la fête du Cada en janvier 2010 et la fêtes du quartier Clou Bouchet.

2. Le centre a participé à de nombreux événements en 2010 : un partenariat a été mis en place avec Emmaüs, la participation des résidents aux braderies, les résidents ont entrepris des actions de bénévolat, il y a eu un doublement des cours de FLE pour les résidents et nous avons amorcé un partenariat avec l'Asfodep pour l'apprentissage intensif du FLE.

3. Nous avons accueilli de nombreuses familles visas D (long séjour) au sein du Cada.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

1. De nombreux ateliers ont été mis en place au Cada : atelier « Grossesse contraception », atelier sur la familles et les droits (en partenariat avec le CIDFF), atelier « Equilibre alimentaire » avec intervenant CPAM, atelier sur les risques ménagers.

2. Mise en place de l'atelier informatique à raison de 2 fois par semaine, « Art thérapie » tous les 15 jours, 5 séances de FLE par semaine.

3. Un atelier périscolaire avec la mairie de Niort (ANIOS) a été instauré et un atelier apprentissage vélo avec Vent d'Ouest.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **11 ménages, soit 60 personnes**
- Nombre de régularisés hébergés : **1 personne (époux d'une personne réfugiée)**
- Nombre de réfugiés sortis : **9 ménages, soit 46 personnes**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **81 jours**

Type de sortie

Vers le logement

- **9 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **3 dans le parc privé dont 1 conventionné, 1 dans le parc public**
- Temporaire : **5 ALT**

Vers l'emploi

- **2 personnes**
- Type de contrat : **8 CDD et 4 interim**
- Secteurs d'activité : **bâtiment, agroalimentaire**

Vers une formation

- **15 personnes**
- Formation linguistique : **15 personnes**

- Accès aux droits sociaux : **9 ménages**

Événements majeurs de l'année liés à l'insertion

L'expertise développée par le Cada en matière d'insertion des réfugiés a permis de décliner localement au cours de l'année 2010, avec le soutien de la DDCS 79 et le Fonds européen pour les réfugiés, le projet national de réseau pour l'intégration des bénéficiaires des programmes de réinstallation.

Principales activités réalisées liées à l'insertion

1. Différentes activités ont été mises en place comme un atelier collectif logement, des ateliers explication des montants des loyers, aides au logement, assurance habitation, démarches administratives.

2. Le Cada a organisé un atelier collectif gestion du budget logement, concernant les obligations du propriétaire et du locataire, ainsi que sur les règles élémentaires de bon voisinage.

Principaux partenariats liés à l'insertion

1. Des partenariats existent avec l'ensemble des bailleurs sociaux et des réunions mensuelles sont mises en place pour aborder toutes les situations en vue de logements pérennes.

2. Une convention a été passée avec le groupe CIL « mieux se loger ».

3. Un partenariat avec le CCAS a été mis en place pour accueillir les familles déboutées sortant du Cada, en attente de réexamen et de régularisation.

RELOREF

- Nombre de logements-relais : **4 dans le parc public**
- Nombre de ménages ayant bénéficié des logements-relais : **6 ménages soit 42 personnes**
- Nombre de ménages sortis des logements-relais : **5 ménages soit 27 personnes**
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : **7,7 mois**
- En logement-relais, sont accueillis les ménages : **en 2010 seulement du Cada**

Type de sortie

Vers le logement

- 5 ménages
- Pérenne : **5 dont 4 baux directs dans le parc public et un bail direct en parc privé**

Vers l'emploi

- Type de contrat : **1 contrat aidé**

Principales activités réalisées liées au dispositif

1. Un accompagnement individualisé sur le logement a été mis en place pour donner des explications sur les montants des loyers et sur les aides au logement, les assurances habitation et les différentes démarches administratives.

2. Un accompagnement individualisé de gestion du budget logement est axé sur la présentation des obligations du propriétaire et du locataire et des règles élémentaires de bon voisinage.

Principaux partenariats liés au dispositif

1. Des partenariats existent avec l'ensemble des bailleurs sociaux et des réunions mensuelles sont mises en place pour aborder toutes les situations en vue de logements pérennes.

2. Un partenariat avec Emmaüs pour permettre l'évaluation en milieu de travail (EMT) des résidents bénévoles du Cada a été mis en place. Emmaüs fait une évaluation du travail des bénévoles. Cette évaluation pourra servir à leur recherche d'emploi.

05 HAUTES-ALPES

→ ACCUEIL ET HÉBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Gap

Cada de Gap

3, rue de Valserres - 05000 GAP

- Nombre total de places Cada dans le département : **50**
- Date d'ouverture du Cada : **1er septembre 2004**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **50 places**
- Nombre de personnes accueillies durant l'année 2010 : **73**
- Nombre de personnes entrées : **23**
- Nombre de personnes sorties : **21**
- Taux d'occupation du Cada : **102,64 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,46**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **10 personnes soit 6 dossiers**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **67 %**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Russie :	1 famille et 1 isolé
Sri Lanka :	1 famille
Syrie :	1 famille
Arménie :	1 famille
Azerbaïdjan :	1 famille

Événements majeurs de l'année

1. Le 1er décembre, Madame Francine Prime, a pris ses fonctions de préfète des Hautes-Alpes en remplacement de Monsieur Nicolas Chappuis.
2. Le 18 juin 2010, France terre d'asile a organisé une journée « Portes ouvertes » afin de sensibiliser le public sur la 10ème journée mondiale du réfugié.

Principales activités réalisées dans le cadre du Programme globale d'animation et d'autonomisation (PGAA).

1. Plus de 40 ateliers pour les résidents ont été organisés sur différents thèmes : santé, emploi et logement en France, procédure d'asile, prévention routière, visites culturelles, économies d'énergie, institutions françaises, symboles de la République, constitution française.
2. Plusieurs bénévoles assurent 6 heures de français langue étrangère (FLE) chaque semaine et une aide aux devoirs.
3. En partenariat avec le CODES05 sont organisés des ateliers sur les addictions, l'hygiène alimentaire et l'hygiène buccodentaire.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **11 réfugiés hébergés soit 4 ménages**
- Nombre de réfugiés sortis : **11 personnes, soit 4 ménages (6 adultes et 5 enfants)**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **2,3 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **4 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **1 logement dans le parc privé**
- Temporaire : **3 logements temporaires (2 ALT de France terre d'asile et 1 autre ALT)**

Vers l'emploi

- **1 personne a accédé à l'emploi**
- Type de contrat : **CDI**
- Secteurs d'activité : **Restauration**

Vers une formation

- Formation linguistique : **5 personnes ont obtenu une formation en français langue étrangère (FLE)**
- Accès aux droits sociaux : **4 ménages ont obtenu le RSA**

Principales activités réalisées liées à l'insertion

Définition de projets professionnels, rédactions de CV, ateliers emploi individualisés.

Principaux partenariats liés à l'insertion

1. Mise en place d'un partenariat avec la Plate-forme de vocations de Pôle Emploi.
2. Mise en place d'un partenariat avec l'APIC pour des formations en français langue étrangère, FLE (ETAPS).
3. Orientation vers l'Espace solidarité emploi de la ville de Gap.

RELOREF

- Nombre de logements-relais : **3, dont 2 dans le parc privé et 1 dans le parc public**
- Convention Accompagnement social lié au logement (ASLL) : **oui, une convention pour trois mesures d'accompagnement social lié au logement (ASLL) a été conduite en 2010**
- Nombre de ménages ayant bénéficié des logements-relais : **4 ménages, soit 19 personnes au total (19 réfugiés)**
- Nombre de ménages sortis des logements-relais : **3 ménages soit 13 personnes**
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : **3,7 mois**
- En logement-relais, sont accueillis les ménages : **du Cada de Gap**

Type de sortie

Vers le logement

- 3 ménages ont obtenu un logement
- Pérenne : 3 logements dans le parc public (2 HLM, 1 PLAI)

Vers l'emploi

- Type de contrat : 1 contrat aidé

Vers une formation

- Formation linguistique : 3 personnes ont obtenu une formation en FLE (1 ménage)

Principales activités réalisées liées au dispositif

Ateliers individualisés sur le logement et l'emploi

Principaux partenariats liés au dispositif

1. L'équipe du Cada a participé activement aux 12 commissions FSL organisées par le Conseil général.
2. Lien permanent avec l'OPH05, le service logement de la préfecture et le Conseil général.

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Dispositif HUDA

- Date d'ouverture du dispositif et/ou de la gestion par France terre d'asile : janvier 2006
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2010 : 31 personnes

- Nombre et profil des personnes domiciliées :

Russie :	3 familles et 12 isolés
Azerbaïdjan :	1 famille
Arménie :	3 isolés
Géorgie :	2 isolés
Ouzbékistan :	1 isolé
Ukraine :	1 isolé
Mongolie :	1 isolé
Kosovo :	1 isolé

- Nombre et profil des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada :

Russie :	1 famille et 4 isolés
Arménie :	1 famille et 5 isolés
Kosovo :	1 isolé
Ouzbékistan :	1 isolé

- Nombre et profil des demandeurs d'asile admis en Cada :

Azerbaïdjan :	1 famille
Russie :	1 famille et 1 isolé
Sri Lanka :	1 famille
Géorgie :	1 isolé

Dispositif APPUR

- Date d'ouverture du dispositif : 15 septembre 2005
- Type d'hébergement : Hébergement en 4 appartements complété par un hébergement en hôtel
- Nombre d'ETP : 0,5
- Nombre de places d'hébergement d'urgence : 14
- Nombre de personnes hébergées sur l'année 2010 : 34 personnes hébergées
- Composition familiale : 6 familles et 15 isolés
- Principales nationalités :

Russie :	3 familles et 10 isolés
Arménie :	1 famille et 1 isolé
Sri Lanka :	1 famille
Ouzbékistan :	1 isolé
Afghanistan :	1 isolé
- Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2010 : 5 sous procédure Dublin, 11 en attente d'une place Cada, 4 en procédure prioritaire, 1 réfugié
- Durée moyenne de séjour : 243 jours
- Nombre de sorties : 16 personnes

Aide administrative et juridique auprès étrangers (AAJE)

- **Nombre d'interventions :**

723 conseils et orientations ont été donnés en 2010 dont 64 regroupements familiaux

- Juridique : 180
- Administratif : 176
- Santé : 105
- Logement/hébergement : 70
- Accompagnement/social : 70

Principales activités réalisées liées à l'accueil des étrangers

1. Mise en place d'un stand au forum santé précarité à Embrun organisé par le CODES05.

83 VAR

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Toulon

Cada de Toulon

19, rue Paul Lendrin - 83000 Toulon

- Nombre total de places Cada dans le département : **60**
- Date d'ouverture du Cada : **1er juin 2003**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2010 : **60 places**
- Nombre de personnes accueillies durant l'année 2010 : **81**
- Nombre de personnes entrées : **24**
- Nombre de personnes sorties : **21**
- Taux d'occupation du Cada : **97,17 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,35**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **20 statuts de réfugié soit 20 personnes (12 dossiers)**
- Taux de reconnaissance Ofpra (protections subsidiaires et statuts de réfugiés) : **35,71 %**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **80 %**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2010 :

Russie :	3 familles
Bangladesh :	1 famille
Arménie :	1 famille

Événements majeurs de l'année

1. Dans le cadre de la journée mondiale des réfugiés, France terre d'asile a réalisé une exposition pendant un mois au sein d'un restaurant d'insertion à partir de l'exposition « d'ailleurs et d'ici » du photographe Michel Lemoine.

2. Le centre a participé à une projection/ débat avec le réseau éducation sans frontières (RESF Var) autour du film « les arrivants », le 27 mai 2010 au cinéma d'art et d'essai le Royal à Toulon.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

Le centre a engagé une recherche de nouveaux partenaires en matière d'apprentissage linguistique. 3 résidents ont ainsi présenté et obtenu le diplôme initial de langue française (DILF). Le Cada a mis en place un chantier de rénovation des appartements avec les résidents en partenariat avec une association d'insertion (Collectif hébergement Varois). Le Cada a proposé aux résidents un atelier d'aide aux devoirs tous les mercredis.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion

- Nombre de réfugiés hébergés : **7 ménages réfugiés et 27 personnes (dont 8 enfants)**
- Nombre de réfugiés sortis : **4 ménages et 17 personnes (dont 14 adultes et 3 enfants)**
- Nombre de bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis : **0**
- Durée moyenne d'hébergement ou de prise en charge : **8,7 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **4 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **2 (1 ménage en bail direct privé et 1 en bail direct public-HLM)**
- Temporaire : **2 (1 ménage en maison relais et 1 ménage en ALT)**

Vers une formation

- Formation qualifiante : **1 personne est entrée en formation d'aide à domicile**
- Formation linguistique : **1 personne a été orientée vers une formation linguistique qui lui a permis de présenter et d'obtenir le diplôme initial de langue française (DILF)**

- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **1 personne a participé à un recrutement**
- Accès aux droits sociaux : **3 ménages**

Événements majeurs de l'année liés à l'insertion

Les demandeurs d'asile et bénéficiaires d'une protection internationale ont été inscrits en tant que public cible du plan départemental accueil hébergement insertion (PDHAI) du Var du Var.

Principales activités réalisées liées à l'insertion

Réalisation d'un répertoire des actions d'intégration en faveur des migrants de droit et des bénéficiaires d'une protection internationale dans le département du Var.

Principaux partenariats liés à l'insertion

1. Le partenariat avec la maison relais se poursuit, une nouvelle famille a été accueillie dans ce cadre.
2. Un partenariat avec Pôle emploi aura permis une orientation vers une formation qualifiante.

RELOREF

- Nombre de logements-relais : **1 dans le parc privé**
- Convention Accompagnement social lié au logement (ASLL) : **non**
- Nombre de ménages ayant bénéficié des logements-relais : **1 ménage réfugié soit 4 personnes**
- Nombre de ménages sortis des logements-relais : **1 ménage réfugié soit 4 personnes**
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : **11,7 mois**
- En logement-relais, sont accueillis les ménages : **de tout le département, l'extension à la région devrait être possible mais ne s'est pas encore présentée**

Type de sortie

Vers le logement

- Pérenne : **1 logement en bail direct parc privé**

Vers l'emploi

- **1 personne était déjà en emploi à son entrée dans le dispositif**

Vers une formation

- Formation linguistique : **1 personne a obtenu une formation d'alphabétisation**

Principaux partenariats liés au dispositif

1. Le Cada a renforcé son partenariat auprès d'associations œuvrant pour le logement (Collectif hébergement varois, Olbia Var appartement).

2. Le Cada a étendu ses partenariats en matière d'apprentissage linguistique.

- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches CPAM : **13 familles bosniennes (30 dossiers)**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA : **15 familles bosniennes (34 dossiers) personnes hébergées**
- Nombre et profil des demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA : **5 dossiers Ofpra (Bosniens), 31 dossiers CNDA (Bosniens), 2 dossiers Ofpra (Guinéens), 1 dossier Ofpra (Angola), 1 dossier CNDA (Algérien)**

Événements majeurs de l'année

Le département a connu l'arrivée de 25 familles bosniennes roms entre le mois de février et mars 2010. France terre d'asile aura été en charge de les domicilier et de leur apporter un accompagnement juridique et dans l'ouverture de leur droits : allocation temporaire d'attente (ATA) et CMU/CMUC. Placées en procédure prioritaire, ces familles seront privées d'hébergement lors de leur recours devant la CNDA par la Préfecture au motif que leur procédure de recours était non suspensive des mesures de renvoi. Au final, 3 familles resteront sur le territoire et obtiendront le statut de réfugié.

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Service de domiciliation

Service domiciliation

19, rue Paul Lendrin - 83000 Toulon

- Date d'ouverture du dispositif et/ou de la gestion par France terre d'asile : **1er juin 2010**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année : **64 adultes et 62 enfants (soit 126 personnes)**
- Nombre et profil des personnes domiciliées : **54 adultes et 58 enfants (soit 112 personnes)**
 - Bosnie : **22 familles (45 adultes) et 3 isolés**
 - Guinée : **2 isolés**
 - Erythrée : **2 isolés**
 - Congo : **1 isolé**
 - Angola : **1 isolé**
 - Russie/ Arménie : **1 famille (2 adultes et 2 enfants)**
 - Biélorussie : **1 personne (1 adulte et 2 enfants)**



III.
BILAN
FINANCIER
DE L'EXERCICE
2010

BILAN FINANCIER

BILAN AU 31 DECEMBRE AVANT AFFECTATION DU RESULTAT

ACTIF	2010			Rappel 2009
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
• ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Applications informatiques Siège	237 558,61	215 199,63	22 358,98	14 132,07
Sous-Total	237 558,61	215 199,63	22 358,98	14 132,07
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Agencements Installations	2 605 403,16	2 153 798,24	451 604,92	460 528,23
Matériel de Transport	1 005 484,46	806 356,11	199 128,35	197 280,72
Mobilier Matériel de Bureau	2 510 103,11	1 884 738,91	625 364,20	705 278,02
Immobilisations corporelles en cours	14 564,66		14 564,66	56 004,65
Sous-Total	6 135 555,39	4 844 893,26	1 290 662,13	1 419 091,62
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Dépôt Garantie versé Siège	35 913,80	0,00	35 913,80	28 642,90
Dépôt Garantie versé Cerf	20 914,95	0,00	20 914,95	25 184,67
Dépôt Garantie versé Domiciliation	16 165,03	0,00	16 165,03	16 108,82
Dépôt Garantie versé D.P.H.R.S.	131 459,66	0,00	131 459,66	131 492,66
Dépôt Garantie versé Centres	915 396,24	0,00	915 396,24	779 579,16
Sous-Total	1 119 849,68	0,00	1 119 849,68	981 008,21
TOTAL I (note 3.1)	7 492 963,68	5 060 092,89	2 432 870,79	2 414 231,90
COMPTES DE LIAISON				
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00
• ACTIF CIRCULANT				
STOCKS				
Stocks fin de période	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-Total	0,00	0,00	0,00	0,00
CREANCES D'EXPLOITATION				
FER	2 743 691,23	0,00	2 743 691,23	2 437 500,00
DDASS - CAF	178 081,16	0,00	178 081,16	43 548,35
DRTEFP	0,00	0,00	0,00	1 000,01
CONSEILS GENERAUX	278 341,11	0,00	278 341,11	625 424,23
Fournisseurs débiteurs	25 025,93	0,00	25 025,93	44 144,83
Formation Professionnelle	99 430,88	0,00	99 430,88	148 033,92
Débiteurs divers	1 232 125,77	0,00	1 232 125,77	473 265,82
Créances (note n°3.2)	4 556 696,08	0,00	4 556 696,08	3 772 917,16
COMPTES FINANCIERS				
Valeurs mobilières de placement (note n°3.3)	3 353 277,51	0,00	3 353 277,51	7 260 261,42
Disponibilités (note n°3.4)	6 094 695,27	0,00	6 094 695,27	969 451,64
Sous-Total	9 447 972,78	0,00	9 447 972,78	8 229 713,06
COMPTES DE REGULARISATIONS				
Charges constatées d'avance (note n°3.5)	272 019,75	0,00	272 019,75	343 298,23
Sous-Total	272 019,75	0,00	272 019,75	343 298,23
TOTAL III	14 276 688,61	0,00	14 276 688,61	12 345 928,45
TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III)	21 769 652,29	5 060 092,89	16 709 559,40	14 760 160,25

BILAN AU 31 DECEMBRE AVANT AFFECTATION DU RESULTAT

PASSIF	2010	Rappel 2009
• FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE		
Activités Générales (excédent antérieur)	163 357,39	158 021,01
Résultat exercice Activités Générales	50 480,58	5 336,38
Formation (excédent antérieur)	245 080,81	216 829,06
Résultat exercice Formation	3 438,72	28 251,75
Application Asyl (excédent antérieur)	142 965,19	142 965,19
Résultat exercice Application Asyl	0,00	0,00
Sous-Total	605 322,69	551 403,39
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
Fonds de roulement siège	22 966,78	22 966,78
Réserve renouvellement Immobilisations Siège	6 097,96	6 097,96
Subventions d'investissement Créteil	129 872,56	129 872,56
Subventions d'investissement Senlis	28 241,73	28 241,73
Subventions d'investissement Autres	273 658,44	267 332,59
Réserves de Trésorerie	511 128,26	487 587,67
Réserves de compensation	2 431 042,44	2 139 190,59
Réserve Charges Amortissements	28 066,31	22 066,31
Sous-Total	3 431 074,48	3 103 356,19
REPORTS À NOUVEAU SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS		
Centres FTDA	2 257 911,50	2 035 928,14
Sous-Total	2 257 911,50	2 035 928,14
RÉSULTATS EXERCICE DES ACTIVITÉS CONVENTIONNÉES		
Siège - Activités Générales	120 097,82	-0,00
Reloref	3 417,45	0,00
Observatoire	-1 672,37	0,00
Domiciliation	-1 891,71	0,00
HAI	166 070,60	-9 511,52
KIOSQUE	995,70	4 187,22
CERF Paris	-16 478,57	1 658,80
DPHRS Paris	-394,01	7 518,74
PARA	18 043,42	223 402,09
PRIM	-19 911,10	-1 248,90
AIVE	0,00	0,00
ANPE	-7 037,25	15 456,92
Résidence Sociale	19 348,77	1 233,96
Métis	-931,57	7 023,16
Reinstallés	28 068,81	0,00
CERF Régions	36 050,45	2 687,83
Plates-formes	97 708,63	72 103,59
HUDA	412 760,56	173 558,58
Comité Pau		
ALT	29 399,32	19 062,85
Centres FTDA	456 753,90	980 292,63
SAER	-13 117,74	0,00
Projets Européens	2 919,68	32 596,88
Retraitements effectués en Consolidation	-150 000,00	-158 000,00
Sous-Total	1 180 200,79	1 372 022,80
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Subventions Equipement	19 637,93	59 827,06
Sous-Total	19 637,93	59 827,06
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
Provisions pour renouvellement des immobilisations	130 016,75	200 477,97
Sous-Total	130 016,75	200 477,97
TOTAL I (note 3.6)	7 624 164,14	7 323 015,55
• COMPTES DE LIAISON		
TOTAL II	0,00	0,00
• PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (note n°3.7)		
TOTAL III	1 744 665,69	1 197 522,28
• FONDS DEDIES (note n°3.8)		
TOTAL III	4 225 738,61	3 595 807,84
• DETTES (note n°3.9)		
Emprunts et dettes financières divers	52 366,01	51 019,88
Fournisseurs et comptes rattachés	1 801 896,50	979 058,53
Usagers et comptes rattachés	0,00	0,00
Frais de personnel et comptes rattachés	1 738 434,85	1 677 325,21
Charges fiscales & sociales à payer	728 315,48	643 947,85
Créditeurs divers	518 707,51	465 398,23
Charges à payer	19 084,73	22 577,94
Sous-Total	4 858 805,08	3 839 327,64
• COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance (note n°3.10)	851,57	2 009,32
Sous-Total	851,57	2 009,32
TOTAL IV	4 859 656,65	3 841 336,96
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	16 709 559,40	14 760 160,35

BILAN FINANCIER

COMPTE DE RESULTAT 2010

RECAPITULATION France terre d'asile	Réalisé		Exercice précédent
	Détail	Groupé	
I - PRODUITS D'EXPLOITATION			
70 - PRODUITS/VENTES/PRESTATIONS		275 670,63	319 833,37
70610-Prestations Formation	46 285,50		47 128,89
70612-Prestations Formation Intra	74 850,00		87 390,00
70613-Prestations Formation Inter FTDA	33 000,00		24 200,00
70614-Prestations Formation Inter Autres	74 917,50		99 987,50
70620-Prestations Autres	11 184,14		21 685,00
70880-Ventes Publications FTDA	5 810,00		3 456,49
70881-Cotisations-Dons	29 623,49		35 985,49
73 - DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION		27 878 150,36	25 567 398,92
73160-Dotation Globale de fonctionnement	27 878 150,36		25 567 398,92
74 - SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS		17 240 091,36	14 738 387,38
74730-Participations Loyers	451 172,43		453 189,80
74731-Participations Loyers ALT	214 205,93		237 925,73
74735-Participations Diverses	258 032,04		600 439,33
74741-Participations Animations	6 052,19		4 331,61
74742-Participations Scolarité	967,96		1 615,09
74744-Participations Laverie	5 493,30		5 470,70
74745-Participations Cantine	13 204,88		11 739,05
74750-Avantages Nature	28 572,38		28 281,10
74780-Subventions Autres	2 006 552,16		994 942,34
74781-Subventions DDCS	10 848 921,56		10 113 074,46
74782-Subventions CG	301 811,73		400 597,54
74783-Subventions CAF	642 104,80		586 780,63
74784-Subventions FER	1 602 000,00		1 300 000,00
74786-Subventions OFII	861 000,00		
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		203 045,32	233 101,00
75800-Remboursements SS	15 528,00		226,55
75800-Différences de règlements	240,12		1 651,01
75810-Compléments Prévoyance	109 171,44		141 445,88
75850-Emplois Aidés/Rembt Salaires	78 105,76		89 777,56
78 - REPRISE DE PROVISIONS		1 047 201,32	702 290,05
78150-Reprise Amortissements et Provisions	1 047 201,32		702 290,05
79 - TRANSFERTS DE CHARGES		189 035,16	251 248,20
79100-Transfert de charges	189 035,16		251 248,20
TOTAL I		46 833 194,15	41 812 258,92
II - CHARGES D'EXPLOITATION			
60 - ACHATS		1 276 304,82	1 009 725,42
60611-Eau	121 501,77		102 617,55
60612-EDF GDF	270 181,65		251 929,19
60613-Chauffage(Fuel)	31 304,25		18 903,99
60622-Produits d'Entretien	25 200,26		18 893,80
60624-Fournitures de Bureau	264 317,24		226 581,43
60626-Matériel Hôtelier	442 197,00		290 305,51
60660-Fournitures Médicales	17 703,63		22 463,41
60680-Petit Matériel	103 899,02		78 030,54
61-SERVICES EXTERIEURS		16 600 834,64	15 012 701,71
61180-Hébergement Usagers	4 583 098,01		4 446 757,97
61320-Locations Immobilières	10 548 089,87		9 240 797,30
61550-Entretien Réparation Matériel	506 867,04		432 679,00
61560-Contrats de maintenance	704 136,58		641 117,36
61650-Assurances RC	73 860,79		63 693,30
61660-Assurances Matériels	74 552,21		68 029,96
61680-Assurances Multirisques	30 916,75		36 434,30
61820-Documentations	54 623,01		47 602,84
61840-Cotisations	15 853,07		12 512,07
61850-Frais de Colloque, Séminaires, Conférences	8 837,31		23 077,61

COMPTE DE RESULTAT 2009

RECAPITULATION France terre d'asile	Réalisé		Exercice précédent
	Détail	Groupé	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		3 286 094,70	2 742 550,37
62110-Personnel Intérimaire	47 332,94		16 384,95
62210-Frais de recrutement	2 264,33		954,21
62260-Honoraires	242 895,55		99 411,75
62261-Interprétariat	412 736,40		351 252,40
62262-Commission ASSOFAC (6%)	2 756,03		2 827,71
62280-Prestations Autres	41 107,49		
62281-Formations Complémentaires	33 602,68		1 760,00
62283-Prestations Médicales	26 717,18		31 628,27
62284-Prestations Autres	91 858,20		77 438,87
62285-Formation PAUF	143 528,14		204 038,68
62300-Publicité Relations Publiques	33 990,65		49 017,06
62370-Publications FTDA	750,00		87,00
62371-Impressions	81 477,12		100 189,81
62380-Dons Etreennes	965,00		1 759,08
62420-Transports Usagers	342 541,66		297 896,28
62480-Transports Divers	4 305,32		524,85
62510-Frais de Dpict Personnel	209 372,01		171 345,44
62512-Frais de Dpict Intervenant	26 470,68		29 250,27
62512-Déplacements Administrateurs	1 822,34		1 808,86
62550-Frais de Déménagement	19 018,91		3 585,49
62570-Frais de Réceptions	24 823,68		21 937,98
62611-Frais de Timbres	109 135,06		94 475,97
62621-Frais de Téléphone	246 084,60		236 224,42
62622-Frais Internet	44 816,72		33 441,19
62700-Services Bancaires	12 280,36		9 010,97
62815-Prestations de Blanchissage	7 630,23		7 838,61
62820-Cantines Scolaires, Prestations Alimentaires	694 969,47		563 466,11
62830-Nettoyage des Locaux	248 323,07		215 708,43
62880-Autres prestations : gardiennage, Cachan	132 518,88		119 285,71
63 - IMPOTS ET ASSIMILES		1 627 294,96	1 488 836,94
63110-Taxes sur Salaires	936 629,37		846 419,26
63310-Versement Transport	183 402,34		157 237,53
63330-Formation Professionnelle	280 397,53		254 128,91
63340-Effort Construction	50 170,72		45 789,39
63512-Taxes Foncières	117 616,85		131 017,89
63513-Taxe Habitation	694,00		
63513-Taxe Ordures Ménagères	16 462,13		19 875,58
63513-Taxe sur les Bureaux	20 705,81		12 016,22
63580-Autres Impôts	21 216,21		22 352,16
64 - FRAIS DE PERSONNEL		16 611 052,83	15 030 862,03
64110-Rémunération Personnel Permanent	11 193 944,05		10 179 625,17
64118-Gratification Stagiaire	40 657,73		35 663,03
64280-Rémunération Personnel Médical	21 837,77		20 556,32
64510-Urssaf	2 799 768,15		2 556 790,84
64512-Mutuelle Vauban	68 588,16		60 300,00
64513-CGIC	54 992,04		51 672,09
64514-ASSEDIC	492 153,56		433 266,52
64518-CPM	963 941,10		877 003,82
64750-Médecine du Travail	59 025,99		31 022,50
64760-Tickets Restaurant	490 480,25		421 409,32
64761-Frais sur Tickets Restaurant	11 156,18		22 177,36
64780-Frais Transport C.O.	97 269,41		78 874,31
64784-Ceuvres Sociales Comité Entreprise	123 708,66		114 074,98
64850-Indemnités Licenciement	120 728,27		90 661,14
64880-Autres Charges Diverses	6 158,14		11 593,32
64881-Provisions pour Personnel	-45 561,23		30 212,81
64883-Congés Payés	112 204,60		15 958,50
65 - VIE SOCIALE		4 679 204,76	4 323 615,16
65800-Charges Diverses	1 929,67		819,67
65810-Frais de Culte et d'inhumation	208,00		989,69
65820-Allocations Mensuelles de Subsistance (AMS)	4 047 160,06		3 690 355,10
65820-Tickets Services - chèques Service	239 749,58		296 055,78
65820-Aides exceptionnelles	49 095,49		40 576,21
65881-Frais Administratifs	28 147,50		28 869,78
65882-Frais Vestiaire	40 479,96		31 558,21
65883-Frais Classe, Fournitures Scolaires	69 591,43		49 827,94
65884-Animation Vie du Centre	202 843,07		184 562,78

BILAN FINANCIER

COMPTE DE RESULTAT 2010

RECAPITULATION France terre d'asile	Réalisé		Exercice précédent
	Détail	Groupé	
68-DOTATIONS		1 853 774,59	1 769 364,90
68110-Dotations aux Amortissements	783 563,98		718 550,33
68150-Dotations aux Provisions	1 070 210,61		1 050 814,57
TOTAL II		45 934 561,30	41 377 656,53
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		898 632,85	434 602,39
III - PRODUITS FINANCIERS			
76 - PRODUITS FINANCIERS		29 237,77	37 543,08
76200-Produits Financiers	27 384,09		7 569,35
76210-CM Gestion	1 852,54		29 973,72
76880-Produits d'Arrondis de Conversion	1,14		0,01
TOTAL III		29 237,77	37 543,08
IV - CHARGES FINANCIERES			
66 - FRAIS FINANCIERS		0,00	0,00
66150-Intérêts Bancaires			
66600-Pertes de Change			
66800-Autres Charges Financières			
TOTAL IV		0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER (III-IV)		29 237,77	37 543,08
RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)		927 870,62	472 145,47
V - PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 094 120,17	1 496 678,10
77100-Produits Exceptionnels	50 521,46		64 461,99
77520-Cession d'Eléments d'Actif	7 959,50		3 400,00
77700-Quote Part Subventions/Résultat	40 189,13		43 340,41
77880-Excédent Affecté Gestion	995 450,08		1 385 475,70
78746-Reprise Provisions Réglementées			
TOTAL V		1 094 120,17	1 496 678,10
VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		240 692,83	113 364,90
67100-Charges Exceptionnelles	49 902,10		23 529,88
67520-V.N.C. Immobilisations	21 710,95		
67800-Reprise Déficit	169 079,78		86 435,02
68746-Dotations Provisions Réglementées			3 400,00
TOTAL VI		240 692,83	113 364,90
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		853 427,34	1 383 313,20
TOTAL DES PRODUITS I + III + V		47 956 552,09	43 346 480,10
TOTAL DES CHARGES II + IV + VI		46 175 254,13	41 491 021,43
SOLDE INTERMEDIAIRE		1 781 297,96	1 855 458,67
78 - REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES		986 233,71	573 960,87
68 - ENGAGEMENTS A REALISER		1 533 411,58	1 023 808,61
RESULTAT (Excédent ou Déficit)		1 234 120,09	1 405 610,93

Annexes au bilan

Exercice clos le 31/12/2010

1. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

- 1.1 HYPOTHESES DE BASE
- 1.2 REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS
- 1.3 METHODE DES COUTS HISTORIQUES
- 1.4 IMMOBILISATIONS
- 1.5 CREANCES D'EXPLOITATION
- 1.6 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT
- 1.7 FONDS ASSOCIATIFS
- 1.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
- 1.9 FONDS DEDIES

2. COMPARAISON DU RESULTAT ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

3. NOTES SUR LE BILAN

- 3.1 TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
- 3.2 CREANCES D'EXPLOITATION
- 3.3 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT
- 3.4 DISPONIBILITES
- 3.5 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- 3.6 FONDS ASSOCIATIFS, REPORTS A NOUVEAU ET RESULTATS EXERCICE
- 3.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
- 3.8 FONDS DEDIES

- 3.9 DETTES
- 3.10 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

- 4.1 ANALYSE DES PRINCIPALES SUBVENTIONS ET DOTATIONS
- 4.2 ANALYSE DES FRAIS DE GESTION
- 4.3 RESULTAT EXCEPTIONNEL

5. AUTRES INFORMATIONS

- 5.1 PRODUITS A RECEVOIR
- 5.2 EFFECTIF AU 31 DECEMBRE
- 5.3 CREDIT BAIL
- 5.4 AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN
- 5.5 CONTRIBUTION VOLONTAIRES
- 5.6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE
- 5.7 ENGAGEMENT DIF
- 5.8 INFORMATION RELATIVE A LA REMUNERATION DES DIRIGEANTS
- 5.9 HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

6. DETAILS DES RESULTATS

- 6.1 TABLEAU DE PASSAGE
- 6.2 COMPTES ADMINISTRATIFS
- 6.3 ACTIVITES CONVENTIONNEES
- 6.4 PROJETS EUROPEENS

1. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1.1 HYPOTHESES DE BASE

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation, à l'exception des provisions constituées pour faire face aux licenciements sur les activités conventionnées dont les financements ne sont pas assurés.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre.
- Indépendance des exercices.

Les charges liées à l'éventualité d'une dénonciation de conventions de fonctionnement des CADA avec les autorités de tutelle ne sont pas intégrées et représentent des sommes importantes en fonction des dispositions conventionnelles prévues pour le personnel.

1.2 REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable des Associations et Fondations spécifiées par le Règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C.).

L'exercice a une durée de 12 mois du 1er janvier au 31 décembre 2010.

Une dérogation a cependant été apportée pour la recherche de l'image fidèle, les excédents et déficits antérieurs repris par les tiers financeurs sont portés en pied du compte de résultat, afin de neutraliser l'impact sur l'activité des financements qui les intègrent.

Les activités conventionnées de l'association font l'objet de comptes administratifs et comptes rendus financiers établis suivant des règles diverses, principalement

le décret 1010 du 22 octobre 2003. Si les options comptables retenues pour la production des comptes administratifs divergent de façon significative avec celles acceptables par le Plan Comptable Général et le règlement 99.01 du CRC, la comptabilité met en place un tableau de passage des comptes administratifs vers les comptes de l'association. Ces retraitements sont présentés dans le point 6.1.

1.3 METHODE DES COUTS HISTORIQUES

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux en euros courants.

1.4 IMMOBILISATIONS

Immobilisations Incorporelles et Corporelles

Elles sont comptabilisées au coût d'acquisition et amorties selon le mode linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation.

Les durées d'amortissement linéaires utilisées sont les suivantes :

- 2 ans logiciels informatiques
- 4 ans agencements, aménagements, installations
- 5 ans mobilier matériel de bureau
- 2 ans matériel informatique
- 4 ans matériel de transport neuf et 2 ans pour le matériel d'occasion

Immobilisations Financières

Elles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

1.5 CREANCES D'EXPLOITATION

Conformément aux dispositions du plan comptable, les produits des dotations globales de fonctionnement et des subventions sont comptabilisés dès lors qu'ils sont accordés.

1.6 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Elles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition sauf en cas de moins value latente à la clôture, auquel cas une provision est comptabilisée.

Les cessions sont évaluées selon la méthode du Coût Moyen Pondéré.

1.7 FONDS ASSOCIATIFS

Ces postes sont constitués par affectation du résultat par décision de France terre d'asile concernant les fonds associatifs sans droits de reprise et en application de la réglementation en ce qui concerne les fonds associatifs sous contrôle des tutelles.

1.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Elles sont créées pour couvrir les risques identifiés résultant de litiges, amendes, pénalités et charges que des évènements survenus ou en cours rendent probables.

1.9 FONDS DEDIES

Les fonds dédiés sont des fonds affectés par les tiers financeurs à des projets définis et qui n'ont pas encore été utilisés.

Les comptes présentés de l'exercice 2010 sont positifs de 1 234 120,09 € contre 1 405 610,93 € pour l'exercice précédent.

Evènement le plus significatif ayant un impact sur les comptes

A la clôture du bilan 2010, la totalité des prestations engagées sur le Fonds Européen pour les Réfugiés s'élève à 2 743 691,23 €.

Dans l'attente du déroulement très long du processus de mise en paiement, notamment l'achèvement des différents contrôles diligentés par le FER sur ces activités, nous avons effectué des provisions pour risques de non paiement. Ces provisions sont de 1 050 581,28 € au 31 décembre 2010.

Présentation des principaux écarts entre les résultats 2009 et 2010

Activités	Résultats 2009	Résultats 2010	Variations
Résultats C.A.D.A. ⁽¹⁾	980 K€	457 K€	-523 K€
Département Intégration ⁽²⁾	255 K€	24 K€	-231 K€
SASA DOM, HAI, KIOSQUE ⁽³⁾	-5 K€	165 K€	170 K€
H.U.D.A. ⁽⁴⁾	174 K€	413 K€	239 K€
Retraitements de consolidation ⁽⁵⁾	-158 K€	-150 K€	8 K€
Fonds propres ⁽⁶⁾	34 K€	54 K€	20 K€
Siège		120 K€	120 K€
Dispositifs d'accueil régions	72 K€	98 K€	26 K€
Cerfs régions	3 K€	36 K€	33 K€
A.L.T	19 K€	29 K€	10 K€
Autres	33 K€	-12 K€	-45 K€
Total des variations	1 407 K€	1 234 K€	-173 K€

2. COMPARAISON DU RESULTAT ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Préambule

L'ensemble des activités conventionnées et non conventionnées s'établit après retraitement à 48 942 785,80 € de produits. Ces produits représentent une hausse de 5 022 344,83 €, soit une progression de 11,44 % par rapport à 2009. Cette augmentation provient pour 29,59 % des produits affectés à la prise en charge des demandeurs d'asile. Cela correspond à un accroissement de 221 places par extension ou reprises d'établissements en cours d'exercice. Les charges progressent de 12,22 % pour s'établir à 47 708 665,71 euros provenant principalement des dépenses liées à la progression du coût des locations immobilières et à l'augmentation de l'allocation mensuelle de subsistance.

Le résultat des activités non conventionnées s'établit d'un exercice à l'autre en hausse de 53 919 € dû principalement à une baisse des charges.

L'activité liée aux Cada représente 53 % du périmètre de l'association. Le nombre de journées réalisées s'élève à 952 835, en augmentation de 3,18 %, en y incluant l'activité du Caomida et du CPH.

Le secteur « mineurs » a lui aussi connu une progression avec l'ouverture à Paris de deux nouvelles structures (un accueil de jour de 100 places et un établissement ASE de 25 places) qui permettent aux produits de progresser de 16,43 %.

Un nouveau service a fonctionné durant toute l'année 2010 autour de la rétention et de l'aide juridique aux étrangers retenus. Il représente 10,95 % de l'augmentation des produits.

Un projet pour les personnes réinstallées (principalement irakiennes) a vu le jour pour un montant de 490 000 €.

Les activités d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (HUDA) ont atteint un montant de 400 050 € mais ces fonds versés en fin d'année seront utilisés sur l'exercice 2011.

Le nombre de salariés de l'association au 31 décembre 2010 est de 470 personnes soit 453 ETP.

(1) La baisse du résultat des Cada est due principalement à une augmentation des charges et parallèlement à une diminution des budgets de fonctionnement.

(2) Le département intégration est pratiquement à l'équilibre avec un résultat de 24 K€, les programmes initiés en 2009 ayant fonctionné sur 365 jours en 2010.

(3) Le résultat excédentaire provient du dispositif d'hébergement pour les adultes isolés.

(4) L'excédent résulte de la montée en puissance de certains dispositifs d'hébergement d'urgence.

(5) Les comptes comprennent la constitution d'écritures de consolidation pour un résultat de -150 000 € qui permet le passage des comptes administratifs aux comptes de l'association, contre -158 000 sur 2009 (cf. annexe 6.1 Tableau de passage exercice 2010).

(6) Le résultat positif provient essentiellement d'une diminution de charges.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1 TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

BRUT	31/12/2009	ACQUISITIONS	CESSIONS	31/12/2010
• IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels informatiques	208 877,90	28 924,69	243,98	237 558,61
• IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Agencements, installations	2 355 215,92	330 783,63	80 596,39	2 605 403,16
Matériel de transport	942 105,46	135 240,13	71 861,13	1 005 484,46
Mobilier Matériel de bureau	2 645 809,81	251 484,96	387 191,66	2 510 103,11
Immobilisation en cours	56 004,65	11 852,13	53 292,12	14 564,66
Sous-Total	5 999 135,84	729 360,85	592 941,30	6 135 555,39
• IMMOBILISATIONS FINANCIERES	981 008,21			1 119 849,68
TOTAL BRUT	7 189 021,95	758 285,54	593 185,28	7 492 963,68
• IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
AMORTISSEMENTS				
• IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels informatiques	194 745,83	20 697,78	243,98	215 199,63
• IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Agencements, installations	1 894 687,69	323 803,02	64 692,47	2 153 798,24
Matériel de transport	744 824,74	121 806,37	60 275,00	806 356,11
Mobilier Matériel de bureau	1 940 531,79	317 256,81	373 049,69	1 884 738,91
Sous-Total	4 580 044,22	762 866,20	498 017,16	4 844 893,26
TOTAL BRUT	4 774 790,05	783 563,98	498 261,14	5 060 092,89

3.2 CREANCES D'EXPLOITATION

SUBVENTIONS		ÉCHÉANCE
FER	2 743 691,23	indéterminée - voir point 2
CAF	178 081,16	moins d'un an
Conseils généraux	278 341,11	moins d'un an
ANAH	3 127,00	moins d'un an
DASES	656 325,12	moins d'un an
IMINIDCO	50 062,20	moins d'un an
OFII	172 200,00	moins d'un an
MIE UE EUROPE	-165 228,90	moins d'un an
Clients Divers	-91,03	moins d'un an
Fournisseurs débiteurs	2 668,83	moins d'un an
Fournisseurs Avances & Acomptes	22 357,10	moins d'un an
Clients Formation	41 800,55	moins d'un an
Pôle emploi	24 912,52	moins d'un an
Clients factures à établir	2 616,81	moins d'un an
Formation professionnelle	99 430,88	moins d'un an
Indemnités journalières et CPM	110 557,43	moins d'un an
Autres (produits à recevoir)	335 844,07	moins d'un an
TOTAL	4 556 696,08	

3.3 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (V.M.P.)

	VALEUR AU 31/12/10	ÉCHÉANCE
Epargne Solidaire 2	58 065,00	moins d'un an
Bons de caisse	802 083,20	moins d'un an
Obligations	55 170,00	moins d'un an
Epargne jour	2 415 154,31	moins d'un an
Parts Sociales	105,00	moins d'un an
Tonics plus	22 700,00	moins d'un an
TOTAL	3 353 277,51	

Il n'y a pas de plus value latente sur les VMP au 31.12.2010.
Il s'agit de valeurs aux rendements et aux capitaux garantis hors marchés boursiers.

BILAN FINANCIER

Annexes

3.4 DISPONIBILITES

	MONTANT
HSBC Comité de Pau	213,94
CREDIT MUTUEL Siège et Centres Compte Miroir	82 519,68
CREDIT MUTUEL livret	93 604,67
CREDIT MUTUEL livret Orange	5 415 624,81
CREDIT COOPERATIF Siège	110 142,88
CCP Siège et Centres	274 065,16
CREDIT AGRICOLE Hauts-de-Seine	54 399,94
CAISSE Siège et Centres	64 124,19
TOTAL	6 094 695,27

3.5 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	MONTANT
Loyers	10 918,23
AMS	133 194,10
Redevances, entretiens du matériel	7 795,12
Eau, Edf, France-télécom	2 831,94
NORMAND Assurances	17 921,06
Documentations	3 363,24
Divers	95 996,06
TOTAL	272 019,75

3.6 FONDS ASSOCIATIFS, REPORTS A NOUVEAU ET RESULTATS

A - FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	RESULTAT < 2008	RESULTAT 2008	RESULTAT 2009	RESULTAT 2010	FIN EXERCICE
Recettes Propres	146 144,88	11 876,13	5 336,38	50 480,58	213 837,97
Formation	167 190,99	49 638,07	28 251,75	3 438,72	248 519,53
Informatique	142 965,19	0,00	0,00	0,00	142 965,19
Sous-Total	456 301,06	61 514,20	33 588,13	53 919,30	605 322,69
B - FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE	
Fonds de roulement	22 966,78			22 966,78	
Réserves affectées à l'investissement	431 544,84	6 325,85		437 870,69	
Réserves de trésorerie	487 587,67	23 540,59		511 128,26	
Réserves de compensation	2 139 190,59	390 730,08	-98 878,23	2 431 042,44	
Réserves charges Amorts	22 066,31	6 000,00		28 066,31	
Sous-Total	3 103 356,19	426 596,52	-98 878,23	3 431 074,48	
C - REPORTS A NOUVEAU ET RESULTATS EXERCICE DES ACTIVITES CONVENTIONNEES	REPORT A NOUVEAU			RESULTATS EXERCICE	
	DEBUT D'EXERCICE	AFFECTATION EXERCICE	FIN EXERCICE		
Siège	0,00	0,00		120 097,82	
Reloref	0,00	0,00		3 417,45	
Observatoire	0,00	0,00		-1 672,37	
Domiciliation	0,00	0,00		-1 891,71	
H.A.I.	-9 511,52	9 511,52		166 070,60	
KIOSQUE	4 187,22	-4 187,22		995,70	
PARA	223 402,09	-223 402,09		18 043,42	
DPHRS Paris	7 518,74	-7 518,74		-394,01	
CERF Paris	1 658,80	-1 658,80		-16 478,57	
CERF Régions	2 687,83	-2 687,83		36 050,45	
Dispositifs d'accueil Régions	72 103,59	-72 103,59		97 708,63	
HUDA	173 558,58	-173 558,58		412 760,56	
ANPE	0,00	0,00		-7 037,25	
Centres FTDA	980 292,63	-118 697,85	861 594,78	456 753,90	
ALT	19 062,85	-19 062,85		29 399,32	
PRIM	-1 248,90	1 248,90		-19 911,10	
RESIDENCE SOCIALE	1 233,93	-1 233,93		19 348,77	
CIBLE EMPLOI	15 456,92	-15 456,92		0,00	
METIS	7 023,16	-7 023,16		-931,57	
REINSTALLEES				28 068,81	
SAER				-13 117,74	
Projets Européens	32 596,88			2 919,68	
Consolidation	-158 000,00	1 554 316,72	1 396 316,72	-150 000,00	
Sous-Total	1 372 022,80	918 485,58	2 257 911,50	1 180 200,79	

Les retraitements de consolidation ne sont pas contrôlés par les tiers financeurs.

D - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS (RECUES)				
	DÉBUT D'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Créteil C.A.D.A subvention A.D.E.M.E.	4 883,10			4 883,10
Stains C.A.D.A subvention A.D.E.M.E.	75,00			75,00
Créteil C.A.D.A subvention A.N.A.H.	72 667,00			72 667,00
Stains C.A.D.A subvention A.N.A.H.	42 013,00			42 013,00
Chambon C A D A subvention A.N.A.H.	50 000,00			50 000,00
Boissy subvention A.N.A.H.	8 682,00			8 682,00
Sous-Total	178 320,10	0,00	0,00	178 320,10
E - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS (REPRISES EN RESULTAT)				
	DÉBUT D'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Créteil C.A.D.A subvention A.D.E.M.E.	4 875,47			4 875,47
Stains C.A.D.A subvention A.D.E.M.E.	0,00			0,00
Créteil C.A.D.A subvention A.N.A.H.	50 950,98	18 166,90		69 117,88
Stains C.A.D.A subvention A.N.A.H.	34 660,96	7 352,04		42 013,00
Chambon C A D A subvention A.N.A.H.	21 823,52	12 499,86		34 323,38
Boissy subvention A.N.A.H.	6 182,10	2 170,34		8 352,44
Sous-Total	118 493,03	40 189,14	0,00	158 682,17
TOTAL DES SUBVENTIONS NET DE REPRISE				19 637,93

Les subventions d'investissements concernent des subventions reçues pour des travaux de rénovation des établissements. Elles sont reprises dans le compte de résultat pour le montant de la dotation aux amortissements de l'exercice.

F - PROVISIONS REGLEMENTEES				
	DÉBUT D'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Créteil C.P.H.	11 839,77		1 666,66	10 173,11
Créteil C.A.D.A.	30 958,48		29 541,72	1 416,76
Senlis C.A.D.A.	0,00			0,00
Stains C.A.D.A.	49 492,22		17 322,25	32 169,97
Boissy CAOMIDA	89 287,50		21 930,59	67 356,91
Chaumont	9 500,00			9 500,00
Niort	3 700,00			3 700,00
Siège	1 500,00			1 500,00
Périgueux	4 200,00			4 200,00
Sous-Total	200 477,97	0,00	70 461,22	130 016,75

La provision réglementée pour renouvellement des immobilisations peut être constituée lorsqu'un établissement ou service social ou médico-social perçoit de l'autorité de tarification une allocation anticipée (sous forme de dotations budgétaires supplémentaires versées en amont du programme d'investissement), destinée à compenser les charges d'amortissement et les frais financiers liés à la réalisation d'un investissement à venir.

La provision réglementée pour réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé a été constituée à hauteur de 18 900 €.

3.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	DÉBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	AUTRES MOUVEMENTS	FIN EXERCICE
CADA/CPH	902 911,78	255 094,86	514 907,48	-7 858,82	635 240,34
DISPOSITIFS D'ACCUEIL	526 538,00	219 172,55	155 200,97	-1 020,33	589 489,25
HUDA	48 060,45	85 050,18	48 060,45		85 050,18
CERFS REGIONS	27 041,51	24 410,22	27 041,62	0,11	24 410,22
DEPARTEMENT INTEGRATION	617 695,80	483 444,85	378 021,75	-80 654,87	642 464,03
SASA DOM	411 786,41	329 279,52	313 634,35		427 431,58
FONDS PROPRES	61 977,46	43 466,43	56 977,46		48 466,43
CONSOLIDATION	-1 224 000,00	-1 094 000,00	-1 224 000,00		-1 094 000,00
SIEGE	998 244,04	705 174,08	680 293,32	78 850,76	1 101 975,56
OBSERVATOIRE	16 546,51	19 117,92	15 119,10		20 545,33
AUTRES (Logistique Cachan et Melun relais)	11 483,61		11 483,60	-0,01	0,00
Sous-Total	2 398 285,57	1 070 210,61	976 740,10	-10 683,16	2 481 072,92

Les provisions pour le personnel représentent des indemnités de licenciement et de départ à la retraite pour couvrir la probabilité de non renouvellement des subventions au titre des activités conventionnées.

BILAN FINANCIER

Annexes

Au final les provisions sont constituées par :

	MONTANT
Les indemnités de départ à la retraite	151 K€
Les licenciements	1 044 K€
Risques F.E.R.	1 051 K€
Risques frais de siège	149 K€
Litiges	69 K€
Autres risques	17 K€
TOTAL	2 481 K€

Les indemnités de départ à la retraite sont calculées en tenant compte d'hypothèses d'évolution des salaires, de rendement financier, d'espérance de vie et de taux de rotation du personnel.

Les reprises de provisions correspondent essentiellement à des utilisations effectives.

Les autres mouvements concernent principalement les affectations de résultats en dotations aux provisions.

3.8 FONDS DEDIES

		DÉBUT EXERCICE	DOTATIONS	DIMINUTIONS	AUTRES MOUVEMENTS	FIN EXERCICE
Intégration	DI PRIM CRIDF	40 410,96		40 410,96		0,00
	DI PHA RESIDENCE SOCIALE	11 242,78		11 242,78		0,00
Protect			13 917,15			13 917,15
Angers	Cerf ASLL	15 914,00		15 914,00		0,00
Urgence Cachan		59 891,18		59 891,18		0,00
Mayenne	Logements Relais	7 265,14	3 231,11	7 265,14		3 231,11
	Dispo Accueil	181 329,66	207 220,08	181 329,66		207 220,08
Evreux	Logements Relais	56 060,95	43 133,03	56 060,95		43 133,03
	Logements Relais	151 338,09	126 728,56	151 338,09		126 728,56
Rouen	Para	68 380,36	20 507,98	68 380,36		20 507,98
	Accueil Dublin	49 882,10	14 869,30	49 882,10		14 869,30
	Accueil Hôtels		87 534,82			87 534,82
Manche	Urgence	11 324,04	10 043,04	11 324,04		10 043,04
	Dom	18 657,73	72 956,95	18 657,73		72 956,95
	Relais-Insertion	65 095,21	77 556,40	65 095,21		77 556,40
Créteil	Cada		56 000,00			56 000,00
	ALT		100 000,00			100 000,00
	Huda 115		349 713,70			349 713,70
Gap	ASLL		50 187,05			50 187,05
	Asda	19 219,80	3 044,88	19 219,80		3 044,88
	Cada	102 710,41	35 581,10			138 291,51
	Appur	54 724,86	80 552,78	54 724,86		80 552,78
	Hotur		32 084,60			32 084,60
	Paaje	36 024,89	37 399,52	36 024,89		37 399,52
	GRSP 2008-2009	34,46			34,46	0,00
Chaumont	Cada	123 159,75		14 616,05		108 543,70
Melun	Logements Relais	124 855,91	111 149,53	124 855,91		111 149,53
TOTAL		1 197 522,28	1 533 411,58	986 233,71	34,46	1 744 665,69

Les fonds dédiés sont des fonds reçus ou à recevoir concernant l'exercice et non encore utilisés ou engagés durant cet exercice du fait de la signature des conventions en fin d'année.

Ces ressources sont isolées au passif du bilan en compte 194 via le compte 6894 du compte de résultat « Provisions pour engagements à réaliser sur ressources affectées ». Les fonds dédiés constitués l'année précédente ont été repris au compte de résultat en « Report des ressources non utilisées ».

3.9 DETTES

Activités	2009	2010	Échéance
Cautions reçues des usagers	51 019,88	52 366,01	moins d'un an
Fournisseurs et comptes rattachés	979 058,53	1 801 896,50	moins d'un an
Frais de personnel et comptes rattachés	1 677 325,21	1 738 434,85	moins d'un an
Charges fiscales et sociales	643 947,85	728 315,48	moins d'un an
Créditeurs divers	465 398,23	518 707,51	moins d'un an
Charges à payer	22 577,94	19 084,73	moins d'un an
Total	3 839 327,64	4 858 805,08	

3.10 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	2009	2010	Échéance
Divers		851,57	moins d'un an
Emplois aidés Créteil Huda & DPHRS	1 833,32		moins d'un an
Participation bus DA Périgueux	176,00		moins d'un an
Total	2 009,32	851,57	

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 ANALYSE DES PRINCIPALES SUBVENTIONS ET DOTATIONS

	2009	2010
Observatoire	200 000,00	150 000,00
Reloref	500 000,00	480 000,00
Saer		540 311,00
SASA	2 307 301,00	3 236 550,00
Intégration	3 919 872,00	4 438 958,04
Dispositifs d'accueil	2 623 886,54	3 022 526,22
Projets Européens	66 611,34	139 036,54
CERF Régions	327 492,54	332 455,37
Urgence	850 000,00	389 641,00
HUDA	1 887 052,64	2 892 941,88
Centres FTDA	25 567 398,92	27 889 950,36
ALT RLS	713 178,91	668 581,16
TOTAL	38 962 793,89	44 180 951,57

4.2 DETAIL DES FRAIS DE GESTION

	2009	2010
Reloref	26 948,00	26 725,00
Observatoire	10 318,00	8 357,00
Saer		29 331,00
Intégration	208 491,00	244 258,00
Hébergement Adultes Isolés	97 611,00	97 609,00
Hébergement d'Urgence	154 955,00	202 759,00
Dispositifs d'accueil régions	88 364,00	101 357,00
Domiciliation	35 133,00	40 058,00
Mineurs	67 639,00	77 900,00
Formation	18 700,00	19 388,00
Centres FTDA	1 469 024,00	1 558 931,85
Cerf Régions	15 832,00	17 311,00
Projets Européens	8 676,00	10 984,00
TOTAL	2 201 691,00	2 434 868,85

Ces frais de gestion, facturés en interne par le siège aux centres et autres activités, sont éliminés dans la présentation consolidée du compte de résultat FTDA (cf. tableau 6.1)

4.3 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Il intègre principalement la reprise des déficits antérieurs pour un montant de 169 K€ et la reprise des excédents antérieurs pour 995 K€ .

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir sur créances d'exploitation se détaillent comme suit :

	MONTANT
Prestations Pôle emploi	24 912,52
Clients Formation	41 800,55
ANAH	3 127,00
Participations Usagers à recevoir	238 311,81
Indemnités journalières à recevoir	110 557,43
Autres	97 532,26
TOTAL	516 241,57

5.2 EFFECTIF AU 31 DECEMBRE (comprend les personnes sorties dans le mois)

	2009 NOMBRE DE SALARIÉS	2010 NOMBRE DE SALARIÉS	2010 E.T.P.
Cadres	67	65	64
Non Cadres	421	405	389
TOTAUX	488	470	453
Femmes	335	321	309
Hommes	153	149	144
TOTAUX	488	470	453

5.3 CREDIT BAIL

Non significatif.

5.4 AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan sont liés à la durée de certains baux.

5.5 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les contributions volontaires ne sont pas significatives comptablement.

BILAN FINANCIER

Annexes

5.6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Rien à signaler.

5.7 ENGAGEMENT DIF

L'Association France terre d'asile a conclu avec les représentants syndicaux un accord spécifique concernant le droit individuel à la formation (DIF). Cet accord prévoit que l'ensemble des heures de formation suivies par les salariés de France terre d'asile, pendant le temps de travail, dans le cadre du PAUF ou dans le cadre de formations complémentaires seront déductibles du compteur DIF et dans la limite de 20 heures annuelle (accord collectif n°2008-01).

5.8 INFORMATION RELATIVE A LA REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 261-7 1° d du Code général des impôts portant sur les conditions de rémunération des dirigeants d'association, FTDA n'a versé aucune rémunération à son Président, pour la période du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010.

En 2010, le montant brut des rémunérations des trois premiers salaires des cadres dirigeants (salaires, primes et avantages en nature inclus), tel que défini à l'article 20 de la loi n° 2006-586 est de 174 248,62 €.

5.9 HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires comptabilisés sur l'exercice clos au 31 décembre 2010 s'élèvent à 35 880 € TTC.

6.DETAILS DES RESULTATS

6.1 TABLEAU DE PASSAGE EXERCICE 2010

RÉCAPITULATION	ACTIVITES CONVENTIONNEES (avant retraitement)	ACTIVITES NON CONVENTIONNEES (avant retraitement)	PROJETS EUROPEENS (avant retraitement)	CONSOLIDATION	SOUS-TOTAL	FACTURATIONS INTERNES	TOTAL	EXERCICE PRÉCÉDENT
• PRODUITS								
70-PRODUITS/VENTES/PRESTATIONS	57 479,64	395 365,99	0,00	0,00	452 845,63	-177 175,00	275 670,63	319 833,37
73-DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	27 878 150,36	0,00	0,00	0,00	27 878 150,36	0,00	27 878 150,36	25 567 398,92
74-SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS	19 544 823,67	600,00	129 536,54	0,00	19 674 960,21	-2 434 868,85	17 240 091,36	14 738 387,38
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	198 748,47	4 296,85	0,00	0,00	203 045,32	0,00	203 045,32	233 101,00
76-PRODUITS FINANCIERS	29 237,77	0,00	0,00	0,00	29 237,77	0,00	29 237,77	37 543,08
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 037 119,02	108,00	56 893,15	0,00	1 094 120,17	0,00	1 094 120,17	1 496 678,10
78-REPRISE DE PROVISIONS	3 200 457,57	56 977,46	0,00	-1 224 000,00	2 033 435,03	0,00	2 033 435,03	1 276 250,92
79-TRANSFERTS DE CHARGES	582 140,56	5 274,93	0,00	0,00	587 415,49	-398 380,33	189 035,16	251 248,20
TOTAL PRODUITS	52 528 157,06	462 623,23	186 429,69	-1 224 000,00	51 953 209,98	-3 010 424,18	48 942 785,80	43 920 440,97
• CHARGES								
60-ACHATS	1 267 308,98	8 995,84	0,00	0,00	1 276 304,82	0,00	1 276 304,82	1 009 725,42
61-SERVICES EXTERIEURS	16 871 272,59	70 706,28	1 216,54	0,00	16 943 195,41	-342 360,77	16 600 834,64	15 012 701,71
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 295 330,33	78 980,30	88 959,07	0,00	3 463 269,70	-177 175,00	3 286 094,70	2 742 550,37
63-IMPOTS ET ASSIMILES	1 606 988,95	16 950,51	3 355,50	0,00	1 627 294,96	0,00	1 627 294,96	1 488 836,94
64-FRAIS DE PERSONNEL	16 396 091,59	159 925,59	55 035,65	0,00	16 611 052,83	0,00	16 611 052,83	15 030 862,03
65-VIE SOCIALE	7 142 576,02	19 570,40	7 946,75	0,00	7 170 093,17	-2 490 888,41	4 679 204,76	4 323 615,16
66-FRAIS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	227 613,48	0,00	13 079,35	0,00	240 692,83	0,00	240 692,83	109 964,90
68-DOTATIONS	4 393 694,01	53 575,01	13 917,15	-1 074 000,00	3 387 186,17	0,00	3 387 186,17	2 796 573,51
TOTAL PRODUITS	51 200 875,95	408 703,93	183 510,01	-1 074 000,00	50 719 089,89	-3 010 424,18	47 708 665,71	42 514 830,04
RESULTAT AU 31 DECEMBRE	1 327 281,11	53 919,30	2 919,68	-150 000,00	1 234 120,09	0,00	1 234 120,09	1 405 610,93

Les facturations internes sont éliminées pour la présentation consolidée. Ce retraitement n'a pas d'incidence sur le résultat net.

Les écritures de consolidations avec incidences résultats se décomposent de la façon suivante :

Frais de Gestion imputés aux Centres	2 435 K€
Publication	42 K€
Prestations entre CPH et CADA de Créteil	56 K€
Prestations de Formations fournies aux Centres FTDA	135 K€
Solde ALT sur CADA	342 K€
TOTAL	3 010 K€

Les écritures de consolidation se décomposent de la façon suivante :

annulation reprises provision travaux 2009	-99 K€
annulation provision travaux 2010	175 K€
retraitement des amortissements	-20 K€
annulation des reprises de provisions pour préavis 2009	-468 K€
annulation des provisions pour préavis 2010	498 K€
annulation des provisions pour déficits futurs	-236 K€
TOTAL	-150 K€

6.2 ACTIVITES CONVENTIONNEES EXERCICE 2010 (hors consolidation et facturations internes)

RECAPITULATION	DGF	DISPOSITIFS D'ACCUEIL	SAER	HUDA	ALT/RLS	CERF REGIONS	URGENCE	SASA
• PRODUITS								
70-PRODUITS/VENTES/PRESTATIONS	10,00	2 910,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73-DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	27 878 150,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74-SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS	356 758,50	3 044 434,49	540 321,60	2 917 257,09	889 755,02	332 455,37	391 448,82	3 236 550,00
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	91 726,71	35 570,69	60,36	13 190,55	-57,60	500,43	0,00	14 688,51
76-PRODUITS FINANCIERS	17,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	482 720,17	78 095,90	0,00	174 136,00	19 062,85	5 057,02	0,00	6 455,22
78-REPRISE DE PROVISIONS	389 183,83	543 908,62	0,00	258 861,37	340 872,78	42 955,62	185 953,09	313 634,35
79-TRANSFERTS DE CHARGES	76 618,40	2 146,67	106,00	0,00	342 577,48	0,00	0,00	4 495,40
TOTAL PRODUITS	29 275 185,59	3 707 066,52	540 487,96	3 363 445,01	1 592 210,53	380 968,44	577 401,91	3 575 823,48
• CHARGES								
60-ACHATS	984 377,05	61 609,97	5 257,12	68 256,92	18 506,72	3 810,63	70,71	17 263,44
61-SERVICES EXTERIEURS	7 928 633,78	850 700,49	22 913,13	1 830 602,92	1 137 992,70	17 810,02	307 160,01	1 854 484,10
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 988 890,90	313 209,74	28 473,19	41 341,41	7 721,95	5 502,52	4 894,36	154 732,74
63-IMPOTS ET ASSIMILES	966 862,80	116 725,86	38 994,83	27 371,90	550,92	18 445,71	1 001,68	76 729,94
64-FRAIS DE PERSONNEL	9 957 380,22	1 158 379,79	424 924,61	325 136,01	6 571,71	200 511,53	12 435,97	820 393,21
65-VIE SOCIALE	5 993 544,74	414 820,63	29 235,73	222 666,20	207,38	20 869,50	24 859,00	142 371,51
66-FRAIS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	147 986,96	19 409,15	0,00	577,42	7 049,39	3 370,81	0,00	9 511,52
68-DOTATIONS	850 755,24	674 502,26	3 807,09	434 731,67	384 210,44	74 597,27	226 980,18	335 162,43
TOTAL CHARGES	28 818 431,69	3 609 357,89	553 605,70	2 950 684,45	1 562 811,21	344 917,99	577 401,91	3 410 648,89
RESULTAT AU 31 DECEMBRE	456 753,90	97 708,63	-13 117,74	412 760,56	29 399,32	36 050,45	0,00	165 174,59

RECAPITULATION	INTEGRATION	RELOREF	OBSERVATOIRE	SIEGE	TOTAL (avant retraitement)	Exercice Précédent
• PRODUITS						
70-PRODUITS/VENTES/PRESTATIONS	54 456,50	0,00	0,00	102,99	57 479,64	61 632,89
73-DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	0,00	0,00	0,00	0,00	27 878 150,36	25 567 398,92
74-SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS	4 755 473,93	480 000,00	150 000,00	2 450 368,85	19 544 823,67	16 909 795,04
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	16 746,24	1 010,20	0,01	25 312,37	198 748,47	232 820,53
76-PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	29 220,15	29 237,77	37 543,08
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	256 644,84	0,00	0,00	14 947,02	1 037 119,02	1 491 770,64
78-REPRISE DE PROVISIONS	315 670,32	114 005,17	15 119,10	680 293,32	3 200 457,57	2 532 337,08
79-TRANSFERTS DE CHARGES	611,25	0,00	0,00	155 585,36	582 140,56	676 349,90
TOTAL PRODUITS	5 399 603,08	595 015,37	165 119,11	3 355 830,06	52 528 157,06	47 509 648,08
• CHARGES						
60-ACHATS	40 264,86	7 493,19	2 268,37	58 130,00	1 267 308,98	1 000 713,74
61-SERVICES EXTERIEURS	2 663 826,82	22 860,25	10 162,11	224 126,26	16 871 272,59	15 321 643,75
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	247 993,66	20 078,15	25 292,19	457 199,52	3 295 330,33	2 776 443,23
63-IMPOTS ET ASSIMILES	149 605,34	35 000,99	8 344,54	167 354,44	1 606 988,95	1 472 224,52
64-FRAIS DE PERSONNEL	1 528 497,92	367 992,74	88 800,85	1 505 067,03	16 396 091,59	14 849 988,42
65-VIE SOCIALE	256 401,62	26 728,27	8 357,00	2 514,44	7 142 576,02	6 560 913,12
66-FRAIS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 848,79	0,00	0,00	29 859,44	227 613,48	105 833,15
68-DOTATIONS	482 455,57	111 444,33	23 566,42	791 481,11	4 393 694,01	3 924 462,23
TOTAL CHARGES	5 378 894,58	591 597,92	166 791,48	3 235 732,24	51 200 875,95	46 012 222,16
RESULTAT AU 31 DECEMBRE	20 708,50	3 417,45	-1 672,37	120 097,82	1 327 281,11	1 497 425,92

BILAN FINANCIER

Annexes

6.3 ACTIVITES NON CONVENTIONNEES EXERCICE 2010 (hors consolidation et facturations internes)

RECAPITULATION	COMITE PAU	DÉPARTEMENT FORMATION	FONDS PROPRES	INFORMATIQUE	TOTAL	EXERCICE PRÉCÉDENT
• PRODUITS						
70-PRODUITS/VENTES/PRESTATIONS	0,00	317 381,50	77 984,49	0,00	395 365,99	422 305,48
73-DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74-SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS	0,00	0,00	600,00	0,00	600,00	400,00
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,20	4 296,65	0,00	0,00	4 296,85	280,47
76-PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	3,95	0,00	104,05	0,00	108,00	4 907,46
78-REPRISE DE PROVISIONS	0,00	56 977,46	0,00	0,00	56 977,46	81 106,27
79-TRANSFERTS DE CHARGES	0,00	5 274,93	0,00	0,00	5 274,93	6 747,08
TOTAL PRODUITS	4,15	383 930,54	78 688,54	0,00	462 623,23	515 746,76
• CHARGES						
60-ACHATS	419,78	7 996,62	579,44	0,00	8 995,84	9 011,68
61-SERVICES EXTERIEURS	476,00	55 189,77	15 040,51	0,00	70 706,28	66 751,35
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 507,40	67 962,32	9 510,58	0,00	78 980,30	121 588,51
63-IMPOTS ET ASSIMILES	0,00	16 454,51	496,00	0,00	16 950,51	16 474,24
64-FRAIS DE PERSONNEL	0,00	159 925,59	0,00	0,00	159 925,59	179 021,57
65-VIE SOCIALE	182,40	19 388,00	0,00	0,00	19 570,40	18 700,00
66-FRAIS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
68-DOTATIONS	0,00	53 575,01	0,00	0,00	53 575,01	69 111,28
TOTAL CHARGES	2 585,58	380 491,82	25 626,53	0,00	408 703,93	482 156,63
RESULTAT AU 31 DECEMBRE	-2 581,43	3 438,72	53 062,01	0,00	53 919,30	33 588,13

6.4 PROJETS EUROPEENS 2010 (hors consolidation et facturations internes)

RECAPITULATION	BGM	FEMME Espagne	ASSISES MIE	MIE UE	FORUM REFUGIES DUBLIN	PROTECT	GENSEN	TOTAL	Exercice Précédent
• PRODUITS									
70-PRODUITS/VENTES/PRESTATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
73-DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74-SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS	0,00	6 162,85	0,00	92 066,69	12 920,00	18 222,18	164,82	129 536,54	29 883,34
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76-PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78-REPRISE DE PROVISIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 807,57
79-TRANSFERTS DE CHARGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 719,85
TOTAL PRODUITS	0,00	38 759,73	0,00	116 362,96	12 920,00	18 222,18	164,82	186 429,69	60 210,76
• CHARGES									
60-ACHATS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61-SERVICES EXTERIEURS	0,00	436,54	0,00	780,00	0,00	0,00	0,00	1 216,54	3 996,51
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	0,00	12 799,44	0,00	74 723,96	1 030,85	240,00	164,82	88 959,07	16 423,63
63-IMPOTS ET ASSIMILES	0,00	708,15	0,00	1 902,96	514,42	229,97	0,00	3 355,50	138,18
64-FRAIS DE PERSONNEL	0,00	11 736,25	0,00	31 009,29	8 455,05	3 835,06	0,00	55 035,65	1 852,04
65-VIE SOCIALE	0,00	0,00	0,00	7 946,75	0,00	0,00	0,00	7 946,75	2 571,77
66-FRAIS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	13 079,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 079,35	2 631,75
68-DOTATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 917,15	0,00	13 917,15	0,00
TOTAL CHARGES	0,00	38 759,73	0,00	116 362,96	10 000,32	18 222,18	164,82	183 510,01	27 613,88
RESULTAT AU 31 DECEMBRE	0,00	0,00	0,00	0,00	2 919,68	0,00	0,00	2 919,68	32 596,88

LEXIQUE

• PRODUITS

70-DOTATION GLOBALE/VENTES/PRESTATIONS/ADHESIONS/DONS	abonnements, prestations de formation, cotisations, publications de FTDA.
73-DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	dotations globales de financement.
74-SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS	subventions, participations des familles.
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	remboursements de sécurité sociale et prévoyance et participations concernant les emplois aidés.
75-PRODUITS FINANCIERS	produits financiers des placements bancaires.
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	produits exceptionnels, produits de cessions, excédents affectés à la gestion.
78-REPRISE DE PROVISIONS	reprises d'amortissements et provisions.
79-CESSIONS INTERNES	transferts de charges.

• CHARGES

60-ACHATS	produits pharmaceutiques, produits d'entretien, fournitures de bureau, EDF-GDF, eau, matériel hôtelier.
61-SOUS-TRAITANCE, SERV. EXTERIEURS	sous-traitance hébergement des demandeurs d'asile, cantine scolaire, nettoyage des locaux, loyers, entretien et réparation, contrats de maintenance, assurances.
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	honoraires, interprétariat, publications, documentation, impressions, déplacement du personnel, frais de timbres et de téléphone.
63-IMPOTS ET ASSIMILES	taxes sur les salaires, versement transport, formation professionnelle, effort construction et autres taxes.
64-FRAIS DE PERSONNEL	rémunération du personnel et charges sociales.
65-VIE SOCIALE	frais de gestion, frais de vie sociale du centre, pécule/AMS, tickets service.
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	charges exceptionnelles, valeur nette comptable des immobilisations.
68-DOTATIONS	dotations aux amortissements et aux provisions, engagements à réaliser.

LISTE DES ACRONYMES

AAH	Allocation aux adultes handicapés	DIACT	Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires
ADEFI	Association départementale en faveur des immigrés	DIR	Dispositif information et de ressources pour les étrangers
AFPA	Association nationale pour la formation professionnelle des adultes	DNA	Dispositif national d'accueil
AFPS	Attestation de formation aux premiers secours	DPHRS	Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires
AMS	Allocation mensuelle de subsistance	EAPN	Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
API	Allocation parent isolé	ETP	Equivalent temps plein
APL	Allocation personnalisée au logement	ETTI	Entreprise de travail temporaire d'insertion
APP	Ateliers pédagogiques personnalisés	FAPIL	Fédération des associations pour la promotion et l'insertion par le logement
APRF	Arrêté préfectoral de reconduite à la frontière	FAQ	Frequently asked questions
APS	Autorisation provisoire de séjour	FER	Fonds européen pour les réfugiés
ARA	Allocation de retour à l'activité	FJT	Foyer jeunes travailleurs
ARS	Agence régionale de santé	FLE	Français langue étrangère
ASG	Allocation sociale globale	FNAIM	Fédération nationale de l'immobilier
ASI	Appui social individualisé	FNARS	Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale
ASLL	Accompagnement social lié au logement	FTM	Foyer pour les travailleurs migrants
ASPA	Allocation spéciale pour les personnes âgées	GEIQ	Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification
ATA	Allocation temporaire d'attente	HAI	Hébergement pour adultes isolés
AUDA	Accueil d'urgence pour demandeurs d'asile	HALDE	Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité
BAJ	Bureau d'aide juridictionnelle	HCI	Haut Conseil à l'Intégration
BTP	Bâtiment travaux publics	HUDA	Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
CADA	Centre d'accueil pour demandeurs d'asile	IRSA	Institut interrégional pour la santé
CAF	Caisses d'allocations familiales	ITF	Interdiction du territoire français
CAFDA	Coordination de l'accueil des familles demandeuses d'asile	METIS	Mixité et équilibre des territoires pour l'intégration socioprofessionnelle des nouveaux arrivants
CAI	Contrat accueil et intégration	MST	Maladie sexuellement transmissible
CASNAV	Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage	OFBRA	Office français de protection des réfugiés et des apatrides
CCAS	Centre communal d'action sociale	OFII	Office français de l'immigration et de l'intégration
CDD	Contrat à durée déterminée	OQTF	Obligation de quitter le territoire français
CDI	Contrat à durée indéterminée	PAI	Projet d'accompagnement individualisé
CERF	Conseil emploi réfugiés formation	PARA	Programme d'autonomisation des régularisés de l'asile
CESEDA	Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile	PASS	Permanence d'accès aux soins de santé
CHRS	Centre d'hébergement et de réadaptation sociale	PDALPD	Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées
CIDFF	Centre d'information du droit des femmes et des familles	PGAA	Programme global d'animation et d'autonomisation
CLA	Commission locale d'admission	PIAF	Point d'insertion par l'accueil et la formation
CLAP	Comité de liaison des acteurs de promotion	PIJA	Pôle insertion pour jeunes allophones
CMU	Couverture médicale universelle	PLIE	Plan local pour l'insertion et l'emploi
CNA	Commission nationale d'admission	PMI	Protection maternelle et infantile
CNAF	Caisse nationale d'allocations familiales	PRAPS	Programme régional d'accès à la prévention et aux soins
CNDA	Commission nationale du droit d'asile	PRE	Programme de réussite éducative
CODES	Comité départemental d'éducation pour la santé	PRIM	Plate-forme francilienne de promotion de l'insertion par la mobilité géographique
COLOR	Coopération logement réfugiés	PS	Protection subsidiaire
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie	RDC	République démocratique du Congo
CPH	Centre provisoire d'hébergement	RELOREF	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés
CRA	Centre de rétention administrative	RIVP	Régie immobilière de la Ville de Paris
CRA	Commission régionale d'admission	RSA	Revenu de solidarité active
CROSMS	Comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale	UNPI	Union nationale de la propriété immobilière
CUI	Contrat unique d'insertion		
DALF	Diplôme approfondi de langue française		
DALO	Droit opposable au logement		
DEL	Diplôme étude en langue française		



Cahier du social n° 24, « Répertoire national des actions en faveur de l'intégration des réfugiés », décembre 2009
 Cet outil, réalisé par l'Observatoire de l'intégration des réfugiés, recense les actions existantes en matière d'intégration des réfugiés et les présente de manière synthétique, à l'usage de toutes les organisations concernées par la question. Ce répertoire, effectué avec la coopération de l'ensemble des acteurs français de l'asile et de l'insertion, se veut un outil de partage et de valorisation des initiatives, qui puisse servir de base à la réflexion, à l'échange et peut-être à l'élaboration de nouveaux projets.

1 exemplaire 7 € : 5 exemplaires 30 € : 10 exemplaires 55 € - Frais de port inclus



Cahier du social n° 25, « Quel avenir pour les réfugiés irakiens en France ? », février 2010

Depuis le printemps 2008, la France accueille des ressortissants irakiens en provenance d'Irak ou de pays limitrophes dans le cadre d'une opération spéciale. Ce programme, qui devrait concerner plus de 1 200 personnes, mobilise l'ensemble des acteurs de l'asile. Cette étude, réalisée par l'Observatoire de l'intégration des réfugiés de France terre d'asile, propose un portrait des réfugiés irakiens d'après leurs caractéristiques sociodémographiques afin d'identifier leurs perspectives d'intégration en France. L'étude restitue également le ressenti des réfugiés vis-à-vis de leur situation actuelle et donne la parole aux structures d'hébergement qui les ont accueillis. Ce cahier du social s'efforce d'identifier les enseignements à tirer pour les futures opérations de réinstallation de la France.

1 exemplaire 7 € : 5 exemplaires 30 € : 10 exemplaires 55 € - Frais de port inclus



Cahier du social n° 26, « Quelles alternatives à la rétention administrative des étrangers », juin 2010

En 2008, quelques 75 000 étrangers auront eu de la France l'expérience d'un enfermement administratif ; une pratique en progression en France mais aussi dans le reste de l'Europe. C'est dans ce contexte que France terre d'asile publie cette étude qui démontre les abus de la politique de rétention mais également que des solutions alternatives existent. France terre d'asile entend ainsi contribuer de manière constructive au débat sur la rétention et réaffirme que la privation de liberté doit rester, en toutes circonstances, exceptionnelle.

1 exemplaire 7 € : 5 exemplaires 30 € : 10 exemplaires 55 € - Frais de port inclus



Cahier du social n° 27, « La réinstallation des réfugiés : bonnes pratiques et propositions pour favoriser l'intégration », janvier 2011

La réinstallation représente une des trois solutions durables préconisées par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Dans la mesure où la réinstallation des réfugiés dans les pays d'accueil est permanente, la question de leur intégration s'avère fondamentale. Alors que la France a rejoint le « club » des pays de réinstallation en 2008, cette étude de l'Observatoire de l'intégration des réfugiés entend identifier les facteurs favorisant l'intégration des réfugiés réinstallés ainsi que les bonnes pratiques mises en œuvre par une dizaine d'Etats tout au long de la procédure.

1 exemplaire 7 € : 5 exemplaires 30 € : 10 exemplaires 55 € - Frais de port inclus



Cahier du social n° 28, « Quelle intégration pour les mineurs isolés reconnus réfugiés ? », février 2011

Le statut de réfugié constitue un jalon important dans la construction d'un projet de vie en France des mineurs isolés étrangers. Cette nouvelle étude de l'Observatoire se penche sur les parcours d'intégration des mineurs isolés étrangers reconnus réfugiés : quelles ont été leurs trajectoires en France, pendant et après leur prise en charge par les services de l'Aide sociale à l'enfance ? Leurs parcours se différencient-ils de ceux des mineurs isolés étrangers qui n'ont pas demandé l'asile ou n'ont pas été reconnus réfugiés ? L'étude interroge, de manière transversale, toutes les thématiques liées à l'intégration des mineurs ou anciens mineurs isolés étrangers.

1 exemplaire 7 euros ; 5 exemplaires 30 euros ; 10 exemplaires 55 euros - Frais de port inclus

POUR COMMANDER

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville Tél.....

Je souhaite commander les numéros suivants des Cahiers du social

Je règle la somme de €

Par chèque postal ou bancaire à l'ordre de France terre d'asile

Par prélèvement sur mon compte

Par virement sur le compte FTDA : Crédit Mutuel - 10278 06039 00062157341 79

Date : Signature :



BULLETIN D'ADHESION ANNUELLE

Organisme :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Prénom :

Ville :

E-mail :

Je choisis de soutenir* France terre d'asile en adhérant ou en renouvelant mon adhésion :

- 150,00 € (membres bienfaiteurs)
- 100,00 € (personnes morales)
- 50,00 € (membre actif)
- 15,00 € (chômeurs/étudiants)
- Adhésion gratuite réservée aux bénévoles de l'association

- Je fais un don du montant de mon choix de.....€

Je recevrai avec **un reçu fiscal, La Lettre de l'observatoire** (6 numéros par an) et **la newsletter mensuelle** par mail.

**La déduction fiscale :*

France terre d'asile est une organisation reconnue d'intérêt général.

Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une **réduction d'impôt sur le revenu de 66 %** du montant de votre adhésion dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (s'il excède 20 %, un report est possible sur les cinq années suivantes).

Je choisis de compléter mon adhésion en m'abonnant aux autres publications de France terre d'asile : la revue *ProAsile* (2 numéros par an) et les *Cahiers du social* (3 numéros par an)

- 15,00 €
- 5,00 € (bénévoles/chômeurs/étudiants)

Je règle la somme totale de.....€

- Par chèque postal ou bancaire à l'ordre de France terre d'asile
- Par virement sur le compte France terre d'asile : Crédit Coopératif-42559 00008 21020423408 88

Date et signature

Merci de compléter ce bulletin d'adhésion et de le retourner avec votre règlement à :

France terre d'asile - Secrétariat administratif général
24 rue Marc Seguin - 75018 Paris

Pour toute information, contactez-nous par téléphone au 01.53.04.39.99,
ou par mail à infos@france-terre-asile.org

www.france-terre-asile.org



- DON - BULLETIN DE SOUTIEN REGULIER

Organisme :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Prénom :

Ville :

E-mail :

Je m'engage à soutenir régulièrement France terre d'asile en choisissant le prélèvement automatique mensuel:

- 10,00 € par mois (soit 3,4 € après déduction fiscale*)
- 15,00 € par mois (soit 5,1 € après déduction fiscale*)
- 20,00 € par mois (soit 6,8 € après déduction fiscale*)
- 25,00 € par mois (soit 8,5 € après déduction fiscale*)
- 30,00 € par mois (soit 10,2 € après déduction fiscale*)
- 35,00 € par mois (soit 11,9 € après déduction fiscale*)
- Autre :€ par mois

Je recevrai avec **un reçu fiscal, la Lettre de l'observatoire** (6 numéros par an) et **la newsletter mensuelle** par mail.

*La déduction fiscale :

France terre d'asile est une organisation reconnue d'intérêt général. Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une **réduction d'impôt sur le revenu de 66 %** du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable (s'il excède 20 %, un report est possible sur les cinq années suivantes).

- AUTORISATION DE PRELEVEMENT -

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements correspondant au montant de mon soutien régulier à France terre d'asile. Je pourrai les faire suspendre sur simple demande de ma part.

Nom, prénom et adresse du débiteur				Nom et adresse du créancier	
Nom, prénom et adresse :				France terre d'asile 24, rue Marc Seguin 75018 PARIS	
Compte à débiter				Nom et adresse postale de l'établissement teneur du compte à débiter	
Codes RIB				Nom et adresse de votre banque :	
Etabl.	Guichet	N° du compte	Clé		

Date et signature :

Merci de renvoyer les deux parties de cet imprimé à France terre d'asile, sans les séparer et en y joignant obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.), Postal (R.I.P.) ou de Caisse d'Epargne (R.I.C.E.) à :

France terre d'asile - Secrétariat administratif général
24 rue Marc Seguin - 75018 Paris

www.france-terre-asile.org

Pour toute information, contactez-nous par téléphone au 01.53.04.39.99. ou par mail à infos@france-terre-asile.org



BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL

Organisme :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Je souhaite m'abonner ou renouveler mon abonnement aux publications de France terre d'asile :

- 50,00 €
- 15,00 € (bénévoles/chômeurs/étudiants)

- Par chèque postal ou bancaire à l'ordre de France terre d'asile
- Par virement sur le compte France terre d'asile : Crédit Coopératif-42559 00008 21020423408 88

Je recevrai **La Lettre de l'observatoire** (6 numéros par an), la revue **ProAsile** (2 numéros par an), les **Cahiers du social** (3 numéros par an) et la **newsletter électronique** (mensuelle).



Date et signature

Merci de compléter ce bulletin d'abonnement et de le retourner avec votre règlement à :

France terre d'asile - Secrétariat administratif général
24 rue Marc Seguin - 75018 Paris

Pour toute information, contactez-nous par téléphone au 01.53.04.39.99,
ou par mail à infos@france-terre-asile.org

www.france-terre-asile.org



24, rue Marc Seguin - 75018 PARIS

Tél.: 01 53 04 39 99

www.france-terre-asile.org